



# **BNP PARIBAS**

**DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL  
AU 30 JUIN 2019  
ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL  
DEPOSE AUPRES DE L'AMF LE 31 JUILLET 2019**

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 mars 2019 sous le numéro D.19-0114

1<sup>ère</sup> actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mai 2019 sous le numéro D.19-0114-A01.

Société anonyme au capital de 2 499 597 122 euros  
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 PARIS  
R.C.S. : PARIS 662 042 44

1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL	3
2. INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2019	75
3. RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES – PILIER 3 [NON AUDITE]	200
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	241
5. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	243
6. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL	244
7. TABLES DE CONCORDANCES	245



Le document d'enregistrement universel a été déposé le 31 juillet 2019 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

(a) le document d'enregistrement universel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, en tant qu'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement;

(b) le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est approuvé par l'Autorité des marchés financiers ainsi que ses éventuels amendements, et une note relative aux valeurs mobilières et le résumé approuvés conformément au règlement (UE) 2017/1129.

# 1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

## 1.1 Le groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Le Groupe est présent dans 71 pays et compte plus de 201 000 collaborateurs, dont près de 153 000 en Europe. Il détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité :

- Retail Banking and Services regroupant :
  - un ensemble Domestic Markets composé de :
    - Banque De Détail en France (BDDF),
    - BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,
    - Banque De Détail en Belgique (BDDB),
    - Autres activités de Domestic Markets qui comprend la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
  - un ensemble International Financial Services composé de :
    - Europe Méditerranée,
    - BancWest,
    - Personal Finance,
    - Assurance,
    - Gestion Institutionnelle et Privée ;
- Corporate and Institutional Banking (CIB) regroupant :
  - Corporate Banking,
  - Global Markets,
  - Securities Services.

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

## 1.2 Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2019

### **PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ ET HAUSSE DU RÉSULTAT**

L'activité de BNP Paribas est en hausse ce semestre dans un contexte où la croissance économique reste positive en Europe mais s'est ralentie, induisant des anticipations de poursuite de l'environnement de taux bas.

Le produit net bancaire, à 22 368 millions d'euros, augmente de 1,7% par rapport au premier semestre 2018.

Dans les pôles opérationnels, il est en hausse de 3,5% avec une légère baisse dans Domestic Markets<sup>1</sup> (-0,3%) où l'effet de l'environnement de taux bas n'est pas complètement compensé par le bon développement de l'activité, notamment des métiers spécialisés, et une bonne progression dans International Financial Services (+6,3%) ainsi que dans CIB (+3,8%). Il est en baisse dans les Autres Activités du fait de la déconsolidation de First Hawaiian Bank en 2018<sup>2</sup>.

Les frais de gestion du Groupe, à 15 884 millions d'euros, sont en hausse de 1,6% par rapport au premier semestre 2018 permettant de dégager un effet de ciseau positif. Ils incluent l'impact exceptionnel des coûts de transformation (plan 2020), des coûts de restructuration des acquisitions<sup>3</sup> et des mesures supplémentaires d'adaptation dans BNL bc et l'Asset Management (plans de départ) pour 542 millions d'euros (486 millions au premier semestre 2018).

Les frais de gestion des pôles opérationnels augmentent de 2,5% par rapport au premier semestre 2018 : ils sont stables pour Domestic Markets<sup>1</sup> avec une baisse dans les réseaux (-0,6%) et une hausse dans les métiers spécialisés en lien avec le développement de l'activité, progressent de 5,3% pour International Financial Services en lien avec la croissance des métiers et des effets de périmètre (+1,9% à périmètre et change constants), et augmentent de 2,3% chez CIB. Ils sont en baisse dans les Autres Activités du fait de la déconsolidation de First Hawaiian Bank en 2018<sup>2</sup>.

L'effet de ciseau est positif dans les pôles opérationnels grâce à la mise en œuvre, en ligne avec le plan 2020, des mesures d'économies de coûts (368 millions d'euros d'économies générées ce semestre pour un total de 1,523 millions d'euros depuis le lancement du programme début 2017).

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit ainsi à 6 484 millions d'euros, en hausse de 1,7%. Il augmente de 5,5% pour les pôles opérationnels.

Le coût du risque, à 1 390 millions d'euros, augmente de 208 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018 du fait de la hausse des encours de crédit et de reprises de provisions dans CIB et Personal Finance à la même période de l'année dernière. A 34 points de base des encours de crédit à la clientèle, il est à un niveau bas du fait notamment de la bonne maîtrise du risque à l'origination, de l'environnement de taux bas et de la poursuite de l'amélioration en Italie.

Le résultat d'exploitation du Groupe, à 5 094 millions d'euros (5 194 millions d'euros au premier semestre 2018), est en baisse de 1,9%. Il est en hausse de 2,3% pour les pôles opérationnels.

Les éléments hors exploitation s'élèvent à 966 millions d'euros (515 millions d'euros au premier semestre 2018). Ils enregistrent l'impact exceptionnel de la plus-value de cession de 16,8% de SBI Life en Inde suivie de la déconsolidation de la participation résiduelle (+1 450 millions d'euros) ainsi que de la dépréciation de survaleurs (-818 millions d'euros). Ils enregistraient au premier semestre 2018 la plus-value de cession d'un immeuble pour +101 millions d'euros.

Le résultat avant impôt, à 6 060 millions d'euros (5 709 millions d'euros au premier semestre 2018), est ainsi en hausse de 6,1%.

<sup>1</sup> Intégrant 100% des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL)

<sup>2</sup> Arrêt de la consolidation par intégration globale de First Hawaiian Bank à compter du 01.08.2018

<sup>3</sup> Coûts de restructuration liés notamment à l'intégration de Raiffeisen Bank Polska et Opel Bank SA

Le taux moyen d'impôt sur les bénéfices s'établit à 22,3%, du fait notamment de la faible taxation de la plus-value de cession à long terme sur SBI Life.

Le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à 4 386 millions d'euros, en hausse de 10,8% par rapport au premier semestre 2018.

La rentabilité annualisée des fonds propres est ainsi égale à 9,6%. La rentabilité annualisée des fonds propres tangibles est de 11,0%.

Au 30 juin 2019, le ratio « common equity Tier 1 » s'élève à 11,9%.

Le ratio de levier<sup>1</sup> s'établit à 4,1%. La réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 330 milliards d'euros, soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché.

L'actif net comptable par action s'élève à 75,7 euros (après paiement ce semestre du dividende de 3,02 euros par action au titre de 2018) soit un taux de croissance moyen annuel de 4,9% depuis le 31 décembre 2008, illustrant la création de valeur continue au travers du cycle.

Le Groupe met en œuvre activement son plan 2020 tout en renforçant son système de contrôle interne et de conformité. Il mène une politique ambitieuse d'engagement dans la société avec des initiatives fortes en faveur de la responsabilité éthique, de l'innovation sociale et environnementale et d'une économie bas carbone.

---

<sup>1</sup> Calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014

## **RETAIL BANKING & SERVICES**

### **DOMESTIC MARKETS**

Domestic Markets poursuit sa bonne dynamique commerciale. Les encours de crédit augmentent de 4,1% par rapport au premier semestre 2018 avec une bonne progression des crédits dans les réseaux domestiques et les métiers spécialisés (Arval, Leasing Solutions). Les dépôts augmentent de 6,3% par rapport au premier semestre 2018, en hausse dans tous les pays. La banque privée enregistre un bon niveau de collecte nette (+2,7 milliards d'euros).

La qualité de l'offre digitale de Domestic Markets est reconnue, le pôle se classant en tête des banques de réseau en France en termes d'offre digitale dans le classement D-rating<sup>1</sup> 2019, enregistrant en outre une forte progression d>Hello bank! et de Nickel. Le pôle accélère les usages mobiles des particuliers avec plus de 4 millions d'utilisateurs actifs mobiles dans les réseaux. Il développe les opérations en temps réel avec le lancement du paiement instantané en France, Belgique et Italie et enrichit l'offre digitale pour les entreprises avec de nouvelles fonctionnalités dans tous les réseaux. Domestic Markets poursuit l'adaptation de ses offres aux nouveaux usages avec le succès de *LyfPay*, solution de paiement mobile qui a enregistré déjà plus de 2 millions de téléchargements en France. Nickel enregistre pour sa part 368 000 ouvertures de comptes depuis le 30 juin 2018 et dépasse désormais 1,3 million de comptes ouverts.

Domestic Markets simplifie et optimise le réseau commercial de proximité afin d'améliorer le service aux clients et réduire les coûts (333 agences fermées depuis fin 2016 en France, Belgique et Italie). Il poursuit la transformation de son modèle opérationnel en simplifiant et digitalisant de bout en bout ses principaux parcours clients et en automatisant ses processus.

Le produit net bancaire<sup>2</sup>, à 7 886 millions d'euros, est en baisse de 0,3% par rapport au premier semestre 2018 du fait de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la hausse de l'activité et la bonne croissance des métiers spécialisés.

Les frais de gestion<sup>2</sup> (5 500 millions d'euros) sont stables par rapport au premier semestre 2018 avec une baisse dans les réseaux (-0,6%<sup>3</sup>) mais une hausse dans les métiers spécialisés (où l'effet de ciseau est cependant positif dans tous les métiers) en lien avec le développement de l'activité.

Le résultat brut d'exploitation<sup>2</sup>, à 2 386 millions d'euros, est ainsi en baisse de 0,9% par rapport au même semestre de l'année dernière.

Le coût du risque est bas mais enregistre une hausse de 47 millions d'euros par rapport à une base très faible au premier semestre 2018. Il poursuit sa baisse chez BNL bc.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), le résultat avant impôt<sup>4</sup> du pôle s'établit à 1 729 millions d'euros, en baisse par rapport au premier semestre 2018 (-3,4%).

### **Banque De Détail en France (BDDF)**

BDDF poursuit sa bonne dynamique commerciale dans le contexte de croissance économique en France. Les encours de crédit augmentent de 4,8% par rapport au premier semestre 2018 avec une hausse notamment des crédits aux entreprises. Les dépôts sont en hausse de 9,1%, tirés par la forte croissance des dépôts à vue. La banque privée réalise une bonne collecte nette (1,5 milliard d'euros). Le métier poursuit avec succès le développement de l'offre digitale pour les entreprises dont les entrées en relation sont maintenant réalisées à 45% via l'application dédiée *Welcome*<sup>5</sup>. La nouvelle offre

<sup>1</sup> Agence spécialisée dans l'analyse de la performance digitale

<sup>2</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effet PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg

<sup>3</sup> BDDF, BNL bc et BDDB

<sup>4</sup> Hors effets PEL/CEL de +30 millions d'euros contre +1 million d'euros au premier semestre 2018

<sup>5</sup> Périmètre éligible : PME et grandes entreprises résidentes en France

d'assurance dommages lancée en mai 2018 dans le cadre d'un partenariat entre BNP Paribas Cardif et Matmut (Cardif IARD) enregistre une bonne progression avec 172 000 contrats vendus au 30 juin 2019.

Le produit net bancaire<sup>1</sup> s'élève à 3 191 millions d'euros, en hausse de 0,2% par rapport au premier semestre 2018. Les revenus d'intérêt<sup>2</sup> sont en hausse de 2,1%, en lien avec la hausse des volumes. Les commissions<sup>2</sup> sont en baisse de 2,2% du fait notamment de la baisse des tarifs pour les clientèles fragiles.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 2 287 millions d'euros, baissent de 0,2% par rapport au premier semestre 2018, en lien avec le plan de transformation, ce qui permet de dégager un effet de ciseau positif de 0,4 point.

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup> s'élève ainsi à 904 millions d'euros, en hausse de 1,1% par rapport au même semestre de l'année dernière.

A 16 points de base des encours de crédit à la clientèle, le coût du risque<sup>1</sup> est à un niveau bas. Il s'établit ce semestre à 155 millions d'euros, en hausse de 42 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018 où il se situait à un niveau particulièrement faible.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en France au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BDDF dégage un résultat avant impôt<sup>2</sup> de 678 millions d'euros en baisse de 3,5% par rapport au premier semestre 2018.

### **BNL banca commerciale (BNL bc)**

L'activité de BNL bc progresse dans un contexte économique peu porteur. Les encours de crédit sont en hausse de 1,4% hors impact de titrisations de crédits douteux<sup>3</sup> et le métier poursuit la progression régulière de sa part de marché sur la clientèle des entreprises : +0,8 point en 3 ans à 5,9%<sup>4</sup>. Les dépôts sont en croissance de 1,6% par rapport au premier semestre 2018 avec notamment une hausse des dépôts à vue des particuliers. Les encours d'épargne hors-bilan sont en hausse de 3,1% par rapport au 30 juin 2018 avec une forte hausse des encours d'assurance-vie (+8,0%) mais une baisse des encours d'OPCVM (-3,3%).

BNL bc poursuit le développement des nouveaux parcours clients et la transformation digitale avec le succès de la nouvelle application *MyBiz* permettant aux PME d'avoir accès via un téléphone mobile à une large gamme de services bancaires courants (déjà 8 500 clients actifs au 30 juin 2019).

Pour mieux adapter ses coûts au contexte peu porteur et à l'impact des taux bas, le métier lance un plan de départ anticipé s'appuyant sur la nouvelle loi « quota 100 » favorisant les départs en retraite, ce qui va augmenter ainsi la réduction nette d'effectif anticipée à environ 1 500 équivalents temps plein d'ici 2021.

Le produit net bancaire<sup>5</sup> est en recul de 3,6% par rapport au premier semestre 2018, à 1 360 millions d'euros. Les revenus d'intérêt<sup>5</sup> sont en baisse de 4,1% du fait de l'environnement de taux bas persistant et du positionnement sur des clientèles présentant un meilleur profil de risque et les commissions<sup>5</sup> baissent de 2,9%.

Les frais de gestion<sup>5</sup>, à 903 millions d'euros, sont en baisse de 1,7% grâce au plan de transformation. Le résultat brut d'exploitation<sup>5</sup> s'établit ainsi à 456 millions d'euros, en baisse de 7,2% par rapport au même semestre de l'année dernière.

Le coût du risque<sup>5</sup>, à 272 millions d'euros, poursuit sa baisse (-25 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018). Il s'élève à 70 points de base des encours de crédit à la clientèle.

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL)

<sup>2</sup> Hors effets PEL/CEL de +30 millions d'euros contre +1 million d'euros au premier semestre 2018

<sup>3</sup> -0,4% y compris impact des titrisations de crédits douteux

<sup>4</sup> Source : Association Bancaire Italienne

<sup>5</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Italie

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Italie au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BNL bc dégage un résultat avant impôt de 163 millions d'euros (171 millions d'euros au premier semestre 2018).

### **Banque de Détail en Belgique**

BDDB montre une activité commerciale soutenue. Les crédits sont en hausse de 4,4% par rapport au premier semestre 2018 avec une bonne progression des crédits aux entreprises et une hausse des crédits immobiliers. Les dépôts augmentent de 4,7% avec une croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne, notamment des particuliers. La banque privée enregistre une bonne collecte nette (1,0 milliard d'euros).

Le métier poursuit avec succès le développement du digital et l'amélioration de l'expérience clients. L'application *Easy Banking Business* pour les entreprises enregistre une forte hausse des ventes digitales directes (crédits instantanés et court terme, garanties bancaires) qui représentent déjà 44% du total ventes au 30 juin 2019.

Le produit net bancaire<sup>1</sup> de BDDB est en baisse de 3,1% par rapport au premier semestre 2018, à 1 793 millions d'euros. Les revenus d'intérêt<sup>2</sup> baissent de 3,6% du fait de l'impact de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la hausse des volumes et les commissions<sup>2</sup> baissent de 1,9%.

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 1 379 millions d'euros, sont en baisse de 0,6% par rapport au premier semestre 2018. Hors impact d'Ifric 21<sup>2</sup>, ils sont en baisse de 1,7% grâce au plan de transformation. Le métier a ainsi depuis le 30 juin 2018 fermé 65 agences et réduit ses effectifs de 752 équivalents temps plein. Il prévoit de fermer encore 229 agences d'ici 2021.

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup>, à 414 millions d'euros, est ainsi en baisse de 10,8% par rapport au même semestre de l'année dernière (-5,2% hors impact d'Ifric 21).

Le coût du risque<sup>1</sup> s'élève à 31 millions d'euros, en hausse de 27 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018 où les dotations étaient compensées par des reprises. A 6 points de base des encours de crédit à la clientèle, il reste très faible.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Belgique au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BDDB dégage ainsi un résultat avant impôt de 346 millions d'euros, en baisse de 18,4% par rapport au premier semestre 2018 (-9,7% hors impact d'Ifric 21).

---

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

<sup>2</sup> Taxes et contributions comptabilisées en totalité ce semestre conformément à Ifric 21 : 296 millions d'euros, en hausse de 10 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018.



**Autres métiers de Domestic Markets (Arval, Leasing Solutions, Personal Investors, Nickel et Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg)**

Les métiers spécialisés de Domestic Markets poursuivent leur forte croissance : le parc financé d'Arval progresse de 8,8%<sup>1</sup> et les encours de financement de Leasing Solutions augmentent de 7,2%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2018 ; Personal Investors enregistre une hausse des actifs sous gestion (+4,0% par rapport au 30 juin 2018) et Nickel poursuit sa très forte croissance avec 368 000 ouvertures de compte depuis le 30 juin 2018. Nickel poursuit le développement de son réseau de distribution qui se situe désormais à la 3<sup>ème</sup> place en France par le nombre de points de vente (5 400 buralistes au 30 juin 2019, +61% par rapport au 30 juin 2018, avec un objectif de 10 000 en 2020).

Les encours de crédit de la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) augmentent de 7,9% par rapport au premier semestre 2018, avec une bonne progression des crédits immobiliers et aux entreprises. Les dépôts sont en hausse de 12,8% avec une forte augmentation des dépôts à vue notamment sur la clientèle des entreprises.

Le développement du digital se poursuit avec le déploiement par Arval de nouvelles fonctionnalités *self care* pour faciliter le quotidien des gestionnaires de flottes (gestion des reportings) et des utilisateurs (déclarations d'accident).

Le produit net bancaire<sup>2</sup> des cinq métiers, à 1 542 millions d'euros, est au total en hausse de 5,7% par rapport au premier semestre 2018 du fait de la bonne croissance de l'activité.

Les frais de gestion<sup>2</sup> augmentent de 3,3% par rapport au premier semestre 2018, à 930 millions d'euros, en lien avec le développement des métiers, permettant de dégager un effet de ciseau positif de 2,4 points.

Le coût du risque<sup>2</sup> est en hausse de 3 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018, à 63 millions d'euros.

Ainsi, le résultat avant impôt de ces cinq métiers, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée domestique au Luxembourg au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), s'établit en forte hausse, à 542 millions d'euros (+10,3% par rapport au premier semestre 2018), traduisant le bon dynamisme de l'activité.

---

<sup>1</sup> A périmètre et change constants

<sup>2</sup> Avec 100% de la Banque Privée au Luxembourg

## **INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES**

International Financial Services poursuit sa croissance et déploie une activité commerciale soutenue : les encours de crédits sont en hausse de 8,9% par rapport au premier semestre 2018 (+6,0% à périmètre et change constants) et le pôle enregistre une collecte nette de +7,3 milliards d'euros avec une forte collecte dans tous les métiers. Les actifs sous gestion des métiers d'épargne et d'assurance atteignent 1 089 milliards d'euros (+2,7% par rapport au 30 juin 2018).

Le pôle met en œuvre activement dans tous ses métiers la transformation digitale et les nouvelles technologies. Il généralise la signature électronique qui représente déjà par exemple plus de 53% des contrats signés chez Personal Finance. Dans l'Assurance, les contrats d'assurance-vie distribués par le réseau de conseillers en gestion de patrimoine indépendants et de courtiers en France sont signés électroniquement. Le pôle développe de nouvelles fonctionnalités *self care* pour faciliter l'accès aux services sur mobile et compte déjà dans ce domaine plus de 49 millions d'opérations réalisées par les clients chez Personal Finance, soit plus de 79% du total. Le pôle développe par ailleurs les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle avec déjà 268 robots en activité (automatisation de contrôles, de reportings et de traitement des données).

Le produit net bancaire, à 8 544 millions d'euros, est en hausse de 6,3% (+4,4% à périmètre et change constants) par rapport au premier semestre 2018, en lien avec le bon développement de l'activité.

Les frais de gestion, à 5 247 millions d'euros, sont en hausse de 5,3% (+1,9% à périmètre et change constants), du fait du développement des métiers, ce qui permet de dégager un effet de ciseau positif.

Le résultat brut d'exploitation s'élève ainsi à 3 297 millions d'euros, en hausse de 8,0% par rapport au premier semestre 2018 (+8,9% à périmètre et change constants).

Le coût du risque, à 819 millions d'euros, est en hausse de 139 millions par rapport à un niveau bas au premier semestre 2018 qui avait enregistré des reprises de provisions.

Le résultat avant impôt d'International Financial Services s'établit ainsi à 2 720 millions d'euros, en hausse de 1,6% par rapport au premier semestre 2018. Il augmente de 5,9% à périmètre et change constants, traduisant la bonne dynamique du pôle.

### **Personal Finance**

Personal Finance poursuit sa croissance : les encours de crédit progressent de 11,3% en lien avec une demande bien orientée et l'effet de nouveaux partenariats. Le métier démarre l'accord commercial avec Carrefour en Italie et lance avec succès son nouveau partenariat avec Opel en Pologne. Il poursuit par ailleurs le développement du digital et des nouvelles technologies avec déjà 149 robots en activité (vs. 75 robots au premier semestre 2018) et un objectif de 200 robots d'ici fin 2019.

Le produit net bancaire de Personal Finance, à 2 866 millions d'euros, est en hausse de 4,8% par rapport au premier semestre 2018 en lien avec la hausse des volumes et le positionnement sur les produits offrant un meilleur profil de risque.

Les frais de gestion, à 1 472 millions d'euros, sont en hausse de 5,4% par rapport au premier semestre 2018, en lien avec le développement de l'activité et l'effet progressif du plan de transformation.

Le résultat brut d'exploitation s'élève ainsi à 1 394 millions d'euros, en hausse de 4,2% par rapport au premier semestre 2018.

Le coût du risque s'élève à 619 millions d'euros, en hausse de 77 millions d'euros par rapport à un niveau particulièrement bas au premier semestre 2018 qui avait enregistré des reprises de provisions. A 134 points de base des encours de crédit à la clientèle, il reste à un niveau bas.

Le résultat avant impôt de Personal Finance s'établit ainsi à 794 millions d'euros, en baisse de 3,4% par rapport au premier semestre 2018.

## **Europe Méditerranée**

Europe Méditerranée montre une bonne performance d'ensemble. Les encours de crédit augmentent de 2,1%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2018, notamment en Pologne et au Maroc. Les dépôts progressent de 2,9%<sup>1</sup>, en hausse notamment en Turquie et au Maroc. Le métier poursuit le développement du digital : l'application mobile de gestion de comptes *Gomobile* en Pologne est un succès avec 255 000 utilisateurs soit une hausse de 89% depuis le 30 juin 2018. Le métier poursuit en outre l'automatisation des tâches avec 54 robots opérationnels dans les différentes géographies disposant ainsi d'une capacité de traiter plus de 90 processus différents.

La fusion de Raiffeisen Bank Polska<sup>2</sup> avec BGZ BNP Paribas se déroule bien. Le nouvel ensemble combiné prend le nom de BNP Paribas Bank Polska et le métier opère désormais en Pologne sous la marque BNP Paribas. Les synergies de coûts sont activement mises en œuvre avec la fermeture de 135 agences depuis le début de l'année.

Le produit net bancaire d'Europe Méditerranée<sup>3</sup>, à 1 340 millions d'euros, augmente de 7,9%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2018 du fait de la hausse des volumes et des marges ainsi que du bon niveau des commissions. Il est en hausse dans toutes les régions.

Les frais de gestion<sup>3</sup>, à 900 millions d'euros, sont en baisse de 0,7%<sup>1</sup> par rapport au même semestre de l'année dernière traduisant la mise en œuvre des synergies de coûts en Pologne et les mesures de transformation dans l'ensemble des géographies. Ils permettent de dégager un effet de ciseaux largement positif.

Le coût du risque<sup>3</sup> est en hausse de 39 millions d'euros<sup>1</sup> par rapport à un niveau bas au premier semestre 2018, avec une hausse en Turquie. A 86 points de base, il est à un niveau modéré.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Turquie au métier Wealth Management, Europe Méditerranée dégage ainsi un résultat avant impôt de 382 millions d'euros en hausse sensible de 34,1% à périmètre et change constants mais en baisse de 1,9% à périmètre et change historiques compte tenu de la forte dépréciation de la livre turque par rapport au premier semestre 2018.

## **BancWest**

BancWest maintient sa dynamique commerciale mais évolue dans un environnement de taux progressivement moins favorable. Les crédits progressent de 0,8%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2018, avec une croissance modérée des crédits aux particuliers et aux entreprises. Les dépôts sont en hausse de +1,9%<sup>1</sup> avec une progression sensible des dépôts de la clientèle (+3,7%)<sup>4</sup>. Les actifs sous gestion de la banque privée (14,9 milliards de dollars au 30 juin 2019) sont en hausse de 11,0%<sup>1</sup> par rapport au 30 juin 2018.

BancWest poursuit sa transformation digitale avec près de 30 000 ouvertures de comptes faites en ligne ce semestre (+60% par rapport au même semestre de l'année dernière) et 39 robots déployés permettant de traiter automatiquement 130 processus.

Le produit net bancaire<sup>5</sup>, à 1 162 millions d'euros, est en baisse de 2,3%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2018 avec une baisse de la marge d'intérêt partiellement compensée par la hausse des commissions.

---

<sup>1</sup> A périmètre et change constants

<sup>2</sup> Acquisition le 31 octobre 2018 de l'essentiel des activités bancaires de Raiffeisen Bank Polska (hors prêts immobiliers en devises et un nombre limité d'autres actifs)

<sup>3</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Turquie

<sup>4</sup> Dépôts hors dépôts auprès de la trésorerie

<sup>5</sup> Avec 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis

Les frais de gestion<sup>1</sup>, à 873 millions d'euros, diminuent de 0,5%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2018 grâce au plan de transformation (baisse des effectifs et effet du transfert de fonctions de support dans une localisation à moindre coûts).

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup>, à 289 millions d'euros, baisse ainsi de 7,6%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2018.

Le coût du risque<sup>1</sup> (21 millions d'euros) augmente de 9 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018. A 8 points de base des encours de crédit à la clientèle, il est à un niveau bas.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée aux États-Unis au métier Wealth Management, BancWest dégage un résultat avant impôt de 254 millions d'euros en baisse de 11,0% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2018 mais de seulement 3,9% à périmètre et change historiques compte tenu d'un effet de change positif.

### **Assurance et Gestion Institutionnelle et Privée**

Les métiers Assurance et Gestion Institutionnelle et Privée poursuivent leur développement. Les actifs sous gestion<sup>3</sup> atteignent 1 089 milliards d'euros au 30 juin 2019. Ils augmentent de 5,9% par rapport au 31 décembre 2018 du fait notamment d'un effet de performance fortement positif (+53,7 milliards d'euros) en lien avec le rebond des marchés financiers, d'une collecte nette de 10,3 milliards d'euros (notamment bonne collecte nette de Wealth Management en Asie, en France et en Belgique ; collecte nette positive dans l'Asset Management ; bonne collecte de l'Assurance notamment sur les unités de comptes), d'un effet de change favorable de +1,8 milliards d'euros et d'un effet de périmètre de -3,6 milliards d'euros en lien avec la déconsolidation de SBI Life.

Au 30 juin 2019, les actifs sous gestion<sup>3</sup> se répartissent entre : 427 milliards d'euros pour l'Asset Management, 380 milliards d'euros pour Wealth Management, 252 milliards d'euros pour l'Assurance et 29 milliards d'euros pour Real Estate.

L'Assurance poursuit le bon développement de son activité avec notamment ce semestre la signature d'un partenariat à long terme avec Scotiabank pour la distribution de produits d'assurance à ses 9 millions de clients dans 4 pays d'Amérique Latine. Le métier poursuit la mise en œuvre de la transformation digitale et des nouvelles technologies avec la digitalisation à Taiwan du processus de souscription des polices et le lancement en Italie de la distribution sur Hello bank! de produits d'assurance multimédia et protection d'identité. Il s'engage en faveur de la transition énergétique en se fixant un objectif de 3,5 milliards d'euros d'investissement verts à fin 2020.

Les revenus de l'Assurance, à 1 653 millions d'euros, augmentent de 18,3% par rapport au premier semestre 2018 du fait de l'impact positif du fort rebond des marchés financiers par rapport au 31.12.18 sur la réévaluation de certains actifs comptabilisés en valeur de marché ainsi que du bon niveau d'activité. Les frais de gestion, à 750 millions d'euros, augmentent de 5,6% en lien avec le développement du métier, ce qui permet de dégager un effet de ciseau largement positif. Après prise en compte d'une baisse du résultat des sociétés mises en équivalence, qui était à un niveau élevé au premier semestre 2018, le résultat avant impôt est ainsi en hausse de 21,1% par rapport au premier semestre 2018, à 980 millions d'euros.

Dans la Gestion Institutionnelle et Privée, l'expertise mondiale de Wealth Management est reconnue avec le titre de « Meilleure Banque Privée dans le Monde » attribué par le magazine Global Finance. Le métier Asset Management poursuit pour sa part son évolution. La migration de l'ensemble des portefeuilles gérés vers la nouvelle plateforme Aladdin a été réalisée avec succès, ce qui permettra le décommissionnement de 50 applications d'ici début 2020, et le métier amplifie son adaptation avec le lancement d'un plan de rationalisation de l'offre produits, de l'organisation géographique et des structures. Le métier Real Estate enregistre un bon niveau d'activité avec un effet de base toutefois

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée aux États-Unis

<sup>2</sup> A périmètre et change constants

<sup>3</sup> Y compris les actifs distribués

défavorable par rapport au premier semestre 2018 qui avait enregistré un niveau particulièrement élevé des activités de promotion et d'intermédiation.

Les revenus de la Gestion Institutionnelle et Privée (1 561 millions d'euros) baissent de 4,2% par rapport au premier semestre 2018 du fait d'un effet de base défavorable de Real Estate qui avait enregistré un niveau particulièrement élevé d'activité au premier semestre de l'année dernière et de l'impact encore au premier trimestre de la forte baisse des marchés au quatrième trimestre 2018 (faible activité transactionnelle notamment des clients d'Asset Management et Wealth Management). Les frais de gestion s'élèvent à 1 273 millions d'euros et augmentent de 1,6% par rapport au premier semestre 2018 (+1,2% hors impact d'Ifric 21) en lien notamment avec le développement de Wealth Management en Allemagne. Le résultat avant impôt de la Gestion Institutionnelle et Privée, après prise en compte d'un tiers des résultats de la banque privée dans les marchés domestiques, en Turquie et aux Etats-Unis, est ainsi, à 310 millions d'euros, en baisse de 21,1% par rapport au premier semestre 2018.

\*  
\* \*

## **CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING (CIB)**

CIB met en œuvre les mesures annoncées d'accélération de sa transformation avec notamment l'arrêt des activités pour compte propre d'Opéra Trading et de dérivés sur matières premières aux Etats-Unis, la création de Capital Markets, plateforme commune de Corporate Banking et Global Markets pour le financement des entreprises, ainsi que la mise en œuvre des nouvelles économies de coûts. Il poursuit sa croissance sélective sur les clientèles cible avec l'annonce d'un accord préliminaire<sup>1</sup> avec Deutsche Bank visant à assurer une continuité de service aux gestionnaires de fonds clients du *prime brokerage* et de l'*electronic execution*, et comprenant le transfert de technologie et de personnel nécessaire.

Les revenus du pôle, à 6 107 millions d'euros, augmentent de 3,8% par rapport au premier semestre 2018 avec une progression dans les trois métiers<sup>2</sup>.

Les revenus de Global Markets, à 2 932 millions d'euros, sont en baisse de 0,4% par rapport au premier semestre 2018 mais augmentent de 1,4% hors effet de la mise en place de la nouvelle plateforme Capital Markets<sup>3</sup>. Les revenus de FICC<sup>4</sup>, à 1 828 millions d'euros, sont en hausse de 19,2% par rapport au premier semestre 2018 (+22,6% hors effet de la création de la nouvelle plateforme Capital Markets<sup>2</sup>) avec une bonne performance dans tous les segments et notamment un rebond sur le change. Les revenus d'Equity and Prime Services, à 1 103 millions d'euros, baissent de 21,8% par rapport à une base très élevée au même semestre de l'année dernière avec une reprise de l'activité qui n'a été que progressive en début d'année après le quatrième trimestre 2018 qui avait enregistré l'impact de mouvement de marchés extrêmes.

Les revenus de Securities Services, à 1 112 millions d'euros, sont en hausse de 6,0% par rapport au premier semestre 2018 du fait notamment de la hausse des volumes, de nouveaux mandats ainsi que de l'impact positif d'une transaction spécifique. Les actifs en conservation et sous administration sont en forte hausse de 11,7% par rapport au 30 juin 2018 en raison notamment de la migration réussie à fin mars des 180 Md\$ d'actifs de Janus Henderson.

Les revenus de Corporate Banking, à 2 063 millions d'euros, augmentent de 9,1% par rapport au premier semestre 2018 (+6,3% hors effet de la mise en place de la plateforme Capital Markets<sup>3</sup>) tirés par le bon développement de l'activité en Europe et la poursuite de la croissance des activités de transaction (*cash management, trade finance*). Les crédits, à 144 milliards d'euros, sont en hausse de 7,3%<sup>5</sup> par rapport au premier semestre 2018. Le métier confirme ses positions fortes sur les crédits syndiqués et

<sup>1</sup> Soumis à diverses conditions et autorisations réglementaires

<sup>2</sup> Hors effet de la création de Capital Markets

<sup>3</sup> Transfert de 53 M€ de revenus de Global Markets FICC à Corporate Banking au 1S19

<sup>4</sup> Fixed Income, Currencies, and Commodities

<sup>5</sup> Encours moyens à périmètre et change constants

les émissions High Yield<sup>1</sup> où il se classe n°1 dans la zone EMEA<sup>2</sup>. Les dépôts, à 138 milliards d'euros, augmentent pour leur part de 9,7%<sup>3</sup> par rapport au premier semestre 2018. Le métier confirme le succès de son développement digital avec plus de 10 900 clients entreprises qui utilisent sa plateforme Centric pour un total de plus de 17 000 connexions par jour.

Les frais de gestion de CIB, à 4 459 millions d'euros, augmentent de 2,3% par rapport au premier semestre 2018 en lien avec la hausse de l'activité et enregistrant l'effet du plan de transformation (120 millions d'euros d'économies ce semestre) avec notamment la montée en charge des plateformes mutualisées, la mise en œuvre de processus digitalisés de bout en bout et l'automatisation des opérations. L'effet de ciseau est positif de 1,5 point.

Le résultat brut d'exploitation de CIB est ainsi en hausse de 8,0%, à 1 648 millions d'euros.

Le coût du risque de CIB est bas, à 56 millions d'euros, mais le premier semestre 2018 enregistrait une reprise nette de 8 millions d'euros. Le coût du risque est de 55 millions d'euros dans Corporate Banking (reprise nette de 13 millions d'euros au premier semestre 2018), de 2 millions d'euros dans Global Markets (9 millions d'euros au premier semestre 2018) et en reprise nette de 1 million d'euros dans Securities Services (reprise nette de 4 millions d'euros au premier semestre 2018).

CIB dégage ainsi un résultat avant impôt de 1 572 millions d'euros, en hausse de 1,1% par rapport au premier semestre 2018.

\*  
\* \*

## **AUTRES ACTIVITÉS**

Le produit net bancaire des « Autres Activités » s'élève à 90 millions d'euros contre 470 millions d'euros au premier semestre 2018 qui enregistrait le produit net bancaire de First Hawaiian Bank<sup>4</sup> (303 millions d'euros).

Les frais de gestion s'élèvent à 837 millions d'euros contre 945 millions d'euros au premier semestre 2018. Ils intègrent l'impact exceptionnel des coûts de transformation pour 390 millions d'euros (473 millions d'euros au premier semestre 2018), des coûts de restructuration des acquisitions<sup>5</sup> pour 101 millions d'euros (13 millions d'euros au premier semestre 2018) et des mesures supplémentaires d'adaptation des métiers<sup>6</sup> (plans de départ) pour 51 millions d'euros (0 au premier semestre 2018). Ils incluaient au premier semestre 2018 les frais de gestion de First Hawaiian Bank<sup>4</sup> pour 162 millions d'euros.

Le coût du risque est en reprise nette de 3 millions d'euros (dotation nette de 37 millions d'euros au premier semestre 2018 où il intégrait 13 millions d'euros de coût du risque de First Hawaiian Bank).

Les autres éléments hors exploitation s'élèvent à 704 millions d'euros (156 millions d'euros au premier semestre 2018). Ils enregistrent l'impact exceptionnel de la plus-value réalisée sur la cession de 16,8% de SBI Life en Inde suivie de la déconsolidation de la participation résiduelle de 5,2% (+1 450 millions d'euros) ainsi que de la dépréciation de goodwill (-818 millions d'euros). Ils intégraient au premier semestre 2018 la plus-value de cession d'un immeuble pour +101 millions d'euros.

Le résultat avant impôt des « Autres Activités » s'établit ainsi à 8 millions d'euros contre -315 millions d'euros au premier semestre 2018.

<sup>1</sup> Source : Dealogic juin 2019 (financements : classement bookrunner en volume ; high yield : classement en revenus)

<sup>2</sup> Europe, Moyen-Orient, Afrique

<sup>3</sup> Encours moyens à périmètre et change constants

<sup>4</sup> Rappel : la contribution de First Hawaiian Bank (FHB) au compte de résultats a été réallouée rétroactivement en Autres Activités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (cf. nouvelles séries trimestrielles publiées le 29 mars 2019).

<sup>5</sup> Coûts de restructuration liés notamment à l'acquisition de Raiffeisen Bank Polska et d'Opel Bank SA

<sup>6</sup> BNL et Asset Management

\*  
\* \*

## **STRUCTURE FINANCIÈRE**

Le Groupe a un bilan très solide.

L'impact de la première application de la nouvelle norme comptable IFRS 16 (« Locations ») a été pris en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et s'établit à -10 pb sur le ratio « common equity Tier 1 » qui s'élevait ainsi à 11,7% pro forma au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le ratio « common equity Tier 1 » s'élève à 11,9% au 30 juin 2019, en hausse de 20 pb par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2019, du fait principalement :

- du résultat net du semestre hors IFRIC 21 et hors éléments hors exploitation exceptionnels et après prise en compte d'un taux de distribution de 50% (+40 pb),
- de l'impact net de la plus-value de cession de 16,8% de SBI Life, de la déconsolidation de la participation résiduelle de 5,2% dans SBI Life et de l'amortissement de goodwill (+20 pb),
- de l'impact des taxes et contributions soumises à IFRIC 21 après prise en compte d'un taux de distribution de 50% (-10 pb),
- de l'augmentation des actifs pondérés hors effet change (-30 pb), les titrisations prévues ce semestre ayant été pour l'essentiel reportées aux trimestres prochains.

Les autres effets, dont l'effet change, sont au global négligeables sur le ratio.

Le ratio de levier<sup>1</sup> s'élève à 4,1% au 30 juin 2019.

Les réserves de liquidité disponibles instantanément s'élèvent à 330 milliards d'euros et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

---

<sup>1</sup> Calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014

# BNP PARIBAS

## RÉSULTATS AU

### 30 JUIN 2019



31 JUILLET 2019


**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

## Avertissement

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités.

BNP Paribas a publié le 29 mars 2019 des séries trimestrielles de l'année 2018 retraitées pour tenir compte, en particulier (i) du transfert au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 de l'activité Correspondent Banking au sein de CIB du métier Corporate Banking vers Securities Services et (ii) du transfert à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018 de First Haven Bank (FHB) du métier BancWest à Autres Activités à la suite de la cession de 43,06% de FHB en 2018 (cession du reliquat de la participation le 25 janvier 2019). Les modifications ne changent pas les résultats d'ensemble du Groupe mais seulement la ventilation analytique de IRS (BancWest), CIB (Corporate Banking, Securities Services) et Autres Activités. Les séries trimestrielles de l'exercice 2018 ont été retraitées de ces effets comme s'ils étaient intervenus au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette présentation reprend ces séries trimestrielles de 2018 ainsi retraitées.

Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions. Il est rappelé dans ce cadre que le «Supervisory Review and Evaluation Process» est un processus conduit annuellement par la Banque Centrale Européenne, celle-ci pouvant modifier chaque année ses exigences relatives aux ratios réglementaires pour BNP Paribas.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

La somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté en raison des arrondis.


**BNP PARIBAS** La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2019 | 2



## Messages clés 2T19

Croissance de l'activité dans les trois pôles opérationnels	Encours de crédits : +4,7% / 2T18
Progression des revenus de IFS et de CIB Revenus de Domestic Markets quasi-stables	PNB des pôles opérationnels : +2,5% / 2T18
Baisse des coûts dans les réseaux de détail et développement des métiers spécialisés Effet de ciseau positif dans les pôles opérationnels	Coûts des pôles opérationnels : +1,8% / 2T18
Coût du risque bas	30 pb*
Augmentation du Résultat Net Part du Groupe	RNPG : 2 468 M€ (+3,1% / 2T18)
Hausse du ratio CET1	Ratio CET 1 : 11,9% (+20 pb / 31.03.19)

**Progression de l'activité  
Ratio CET1 à 11,9%**

\* Coût du risque / encours de crédit à la clientèle début de période (en pb)

## Résultats du Groupe

Résultats des pôles

Résultats détaillés du 1S19

Annexes

## Principaux éléments exceptionnels - 2T19

Eléments exceptionnels		2T19	2T18
<b>Frais de gestion</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Coûts de transformation – Plan 2020 (« <i>Autres Activités</i> »)</li> <li>■ Coûts de restructuration* (« <i>Autres Activités</i> »)</li> <li>■ Mesures additionnelles d'adaptation – plans de départ** (« <i>Autres Activités</i> »)</li> </ul>	-222 M€	-267 M€	
	-63 M€	-8 M€	
	-51 M€		
<b>Total frais de gestion exceptionnels</b>	<b>-336 M€</b>	<b>-275 M€</b>	
<b>Autres éléments hors exploitation</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Plus-value de cession de 2,5% de SBI Life et déconsolidation de la participation résiduelle*** (« <i>Autres Activités</i> »)</li> <li>■ Dépréciation partielle du goodwill de BancWest (« <i>Autres Activités</i> »)</li> </ul>	+612 M€		
	-500 M€		
<b>Total autres éléments hors exploitation exceptionnels</b>	<b>+112 M€</b>		
<b>Total des éléments exceptionnels (avant impôt)</b>	<b>-224 M€</b>	<b>-275 M€</b>	
<b>Total des éléments exceptionnels (après impôt)****</b>	<b>-151 M€</b>	<b>-191 M€</b>	

\* Coûts de restructuration liés notamment à l'intégration de Raiffeisen Bank Polska et d'Opel Bank SA ; \*\* BNL, bc et Asset Management ; \*\*\* Participation résiduelle de 5,2% dans SBI Life ; \*\*\*\* Part du Groupe

## Groupe consolidé - 2T19

	2T19	2T18	2T19 / 2T18	2T19 / 2T18 Pôles opérationnels
<b>Produit net bancaire</b>	<b>11 224 M€</b>	<b>11 206 M€</b>	<b>+0,2%</b>	<b>+2,5%</b>
Frais de gestion	-7 435 M€	-7 368 M€	+0,9%	+1,8%
<i>Frais de gestion hors éléments exceptionnels*</i>			+0,1%	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 789 M€</b>	<b>3 838 M€</b>	<b>-1,3%</b>	<b>+3,9%</b>
Coût du risque	-621 M€	-567 M€	+9,5%	+14,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 168 M€</b>	<b>3 271 M€</b>	<b>-3,1%</b>	<b>+2,2%</b>
Eléments hors exploitation	209 M€	182 M€	n.s.	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 377 M€</b>	<b>3 453 M€</b>	<b>-2,2%</b>	<b>+1,8%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>2 468 M€</b>	<b>2 393 M€</b>	<b>+3,1%</b>	
<b>Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels*</b>	<b>2 619 M€</b>	<b>2 584 M€</b>	<b>+1,3%</b>	

**Progression des pôles opérationnels**  
**Hausse du résultat net**

\* Cf. diapositive 5

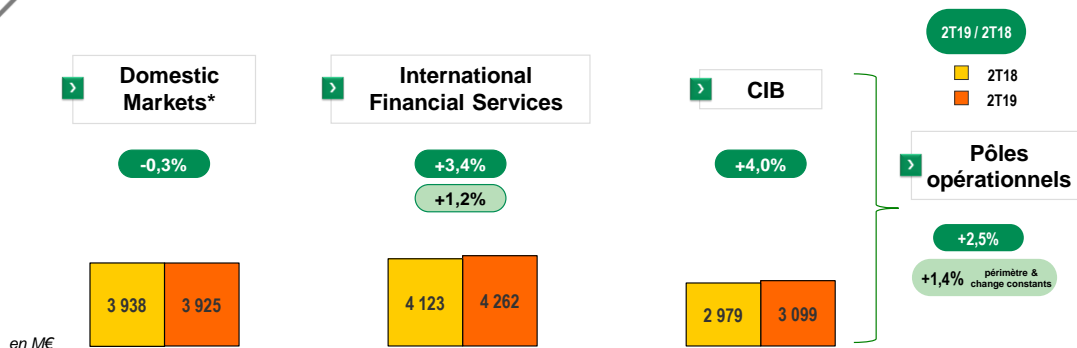
## Groupe consolidé - 1S19

	1S19	1S18	1S19 / 1S18	1S19 / 1S18 Pôles opérationnels
<b>Produit net bancaire</b>	<b>22 368 M€</b>	<b>22 004 M€</b>	<b>+1,7%</b>	<b>+3,5%</b>
Frais de gestion	-15 884 M€	-15 628 M€	+1,6%	+2,5%
<i>Frais de gestion hors éléments exceptionnels*</i>			+1,3%	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>6 484 M€</b>	<b>6 376 M€</b>	<b>+1,7%</b>	<b>+5,5%</b>
Coût du risque	-1 390 M€	-1 182 M€	+17,6%	+21,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 094 M€</b>	<b>5 194 M€</b>	<b>-1,9%</b>	<b>+2,3%</b>
Eléments hors exploitation	966 M€	515 M€	n.s.	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>6 060 M€</b>	<b>5 709 M€</b>	<b>+6,1%</b>	<b>+0,5%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>4 386 M€</b>	<b>3 960 M€</b>	<b>+10,8%</b>	
<b>Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels*</b>	<b>4 208 M€</b>	<b>4 207 M€</b>	<b>+0,0%</b>	
<i>Rentabilité des fonds propres (ROE)**:</i>		9,6%		
<i>Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)**:</i>		11,0%		

### Effet de ciseau positif et hausse du résultat

\* Cf. diapositive 40 ; \*\* Calculée sur la base du résultat semestriel (contribution au Fonds de Résolution Unique et taxes systémiques non annualisés)

## Revenus des pôles opérationnels - 2T19

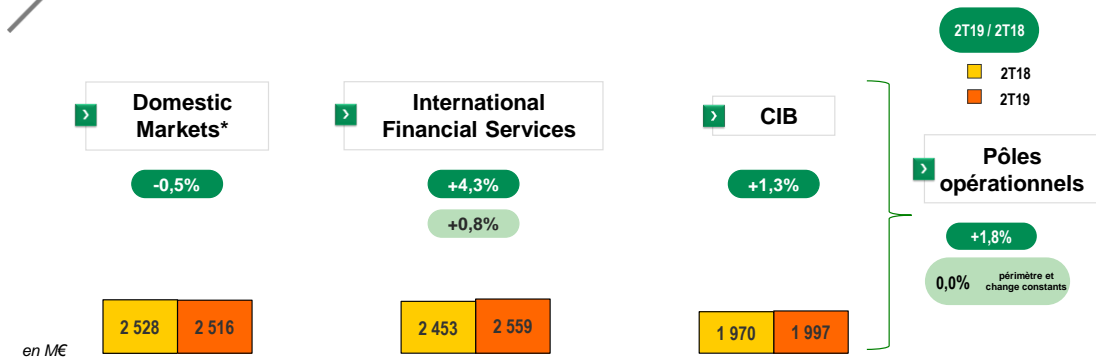


- Domestic Markets : baisse des revenus des réseaux du fait des taux bas mais poursuite de la bonne croissance des métiers spécialisés
- IFS : poursuite de la croissance de l'activité
- CIB : hausse des revenus tirée notamment par la bonne progression de Corporate Banking

### Progression des revenus des pôles opérationnels

\* Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg

## Frais de gestion des pôles opérationnels - 2T19



- Domestic Markets : baisse des frais de gestion dans les réseaux (-1,2%\*\* ) et hausse dans les métiers spécialisés en lien avec le développement de l'activité (avec un effet de ciseau positif)
- IFS : accompagnement de la croissance (effet de ciseau positif à périmètre et change constants)
- CIB : hausse en lien avec la progression de l'activité, poursuite de la mise en œuvre active des programmes d'économies de coûts (effet de ciseau positif)

### Impact des mesures d'économies de coûts Effet de ciseau positif

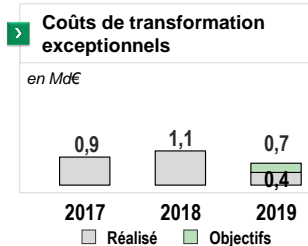
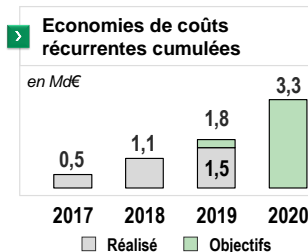
\* Intégrant 100% de la Banque Privée en France, Italie, Belgique, et Luxembourg ; \*\* BDDF, BNL bc et BDDG

## Plan de transformation 2020

- 5 leviers pour une nouvelle expérience clients & une banque plus digitale et efficace

  1. Nouveaux parcours clients
  2. Faire évoluer le modèle opérationnel
  3. Adapter les systèmes d'informations
  4. Mieux utiliser les données au service des clients
  5. Travailler différemment

- Un programme ambitieux de nouvelle expérience clients, de transformation digitale & d'économies
  - Construire la banque de demain en accélérant la transformation digitale
- Economies de coûts : 1,5 Md€ depuis le lancement du projet
  - Dont 199 M€ enregistrées au 2T19
  - Répartition des économies de coût par pôle : 38% chez CIB ; 37% chez Domestic Markets ; 25% chez IFS
  - Rappel : objectif de 1,8 Md€ d'économies cette année
- Coûts de transformation : 222 M€ au 2T19\*
  - 390 M€ au 1S19
  - 0,7 Md€ de coûts de transformation prévus en 2019
  - Rappel : 2,7 Md€ de coûts de transformation dans le cadre du plan 2020



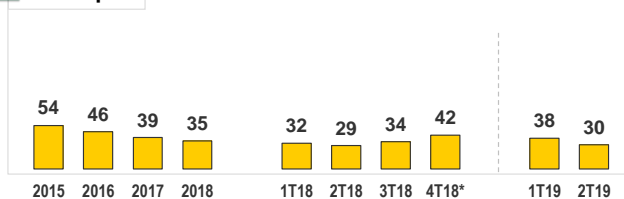
### Mise en œuvre du plan en ligne avec les objectifs

\* Répartition des coûts de transformation des métiers présentés en Autres Activités : diapositive 74

## Evolution du coût du risque par métier (1/3)

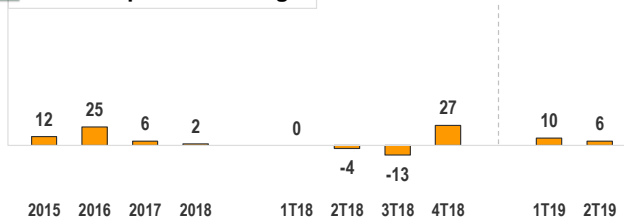
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

### Groupe



- Coût du risque : 621 M€
- -148 M€ / 1T19
- +54 M€ / 2T18
- Coût du risque faible

### CIB - Corporate Banking



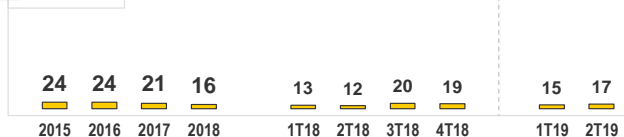
- Coût du risque : 21 M€
- -14 M€ / 1T19
- +33 M€ / 2T18
- Coût du risque bas
- Rappel : provisions plus que compensées par des reprises au 2T18

\* Hors comptabilisation de la dotation en « stage 1 » du portefeuille d'encours non douteux de Raiffeisen Bank Polska

## Evolution du coût du risque par métier (2/3)

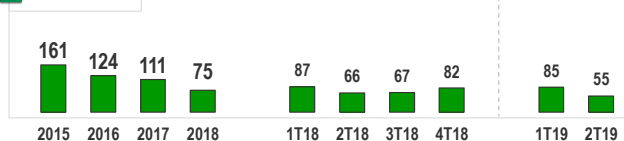
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

### BDDF



- Coût du risque : 83 M€
- +11 M€ / 1T19
- +29 M€ / 2T18
- Coût du risque faible
- Rappel 2T18 : coût du risque à un niveau particulièrement bas

### BNL bc



- Coût du risque : 107 M€
- -58 M€ / 1T19
- -20 M€ / 2T18
- Poursuite de la baisse du coût du risque

### BDDB

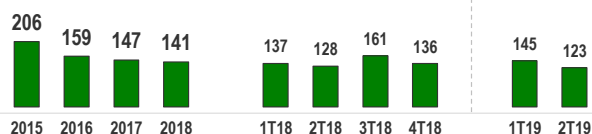


- Coût du risque : -3 M€
- -37 M€ / 1T19
- -1 M€ / 2T18
- Dotations compensées par des reprises ce trimestre

## Evolution du coût du risque par métier (3/3)

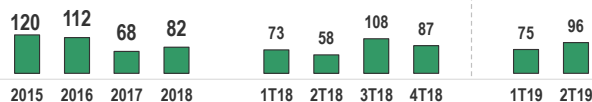
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

### Personal Finance



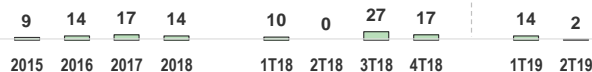
- Coût du risque : 289 M€
  - -40 M€ / 1T19
  - +24 M€ / 2T18
- Coût du risque à un niveau bas ce trimestre du fait de reprises de provisions non récurrentes

### Europe Méditerranée



- Coût du risque : 97 M€
  - +21 M€ / 1T19
  - +42 M€ / 2T18
- Rappel 2T18 : coût du risque à un niveau particulièrement bas
- Hausse du coût du risque en Turquie

### BancWest

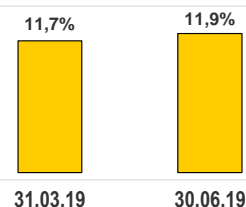


- Coût du risque : 2 M€
  - -16 M€ / 1T19
  - +2 M€ / 2T18
- Dotations compensées par des reprises ce trimestre

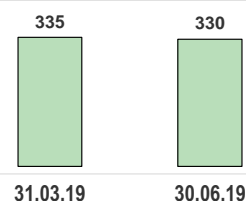
## Structure financière

- Ratio CET1 : 11,9% au 30.06.19 (+20 pb / 31.03.19)
  - Résultat du 2T19 hors éléments hors exploitation exceptionnels, après prise en compte d'un taux de distribution de 50% (+20 pb)
  - Impact net de la plus-value de cession de 2,5% de SBI Life et de la déconsolidation de la participation résiduelle dans cette filiale ainsi que de l'amortissement partiel du goodwill de BancWest (+10 pb)
  - Augmentation des actifs pondérés hors effet change (-10 pb)
  - Impact limité au global des autres effets, y compris l'effet change, sur le ratio
- Ratio de levier\* : 4,1% au 30.06.19
- Réserve de liquidité immédiatement disponible : 330 Md€\*\* (335 Md€ au 31.03.19) : marge de manœuvre > 1 an / aux ressources de marché

### Ratio CET1



### Réserve de liquidité (Md€)\*\*

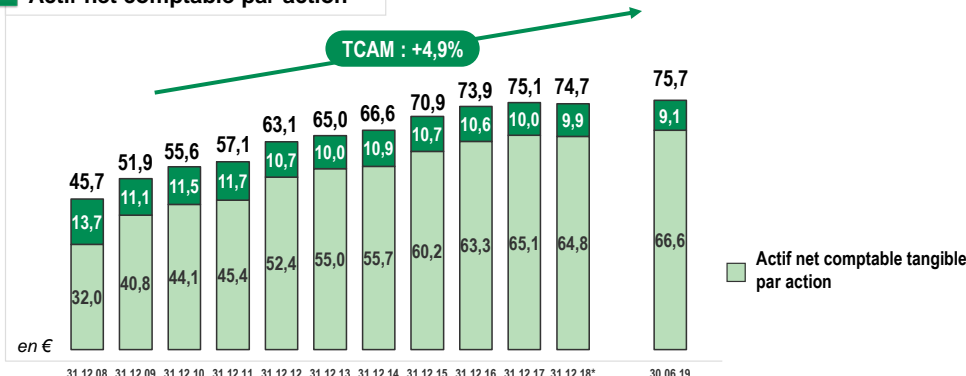


**Hausse du CET1 à 11,9%**

\* Calculé conformément à l'acte délégué de la CE du 10.10.2014 sur l'ensemble des fonds propres Tier 1 ; \*\* Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (« counterbalancing capacity ») tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, et diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement

## Actif net par action

### Actif net comptable par action



### Croissance continue de l'actif net par action au travers du cycle

\* Rappel : impact sur les capitaux propres au 01.01.18 de la première application d'IFRS 9 : -2,5 Md€ soit 2 € par action

## Une politique ambitieuse d'engagement dans la société Des impacts concrets

Un leader reconnu pour sa stratégie RSE

- Meilleure banque au monde pour sa responsabilité d'entreprise 2019 grâce à ses actions en faveur de la finance durable (Euromoney awards for excellence)



Une stratégie RSE récompensée pour son engagement concret en faveur de :

Exemples de réalisations du 2T19

→ la transition énergétique

- 1<sup>er</sup> **Climate Action bond en Europe** pour financer la transition énergétique du distributeur de gaz italien Snam : 500 M€ pour investir dans le biométhane et l'efficacité énergétique
- Co-arrangeur de la 1<sup>ère</sup> ligne de crédit conforme aux **Green Loan Principles** émise par une banque chinoise, ICBC : 400 M\$ pour la transition vers une économie & une finance verte
- 1<sup>er</sup> **Exchanged Traded Fund (ETF) sur l'économie circulaire** lancé par BNP Paribas AM

→ l'entrepreneuriat à impact

- Lancement de **Pact for Impact**, coalition mondiale pour le développement de l'Economie Sociale et Solidaire, dont la banque est un des partenaires principaux



→ la société

- Partenariat avec **L'Ascenseur**, un lieu dédié à l'égalité des chances inauguré à Paris : 20 associations accompagnent les parcours de jeunes pour une meilleure inclusion sociale
- Accès au logement des étudiants en France favorisé par une caution gratuite
- Signature d'un partenariat avec **Handicap International**



## Un Contrôle Interne Renforcé

---

- Des procédures toujours plus solides en matière de conformité et de contrôle
  - Dispositif d'alerte éthique actualisé pour accroître la protection des lanceurs d'alerte
  - Poursuite de la mise en œuvre des mesures visant à renforcer les systèmes de contrôle et de conformité dans le cadre des activités de change
  - Convergence progressive des outils de filtrage et de surveillance des transactions pour renforcer et optimiser la gestion des risques de sécurité financière
  - MiFID II : un dispositif renforcé en cours de finalisation
  - Poursuite des missions de l'Inspection Générale dédiées à la Sécurité Financière : les entités centralisant leurs flux en dollars chez BNP Paribas New York sont auditées au moins tous les 18 mois. Le 3<sup>ème</sup> cycle d'audit de ces entités, démarré début 2018, se termine en juillet. Le suivant reprend dès septembre.
  
- Poursuite de l'insertion opérationnelle d'une culture de conformité renforcée
  - Formations annuelles en e-learning obligatoires pour tous les collaborateurs sur la sécurité financière (Sanctions & Embargos, Lutte contre le Blanchiment & le Financement du Terrorisme) enrichies d'un module dédié à la lutte contre la corruption
  - Formation en ligne sur l'Éthique professionnelle rendue obligatoire pour tous les nouveaux entrants du Groupe
  
- Plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global de juin 2014 avec les autorités des États-Unis très largement réalisé



---

## Résultats du Groupe

---

### Résultats des pôles

---

### Résultats détaillés du 1S19

---

### Annexes

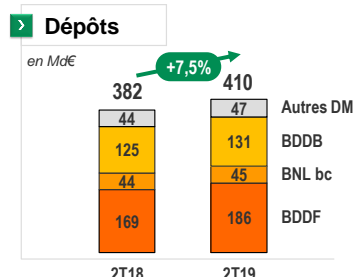
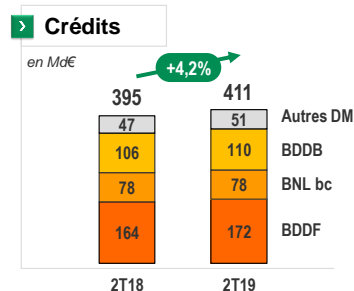
---





## Domestic Markets - 2T19

- Hausse de l'activité commerciale
  - Crédits : +4,2% / 2T18, bonne progression des crédits dans la banque de détail et les métiers spécialisés (Arval, Leasing Solutions)
  - Bon développement des crédits aux entreprises : +4,8% / 2T18
  - Dépôts : +7,5% / 2T18, en hausse dans tous les pays
  - Banque privée : bon niveau de collecte nette (+2,2 Md€ au 2T19)
- Bon développement du digital
  - Accélération des usages mobiles de nos clients : nombre de connections aux Apps > 76 millions au 2T19 (+28% / 2T18)
- PNB\* : 3 925 M€ ; -0,3% / 2T18
  - Effet des taux bas partiellement compensé par la hausse de l'activité
  - Poursuite de la croissance des métiers spécialisés
- Frais de gestion\* : 2 516 M€ ; -0,5% / 2T18
  - Baisse sensible dans les réseaux (-1,2%\*\* / 2T18)
  - Hausse dans les métiers spécialisés du fait du développement de l'activité
  - Effet de ciseau positif (0,2 pt)
- Résultat avant impôt\*\*\* : 1 122 M€ (-0,9% / 2T18)



**Poursuite de la bonne dynamique commerciale**  
**Baisse des coûts et effet de ciseau positif**

\* Intégrant 100% de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL ; \*\* BDDF, BNL bc et BDDB ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL



## Domestic Markets - 2T19

### Nouvelles expériences clients et transformation digitale

**Développer les opérations en temps réel**

► **Lancement du paiement instantané en France, Belgique et Italie**

- Emission et réception de virements instantanés et sécurisés en Europe
- Une plateforme européenne commune pour le Groupe



**Accélérer les usages mobiles des particuliers**

► **Offre digitale : forte progression de BDDF, Hello bank! & Nickel dans le classement D-Rating 2019**

- BDDF 1<sup>ère</sup> banque de réseau en France

► **Accélération des usages mobiles : > 4 millions d'utilisateurs des Apps (+22% / 2T18)**



**Accompagner la digitalisation de la clientèle entreprises**

► **Des portails digitaux enrichis pour les entreprises**

- Arval : souscription en ligne pour les PME ; Leasing Solutions : 80% des dossiers transmis via le portail font l'objet d'une décision en moins d'une minute
- Nouveau site pour les porteurs de carte affaires en France, intégration de fonctionnalités *self care* et dématérialisation de 100% des relevés

**Poursuivre l'adaptation de nos offres aux nouveaux usages**

► **LyfPay : 1<sup>ère</sup> application téléchargée en France dans la catégorie paiement mobile\***

- Déjà > 2 millions de téléchargements de l'App (dont 150 000 en juin 2019)
- Enrichissement des services de LyfPay avec le rachat de Neos (solution permettant de scanner directement les achats sans passer en caisse) et lancement d'un service de cagnotte gratuit



► **Développement rapide de Nickel**

- > 1,3 millions de comptes ouverts (+368 000 / 30 juin 2018)
- 3<sup>ème</sup> réseau de distribution en France avec 5 400 points de vente (buralistes) : +61% / 30 juin 2018

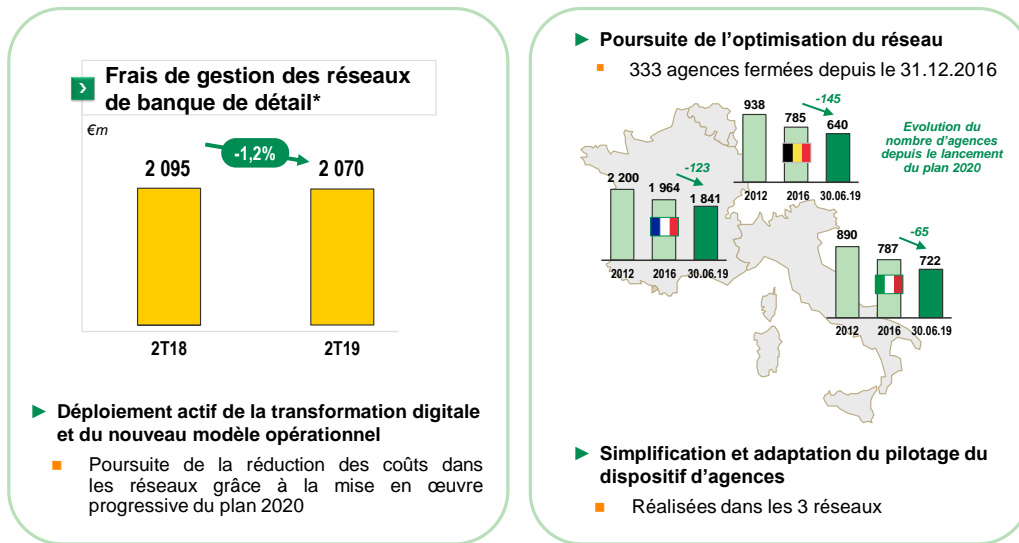


\* Juin 2019



# Domestic Markets - 2T19

## Réduction des frais de gestion dans les réseaux



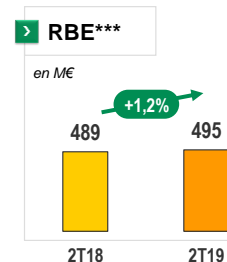
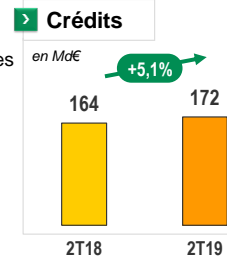
► **Poursuite de la réduction des coûts dans les réseaux**  
**Transformation digitale et optimisation du réseau d'agences**

\* BDDF, BNL, bc et BDDB, intégrant 100% de la Banque Privée

# Domestic Markets

## Banque De Détail en France - 2T19

- Bonne dynamique commerciale dans un contexte de croissance économique
  - Crédits : +5,1% / 2T18, bonne croissance ; hausse notamment des crédits aux entreprises
  - Dépôts : +10,6% / 2T18, hausse des dépôts à vue
  - Banque privée : très bonne collecte nette (1 Md€)
- Développement de l'offre digitale pour les entreprises
  - 45% des entrées en relation\* réalisées via **Welcome**, app d'entrée en relation pour les clients entreprises
- Bonne croissance de l'offre d'assurance dommages Cardif IARD\*\*
  - 172 000 contrats vendus depuis le lancement en mai 2018
- PNB\*\*\* : +0,2% / 2T18
  - Revenus d'intérêt : +1,5%, en lien notamment avec la hausse des volumes
  - Commissions : -1,4%, baisse notamment des commissions sur les clientèles fragiles
- Frais de gestion\*\*\* : -0,2% / 2T18
  - Impact des mesures du plan de transformation (optimisation du réseau et simplification du dispositif de pilotage)
  - Effet de ciseau positif (+0,4 point)
- Résultat avant impôt\*\*\*\* : 374 M€ (-5,7% / 2T18)
  - Rappel 2T18 : coût du risque à un niveau particulièrement bas

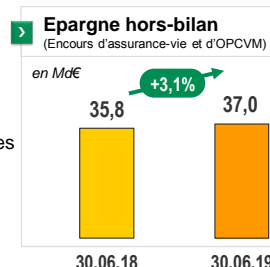
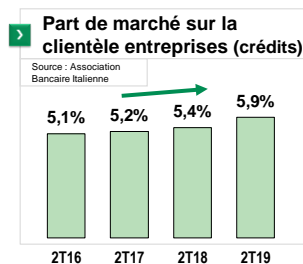


► **Poursuite de la bonne dynamique commerciale**  
**Effet de ciseau positif**

\* Périmètre éligible : PME et grandes entreprises résidentes en France ; \*\* Partenariat BNP Paribas Cardif et Matmut ; \*\*\* Intégrant 100% de la Banque Privée hors effets PELUCEL ; \*\*\*\* Intégrant 2/3 de la BPF, hors effets PELUCEL

# Domestic Markets BNL banca commerciale - 2T19

- Progression de l'activité dans un contexte peu porteur
  - Crédits : -0,9% / 2T18, +1,0% hors impact des titrisations de crédits douteux\*, gain de parts de marché sur les entreprises
  - Dépôts : +2,9% / 2T18, hausse des dépôts à vue des particuliers
  - Epargne hors-bilan (+3,1% / 30.06.18) : forte hausse des encours d'assurance-vie (+8,0%) mais baisse des encours d'OPCVM (-3,3%)
  - Digital : succès de la nouvelle app **MyBiz** pour les PME permettant d'avoir accès via mobile à toute une gamme de services bancaires courants (déjà 8 500 clients actifs au 30.06.19)
- Amplification de la transformation du métier
  - Plan de départ anticipé s'appuyant sur la nouvelle loi *Quota 100* favorisant les départs en retraite, portant la réduction nette d'effectif à 1 500 ETP\*\* d'ici 2021
- PNB\*\*\* : -1,9% / 2T18
  - Revenus d'intérêt : -4,3% / 2T18, impact de l'environnement de taux bas et du positionnement sur les clientèles avec un meilleur profil de risque
  - Commissions : +1,9% / 2T18, progression des commissions bancaires & financières
- Frais de gestion\*\*\* : -1,2% / 2T18
  - Effet des mesures du plan de transformation
- Résultat avant impôt\*\*\*\* : 133 M€ (+10,9% / 2T18)
  - Baisse du coût du risque



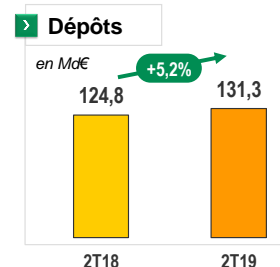
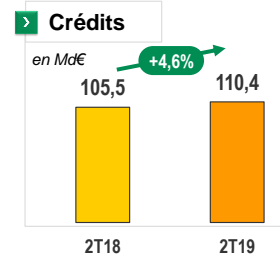
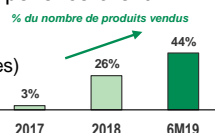
**Adaptation des coûts dans un contexte peu porteur  
Poursuite de la baisse du coût du risque**

\* Titrisation de portefeuilles de crédits douteux de 1,0 Md€ au 2T19 et de 1,0 Md€ au 4T18 ; \*\* Equivalents Temps Plein ; \*\*\* Intégrant 100% de la Banque Privée Italie ; \*\*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie



# Domestic Markets Banque De Détail en Belgique - 2T19

- Activité commerciale soutenue
  - Crédits : +4,6% / 2T18, bonne progression des crédits aux entreprises, hausse des crédits immobiliers
  - Dépôts : +5,2% / 2T18, croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne, notamment des particuliers
  - Banque privée : très bonne collecte nette (1,1 Md€)
- Bon développement du digital et amélioration de l'expérience client
  - **Easy Banking Business** : forte hausse des ventes digitales directes aux entreprises (crédits instantanés et court terme, garanties bancaires) (44% du total au 30 juin 2019)
- PNB\* : -4,3% / 2T18
  - Revenus d'intérêt : -6,6% / 2T18, impact de l'environnement de taux bas
  - Commissions : +2,7% / 2T18, progression notamment des commissions bancaires
- Frais de gestion\* : -3,1% / 2T18
  - Effet significatif des mesures du plan de transformation
  - -65 agences / 30.06.18 (-9%) ; -752 ETP\*\* / 30.06.18
- Résultat avant impôt\*\*\* : 325 M€ (-5,8% / 2T18)



**Bonne dynamique commerciale  
Forte baisse des coûts dans le contexte de taux bas**

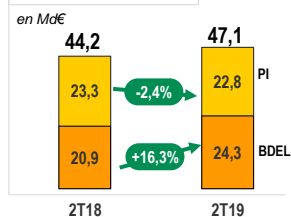
\* Intégrant 100% de la Banque Privée Belgique ; \*\* Equivalents Temps Plein ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Belgique



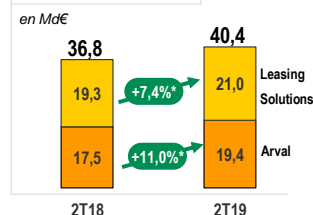
## Domestic Markets Autres Activités - 2T19

- Bonne dynamique d'ensemble des métiers spécialisés
  - Arval : progression de +8,9% du parc financé / 2T18\*
  - Leasing Solutions : croissance des encours de +7,4% / 2T18\*
  - Personal Investors (PI) : hausse des actifs sous gestion de +4,0% / 30.06.18
- Nickel : 91 000 ouvertures de comptes au 2T19 (+8% / 2T18)
- Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL)
  - Hausse des crédits immobiliers et aux entreprises, bonne collecte de dépôts
- Poursuite de la transformation digitale et nouveaux parcours clients
  - Arval : nouvelles fonctionnalités *self care* pour faciliter la gestion au quotidien des gestionnaires de flotte (reportings) et des utilisateurs (déclarations d'accident)
- PNB\*\* : +4,9% / 2T18
  - Bonne croissance de l'activité de tous les métiers
- Frais de gestion\*\* : +3,1% / 2T18
  - En lien avec le développement de l'activité
  - Effet de ciseau positif (+1,8 pts)
- Résultat avant impôt\*\*\* : 289 M€ (+7,1% / 2T18)

### > Dépôts



### > Crédits



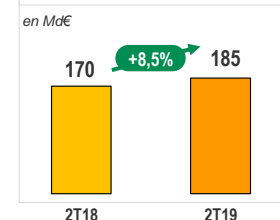
**Bon dynamisme de l'activité**  
**Effet de ciseau positif et hausse du résultat**

\* A périmètre et change constants ; \*\* Intégrant 100% de la Banque Privée au Luxembourg ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg

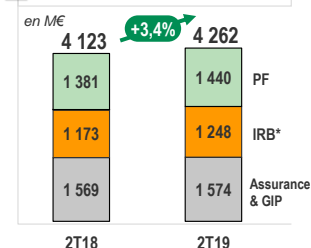
## International Financial Services - 2T19

- Activité commerciale soutenue
  - Encours de crédits : +8,5% / 2T18 (+5,6% à périmètre et change constants)
  - Collecte nette : +7,3 Md€, forte collecte dans tous les métiers ; actifs sous gestion : +2,7% / 30.06.18
  - Digital : mise en œuvre active dans tous les réseaux de banque de détail et les métiers spécialisés de la transformation digitale et des nouvelles technologies
- PNB : 4 262 M€ ; +3,4% / 2T18
  - +1,2% à périmètre et change constants
  - Bonne croissance des revenus de Personal Finance, de l'Assurance et de la banque de détail à l'international ; baisse de Real Estate par rapport à une base élevée au 2T18
- Frais de gestion : 2 559 M€ ; +4,3% / 2T18
  - +0,8% à périmètre et change constants : effet de ciseau positif
  - Bonne maîtrise des coûts dans l'ensemble des métiers
- Résultat brut d'exploitation : 1 703 M€ ; +1,9% / 2T18
  - +1,9% à périmètre et change constants
- Résultat avant impôt : 1 442 M€ (-1,1% / 2T18)
  - +0,2% à périmètre et change constants

### > Encours de crédit



### > PNB



**Bonne croissance de l'activité**

\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et aux Etats-Unis

# International Financial Services - 2T19

## Nouvelles expériences clients et transformation digitale

### Optimiser l'expérience client

- ▶ Généralisation de la **signature électronique**
  - Personal Finance : > **53% des contrats** signés électroniquement, > 27 millions de relevés mensuels digitaux (>80% des relevés)
  - BNP Paribas Cardif : e-signature sur les contrats d'assurance-vie distribués par le réseau de conseillers en gestion de patrimoine indépendants & de courtiers en France
  - Banques de détail à l'international : déploiement de la signature électronique dans différents domaines (autorisations de découvert, crédits, assurance, paiement...)
- ▶ Développement de nouvelles fonctionnalités **self care** pour faciliter l'accès aux services sur mobile
  - Personal Finance : > **49 millions d'opérations self care** réalisées par les clients (>79% du total)
  - BNP Paribas Bank Polska : élargissement de l'offre de services accessibles via l'app *Gomobile* de gestion de comptes sur mobile



### Nouvelles technologies et business modèles innovants

- ▶ Développement de la **robotique et de l'intelligence artificielle**
  - Déjà **268 robots** (contrôles, reportings, traitement de données) et **22 chatbots** opérationnels
  - **16 utilisations** de l'intelligence artificielle déjà déployées, > **40 projets** en cours de développement (ex. : production de 90 commentaires de fonds par mois chez BNP Paribas Asset Management)
  - **BNP Paribas Cardif** : déjà 9 modèles développés (suivi des risques, prédictions de sinistres...) sur la plateforme mondiale de data science *Domino* lancée au 1T19 pour industrialiser le développement collaboratif, la production et la réutilisation d'algorithmes



# International Financial Services

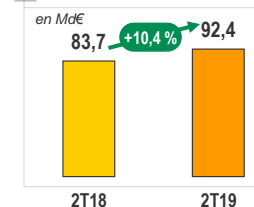
## Personal Finance - 2T19



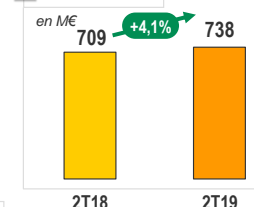
- Poursuite de la bonne dynamique commerciale
  - Encours de crédits : +10,4%, demande bien orientée et effets des nouveaux partenariats
  - Démarrage de l'accord commercial avec Carrefour en Italie
  - Crédits autos : lancement du nouveau partenariat avec Opel en Pologne et renouvellement de l'accord commercial avec Volvo en Italie
- Bon développement du digital
  - 149 robots en activité (+24% / fin mars 2019 ; objectif de 200 robots d'ici fin 2019)
- PNB : +4,3% / 2T18
  - En lien avec la hausse des volumes et le positionnement sur les produits offrant un meilleur profil de risque
  - Bonne croissance des revenus notamment en Italie, Espagne et Allemagne
- Frais de gestion : +4,5% / 2T18
  - Coefficient d'exploitation : 48,7%
  - Confirmation de l'objectif d'un effet de ciseau positif cette année (effet progressif des mesures du plan de transformation)
- Résultat avant impôt : 454 M€ (+0,9% / 2T18)



### Encours consolidés



### RBE



▶ **Poursuite de la bonne dynamique**

## International Financial Services Europe Méditerranée - 2T19

### ● Activité commerciale

- Crédits : +2,0%\* / 2T18, progression notamment en Pologne et au Maroc
- Dépôts : +2,2%\* / 2T18, hausse notamment en Turquie et au Maroc
- Bon développement du digital : succès en Pologne de l'app *Gomobile* de gestion de comptes sur mobile (255 000 utilisateurs, +89% / 30.06.18)
- Automatisation des tâches : déjà 54 robots opérationnels dans les différentes géographies (+17 / 31.03.19, capacité de traiter plus de 90 processus)



### ● PNB\*\* : +3,8%\* / 2T18

- En progression dans toutes les régions
- Effet de la hausse des volumes et des marges, bon niveau des commissions

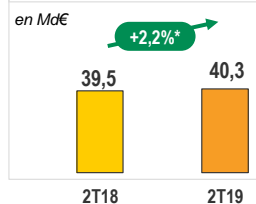
### ● Frais de gestion\*\* : -1,5%\* / 2T18

- Mise en œuvre des synergies de coûts en Pologne à la suite de l'intégration de Raiffeisen Bank Polska (fermeture de 135 agences au 1S19) et effet des mesures de transformation dans l'ensemble des géographies
- Effet de ciseau largement positif

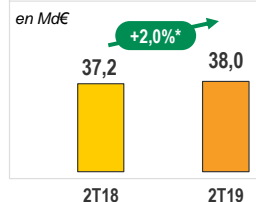
### ● Résultat avant impôt\*\*\* : 197 M€ (+9,3%\* / 2T18)

- -1,1% à périmètre et change historique (forte dépréciation de la livre turque)

#### > Dépôts\*



#### > Crédits\*



**Bonne performance d'ensemble  
Effet de ciseau largement positif**

\* A périmètre et change constants (cf. données à périmètre et change historiques en annexe) ; \*\* Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie ; \*\*\* Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie



BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.2019 | 29

## International Financial Services BancWest - 2T19

### ● Activité commerciale

- Crédits : +1,1%\* / 2T18, croissance modérée des crédits aux particuliers et aux entreprises
- Dépôts : +3,9%\* / 2T18, progression sensible des dépôts de la clientèle\*\* (+4,9%)
- Banque Privée : 14,9 Md\$ d'actifs sous gestion au 30.06.19 (+11,0%\* / 30.06.18)



### ● Bon développement du digital et amélioration de l'expérience clients

- Automatisation des tâches : déjà 39 robots déployés permettant de traiter 130 processus
- >14 500 ouvertures de comptes faites en ligne au 2T19 (+59% / 2T18)

### ● PNB\*\*\* : -2,9%\* / 2T18

- Baisse de la marge d'intérêt ce trimestre partiellement compensée par la hausse des commissions

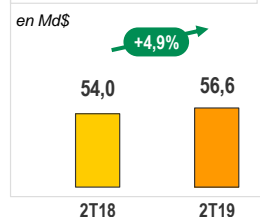
### ● Frais de gestion\*\*\* : +0,2%\* / 2T18

- Bonne maîtrise des coûts
- Poursuite de la baisse des effectifs et effet du transfert de fonctions support dans une localisation à moindres coûts (Arizona)

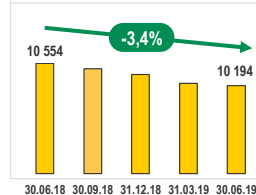
### ● Résultat avant impôt\*\*\*\* : 153 M€ (-11,3%\* / 2T18)

- -5,5% à périmètre et change historiques (effet de change positif)

#### > Dépôts clientèle\*



#### > Evolution des effectifs\*\*\*\*\*



**Maintien de la dynamique commerciale  
Maîtrise des coûts dans un environnement de taux moins favorable**

\* A périmètre et change constants (cours moyens USD/EUR : +6,1% / 30.06.18 ; cf. données à périmètre et change historiques en annexe) ; \*\* Dépôts hors dépôts auprès de la trésorerie ; \*\*\* Intégrant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis ; \*\*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis ; \*\*\*\*\* Y compris assistants externes

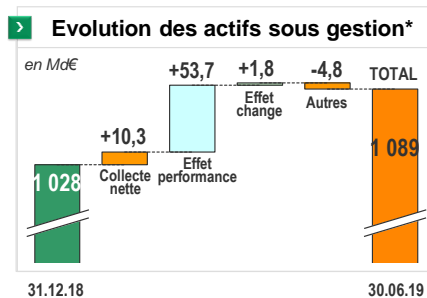


BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change

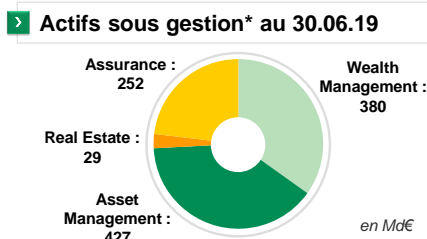
Résultats au 30.06.2019 | 30

## International Financial Services Assurance et GIP - Collecte et actifs sous gestion - 1S19

- Actifs sous gestion\* : 1 089 Md€ au 30.06.19
  - +5,9% / 31.12.18 (+2,7% / 30.06.18)
  - Bon niveau de collecte nette : +10,3 Md€
  - Effet performance largement positif (+53,7 Md€) en lien avec le rebond des marchés financiers
  - Effet change légèrement favorable (+1,8 Md€)
  - Autres : déconsolidation de SBI Life au 30.06.19 (-3,6 Md€)



- Collecte nette : +10,3 Md€ au 1S19
  - Wealth Management : bonne collecte nette notamment en Asie, en France et en Belgique
  - Asset Management : collecte nette positive
  - Assurance : bonne collecte notamment en unités de compte, bonne croissance en Asie

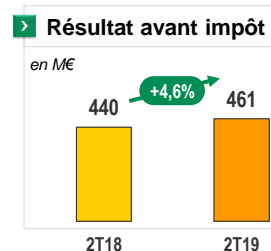
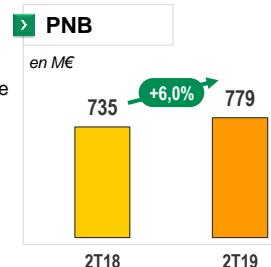


**Hausse significative des actifs sous gestion  
Bon niveau de collecte nette**

\* Y compris actifs distribués

## International Financial Services Assurance - 2T19

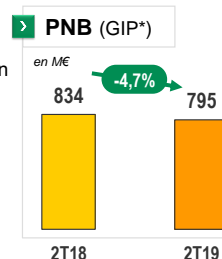
- Poursuite du développement de l'activité
  - Signature d'un partenariat à long terme avec Scotiabank pour la distribution de produits d'assurance à ses 9 millions de clients dans 4 pays d'Amérique Latine
  - Bonne croissance de la Protection en France
- Mise en œuvre de la transformation digitale et des nouvelles technologies
  - Italie : lancement de la distribution sur Hello bank! de produits d'assurance Multimédia et Protection d'identité
  - Taiwan : digitalisation du processus de souscription permettant une réduction significative du délai d'entrée en relation
- PNB : 779 M€ ; +6,0% / 2T18
  - Bonne croissance de l'activité à l'international
  - Effet de l'évolution positive des marchés financiers
- Frais de gestion : 360 M€ ; +5,2% / 2T18
  - En lien avec le développement du métier
- Résultat avant impôt : 461 M€ ; +4,6% / 2T18



**Bon développement de l'activité  
Hausse du résultat**

# International Financial Services Gestion Institutionnelle et Privée\* - 2T19

- Wealth Management : un acteur mondial reconnu
  - « *Best Private Bank in the World* » (Global Finance 2019)
  - Une expertise récompensée en Asie : « *Innovative Client Solution* » et « *Customer Facing Digital Capabilities* » (WealthBriefing Asia 2019)
- Asset Management : poursuite de l'adaptation du métier
  - Succès du déploiement de la solution d'outsourcing informatique *Aladdin* : migration réalisée de l'ensemble des portefeuilles gérés vers la plateforme, décommissionnement de 50 applications d'ici début 2020
  - Amplification de l'adaptation avec le lancement d'un plan de rationalisation de l'offre produits, de l'organisation géographique et des structures
- Real Estate : bon niveau d'activité mais effet de base défavorable / 2T18
  - Rappel 2T18 : niveau particulièrement élevé des activités de promotion et d'intermédiation
- PNB : 795 M€ ; -4,7% / 2T18
  - Légère progression d'ensemble de Wealth Management et Asset Management mais base élevée de Real Estate au 2T18
- Frais de gestion : 632 M€ ; -1,2% / 2T18
  - Effet des mesures du plan de transformation, notamment dans l'Asset Management
- Résultat avant impôt : 177 M€ ; -13,8% / 2T18

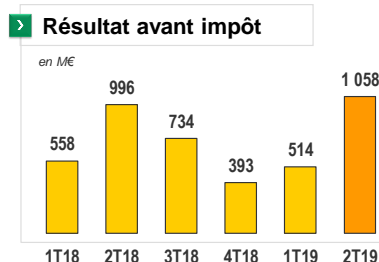
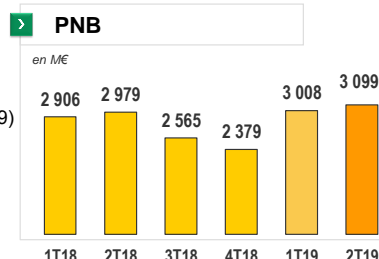


**Légère progression d'ensemble de Wealth Management et d'Asset Management mais effet de base défavorable pour Real Estate**

\* Asset Management, Wealth Management, Real Estate

# Corporate and Institutional Banking - 2T19 Synthèse

- Mise en œuvre de l'accélération de la transformation
  - Poursuite de l'optimisation de certaines activités (ex : accord d'externalisation de la recherche actions en Asie avec *MorningStar*)
  - Amplification de l'industrialisation (55 M€ d'économies de coûts au 2T19)
  - Croissance sélective sur les clientèles cibles (ex : accord préliminaire avec Deutsche Bank dans les activités de *prime brokerage* et *electronic execution*)
- Revenus : 3 099 M€ (+4,0% / 2T18)
  - Global Markets (-1,2%\*) : bonne performance dans un contexte peu porteur ce trimestre
  - Corporate Banking (+7,3%\*) : bon développement de l'activité
  - Securities Services (+12,0%) : forte progression ce trimestre
- Frais de gestion : 1 997 M€ (+1,3% / 2T18)
  - Effet de ciseau positif (+2,7 pts)
  - Effets des mesures du plan de transformation et mise en œuvre de la transformation digitale (automatisation, processus *end to end*)
- Résultat avant impôt : 1 058 M€ (+6,2% / 2T18)



**Progression des revenus et effet de ciseau positif**

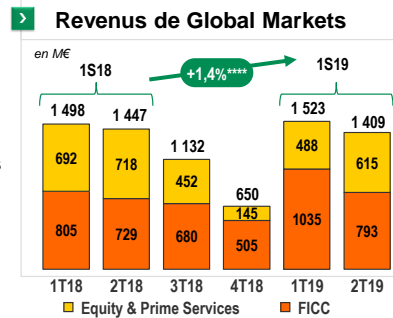
\* Hors effet de la création de Capital Markets (transfert de 22 M€ de revenus de Global Markets FICC à Corporate Banking au 2T19)



# Corporate and Institutional Banking - 2T19

## Global Markets - Activité et Revenus

- Accord préliminaire avec Deutsche Bank\*
  - Assurer une continuité de service aux gestionnaires de fonds clients du *prime brokerage* et de l'*electronic execution* de Deutsche Bank
  - Transfert de la technologie et du personnel nécessaires
- Bonne résistance de l'activité
  - Renforcement des positions de clientèle dans un marché peu porteur
  - N°1 pour les émissions en Euro et n°8 pour l'ensemble des émissions internationales\*\*
  - Exane-BNP Paribas : confirmation des positions de n°1 en Europe dans le courtage et la recherche actions
- Revenus : 1 409 M€ (-2,7% / 2T18)
  - -1,2% hors effet de la mise en place de la plateforme Capital Markets avec Corporate Banking\*\*\*
  - FICC : +11,7%\*\*\*\*, bonne progression sur le change, le crédit et les émissions primaires, contexte plus difficile sur les taux notamment en Europe
  - Equity & Prime Services : -14,3% / base élevée au 2T18, moindres volumes sur Prime Services, mais bon niveau d'activité de la clientèle sur les dérivés d'actions



**Bonne performance dans un contexte peu porteur**

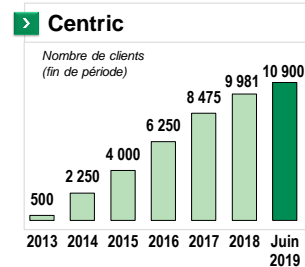
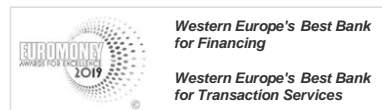
\* Soumis à diverses conditions et autorisations réglementaires ; \*\* Source : Dealogic juin 2019, en volume ; \*\*\* Transfert de 22 M€ de revenus de Global Markets FICC à Corporate Banking au 2T19 (31 M€ au 1T19) ; \*\*\*\* Hors effet de Capital Markets



# Corporate and Institutional Banking - 2T19

## Corporate Banking - Activité et Revenus

- Renforcement des positions de clientèle
  - Bonne dynamique commerciale : hausse des crédits (147 Md€, +8,1%\* / 2T18) et des dépôts (139 Md€, +11,8%\* / 2T18)
  - N°1 pour les financements syndiqués et les émissions High Yield dans la zone EMEA\*\*
  - « Meilleure banque en Europe de l'Ouest pour le financement et pour les services de transaction » (*Euromoney*)
  - Expertises mondiales reconnues dans le financement aéronautique (*Euromoney's Air Finance*) et dans le crédit à l'exportation (*Trade Finance Awards*)
- Bon développement du digital
  - 10 900 clients entreprises représentant plus de 100 000 utilisateurs et >17 000 connections par jour pour la plateforme Centric à fin juin 2019
- Revenus : 1 094 M€ (+9,4% / 2T18)
  - +7,3% hors effet de la mise en place de la plateforme Capital Markets avec Global Markets\*\*\*
  - Très bon développement de l'activité en Europe en lien avec la finalisation d'opérations significatives ; bon niveau des opérations en cours
  - Poursuite de la croissance des activités de transaction (*cash management* et *trade finance*)



**Bon développement de l'activité et des revenus**

\* Encours moyens à périmètre et change constants ; \*\* Source : Dealogic juin 2019 (financements : classement bookrunner en volume ; high yield : classement en revenus) ; \*\*\* Transfert de 22 M€ de revenus de Global Markets FICC à Corporate Banking au 2T19

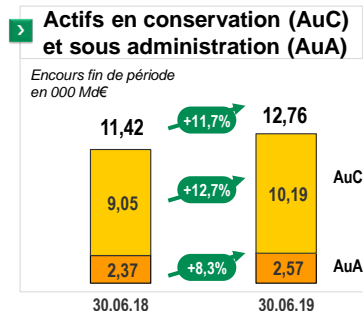


# Corporate and Institutional Banking - 2T19 Securities Services - Activité et Revenus

- Nouvelles initiatives digitales et poursuite du développement
  - Lancement de la commercialisation de FFYN, nouvelle plateforme digitale dont le développement a été réalisé en *co-design* avec les clients institutionnels
  - Digital : >70 robots déployés permettant d'industrialiser les opérations et lancement du *chatbot* NOA sur le portail *PlanetShare* dédié aux plans d'actionnariats d'entreprise
  - Meilleur conservateur pour les programmes d'interconnexion *Stock Connect* avec les marchés chinois (*The Asset*)\*
  - Meilleur conservateur *cross border* en Asie (*Asian Investor*\*\*)
  
- Bonne activité soutenue par la progression des actifs
  - Forte hausse des actifs en conservation et sous administration (+11,7% / 30.06.2018) avec notamment l'intégration des actifs de Janus Henderson depuis fin mars 2019
  - Baisse du nombre de transactions (-5,4% / 2T18) ce trimestre
  
- Revenus : 596 M€ (+12,0% / 2T18)
  - En lien avec le développement de l'activité et l'impact positif d'une transaction spécifique ce trimestre



Plateforme de mise à disposition et d'échange d'informations sur les fonds mutuels entre gestionnaires d'actifs et distributeurs utilisant des technologies *cloud* et d'intelligence artificielle



## Bonne progression de l'activité et des revenus

\* The Asset, Triple A (Asset Asian Awards) 2019 ; \*\* Asian Investor, Asset Management Awards 2019



## Conclusion



**Succès des nouvelles expériences digitales déployées pour la clientèle**



**Progression de l'activité dans les 3 pôles opérationnels**



**1<sup>er</sup> semestre 2019 :  
Hausse du résultat et effet de ciseau positif  
ROTE : 11,0%**



**Hausse du ratio CET1 à 11,9%**



## Résultats du Groupe

## Résultats des pôles

## Résultats détaillés du 1S19

## Annexes



### Principaux éléments exceptionnels - 1S19

Eléments exceptionnels		1S19	1S18
<b>Frais de gestion</b>			
■	Coûts de transformation – plan 2020 («Autres Activités»)	-390 M€	-473 M€
■	Coûts de restructuration* («Autres Activités»)	-101 M€	-13 M€
■	Mesures additionnelles d'adaptation – plans de départ** («Autres Activités»)	-51 M€	
	<b>Total frais de gestion exceptionnels</b>	<b>-542 M€</b>	<b>-486 M€</b>
<b>Autres éléments hors exploitation</b>			
■	Dépréciation de goodwill («Autres Activités»)	-818 M€	
■	Plus-value de cession de 16,8% de SBI Life et déconsolidation de la participation résiduelle*** («Autres Activités»)	+1 450 M€	
■	Plus-value sur la cession d'un immeuble («Autres Activités»)		+101 M€
	<b>Total autres éléments hors exploitation</b>	<b>+632 M€</b>	<b>+101 M€</b>
<b>Total des éléments exceptionnels (avant impôt)</b>		<b>+90 M€</b>	<b>-385 M€</b>
<b>Total des éléments exceptionnels (après impôt)****</b>		<b>+178 M€</b>	<b>-247 M€</b>

\*Coûts de restructuration liés notamment à l'intégration de Raiffeisen Bank Polska et d'Opel Bank SA ;  
 \*\* BNL bc et Asset Management ; \*\*\* Participation résiduelle de 5,2% dans SBI Life ; \*\*\*\* Part du Groupe



## Groupe BNP Paribas - 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19 / 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<b>Groupe</b>								
Produit net bancaire	11 224	11 206	+0,2%	11 144	+0,7%	22 368	22 004	+1,7%
Frais de gestion	-7 435	-7 368	+0,9%	-8 449	-12,0%	-15 884	-15 628	+1,6%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>3 789</b>	<b>3 838</b>	<b>-1,3%</b>	<b>2 695</b>	<b>+40,6%</b>	<b>6 484</b>	<b>6 376</b>	<b>+1,7%</b>
Coût du risque	-621	-567	+9,5%	-769	-19,2%	-1 390	-1 182	+17,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 168</b>	<b>3 271</b>	<b>-3,1%</b>	<b>1 926</b>	<b>+64,5%</b>	<b>5 094</b>	<b>5 194</b>	<b>-1,9%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	180	132	+36,4%	134	+34,3%	314	294	+6,8%
Autres éléments hors exploitation	29	50	-42,0%	623	-95,3%	652	221	n.s.
Éléments hors exploitation	209	182	+14,8%	757	-72,4%	966	515	+87,6%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 377</b>	<b>3 453</b>	<b>-2,2%</b>	<b>2 683</b>	<b>+25,9%</b>	<b>6 060</b>	<b>5 709</b>	<b>+6,1%</b>
Impôt sur les bénéfices	-795	-918	-13,4%	-667	+19,2%	-1 462	-1 476	-0,9%
Intérêts minoritaires	-114	-142	-19,7%	-98	+16,3%	-212	-273	-22,3%
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 468</b>	<b>2 393</b>	<b>+3,1%</b>	<b>1 918</b>	<b>+28,7%</b>	<b>4 386</b>	<b>3 960</b>	<b>+10,8%</b>
Coefficient d'exploitation	66,2%	65,8%	+0,4 pt	75,8%	-9,6 pt	71,0%	71,0%	+0,0 pt

- Effet de ciseau positif au 1<sup>er</sup> semestre
- Impôt sur les bénéfices : taux moyen de 22,3% au 1S19 (impact positif de la plus-value de cession de 16,8% de SBI Life plus faiblement taxée)
- Pôles opérationnels :

	(1S19/1S18)	Périmètre & change historiques	Périmètre & change constants
Produit net bancaire		+3,5%	+2,5%
Frais de gestion		+2,5%	+0,7%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>+5,5%</b>	<b>+6,4%</b>
Coût du risque		+21,6%	+20,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>+2,3%</b>	<b>+3,5%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>+0,5%</b>	<b>+3,0%</b>



## Retail Banking and Services - 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19 / 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8 045</b>	<b>7 915</b>	<b>+1,6%</b>	<b>8 096</b>	<b>-0,6%</b>	<b>16 141</b>	<b>15 647</b>	<b>+3,2%</b>
Frais de gestion	-5 002	-4 907	+1,9%	-5 586	-10,4%	-10 588	-10 323	+2,6%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>3 042</b>	<b>3 008</b>	<b>+1,1%</b>	<b>2 510</b>	<b>+21,2%</b>	<b>5 553</b>	<b>5 323</b>	<b>+4,3%</b>
Coût du risque	-604	-526	+14,7%	-733	-17,7%	-1 337	-1 153	+15,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 439</b>	<b>2 482</b>	<b>-1,7%</b>	<b>1 777</b>	<b>+37,2%</b>	<b>4 216</b>	<b>4 170</b>	<b>+1,1%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	151	107	+41,7%	108	+40,3%	259	238	+8,6%
Autres éléments hors exploitation	-27	0	n.s.	1	n.s.	-25	60	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 563</b>	<b>2 589</b>	<b>-1,0%</b>	<b>1 886</b>	<b>+35,9%</b>	<b>4 450</b>	<b>4 468</b>	<b>-0,4%</b>
Coefficient d'exploitation	62,2%	62,0%	+0,2 pt	69,0%	-6,8 pt	65,6%	66,0%	-0,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						54,6	52,0	+5,0%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique, au Luxembourg, chez BancWest et TEB pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



## Domestic Markets - 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 /	1T19	2T19 /	1S19	1S18	1S19 /
			2T18		1T19			1S18
<b>Produit net bancaire</b>	3 925	3 938	-0,3%	3 961	-0,9%	7 886	7 907	-0,3%
Frais de gestion	-2 516	-2 528	-0,5%	-2 983	-15,7%	-5 500	-5 499	+0,0%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	1 408	1 411	-0,2%	978	+44,0%	2 386	2 408	-0,9%
Coût du risque	-214	-204	+4,8%	-307	-30,4%	-521	-474	+9,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 194	1 206	-1,0%	671	+78,1%	1 865	1 934	-3,6%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	-3	n.s.	-6	n.s.	-4	-8	-53,8%
Autres éléments hors exploitation	-6	1	n.s.	1	n.s.	-5	2	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	1 190	1 205	-1,3%	666	+78,7%	1 856	1 928	-3,7%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-68	-73	-6,6%	-58	+17,3%	-127	-138	-8,3%
<b>Résultat avant impôt de Domestic Markets</b>	1 122	1 132	-0,9%	608	+84,6%	1 729	1 790	-3,4%
Coefficient d'exploitation	64,1%	64,2%	-0,1 pt	75,3%	-11,2 pt	69,7%	69,5%	+0,2 pt
Fonds propres alloués (Md€)						25,7	24,7	+4,0%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : -0,3% / 1S18
  - Effet des taux bas partiellement compensé par la hausse de l'activité et baisse des commissions financières en début d'année du fait de l'environnement de marché défavorable
  - Poursuite de la croissance des métiers spécialisés
- Frais de gestion : stables / 1S18
  - Baisse dans les réseaux (-0,6%\* en moyenne)
  - Hausse dans les métiers spécialisés liée au développement de l'activité avec un effet de ciseau positif dans tous les métiers (Arval, Personal Investors, Leasing Solutions, Nickel)
- Résultat avant impôt : -3,4% / 1S18

\* BDDF, BNL, bc et BDDB



## Domestic Markets Banque De Détail en France - 1S19 (hors effets PEL/CEL)

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 /	1T19	2T19 /	1S19	1S18	1S19 /
			2T18		1T19			1S18
<b>Produit net bancaire</b>	1 596	1 593	+0,2%	1 595	+0,1%	3 191	3 186	+0,2%
dont revenus d'intérêt	889	875	+1,5%	912	-2,6%	1 801	1 765	+2,1%
dont commissions	708	718	-1,4%	682	+3,7%	1 390	1 422	-2,2%
Frais de gestion	-1 102	-1 104	-0,2%	-1 186	-7,1%	-2 287	-2 293	-0,2%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	495	489	+1,2%	409	+20,9%	904	894	+1,1%
Coût du risque	-83	-54	+54,1%	-72	+15,0%	-155	-113	+37,1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	412	435	-5,3%	337	+22,1%	749	781	-4,1%
Éléments hors exploitation	0	1	-99,2%	1	-98,9%	1	1	+19,9%
<b>Résultat avant impôt</b>	412	436	-5,6%	338	+21,8%	750	781	-4,0%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-37	-39	-4,6%	-34	+9,2%	-71	-78	-9,0%
<b>Résultat avant impôt</b>	374	397	-5,7%	304	+23,2%	678	703	-3,5%
Coefficient d'exploitation	69,0%	69,3%	-0,3 pt	74,3%	-5,3 pt	71,7%	72,0%	-0,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						9,9	9,3	+6,7%

Incluant 100% de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt (hors effet PEL/CEL)\*

- PNB : +0,2% / 1S18
  - Revenus d'intérêt : +2,1% / 1S18, en lien notamment avec la hausse des volumes
  - Commissions : -2,2% / 1S18, baisse notamment des commissions sur les clientèles fragiles
- Frais de gestion : -0,2% / 1S18
  - Effet des mesures du plan de transformation (optimisation du réseau et simplification du dispositif de pilotage)
  - Effet de ciseau positif (+0,4 pt)

\* Effet PEL/CEL : +30M€ au 1S19 (+1M€ au 1S18) et +28M€ au 2T19 (0 M€ au 2T18)



## Domestic Markets Banque De Détail en France - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T19	Variation / 2T18	Variation / 1T19	1S19	Variation / 1S18
<b>CREDITS</b>	172,1	+5,1%	+1,4%	170,9	+4,8%
Particuliers	94,1	+4,2%	+1,4%	93,5	+3,9%
Dont Immobilier	83,2	+4,6%	+1,3%	82,7	+4,3%
Dont Consommation	10,9	+1,4%	+1,6%	10,8	+1,2%
Entreprises	78,0	+6,1%	+1,5%	77,4	+5,9%
<b>DEPOTS</b>	186,4	+10,6%	+5,4%	181,6	+9,1%
Dépôts à vue	116,8	+13,6%	+6,6%	113,2	+12,1%
Comptes d'épargne	61,8	+3,3%	+2,1%	61,2	+3,0%
Dépôts à taux de marché	7,8	+31,7%	+15,8%	7,3	+19,4%

En milliards d'euros	30.06.19	Variation / 30.06.18	Variation / 31.03.19
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	93,0	+2,8%	+1,2%
OPCVM	32,1	-18,7%	-13,2%

- Crédits : +5,1% / 2T18, hausse des crédits aux particuliers et aux entreprises dans un contexte de croissance économique
- Dépôts : +10,6% / 2T18, forte croissance des dépôts à vue
- Epargne hors-bilan : hausse des encours d'assurance vie ; baisse des encours d'OPCVM / 30.06.18 en lien avec la baisse des marchés



## Domestic Markets BNL banca commerciale - 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19/ 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<b>Produit net bancaire</b>	684	698	-1,9%	675	+1,3%	1 360	1 411	-3,6%
Frais de gestion	-433	-438	-1,2%	-470	-8,0%	-903	-918	-1,7%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	251	259	-3,1%	205	+22,6%	456	492	-7,2%
Coût du risque	-107	-127	-15,9%	-165	-35,0%	-272	-297	-8,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	144	132	+9,4%	40	n.s.	184	195	-5,6%
Éléments hors exploitation	0	-1	n.s.	0	n.s.	0	-1	-82,2%
<b>Résultat avant impôt</b>	144	130	+10,7%	40	n.s.	184	194	-5,1%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-11	-10	+7,6%	-10	+12,5%	-21	-22	-6,0%
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	133	120	+10,9%	30	n.s.	163	171	-4,9%
Coefficient d'exploitation	63,3%	62,8%	+0,5 pt	69,6%	-6,3 pt	66,4%	65,1%	+1,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,3	5,5	-3,3%

Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : -3,6% / 1S18
  - Revenus d'intérêt : -4,1% / 1S18, impact de l'environnement de taux bas et du positionnement sur les clientèles avec un meilleur profil de risque
  - Commissions : -2,9% / 1S18
- Frais de gestion : -1,7% / 1S18
  - Effet des mesures du plan de transformation
- Coût du risque : -8,3% / 1S18
  - Poursuite de la baisse du coût du risque
- Résultat avant impôt : 163 M€ (-4,9% / 1S18)



# Domestic Markets

## BNL banca commerciale - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T19	Variation / 2T18	Variation / 1T19	1S19	Variation / 1S18
<b>CRÉDITS</b>	77,7	-0,9%	-0,6%	77,9	-0,4%
Particuliers	39,4	-2,1%	-0,9%	39,6	-1,5%
Dont Immobilier	24,7	-0,9%	-0,4%	24,8	-0,6%
Dont Consommation	4,5	+4,3%	+1,6%	4,5	+4,4%
Entreprises	38,3	+0,4%	-0,1%	38,3	+0,7%
<b>DEPÔTS</b>	45,2	+2,9%	+3,5%	44,5	+1,6%
Dépôts Particuliers	30,4	+5,0%	+1,9%	30,1	+4,8%
Dont Dépôts à vue	30,2	+5,1%	+1,9%	29,9	+5,0%
Dépôts Entreprises	14,8	-1,0%	+6,9%	14,3	-4,7%
	<b>30.06.19</b>	<b>Variation / 30.06.18</b>	<b>Variation / 31.03.19</b>		
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>					
Assurance-vie	22,0	+8,0%	+1,3%		
OPCVM	15,0	-3,3%	-1,7%		

- Crédits : -0,9% / 2T18
  - +1,0% hors impact des titrisations de crédits douteux\*
  - Progression des crédits aux entreprises mais ralentissement sur les particuliers
- Dépôts : +2,9% / 2T18
  - Hausse des dépôts à vue des particuliers mais légère baisse sur les dépôts des entreprises, plus coûteux
- Epargne hors-bilan / 31.03.18 : forte hausse des encours d'assurance-vie ; baisse des OPCVM mais rebond / 31.12.18 en lien avec la reprise des marchés

\* Titrisation de portefeuilles de crédits douteux de 1,0 Md€ au 2T19 (impact pro rata temporis) et de 1,0 Md€ au 4T18



# Domestic Markets

## Banque De Détail en Belgique - 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19 / 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<b>Produit net bancaire</b>	878	917	-4,3%	915	-4,1%	1 793	1 851	-3,1%
Frais de gestion	-535	-552	-3,1%	-844	-36,6%	-1 379	-1 388	-0,6%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	342	365	-6,1%	71	n.s.	414	463	-10,8%
Coût du risque	3	2	+57,2%	-34	n.s.	-31	-4	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	345	367	-5,8%	37	n.s.	383	460	-16,7%
Éléments hors exploitation	-1	1	n.s.	-2	-59,4%	-3	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	344	368	-6,4%	35	n.s.	379	460	-17,4%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-19	-23	-15,7%	-14	+39,6%	-33	-36	-6,5%
<b>Résultat avant impôt de BDDB</b>	325	345	-5,8%	21	n.s.	346	424	-18,4%
Coefficient d'exploitation	61,0%	60,2%	+0,8 pt	92,2%	-31,2 pt	76,9%	75,0%	+1,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,9	5,6	+4,6%

Incluant 100% de la Banque Privée en Belgique pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : -3,1% / 1S18
  - Revenus d'intérêt : -3,6% / 1S18, impact de l'environnement de taux bas
  - Commissions : -1,9% / 1S18
- Frais de gestion : -0,6% / 1S18
  - -1,7% hors impact d'IFRIC 21\*
  - Effet des mesures du plan de transformation
- Résultat avant impôt : -18,4% / 1S18
  - -9,7% hors impact d'IFRIC 21\*
  - Coût du risque toujours très faible mais effet de base défavorable / 1S18 où les dotations étaient compensées par des reprises

\* Comptabilisation au 1T19 des contributions et taxes bancaires pour l'ensemble de 2019



## Domestic Markets Banque De Détail en Belgique - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T19	Variation / 2T18	Variation / 1T19	1S19	Variation / 1S18
<b>CREDITS</b>	<b>110,4</b>	<b>+4,6%</b>	<b>+1,7%</b>	<b>109,5</b>	<b>+4,4%</b>
Particuliers	70,0	+3,6%	+1,3%	69,5	+3,2%
Dont Immobilier	50,7	+3,9%	+0,8%	50,5	+3,7%
Dont Consommation	0,4	+8,9%	n.s.	0,2	+12,2%
Entreprises et collectivités publ.	18,9	+2,8%	+1,2%	18,8	+1,8%
Dont Entrepreneurs	40,4	+6,3%	+2,4%	39,9	+6,7%
<b>DEPOTS</b>	<b>131,3</b>	<b>+5,2%</b>	<b>+3,2%</b>	<b>129,3</b>	<b>+4,7%</b>
Dépôts à vue	55,0	+6,5%	+5,8%	53,5	+5,5%
Comptes d'épargne	73,5	+4,4%	+1,5%	72,9	+4,3%
Dépôts à terme	2,8	+1,9%	-0,1%	2,8	+0,4%
<b>En milliards d'euros</b>	<b>30.06.19</b>	<b>Variation / 30.06.18</b>	<b>Variation / 31.03.19</b>		
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>					
Assurance-vie	24,4	+0,5%	+0,3%		
OPCVM	31,0	-3,7%	+0,0%		

- Crédits : +4,6% / 2T18
  - Particuliers : progression notamment des crédits immobiliers
  - Entreprises : hausse significative des crédits aux entreprises
- Dépôts : +5,2% / 2T18
  - Hausse des dépôts à vue et des comptes d'épargne des particuliers
- Epargne hors-bilan :
  - Baisse des encours d'OPCVM / 30.06.18 (mais rebond de 5,4% / 31.12.18 en lien avec la reprise des marchés)
  - Progression des encours d'assurance-vie



## Domestic Markets : Autres Activités - 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19 / 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<b>Produit net bancaire</b>	<b>767</b>	<b>731</b>	<b>+4,9%</b>	<b>776</b>	<b>-1,2%</b>	<b>1 542</b>	<b>1 459</b>	<b>+5,7%</b>
Frais de gestion	-447	-433	+3,1%	-483	-7,6%	-930	-900	+3,3%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>320</b>	<b>298</b>	<b>+7,4%</b>	<b>292</b>	<b>+9,4%</b>	<b>612</b>	<b>559</b>	<b>+9,5%</b>
Coût du risque	-27	-25	+8,8%	-37	-26,3%	-63	-60	+5,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>293</b>	<b>273</b>	<b>+7,3%</b>	<b>256</b>	<b>+14,5%</b>	<b>549</b>	<b>499</b>	<b>+10,1%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-4	-3	+31,8%	-3	+30,8%	-6	-5	+26,9%
Autres éléments hors exploitation	0	0	-13,5%	0	n.s.	0	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>290</b>	<b>271</b>	<b>+7,0%</b>	<b>253</b>	<b>+14,3%</b>	<b>543</b>	<b>493</b>	<b>+10,1%</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-1	-1	-21,8%	0	+45,0%	-1	-2	-36,2%
<b>Résultat avant impôt de autres DM</b>	<b>289</b>	<b>270</b>	<b>+7,1%</b>	<b>253</b>	<b>+14,3%</b>	<b>542</b>	<b>491</b>	<b>+10,3%</b>
Coefficient d'exploitation	58,3%	59,3%	-1,0 pt	62,3%	-4,0 pt	60,3%	61,7%	-1,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						4,6	4,3	+6,6%

*Incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*

- PNB : +5,7% / 1S18
  - Bon développement de l'activité des métiers
- Frais de gestion : +3,3% / 1S18
  - En lien avec le développement des métiers
  - Effet de ciseau positif (+2,4 pts)
- Résultat avant impôt : +10,3% / 1S18





# Domestic Markets

## BDEL - Personal Investors

### > Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL)

Encours moyens  
en milliards d'euros

	2T19	Variation / 2T18	Variation / 1T19	1S19	Variation / 1S18
<b>CREDITS</b>	10,4	+7,3%	+0,8%	10,3	+7,9%
Particuliers	7,2	+6,6%	+1,8%	7,2	+6,8%
Entreprises et collectivités publ.	3,1	+8,9%	-1,6%	3,2	+10,5%
<b>DEPOTS</b>	24,3	+16,3%	+10,4%	23,1	+12,8%
Dépôts à vue	12,9	+25,6%	+13,3%	12,2	+21,2%
Comptes d'épargne	9,6	+3,4%	+2,2%	9,5	+2,7%
Dépôts à terme	1,8	+31,5%	+43,5%	1,5	+17,9%

- Crédits / 2T18: bonne progression des crédits immobiliers et des crédits aux entreprises
- Dépôts / 2T18 : hausse sensible des dépôts à vue en particulier sur la clientèle des entreprises

En milliards d'euros

	30.06.19	Variation / 30.06.18	Variation / 31.03.19
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	1,0	+4,7%	+3,0%
OPCVM	1,6	-5,3%	-0,7%

### > Personal Investors

Encours moyens  
en milliards d'euros

	2T19	Variation / 2T18	Variation / 1T19	1S19	Variation / 1S18
<b>CREDITS</b>	0,5	-3,1%	+1,7%	0,5	-6,2%
<b>DEPOTS</b>	22,8	-2,4%	+1,3%	22,6	-1,8%

- Dépôts / 2T18 : légère baisse des dépôts
- Actifs sous gestion / 30.06.18 : bonne progression en lien avec une bonne collecte et un effet performance positif

En milliards d'euros

	30.06.19	Variation / 30.06.18	Variation / 31.03.19
<b>ACTIFS SOUS GESTION</b>	101,1	+4,0%	+3,7%
Ordres Particuliers Europe (millions)	4,6	+5,0%	-2,0%



# Domestic Markets

## Arval - Leasing Solutions - Nickel

### > Arval

Encours moyens  
en milliards d'euros

	2T19	Variation* / 2T18	Variation* / 1T19	1S19	Variation* / 1S18
Encours consolidés	19,4	+11,0%	+3,0%	19,1	+10,8%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	1 241	+8,9%	+2,1%	1 229	+8,8%

- Encours consolidés : +11,0%\* / 2T18, bonne progression dans toutes les géographies
- Parc financé : +8,9%\* / 2T18, très bonne dynamique commerciale

### > Leasing Solutions

Encours moyens  
en milliards d'euros

	2T19	Variation* / 2T18	Variation* / 1T19	1S19	Variation* / 1S18
Encours consolidés	21,0	+7,4%	+2,0%	20,8	+7,2%

- Encours consolidés : +7,4%\* / 2T18, bonne dynamique commerciale

### > Nickel

- 1 320 000 comptes ouverts au 30 juin 2019 (+39% / 30 juin 2018 ; +16% / 31 décembre 2018)



\* A périmètre et change constants



## International Financial Services – 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 /	1T19	2T19/	1S19	1S18	1S19 /
			2T18		1T19			1S18
<b>Produit net bancaire</b>	4 262	4 123	+3,4%	4 282	-0,5%	8 544	8 036	+6,3%
Frais de gestion	-2 559	-2 453	+4,3%	-2 688	-4,8%	-5 247	-4 982	+5,3%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	1 703	1 671	+1,9%	1 594	+6,9%	3 297	3 054	+8,0%
Coût du risque	-390	-322	+21,3%	-428	-8,9%	-819	-679	+20,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 313	1 349	-2,7%	1 165	+12,7%	2 478	2 375	+4,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	149	109	+36,8%	113	+31,8%	262	246	+6,6%
Autres éléments hors exploitation	-21	-1	n.s.	0	n.s.	-20	58	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	1 442	1 457	-1,1%	1 279	+12,7%	2 720	2 678	+1,6%
Coefficient d'exploitation	60,0%	59,5%	+0,5 pt	62,8%	-2,8 pt	61,4%	62,0%	-0,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						28,9	27,3	+5,9%

- Effets changes liés notamment à la dépréciation de la livre turque partiellement compensée par la hausse du dollar
  - TRY / EUR\* : -21,1% / 2T18, -7,5% / 1T19, -22,1% / 1S18
  - USD / EUR\* : +6,1% / 2T18, +1,1% / 1T19, +7,1% / 1S18
- Effet périmètre en lien avec l'intégration de Raiffeisen Bank Polska\*\*
- A périmètre et change constants / 1S18
  - PNB : +4,4%
  - Frais de gestion : +1,9%, effet de ciseau largement positif
  - Résultat d'exploitation : +5,8%
  - Résultat avant impôt : +5,9%

\* Cours moyens ; \*\* Rappel : bouclage de l'opération réalisé le 31.10.18



## International Financial Services Personal Finance – 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 /	1T19	2T19/	1S19	1S18	1S19 /
			2T18		1T19			1S18
<b>Produit net bancaire</b>	1 440	1 381	+4,3%	1 427	+0,9%	2 866	2 735	+4,8%
Frais de gestion	-702	-672	+4,5%	-770	-8,9%	-1 472	-1 397	+5,4%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	738	709	+4,1%	656	+12,4%	1 394	1 338	+4,2%
Coût du risque	-289	-265	+8,9%	-329	-12,2%	-619	-541	+14,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	449	443	+1,2%	327	+37,3%	776	797	-2,6%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	17	8	n.s.	13	+30,5%	31	23	+33,6%
Autres éléments hors exploitation	-13	-2	n.s.	0	n.s.	-13	3	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	454	450	+0,9%	340	+33,3%	794	822	-3,4%
Coefficient d'exploitation	48,7%	48,6%	+0,1 pt	54,0%	-5,3 pt	51,4%	51,1%	+0,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)					n.s.	7,9	7,1	+10,8%

- A périmètre et change constants / 1S18
  - PNB : +4,9%, en lien avec la hausse des volumes et le positionnement sur les produits offrant un meilleur profil de risque
  - Frais de gestion : +5,2%, en lien avec le bon développement de l'activité ; confirmation de l'objectif d'un effet de ciseau positif cette année (effet progressif des mesures de transformation)
  - Résultat brut d'exploitation : +4,6%
  - Résultat avant impôt : -3,3% (effet de base défavorable sur le coût du risque / 1S18 qui avait enregistré un niveau élevé de reprises de provisions)



# International Financial Services Personal Finance - Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T19	Variation / 2T18		Variation / 1T19		1S19	Variation / 1S18	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
<b>ENCOURS CONSOLIDÉS</b>	<b>92,4</b>	<b>+10,4%</b>	<b>+10,2%</b>	<b>+1,5%</b>	<b>+1,6%</b>	<b>91,7</b>	<b>+11,3%</b>	<b>+11,2%</b>
<b>ENCOURS GERES (1)</b>	<b>107,1</b>	<b>+11,8%</b>	<b>+11,3%</b>	<b>+1,6%</b>	<b>+1,6%</b>	<b>106,2</b>	<b>+12,8%</b>	<b>+12,4%</b>

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

## Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19
France	0,81%	1,10%	0,84%	0,92%	0,52%
Italie	1,62%	1,76%	1,67%	1,73%	1,48%
Espagne	1,31%	2,15%	1,19%	1,81%	2,09%
Autres Europe de l'Ouest	0,82%	1,23%	1,27%	1,13%	1,03%
Europe de l'Est	0,57%	2,06%	1,96%	1,52%	1,50%
Brésil	6,21%	6,34%	2,53%	5,18%	3,44%
Autres	2,69%	2,18%	2,33%	2,14%	1,94%
<b>Personal Finance</b>	<b>1,28%</b>	<b>1,61%</b>	<b>1,36%</b>	<b>1,45%</b>	<b>1,23%</b>

# International Financial Services Europe Méditerranée – 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19/ 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
	<b>Produit net bancaire</b>	<b>674</b>	<b>614</b>	<b>+9,8%</b>	<b>665</b>	<b>+1,3%</b>	<b>1 340</b>	<b>1 196</b>
Frais de gestion	-445	-402	+10,5%	-456	-2,4%	-900	-818	+10,0%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>230</b>	<b>212</b>	<b>+8,4%</b>	<b>210</b>	<b>+9,5%</b>	<b>439</b>	<b>377</b>	<b>+16,5%</b>
Coût du risque	-97	-55	+76,8%	-77	+27,1%	-174	-125	+39,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>132</b>	<b>157</b>	<b>-15,7%</b>	<b>133</b>	<b>-0,7%</b>	<b>265</b>	<b>252</b>	<b>+5,1%</b>
Éléments hors exploitation	65	43	+53,4%	53	+23,5%	118	139	-14,5%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>198</b>	<b>199</b>	<b>-0,9%</b>	<b>186</b>	<b>+6,2%</b>	<b>384</b>	<b>391</b>	<b>-1,8%</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-1	-1	+60,3%	-1	+38,0%	-2	-2	+19,3%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>197</b>	<b>199</b>	<b>-1,1%</b>	<b>185</b>	<b>+6,1%</b>	<b>382</b>	<b>389</b>	<b>-1,9%</b>
Coefficient d'exploitation	66,0%	65,5%	+0,5 pt	68,5%	-2,5 pt	67,2%	68,4%	-1,2 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,3	4,8	+10,2%

Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

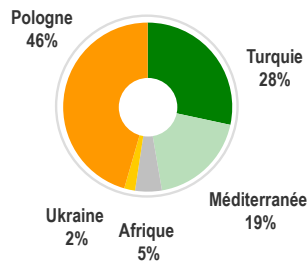
- Effet change lié à la dépréciation de la livre turque notamment
  - TRY / EUR\* : -21,1% / 2T18, -7,5% / 1T19, -22,1% / 1S18
- Effet périmètre en lien avec l'intégration de Raiffeisen Bank Polska\*\*
- A périmètre et change constants / 1S18
  - PNB\*\*\* : +7,9%, en progression dans toutes les régions
  - Frais de gestion\*\*\* : -0,7%, mise en œuvre des synergies de coûts en Pologne à la suite de l'intégration de Raiffeisen Bank Polska & effet des mesures de transformation dans tous les pays ; effet de ciseau largement positif
  - Coût du risque\*\*\* : +29,3%, hausse du coût du risque en Turquie
  - Résultat avant impôt\*\*\*\* : +34,1%

\* Cours moyens ; \*\* Rappel : bouclage de l'opération réalisé le 31.10.18 ; \*\*\* Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie ; \*\*\*\* Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie

# International Financial Services Europe Méditerranée - Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T19	Variation / 2T18		Variation / 1T19		1S19	Variation / 1S18	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
CREDITS	38,0	+5,8%	+2,0%	+0,5%	+2,3%	37,9	+4,9%	+2,1%
DEPOTS	40,3	+18,2%	+2,2%	-0,3%	+1,2%	40,4	+18,1%	+2,9%

## Répartition géographique des encours de crédit 2T19



## Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19
Turquie	1.00%	1.91%	1.52%	1.78%	2.04%
Ukraine	-0.24%	0.57%	-1.76%	-0.40%	-0.36%
Pologne	0.23%	0.57%	0.70%	0.12%	0.47%
Autres	0.44%	0.54%	0.58%	0.65%	0.50%
<b>Europe Méditerranée</b>	<b>0.58%</b>	<b>1.08%</b>	<b>0.87%</b>	<b>0.75%</b>	<b>0.96%</b>

## TEB : une banque solide et bien capitalisée

- Ratio de solvabilité\* de 16,6% au 30.06.19
- Très largement auto-financée
- Exposition très faible sur les obligations souveraines turques
- 1,4% des encours de crédit du Groupe au 30.06.19

\* Capital Adequacy Ratio (CAR)

# International Financial Services BancWest – 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19 / 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
	<b>Produit net bancaire</b>	<b>593</b>	<b>576</b>	<b>+3,0%</b>	<b>569</b>	<b>+4,1%</b>	<b>1 162</b>	<b>1 111</b>
Frais de gestion	-431	-406	+6,0%	-442	-2,6%	-873	-821	+6,3%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>162</b>	<b>170</b>	<b>-4,3%</b>	<b>127</b>	<b>+27,7%</b>	<b>289</b>	<b>290</b>	<b>-0,2%</b>
Coût du risque	-2	0	n.s.	-18	-87,2%	-21	-12	+66,8%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>160</b>	<b>169</b>	<b>-5,5%</b>	<b>109</b>	<b>+47,2%</b>	<b>269</b>	<b>277</b>	<b>-3,2%</b>
Éléments hors exploitation	1	0	n.s.	0	n.s.	1	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>161</b>	<b>169</b>	<b>-4,9%</b>	<b>109</b>	<b>+48,1%</b>	<b>270</b>	<b>277</b>	<b>-2,8%</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-7	-7	+7,1%	-8	-3,2%	-15	-13	+19,3%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>153</b>	<b>162</b>	<b>-5,5%</b>	<b>101</b>	<b>+52,0%</b>	<b>254</b>	<b>265</b>	<b>-3,9%</b>
Coefficient d'exploitation	72,6%	70,5%	+2,1 pt	77,7%	-5,1 pt	75,1%	73,9%	+1,2 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,3	5,0	+6,5%

Incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Effet change USD / EUR\* : +6,1% / 2T18, +1,1% / 1T19, +7,1% / 1S18
- A périmètre et change constants / 1S18
  - PNB\*\* : -2,3%, baisse de la marge d'intérêt partiellement compensée par la hausse des commissions
  - Frais de gestion\*\* : -0,5%, effet des mesures du plan de transformation
  - Résultat avant impôt\*\*\* : -11,0%

\* Cours moyens ; \*\* Intégrant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis

## International Financial Services BancWest - Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours	Variation / 2T18		Variation / 1T19		Encours	Variation / 1S18	
	2T19	historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants	1S19	historique	à périmètre et change constants
<b>CREDITS</b>	<b>54,3</b>	<b>+7,3%</b>	<b>+1,1%</b>	<b>+1,8%</b>	<b>+0,7%</b>	<b>53,9</b>	<b>+8,0%</b>	<b>+0,8%</b>
Particuliers	23,4	+8,5%	+2,3%	+2,2%	+1,1%	23,2	+8,6%	+1,4%
Dont Immobilier	10,2	+16,6%	+10,0%	+3,8%	+2,6%	10,0	+16,8%	+9,1%
Dont Consommation	13,2	+3,0%	-2,9%	+1,1%	+0,0%	13,2	+3,0%	-3,8%
Immobilier commercial	14,8	+1,5%	-4,3%	+0,1%	-1,0%	14,8	+3,2%	-3,7%
Crédits aux Entreprises	16,1	+11,2%	+4,9%	+2,6%	+1,5%	15,8	+12,0%	+4,6%
<b>DEPOTS</b>	<b>55,8</b>	<b>+10,2%</b>	<b>+3,9%</b>	<b>+3,9%</b>	<b>+2,8%</b>	<b>54,7</b>	<b>+9,2%</b>	<b>+1,9%</b>
Dépôts clientèle	50,4	+7,8%	+4,9%	+3,2%	+2,1%	49,6	+7,3%	+3,7%

- A périmètre et change constants / 2T18

- Crédits : +1,1% ; hausse des crédits immobiliers et aux entreprises ; hausse des crédits à la consommation de +1,2% hors effet du partenariat avec Personal Finance sur la production nouvelle\*
- Dépôts : +3,9% ; hausse de +4,9% des dépôts hors dépôts auprès de la trésorerie

\* Partage à 50% de la production nouvelle avec Personal Finance à partir du 2T18

## International Financial Services Assurance et GIP\* - Activité

	30.06.19	30.06.18	Variation / 30.06.18	31.03.19	Variation / 31.03.19
<b>Actifs sous gestion (en Md€)</b>	<b>1 089</b>	<b>1 060</b>	<b>+2,7%</b>	<b>1 075</b>	<b>+1,2%</b>
Gestion d'actifs	427	419	+1,9%	421	+1,5%
Wealth Management	380	372	+2,0%	377	+0,8%
Real Estate	29	29	+1,9%	29	+0,4%
Assurance	252	240	+5,2%	248	+1,5%
	2T19	2T18	Variation / 2T18	1T19	Variation / 1T19
<b>Collecte nette (en Md€)</b>	<b>7,3</b>	<b>0,5</b>	<b>n.s.</b>	<b>3,0</b>	<b>n.s.</b>
Gestion d'actifs	1,1	-7,9	n.s.	-0,5	n.s.
Wealth Management	4,4	5,0	-13,0%	1,1	n.s.
Real Estate	0,4	0,4	-1,4%	0,3	+27,8%
Assurance	1,3	2,8	-53,5%	2,1	-35,9%

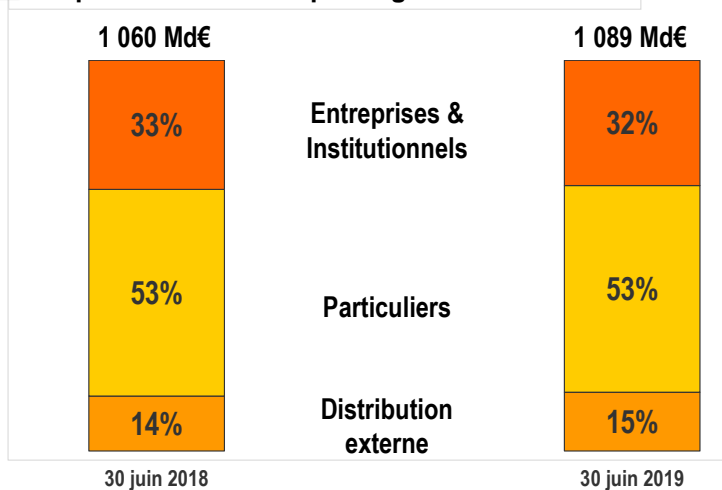
- Actifs sous gestion : +13,4 Md€ / 31.03.19, dont notamment

- Collecte nette : +7,3 Md€, bonne collecte dans tous les métiers
- Effet performance : +11,2 Md€, en lien avec l'évolution favorable des marchés financiers
- Effet change : -4,0 Md€, notamment du fait de la dépréciation du dollar / 1T19

\* Gestion Institutionnelle et Privée

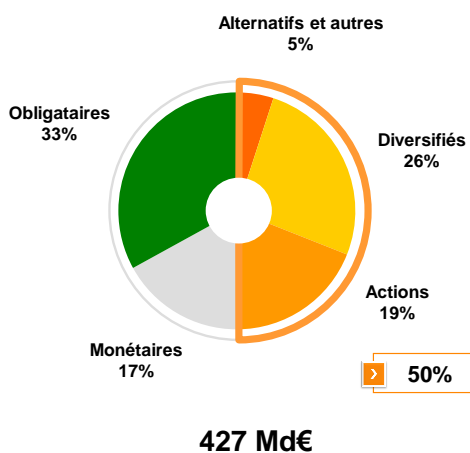
## International Financial Services - Assurance & GIP Répartition des actifs par origine de clientèle

➤ Répartition des actifs par origine de clientèle



## International Financial Services - Gestion d'actifs Ventilation des actifs gérés

➤ 30.06.19



## International Financial Services Assurance - 1S19

	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19/ 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	779	735	+6,0%	874	-10,8%	1 653	1 397	+18,3%
Frais de gestion	-360	-342	+5,2%	-389	-7,5%	-750	-710	+5,6%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	419	393	+6,6%	484	-13,5%	903	687	+31,5%
Coût du risque	1	1	-32,1%	-2	n.s.	-1	1	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	420	394	+6,5%	482	-13,0%	902	688	+31,1%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	57	46	+22,5%	37	+52,0%	94	121	-22,8%
Autres éléments hors exploitation	-16	0	n.s.	0	n.s.	-16	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	461	440	+4,6%	520	-11,4%	980	810	+21,1%
Coefficient d'exploitation	46,2%	46,6%	-0,4 pt	44,6%	+1,6 pt	45,4%	50,8%	-5,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						8,3	8,5	-1,7%

- Provisions techniques : +4,0% / 1S18
- PNB : +18,3% / 1S18
  - Impact positif du fort rebond des marchés financiers / 31.12.18 (rappel : comptabilisation de certains actifs en valeur de marché)
  - Bon niveau d'activité
- Frais de gestion : +5,6% / 1S18
  - En lien avec le développement du métier
- Résultat avant impôt : +21,1% / 1S18

## International Financial Services Gestion Institutionnelle et Privée - 1S19

	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19/ 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	795	834	-4,7%	766	+3,8%	1 561	1 630	-4,2%
Frais de gestion	-632	-639	-1,2%	-641	-1,4%	-1 273	-1 253	+1,6%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	163	195	-16,5%	125	+30,6%	288	376	-23,5%
Coût du risque	-2	-2	-1,4%	-2	+10,2%	-4	-2	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	161	193	-16,7%	123	+30,9%	283	374	-24,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	10	12	-17,2%	10	+0,5%	19	17	+13,4%
Autres éléments hors exploitation	7	1	n.s.	0	n.s.	7	1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	177	206	-13,8%	132	+33,9%	310	392	-21,1%
Coefficient d'exploitation	79,5%	76,6%	+2,9 pt	83,7%	-4,2 pt	81,6%	76,9%	+4,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						2,1	1,9	+9,0%

- PNB : -4,2% / 1S18
  - Base élevée de Real Estate au 1S18 (niveau élevé des activités de promotion et d'intermédiation)
  - Impact au 1<sup>er</sup> trimestre cette année de la forte baisse des marchés financiers au 4T18 avec notamment une moindre activité transactionnelle des clients d'Asset Management et Wealth Management
- Frais de gestion : +1,6% / 1S18
  - En lien notamment avec le développement de Wealth Management en Allemagne et la baisse des coûts dans l'Asset Management ; effet progressif des mesures du plan de transformation
- Résultat avant impôt : -21,1% / 1S18

## Corporate and Institutional Banking - 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19/ 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<b>Produit net bancaire</b>	3 099	2 979	+4,0%	3 008	+3,0%	6 107	5 885	+3,8%
Frais de gestion	-1 997	-1 970	+1,3%	-2 463	-18,9%	-4 459	-4 360	+2,3%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	1 102	1 009	+9,3%	545	n.s.	1 648	1 526	+8,0%
Coût du risque	-24	-23	+6,4%	-32	-24,4%	-56	8	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 078	986	+9,3%	513	n.s.	1 591	1 534	+3,8%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	5	7	-26,4%	2	n.s.	7	15	-53,6%
Autres éléments hors exploitation	-25	3	n.s.	-2	n.s.	-26	5	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	1 058	996	+6,2%	514	n.s.	1 572	1 554	+1,1%
Coefficient d'exploitation	64,4%	66,1%	-1,7 pt	81,9%	-17,5 pt	73,0%	74,1%	-1,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						21,3	20,3	+4,6%

- PNB : +3,8% / 1S18
  - Progression dans les trois métiers\*
- Frais de gestion : +2,3% / 1S18
  - En lien avec le développement de l'activité
  - Effet de ciseau positif (+1,5 pt) en lien avec l'effet du plan de transformation (120 M€ au 1S19)
- Coût du risque :
  - Rappel : provisions plus que compensées par des reprises au 1S18

\* Hors effet de la création de Capital Markets (transfert de 53 M€ de revenus de Global Markets FICC à Corporate Banking au 1S19)



## Corporate and Institutional Banking Global Markets - 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19/ 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<b>Produit net bancaire</b>	1 409	1 447	-2,7%	1 523	-7,5%	2 932	2 945	-0,4%
dont FICC	793	729	+8,8%	1 035	-23,3%	1 628	1 535	+19,1%
dont Equity & Prime Services	615	718	-14,3%	488	+26,1%	1 103	1 410	-21,8%
Frais de gestion	-913	-955	-4,5%	-1 276	-28,5%	-2 188	-2 230	-1,9%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	496	492	+0,8%	248	n.s.	744	715	+4,1%
Coût du risque	-6	-37	-84,8%	3	n.s.	-2	-9	-74,4%
<b>Résultat d'exploitation</b>	491	455	+7,9%	251	+95,4%	742	706	+5,1%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	1	+10,5%	0	n.s.	1	2	-46,6%
Autres éléments hors exploitation	-25	1	n.s.	1	n.s.	-24	1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	467	457	+2,2%	252	+85,5%	719	709	+1,3%
Coefficient d'exploitation	64,8%	66,0%	-1,2 pt	83,7%	-18,9 pt	74,6%	75,7%	-1,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						8,0	7,4	+7,1%

- PNB : +1,4% / 1S18 hors effet de la mise en place de la plateforme Capital Markets\*
  - FICC (+22,6%\*\*/ 1S18) : bonne performance dans tous les segments avec en particulier un rebond sur le change
  - Equity & Prime Services (-21,8% / 1S18) : base très élevée au 1S18 et reprise progressive de l'activité en début d'année après un 4T18 impacté par un contexte de marché très défavorable
- Frais de gestion : stable / 1S18\*\*
  - Effet de ciseau positif (+1,3 pt\*\*)
  - Bonne maîtrise du fait des mesures de transformation et de l'arrêt des activités de compte propre d'Opéra Trading Capital ainsi que des dérivés sur matières premières aux Etats-Unis

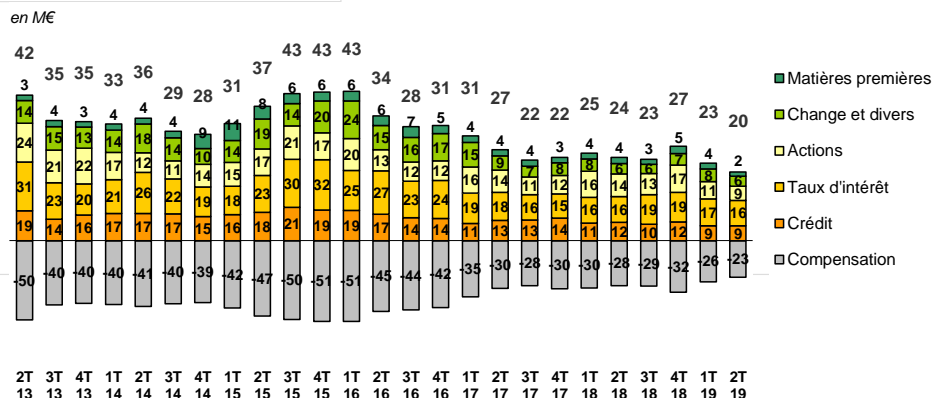
\* Transfert de 53 M€ de revenus de Global Markets FICC à Corporate Banking au 1S19 ; \*\* Hors effet de Capital Markets





# Corporate and Institutional Banking Risques de marché - 1S19

## VaR (1 jour, 99%) moyenne



- VaR en baisse toujours à un niveau très faible\*
  - Baisse en particulier sur les matières premières, le change et les actions
  - Aucun dépassement de *back-testing* constaté ce trimestre\*\*
  - Seulement 21 événements de perte au-delà de la VaR depuis le 01.01.2007, soit moins de 2 par an sur longue période incluant la crise, confirmant la robustesse du modèle interne de calcul de la VaR (1 jour, 99%)

\* VaR calculée pour le suivi des limites de marché ; \*\* Perte théorique ne prenant pas en compte le résultat intraday et les commissions perçues

# Corporate and Institutional Banking Corporate Banking - 1S19

En millions d'euros	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19 / 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
Produit net bancaire	1 094	999	+9,4%	969	+12,9%	2 063	1 891	+9,1%
Frais de gestion	-607	-591	+2,7%	-724	-16,2%	-1 331	-1 274	+4,5%
Résultat Brut d'exploitation	487	409	+19,1%	245	+99,0%	732	618	+18,5%
Coût du risque	-21	12	n.s.	-35	-40,7%	-55	13	n.s.
Résultat d'exploitation	467	421	+10,8%	210	n.s.	677	631	+7,2%
Éléments hors exploitation	3	7	-50,6%	3	+28,4%	6	16	-63,1%
Résultat avant impôt	470	428	+9,8%	213	n.s.	683	647	+5,5%
Coefficient d'exploitation	55,5%	59,1%	-3,6 pt	74,7%	-19,2 pt	64,5%	67,3%	-2,8 pt
Fonds propres alloués (Md€)						12,4	12,0	+3,0%

- PNB : +6,3% / 1S18 hors effet de la mise en place de la plateforme Capital Markets\*
  - Bon développement de l'activité en Europe avec la finalisation d'opérations significatives et un bon démarrage de la plateforme Capital Markets
  - Bonne progression des activités de transaction (*cash management* et *trade finance*) dans toutes les zones
- Frais de gestion : +1,0%\*\* / 1S18
  - Effet de ciseau largement positif (+5,3 pts\*\*) du fait des mesures de transformation
- Coût du risque :
  - Rappel 1S18 : dotations aux provisions plus que compensées par les reprises

\* Transfert de 53 M€ de revenus de Global Market FICC à Corporate Banking au 1S19 ; \*\* Hors effet de Capital Markets

# Corporate and Institutional Banking Securities Services - 1S19

	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19 / 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	596	532	+12,0%	516	+15,5%	1 112	1 049	+6,0%
Frais de gestion	-477	-424	+12,4%	-463	+3,0%	-941	-856	+9,9%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	119	108	+10,3%	53	n.s.	172	194	-11,2%
Coût du risque	2	3	-20,3%	-1	n.s.	1	4	-62,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	121	110	+9,6%	52	n.s.	173	197	-12,1%
Éléments hors exploitation	0	1	-62,6%	-3	n.s.	-2	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	121	111	+9,2%	50	n.s.	171	197	-13,5%
Coefficient d'exploitation	80,1%	79,7%	+0,4 pt	89,7%	-9,6 pt	84,5%	81,6%	+2,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						0,9	0,9	+5,6%

	30.06.19	30.06.18	Variation / 30.06.18	31.03.19	Variation / 31.03.19
<b>Securities Services</b>					
Actifs en conservation (en Md€)	10 190	9 046	+12,7%	9 997	+1,9%
Actifs sous administration (en Md€)	2 567	2 372	+8,3%	2 501	+2,7%
	<b>2T19</b>	<b>2T18</b>	<b>2T19 / 2T18</b>	<b>1T19</b>	<b>2T19 / 1T19</b>
Nombre de transactions (en millions)	22,9	24,2	-5,4%	23,7	-3,1%

- PNB : +6,0% / 1S18
  - Effet de la hausse des volumes et des nouveaux mandats, impact positif d'une transaction spécifique
- Frais de gestion : +9,9% / 1S18
  - +6,6% / 1S18 hors effets de périmètre (Banco BPM, Janus Henderson) et élément non récurrent\*

\* Arrêt d'un projet spécifique au 1T19 (8 M€)

# Corporate and Institutional Banking Transactions – 2T19

	<b>China – Country Garden Holdings</b> USD 1.5bn Dual-Tranche Notes, the 5th USD bond that BNP Paribas has executed for Country Garden Joint Global Coordinator April 2019		<b>Italy – Arca Fondi SGR</b> EUR 32bn – Appointed to clear all Arca's derivatives transactions relating to Italian-domiciled funds and Luxembourg SICAV as well as transactions from their pension fund and asset management mandates - July 2019
	<b>France – Publicis</b> Joint M&A advisor for the USD 4.4bn acquisition of the US based company Epsilon - April 2019 EUR 2.25bn Triple-Tranche bonds Global Coordinator and Joint Bookrunner - June 2019		<b>United States – Ultimate Software</b> USD 2.6bn Senior Credit Facilities (new Revolving Credit Facility and First Lien Term Loan) Joint Lead Arranger and Joint Bookrunner April 2019
	<b>Spain – Masmovil</b> EUR 1.7bn – o/w EUR 1.45bn TLB and EUR 280m Sustainable Capex and RCF lines Joint Global Coordinator and Sustainable Coordinator May 2019		<b>Brazil – ENGIE &amp; CDPQ</b> USD 6.0bn Project Financing: Acquisition of Transportadora de Gas S.A. ("TAG") - USD 8.6bn. Joint Lead Arranger & Joint Bookrunner, as well as Hedge Coordinators and Provider of bid bonds - June 2019
	<b>Czech Republic – EP Global Commerce</b> Equity deal value: EUR 5.8bn – Lead Financial & M&A advisory roles to EP Global Commerce for the voluntary takeover offer for Metro AG (Germany) June 2019		<b>Hong Kong – Wheelock &amp; Company Limited</b> HKD 2bn 5-yr Sustainability-Linked Loan Sole Sustainability Coordinator, Sole Facility Agent and Joint Mandated Lead Arranger Bookrunner March 2019
	<b>Spain – Cellnex</b> EUR 1.2bn Rights Issue and EUR 850m Convertible Bond Joint Global Coordinator for both deals April / June 2019		<b>Korea – LG Chem Ltd</b> USD 1bn & EUR 500m Dual-currency Senior Unsecured Green Bond Offering Joint Bookrunner April 2019
	<b>Americas – Republic of Chile</b> 3.5% USD 1.4bn Notes due 2050. First Sovereign Green Bond out of Latin America. Joint Active Bookrunner and Green Coordinator June 2019		<b>China – China National Chemical Corporation</b> USD 2.3bn Multi-Tranche Senior Unsecured Note Issuance Joint Global Coordinator and Joint Bookrunner June 2019

# Corporate and Institutional Banking Classements et « Awards » - 1S19

- **Global Markets et Corporate Banking:**
  - Exane BNP Paribas: Best Developed Europe Broker, N°1 Equity Sector Research, N°1 Corporate Access and N°1 Pan-European Equity Sales (*Extel Survey – June 2019*)
- **Global Markets:**
  - N°1 All bonds in Euros and N°8 All International bonds (*Dealogic – June 2019*)
  - 5 Awards including Most Impressive Bank for Corporate Bonds and for Financial Institutions (*Global Capital Bond Awards – May 2019*)
  - Derivatives House of the Year and Base metals House of the Year (*EnergyRisk – May 2019*)
- **Securities Services:**
  - Best Bank for Cross Border Custody (*AsianInvestor's Asset Management Awards 2019 – April 2019*)
  - 5 Awards including Best Custodian for Stock Connect (*The Asset Triple A Awards 2019 – June 2019*)
- **Corporate Banking:**
  - N°1 EMEA Syndicated Loans Bookrunner by volume and number of deals (*Dealogic – June 2019*)
  - Western Europe's Best Bank for Financing and Western Europe's Best Bank for Transaction Services (*EuroMoney Awards for Excellence – July 2019*)
  - Aviation Finance House of the Year (*Air Finance Journal – May 2019*)
  - Best Export Finance Bank (*Trade Finance Awards - June 2019*)



## Autres Activités - 2T19

En millions d'euros	2T19	2T18	1T19	1S19	1S18
<b>Produit net bancaire</b>	53	311	37	90	470
Frais de gestion	-436	-491	-400	-837	-945
<i>Dont coûts de transformation et coûts de restructuration</i>	-335	-275	-206	-542	-486
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	-383	-179	-363	-747	-475
Coût du risque	7	-18	-4	3	-37
<b>Résultat d'exploitation</b>	-377	-197	-367	-744	-512
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	24	19	24	48	41
Autres éléments hors exploitation	81	46	623	704	156
<b>Résultat avant impôt</b>	-272	-132	280	8	-315

- Rappel : contribution de First Hawaiian Bank (FHB) au compte de résultats réallouée rétroactivement en Autres Activités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018\*
  - Rappel 2T18 : PNB (155 M€), frais de gestion (82 M€) et coût du risque (5 M€)
- Revenus
  - Baisse notamment de la *Debit Valuation Adjustment (DVA)\*\** : -8 M€ (+29 M€ au 2T18)
- Frais de gestion
  - Coûts de transformation – plan 2020 : -222 M€ (-267 M€ au 2T18)
  - Coûts de restructuration\*\*\* : -63 M€ (-8 M€ au 2T18)
  - Mesures additionnelles d'adaptation – plans de départ\*\*\*\* : -51 M€ (0 M€ au 2T18)
- Autres éléments hors exploitation
  - Plus-value de cession de 2,5% de SBI Life et déconsolidation de la participation résiduelle\*\*\*\*\* : +612 M€
  - Dépréciation partielle du goodwill de BancWest : -500 M€

\* Cf. nouvelles séries trimestrielles publiées le 29 mars 2019 ; \*\* Risque de crédit propre inclus dans les dérivés ; \*\*\* Coûts de restructuration liés notamment à l'intégration de Raiffeisen Bank Polska et d'Opel Bank SA ; \*\*\*\* BNL bc et Asset Management ; \*\*\*\*\* Participation résiduelle de 5,2% dans SBI Life ;

## Autres Activités - 1S19

- Rappel : contribution de First Hawaiian Bank (FHB) au compte de résultats réallouée rétroactivement en Autres Activités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018\*
  - Rappel 1S18 : PNB (303 M€), frais de gestion (162 M€) et coût du risque (13 M€)
- Frais de gestion
  - Coûts de transformation – plan 2020 : -390 M€ (-473 M€ au 1S18)
  - Coûts de restructuration\*\* : -101 M€ (-13 M€ au 1S18)
  - Mesures additionnelles d'adaptation – plans de départ\*\*\* : -51 M€ (0 M€ au 1S18)
- Autres éléments hors exploitation
  - Plus-value de cession de 16,8% de SBI Life et déconsolidation de la participation résiduelle\*\*\*\* : +1 450 M€
  - Dépréciation de goodwills : -818 M€
  - Rappel 1S18 : plus-value sur la cession d'un immeuble : +101 M€

\* Cf. nouvelles séries trimestrielles publiées le 29 mars 2019 ; \*\* Coûts de restructuration liés notamment à l'intégration de Raiffeisen Bank Polska et d'Opel Bank SA ; \*\*\* BNL bc et Asset Management ; \*\*\*\* Participation résiduelle de 5,2% dans SBI Life



## Répartition des coûts de transformation des Métiers présentés en Autres Activités - 2T19

En millions d'euros	2T19	1T19	2018	4T18	3T18	2T18	1T18
<b>Retail Banking &amp; Services</b>	<b>-141</b>	<b>-88</b>	<b>-639</b>	<b>-209</b>	<b>-145</b>	<b>-161</b>	<b>-124</b>
<b>Domestic Markets</b>	<b>-93</b>	<b>-41</b>	<b>-332</b>	<b>-117</b>	<b>-79</b>	<b>-76</b>	<b>-60</b>
Banque De Détail en France	-32	-26	-194	-69	-48	-45	-33
BNL bc	-7	-2	-25	-12	-5	-4	-3
Banque De Détail en Belgique	-50	-10	-84	-26	-21	-20	-18
Autres Activités	-4	-4	-29	-10	-6	-7	-7
<b>International Financial Services</b>	<b>-49</b>	<b>-47</b>	<b>-307</b>	<b>-92</b>	<b>-66</b>	<b>-85</b>	<b>-64</b>
Personal Finance	-14	-14	-80	-21	-15	-23	-22
International Retail Banking	-16	-9	-97	-27	-22	-30	-19
Assurance	-6	-4	-54	-18	-11	-14	-9
Gestion Institutionnelle et Privée	-13	-20	-76	-25	-18	-19	-14
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>	<b>-72</b>	<b>-75</b>	<b>-449</b>	<b>-161</b>	<b>-101</b>	<b>-106</b>	<b>-81</b>
Corporate Banking	-18	-21	-122	-58	-7	-41	-15
Global Markets	-42	-45	-261	-89	-75	-47	-50
Securities Services	-12	-9	-66	-14	-19	-17	-16
Autres Activités	-8	-5	-18	-15	-1	-1	-0
<b>TOTAL</b>	<b>-222</b>	<b>-168</b>	<b>-1 106</b>	<b>-385</b>	<b>-248</b>	<b>-267</b>	<b>-206</b>



## Résultats du Groupe

## Résultats des pôles

## Résultats détaillés du 1S19

## Annexes

## Nombre d'actions et Bénéfice Net par Action

### > Nombre d'actions

<i>en millions</i>	30-juin-19	31-déc.-18
Nombre d'actions (fin de période)	1 250	1 250
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1 248	1 248
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 248	1 248

### > Bénéfice Net par Action

<i>en millions</i>	30-juin-19	30-juin-18
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 248	1 248
Résultat net part du Groupe	4 386	3 960
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-210	-189
Effet change sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée remboursés	0	0
Résultat net part du Groupe, après rémunération et effet change sur TSSDI	4 176	3 771
Bénéfice Net par Action (BNA) en euros	3,35	3,02

## Ratios de fonds propres et Actif net par Action

### > Ratios de fonds propres

	30-juin-19	1-janv.-19	31-déc.-18
Ratio de solvabilité global (a)	15,2%	14,9%	15,0%
Ratio Tier 1 (a)	13,3%	13,0%	13,1%
Ratio Common equity Tier 1 (a)	11,9%	11,7%	11,8%

(a) CRD4, sur la base des risques pondérés à 669 Md€ au 30.06.2019 et à 647 Md€ au 31.12.2018.

### > Actif Net par Action

en millions d'euros	30-juin-19	31-déc.-18	
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>104 135</b>	<b>101 467</b>	(1)
dont variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (gains et pertes latents ou différés)	1 517	510	
dont Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	9 538	8 230	(2)
dont rémunération nette d'impôts à verser sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	124	77	(3)
<b>Actif Net Comptable (a)</b>	<b>94 473</b>	<b>93 160</b>	(1)-(2)-(3)
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	11 382	12 270	
<b>Actif Net Comptable Tangible (a)</b>	<b>83 091</b>	<b>80 890</b>	
<b>Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période) en millions</b>	<b>1 248</b>	<b>1 248</b>	
<b>Actif Net Comptable par Action (euros)</b>	<b>75,7</b>	<b>74,7</b>	
dont actif net comptable par action non réévalué (euros)	74,5	74,3	
<b>Actif Net Comptable Tangible par Action (euros)</b>	<b>66,6</b>	<b>64,8</b>	

(a) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI

## Rentabilité des Fonds propres et Capitaux Permanents

### > Calcul de la rentabilité des fonds propres

en millions d'euros	1S 19	1S 18	
<b>Résultat net part du Groupe (RNPG)</b>	<b>4 386</b>	<b>3 960</b>	(1)
Eléments exceptionnels (après impôts) (a)	178	-247	(2)
Contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) et taxes après impôts	-945	-954	(3)
<b>RNPG annualisé (éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes systémiques bancaires non annualisés) (b)</b>	<b>9 539</b>	<b>9 121</b>	(4)
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) et effet change	-428	-367	
Impact des coûts de transformation et de restructuration annualisés	-391	-331	
<b>RNPG retraité pour le calcul du ROE / ROTE</b>	<b>8 720</b>	<b>8 423</b>	
<b>Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués (c)</b>	<b>91 136</b>	<b>87 712</b>	
<b>Rentabilité des fonds propres</b>	<b>9,6%</b>	<b>9,6%</b>	
<b>Moyenne des capitaux propres permanents tangibles, non réévalués (d)</b>	<b>79 310</b>	<b>75 235</b>	
<b>Rentabilité des fonds propres tangibles</b>	<b>11,0%</b>	<b>11,2%</b>	

(a) Cf. diapositive 40 de la présentation. (b) Au 30.06.19 et au 30.06.18. (4) = 2 \* [(1)-(2)-(3)] + (2) \* (3)

(c) Moyenne des capitaux propres permanents : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes systémiques bancaires non annualisés (Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée - rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI - hypothèse de distribution de dividende).

(d) Moyenne des capitaux propres permanents tangibles : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes systémiques bancaires non annualisés (Capitaux propres permanents tangibles = capitaux permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition).

### > Capitaux permanents part du Groupe non réévalués

en millions d'euros	30-juin-19	31-déc.-18	
<b>Actif Net Comptable</b>	<b>94 473</b>	<b>93 160</b>	(1)
dont variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (gains latents ou différés)	1 517	510	(2)
dont dividende 2018		3 768	(3)
dont hypothèse de distribution de dividende 2019	4 356		(4)
Annualisation du résultat retraité (a)	4 762		(5)
Annualisation des coupons courus non échus	28		(6)
<b>Capitaux propres permanents part du Groupe, non réévalués (b)</b>	<b>93 390</b>	<b>88 882</b>	(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	11 382	12 270	
<b>Capitaux propres permanents tangibles part du Groupe, non réévalués (b)</b>	<b>82 008</b>	<b>76 612</b>	

(a) RNPG du 1S19 hors éléments exceptionnels à l'exclusion des coûts de transformation et de restructuration, et hors contribution au FRU et taxes après impôts;

(b) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI et après hypothèse de distribution de dividende

## Un bilan de qualité

### Créances douteuses / encours bruts

	30-juin-19	31-déc.-18
<b>Créances douteuses (a) / encours bruts (b)</b>	2,5%	2,6%

(a) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres  
 (b) Encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)

### Taux de couverture

en milliards d'euros	30-juin-19	31-déc.-18
<b>Provisions (a)</b>	19,2	19,9
<b>Engagements douteux (b)</b>	25,7	26,2
<b>Taux de couverture Stage 3</b>	74,6%	76,2%

(a) Dépréciations stage 3  
 (b) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)

### Réserve de liquidité immédiatement disponible et Ratio de liquidité

	30-juin-19	31-déc.-18
<b>Ratio de liquidité (Liquidity Coverage Ratio)</b>	120%	132%
<b>Réserve de liquidité immédiatement disponible (Md€) (a)</b>	330	308

(a) Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales ("counterbalancing capacity") tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, et diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



## Ratio common equity Tier 1

### Ratio common equity Tier 1\* (passage des fonds propres comptables aux fonds propres prudentiels)

en Milliards d'euros	30-juin-19	31-mars-19
<b>Capitaux propres</b>	<b>108,6</b>	<b>108,7</b>
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TS.S.D.)	-0,5	-0,0
Dividende 2018		-3,8
Projet de distribution de dividende 2019	-2,1	-0,9
Ajustements réglementaires sur capitaux propres**	-1,7	-1,4
Ajustements réglementaires sur intérêts minoritaires	-2,5	-2,5
Ecart de acquisition et immobilisations incorporelles	-11,2	-11,9
Impôts différés actifs sur déficits reportables	-0,5	-0,0
Autres ajustements réglementaires	-0,7	-0,5
Déduction des engagements de paiement irrévocable***	-0,0	-0,0
<b>Fonds propres Common Equity Tier One</b>	<b>78,7</b>	<b>77,8</b>
<b>Actifs pondérés</b>	<b>688</b>	<b>687</b>
<b>Ratio Common Equity Tier 1</b>	<b>11,8%</b>	<b>11,7%</b>

\* CRD4, \*\* Y compris Prudential Valuation Adjustment, \*\*\* Nouvelle zone de risque générale du SSM



# Ressources de marché à moyen / long terme Programme 2019

## Programme 2019 de refinancement MLT\* : 36 Md€

- Dont instruments de capital : 3 Md€
  - Objectif cible de 3% des actifs pondérés
  - Additional Tier 1 : 1,4% et Tier 2 : 1,9% au 30.06.19
  - AT1: 1,5 Md\$ émis le 18.03.19, Perp Non Call 5, coupon de 6,625%, équiv. mid-swap€ + 360pb
  - AT1 : AUD 300m (187 M€ equiv.) émis le 03.07.19 Perp Non Call 5.5, coupon de 4,5% s.a, équiv. mid-swap€ + 264pb
  - Tier 2\*\* : ~1,6 Md€ équiv., émis sous différents formats, maturité moyenne de 11 ans, mid-swap€ + 149pb
    - Emission le 25.06.19 d'un Tier 2 de 1 Md€ à 12 ans, mid-swap +130pb
- Dont dette senior : 33 Md€
  - Dont dette Senior Non Préférée (NPS) : 14 Md€
- Emissions de dette Senior Non Préférée (NPS) déjà réalisées\*\* : 11,6 Md€ maturité moyenne de 6.8 ans, mid-swap + 160pb
  - Émission le 21.02.19 d'un Green Bond de 750 M€ à 5,5 ans, mid-swap +100pb
  - Émission le 21.05.19 d'une NPS de 1,35 Md€ à 10 ans, mid-swap +105pb
  - Émission le 10.07.19 d'une NPS de 1 Md€ à 6 ans, 6 Non Call 5, mid-swap +75pb

## Echéancier prudentiel du stock des Tier 1 et Tier 2 au 1.07.2019 (éligible ou admis en grandfathering)\*\*\*

en Md€	01.07.2019	01.01.2020	01.01.2021
AT1	10	9	8
T2	16	17	16



## Plus de 80% du programme de dette Senior Non Préférée déjà réalisé

\* Sous réserve des conditions de marché, montants indicatifs ; \*\* Au 18.07.19 ; \*\*\* Echéancier prenant en compte l'amortissement prudentiel des instruments existants au 01.07.19, hors émissions à venir, sous les hypothèses que les instruments "callable" à destination des investisseurs institutionnels soient remboursés à leur première date de call, et tenant compte des plafonds de grandfathering



# Coût du risque sur encours (1/2)

## Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

	2016	2017	1T18	2T18	3T18	4T18	2018	1T19	2T19
<b>Domestic Markets*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	344,4	362,3	397,2	398,4	404,1	405,7	401,3	411,0	412,6
Coût du risque (en M€)	1 515	1 356	270	204	251	322	1 046	307	214
Coût du risque (en pb, annualisé)	44	37	27	20	25	32	26	30	21
<b>BDDF*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	144,3	155,9	187,5	185,4	184,2	183,9	185,2	189,2	189,8
Coût du risque (en M€)	342	331	59	54	90	85	288	72	83
Coût du risque (en pb, annualisé)	24	21	13	12	20	19	16	15	17
<b>BNL bc*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	77,4	78,3	78,1	77,6	78,8	79,7	78,6	78,0	77,6
Coût du risque (en M€)	959	871	169	127	131	164	592	165	107
Coût du risque (en pb, annualisé)	124	111	87	66	67	82	75	85	55
<b>BDDB*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	96,4	100,4	102,0	104,3	109,4	109,9	106,4	111,0	111,9
Coût du risque (en M€)	98	65	6	-2	-4	43	43	34	-3
Coût du risque (en pb, annualisé)	10	6	2	-1	-1	16	4	12	-1

\* Avec la Banque Privée à 100%





## Coût du risque sur encours (2/2)

### Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

	2016	2017	1T18	2T18	3T18	4T18	2018	1T19	2T19
<b>BancWest*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	60,3	64,9	51,1	49,4	52,1	52,8	51,3	53,7	54,5
Coût du risque (en M€)	85	111	12	0	35	22	70	18	2
Coût du risque (en pb, annualisé)	14	17	10	0	27	17	14	14	2
<b>Europe Méditerranée*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	39,1	38,2	38,2	38,2	39,0	35,7	37,7	40,6	40,7
Coût du risque (en M€)	437	259	70	55	105	78	308	77	97
Coût du risque (en pb, annualisé)	112	68	73	58	108	87	82	75	96
<b>Personal Finance</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	61,4	68,7	80,6	82,9	85,9	87,8	84,3	90,9	93,7
Coût du risque (en M€)	979	1 009	276	265	345	299	1 186	329	289
Coût du risque (en pb, annualisé)	159	147	137	128	161	136	141	145	123
<b>CIB - Corporate Banking</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	118,7	123,5	131,1	127,0	139,3	135,5	132,6	138,0	146,0
Coût du risque (en M€)	292	70	-1	-13	-46	91	31	35	21
Coût du risque (en pb, annualisé)	25	6	0	-4	-13	27	2	10	6
<b>Groupe**</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	709,8	738,6	776,9	780,8	804,2	791,7	788,4	807,9	826,3
Coût du risque (en M€)	3 262	2 907	615	567	686	896	2 764	769	621
Coût du risque (en pb, annualisé)	46	39	32	29	34	45	35	38	30

\* Avec la Banque Privée à 100% ; \*\* Y compris coût du risque des activités de marché, International Financial Services et Autres Activités

## Actifs pondérés

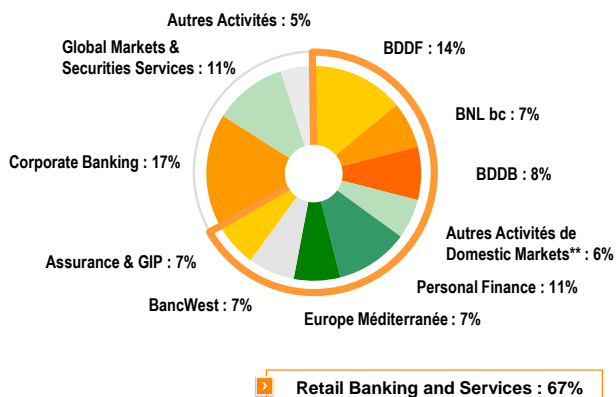
- Actifs pondérés\* : 669 Md€ au 30.06.19 (667 Md€ au 30.03.19)
  - Hausse des actifs pondérés de crédit et de contrepartie

en Md€	30.06.19	31.03.19
Risque de Crédit	521	520
Risque Opérationnel	72	72
Risque de Contrepartie	33	30
Risque Marché / Change	20	20
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	5	5
Autres**	15	15
<b>Total des actifs pondérés*</b>	<b>669</b>	<b>667</b>

\* CRD4 ; \*\* inclut les OTS et les participations significatives dans les entités du secteur financier, sujet à une pondération de 20%

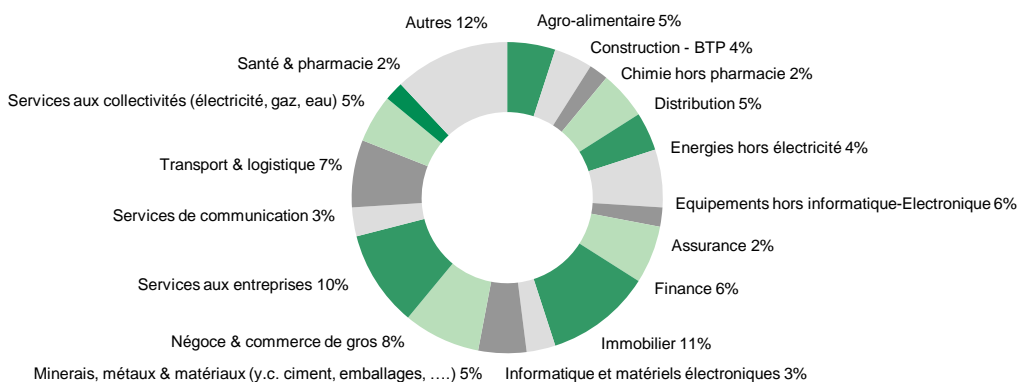
## Actifs pondérés par métier\*

Actifs pondérés par métier\* au 30.06.2019



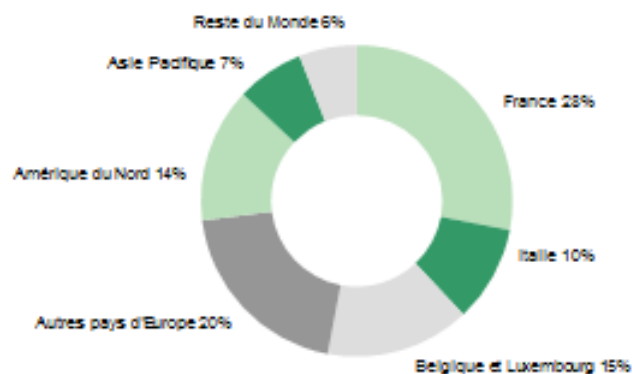
\* CRD4 ; \*\* Y compris Luxembourg

## Ventilation des engagements commerciaux par secteur d'activité (classe d'exposition « entreprises »)



Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés de la classe d'exposition « entreprises » = 677 Md€ au 30.06.2019

## Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique



>
**Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés  
 = 1 575 Md€ au 30.06.2019**

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - GROUPE**

	2T19	2T18	2T19 / 2T18	1T19	2T19 / 1T19	1S19	1S18	1S19 / 1S18
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	<b>11 224</b>	<b>11 206</b>	<b>+0,2%</b>	<b>11 144</b>	<b>+0,7%</b>	<b>22 368</b>	<b>22 004</b>	<b>+1,7%</b>
Frais de gestion	-7 435	-7 368	+0,9%	-8 449	-12,0%	-15 884	-15 628	+1,6%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>3 789</b>	<b>3 838</b>	<b>-1,3%</b>	<b>2 695</b>	<b>+40,6%</b>	<b>6 484</b>	<b>6 376</b>	<b>+1,7%</b>
Coût du risque	-621	-567	+9,5%	-769	-19,2%	-1 390	-1 182	+17,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 168</b>	<b>3 271</b>	<b>-3,1%</b>	<b>1 926</b>	<b>+64,5%</b>	<b>5 094</b>	<b>5 194</b>	<b>-1,9%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	180	132	+36,4%	134	+34,3%	314	294	+6,8%
Autres éléments hors exploitation	29	50	-42,0%	623	-95,3%	652	221	n.s.
<b>Éléments hors exploitation</b>	<b>209</b>	<b>182</b>	<b>+14,8%</b>	<b>757</b>	<b>-72,4%</b>	<b>966</b>	<b>515</b>	<b>+87,6%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 377</b>	<b>3 453</b>	<b>-2,2%</b>	<b>2 683</b>	<b>+25,9%</b>	<b>6 060</b>	<b>5 709</b>	<b>+6,1%</b>
Impôt sur les bénéfices	-795	-918	-13,4%	-667	+19,2%	-1 462	-1 476	-0,9%
Intérêts minoritaires	-114	-142	-19,7%	-98	+16,3%	-212	-273	-22,3%
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 468</b>	<b>2 393</b>	<b>+3,1%</b>	<b>1 918</b>	<b>+28,7%</b>	<b>4 386</b>	<b>3 960</b>	<b>+10,8%</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>66,2%</b>	<b>65,8%</b>	<b>+0,4 pt</b>	<b>75,8%</b>	<b>-9,6 pt</b>	<b>71,0%</b>	<b>71,0%</b>	<b>+0,0 pt</b>

L'information financière de BNP Paribas pour le deuxième trimestre 2019 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée.

L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence, est disponible sur le site Internet : <http://invest.bnpparibas.com> dans l'espace « Résultats » et est publiée par BNP Paribas en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

## RÉSULTAT PAR POLE AU DEUXIEME TRIMESTRE 2019

	Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe
<i>En millions d'euros</i>						
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 810</b>	<b>4 262</b>	<b>3 099</b>	<b>11 171</b>	<b>53</b>	<b>11 224</b>
var/2T 18	+0,5%	+3,4%	+4,0%	+2,5%	-83,0%	+0,2%
var/1T 19	-0,2%	-0,5%	+3,0%	+0,6%	+42,5%	+0,7%
Frais de gestion	-2 443	-2 559	-1 997	-6 999	-436	-7 435
var/2T 18	-0,4%	+4,3%	+1,3%	+1,8%	-11,1%	+0,9%
var/2T 19	-15,7%	-4,8%	-18,9%	-13,0%	+9,0%	-12,0%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>1 367</b>	<b>1 703</b>	<b>1 102</b>	<b>4 172</b>	<b>-383</b>	<b>3 789</b>
var/2T 18	+2,2%	+1,9%	+9,3%	+3,9%	n.s.	-1,3%
var/2T 19	+48,7%	+6,9%	n.s.	+36,4%	+5,5%	+40,6%
Coût du risque	-213	-390	-24	-628	7	-621
var/2T 18	+4,3%	-21,3%	+6,4%	+14,3%	n.s.	+9,5%
var/2T 19	-30,0%	-8,9%	-24,4%	-17,9%	n.s.	-19,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 154</b>	<b>1 313</b>	<b>1 078</b>	<b>3 545</b>	<b>-377</b>	<b>3 168</b>
var/2T 18	+1,8%	-2,7%	+9,3%	+2,2%	+90,9%	-3,1%
var/2T 19	+87,7%	+12,7%	n.s.	+54,6%	+2,5%	+64,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	149	5	156	24	180
Autres éléments hors exploitation	-6	-21	-25	-52	81	29
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 149</b>	<b>1 442</b>	<b>1 058</b>	<b>3 649</b>	<b>-272</b>	<b>3 377</b>
var/2T 18	+1,5%	-1,1%	+6,2%	+1,8%	n.s.	-2,2%
var/2T 19	+88,4%	+12,7%	n.s.	+51,9%	n.s.	+25,9%

	Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe
<i>En millions d'euros</i>						
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 810</b>	<b>4 262</b>	<b>3 099</b>	<b>11 171</b>	<b>53</b>	<b>11 224</b>
2T 18	3 792	4 123	2 979	10 895	311	11 206
1T 19	3 816	4 282	3 008	11 107	37	11 144
Frais de gestion	-2 443	-2 559	-1 997	-6 999	-436	-7 435
2T 18	-2 454	-2 453	-1 970	-6 877	-491	-7 368
1T 19	-2 897	-2 688	-2 463	-8 049	-400	-8 449
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>1 367</b>	<b>1 703</b>	<b>1 102</b>	<b>4 172</b>	<b>-383</b>	<b>3 789</b>
2T 18	1 338	1 671	1 009	4 017	-179	3 838
1T 19	919	1 594	545	3 058	-363	2 695
Coût du risque	-213	-390	-24	-628	7	-621
2T 18	-205	-322	-23	-549	-18	-567
1T 19	-305	-428	-32	-765	-4	-769
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 154</b>	<b>1 313</b>	<b>1 078</b>	<b>3 545</b>	<b>-377</b>	<b>3 168</b>
2T 18	1 133	1 349	986	3 468	-197	3 271
1T 19	615	1 165	513	2 293	-367	1 926
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	149	5	156	24	180
2T 18	-3	109	7	113	19	132
1T 19	-6	113	2	110	24	134
Autres éléments hors exploitation	-6	-21	-25	-52	81	29
2T 18	1	-1	3	4	46	50
1T 19	1	0	-2	0	623	623
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 149</b>	<b>1 442</b>	<b>1 058</b>	<b>3 649</b>	<b>-272</b>	<b>3 377</b>
2T 18	1 132	1 457	996	3 585	-132	3 453
1T 19	610	1 279	514	2 403	280	2 683
Impôt sur les bénéfices						-795
Intérêts minoritaires						-114
<b>Résultat net part du groupe</b>						<b>2 468</b>

## RESULTATS PAR PÔLE AU PREMIER SEMESTRE 2019

	Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe	
<i>En millions d'euros</i>							
<b>Produit net bancaire</b>	7 627	8 544	6 107	22 278	90	22 368	
	var/ %	+0,2%	+6,3%	+3,8%	+3,5%	-80,9%	+1,7%
Frais de gestion	-5 341	-5 247	-4 459	-15 047	-837	-15 884	
	var/ %	-0,0%	+5,3%	+2,3%	+2,5%	-11,5%	+1,6%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	2 286	3 297	1 648	7 231	-747	6 484	
	var/ %	+0,7%	+8,0%	+8,0%	+5,5%	+57,3%	+1,7%
Coût du risque	-518	-819	-56	-1 393	3	-1 390	
	var/ %	+9,3%	+20,5%	n.s.	+216%	n.s.	+17,6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	1 768	2 478	1 591	5 838	-744	5 094	
	var/ %	-1,6%	+4,4%	+3,8%	+2,3%	+45,4%	-1,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-4	262	7	266	48	314	
Autres éléments hors exploitation	-5	-20	-26	-52	704	652	
<b>Résultat avant impôt</b>	1 759	2 720	1 572	6 052	8	6 060	
	var/ %	-1,8%	+1,6%	+1,1%	+0,5%	n.s.	+6,1%
Impôt sur les bénéfices						-1 462	
Intérêts minoritaires						-212	
<b>Résultat net part du groupe</b>						4 386	

## HISTORIQUE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>Groupe</b>						
<b>PNB</b>	<b>11 224</b>	<b>11 144</b>	<b>10 160</b>	<b>10 352</b>	<b>11 206</b>	<b>10 798</b>
Frais de gestion	-7 435	-8 449	-7 678	-7 277	-7 368	-8 260
<b>RBE</b>	<b>3 789</b>	<b>2 695</b>	<b>2 482</b>	<b>3 075</b>	<b>3 838</b>	<b>2 538</b>
Coût du risque	-621	-769	-896	-686	-567	-615
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 168</b>	<b>1 926</b>	<b>1 586</b>	<b>2 389</b>	<b>3 271</b>	<b>1 923</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	180	134	195	139	132	162
Autres éléments hors exploitation	29	623	-98	288	50	171
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 377</b>	<b>2 683</b>	<b>1 683</b>	<b>2 816</b>	<b>3 453</b>	<b>2 256</b>
Impôt sur les bénéfices	-795	-667	-144	-583	-918	-558
Intérêts minoritaires	-114	-98	-97	-109	-142	-131
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>2 468</b>	<b>1 918</b>	<b>1 442</b>	<b>2 124</b>	<b>2 393</b>	<b>1 567</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>66,2%</b>	<b>75,8%</b>	<b>75,6%</b>	<b>70,3%</b>	<b>65,8%</b>	<b>76,5%</b>

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>RETAIL BANKING &amp; SERVICES - HORS EFFETS PEL/CEL</b>						
<b>PNB</b>	<b>8 045</b>	<b>8 096</b>	<b>7 767</b>	<b>7 774</b>	<b>7 915</b>	<b>7 731</b>
Frais de gestion	-5 002	-5 586	-5 154	-4 978	-4 907	-5 416
<b>RBE</b>	<b>3 042</b>	<b>2 510</b>	<b>2 613</b>	<b>2 796</b>	<b>3 008</b>	<b>2 315</b>
Coût du risque	-604	-733	-722	-736	-526	-627
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 439</b>	<b>1 777</b>	<b>1 891</b>	<b>2 060</b>	<b>2 482</b>	<b>1 688</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	151	108	131	117	107	132
Autres éléments hors exploitation	-27	1	-4	3	0	59
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 563</b>	<b>1 886</b>	<b>2 018</b>	<b>2 179</b>	<b>2 589</b>	<b>1 879</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	54,6	54,3	52,5	52,1	52,0	51,8

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>RETAIL BANKING &amp; SERVICES</b>						
<b>PNB</b>	<b>8 072</b>	<b>8 099</b>	<b>7 782</b>	<b>7 778</b>	<b>7 916</b>	<b>7 733</b>
Frais de gestion	-5 002	-5 586	-5 154	-4 978	-4 907	-5 416
<b>RBE</b>	<b>3 070</b>	<b>2 513</b>	<b>2 628</b>	<b>2 800</b>	<b>3 009</b>	<b>2 316</b>
Coût du risque	-604	-733	-722	-736	-526	-627
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 467</b>	<b>1 780</b>	<b>1 907</b>	<b>2 064</b>	<b>2 482</b>	<b>1 689</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	151	108	131	117	107	132
Autres éléments hors exploitation	-27	1	-4	3	0	59
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 591</b>	<b>1 889</b>	<b>2 033</b>	<b>2 183</b>	<b>2 589</b>	<b>1 880</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	54,6	54,3	52,5	52,1	52,0	51,8

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>DOMESTIC MARKETS - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de BP France, Italie, Belgique, Luxembourg)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>3 925</b>	<b>3 961</b>	<b>3 903</b>	<b>3 874</b>	<b>3 938</b>	<b>3 969</b>
Frais de gestion	-2 516	-2 983	-2 603	-2 605	-2 528	-2 971
<b>RBE</b>	<b>1 408</b>	<b>978</b>	<b>1 300</b>	<b>1 269</b>	<b>1 411</b>	<b>998</b>
Coût du risque	-214	-307	-322	-251	-204	-270
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 194</b>	<b>671</b>	<b>978</b>	<b>1 018</b>	<b>1 206</b>	<b>727</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	-6	0	5	-3	-6
Autres éléments hors exploitation	-6	1	-2	0	1	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 190</b>	<b>666</b>	<b>975</b>	<b>1 024</b>	<b>1 205</b>	<b>723</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-68	-58	-59	-67	-73	-65
<b>Résultat avant impôt de Domestic Markets</b>	<b>1 122</b>	<b>608</b>	<b>917</b>	<b>956</b>	<b>1 132</b>	<b>658</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	25,7	25,5	25,2	25,0	24,7	24,4

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>DOMESTIC MARKETS (Intégrant 2/3 de BP France, Italie, Belgique et Luxembourg)</b>						
<b>PNB</b>	<b>3 810</b>	<b>3 816</b>	<b>3 783</b>	<b>3 737</b>	<b>3 792</b>	<b>3 820</b>
Frais de gestion	-2 443	-2 897	-2 528	-2 531	-2 454	-2 888
<b>RBE</b>	<b>1 367</b>	<b>919</b>	<b>1 255</b>	<b>1 205</b>	<b>1 338</b>	<b>933</b>
Coût du risque	-213	-305	-320	-251	-205	-269
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 154</b>	<b>615</b>	<b>935</b>	<b>955</b>	<b>1 133</b>	<b>664</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	-6	0	5	-3	-6
Autres éléments hors exploitation	-6	1	-2	0	1	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 149</b>	<b>610</b>	<b>932</b>	<b>960</b>	<b>1 132</b>	<b>659</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	25,7	25,5	25,2	25,0	24,7	24,4

\* Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 100% de Banque Privée France)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 624</b>	<b>1 597</b>	<b>1 568</b>	<b>1 575</b>	<b>1 593</b>	<b>1 595</b>
<i>Dont revenus d'intérêt</i>	916	915	902	900	875	891
<i>Dont commissions</i>	708	682	666	676	718	704
Frais de gestion	-1 102	-1 186	-1 149	-1 168	-1 104	-1 189
<b>RBE</b>	<b>522</b>	<b>412</b>	<b>419</b>	<b>407</b>	<b>489</b>	<b>406</b>
Coût du risque	-83	-72	-85	-90	-54	-59
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>440</b>	<b>340</b>	<b>334</b>	<b>317</b>	<b>435</b>	<b>347</b>
Éléments hors exploitation	0	1	-3	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>440</b>	<b>340</b>	<b>332</b>	<b>318</b>	<b>437</b>	<b>346</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-37	-34	-32	-38	-39	-39
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	<b>402</b>	<b>306</b>	<b>299</b>	<b>280</b>	<b>397</b>	<b>307</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	9,9	9,8	9,6	9,5	9,3	9,2

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 596</b>	<b>1 595</b>	<b>1 553</b>	<b>1 571</b>	<b>1 593</b>	<b>1 594</b>
<i>Dont revenus d'intérêt</i>	889	912	887	896	875	890
<i>Dont commissions</i>	708	682	666	676	718	704
Frais de gestion	-1 102	-1 186	-1 149	-1 168	-1 104	-1 189
<b>RBE</b>	<b>495</b>	<b>409</b>	<b>404</b>	<b>403</b>	<b>489</b>	<b>405</b>
Coût du risque	-83	-72	-85	-90	-54	-59
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>412</b>	<b>337</b>	<b>319</b>	<b>313</b>	<b>435</b>	<b>346</b>
Éléments hors exploitation	0	1	-3	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>412</b>	<b>338</b>	<b>317</b>	<b>314</b>	<b>436</b>	<b>345</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-37	-34	-32	-38	-39	-39
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	<b>374</b>	<b>304</b>	<b>284</b>	<b>276</b>	<b>397</b>	<b>306</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	9,9	9,8	9,6	9,5	9,3	9,2

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 2/3 de Banque Privée France)</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 549</b>	<b>1 522</b>	<b>1 498</b>	<b>1 502</b>	<b>1 517</b>	<b>1 517</b>
Frais de gestion	-1 065	-1 147	-1 112	-1 133	-1 068	-1 151
<b>RBE</b>	<b>484</b>	<b>376</b>	<b>386</b>	<b>369</b>	<b>449</b>	<b>367</b>
Coût du risque	-81	-70	-84	-90	-53	-59
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>402</b>	<b>305</b>	<b>302</b>	<b>280</b>	<b>396</b>	<b>307</b>
Éléments hors exploitation	0	1	-3	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>402</b>	<b>306</b>	<b>299</b>	<b>280</b>	<b>397</b>	<b>307</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	9,9	9,8	9,6	9,5	9,3	9,2

\* Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

\*\* Rappel Provision PEL/CEL : provision, comptabilisée dans le PNB de la Banque de Détail en France, en regard du risque généré par les Plans Epargne Logement (PEL) et Comptes Epargne Logement (CEL) sur l'ensemble de leur durée.

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>Effet PEL-CEL</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
BNL banca commerciale (Intégrant 100% de Banque Privée Italie)*						
<b>PNB</b>	<b>684</b>	<b>675</b>	<b>722</b>	<b>660</b>	<b>698</b>	<b>713</b>
Frais de gestion	-433	-470	-440	-439	-438	-480
<b>RBE</b>	<b>251</b>	<b>205</b>	<b>282</b>	<b>221</b>	<b>259</b>	<b>233</b>
Coût du risque	-107	-165	-164	-131	-127	-169
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>144</b>	<b>40</b>	<b>117</b>	<b>90</b>	<b>132</b>	<b>63</b>
Éléments hors exploitation	0	0	-2	0	-1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>144</b>	<b>40</b>	<b>116</b>	<b>89</b>	<b>130</b>	<b>63</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-11	-10	-11	-10	-10	-12
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	<b>133</b>	<b>30</b>	<b>105</b>	<b>80</b>	<b>120</b>	<b>51</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,3	5,5	5,5	5,5	5,4

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
BNL banca commerciale (Intégrant 2/3 de Banque Privée Italie)						
<b>PNB</b>	<b>663</b>	<b>654</b>	<b>700</b>	<b>638</b>	<b>675</b>	<b>691</b>
Frais de gestion	-422	-460	-429	-427	-427	-470
<b>RBE</b>	<b>241</b>	<b>195</b>	<b>272</b>	<b>211</b>	<b>248</b>	<b>221</b>
Coût du risque	-108	-164	-165	-131	-127	-170
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>133</b>	<b>30</b>	<b>107</b>	<b>80</b>	<b>122</b>	<b>51</b>
Éléments hors exploitation	0	0	-2	0	-1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>133</b>	<b>30</b>	<b>105</b>	<b>80</b>	<b>120</b>	<b>51</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,3	5,5	5,5	5,5	5,4

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 100% de Banque Privée Belgique)*						
<b>PNB</b>	<b>878</b>	<b>915</b>	<b>857</b>	<b>887</b>	<b>917</b>	<b>934</b>
Frais de gestion	-535	-844	-571	-563	-552	-835
<b>RBE</b>	<b>342</b>	<b>71</b>	<b>286</b>	<b>324</b>	<b>365</b>	<b>99</b>
Coût du risque	3	-34	-43	4	2	-6
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>345</b>	<b>37</b>	<b>243</b>	<b>328</b>	<b>367</b>	<b>93</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	5	-3	4	8	1	-3
Autres éléments hors exploitation	-6	0	7	0	0	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>344</b>	<b>35</b>	<b>253</b>	<b>336</b>	<b>368</b>	<b>92</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-19	-14	-15	-19	-23	-13
<b>Résultat avant impôt de BDDB</b>	<b>325</b>	<b>21</b>	<b>238</b>	<b>317</b>	<b>345</b>	<b>79</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	5,8	5,7	5,7	5,6	5,6

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Belgique)						
<b>PNB</b>	<b>836</b>	<b>868</b>	<b>817</b>	<b>845</b>	<b>872</b>	<b>887</b>
Frais de gestion	-512	-811	-547	-539	-529	-803
<b>RBE</b>	<b>323</b>	<b>57</b>	<b>270</b>	<b>305</b>	<b>344</b>	<b>85</b>
Coût du risque	3	-33	-42	4	0	-4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>326</b>	<b>24</b>	<b>228</b>	<b>309</b>	<b>344</b>	<b>80</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	5	-3	4	8	1	-3
Autres éléments hors exploitation	-6	0	7	0	0	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>325</b>	<b>21</b>	<b>238</b>	<b>317</b>	<b>345</b>	<b>79</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	5,8	5,7	5,7	5,6	5,6

\* Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>AUTRES ACTIVITES DE DOMESTIC MARKETS Y COMPRIS LUXEMBOURG (Intégrant 100% de Banque Privée Luxembourg)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>767</b>	<b>776</b>	<b>771</b>	<b>755</b>	<b>731</b>	<b>728</b>
Frais de gestion	-447	-483	-443	-435	-433	-467
<b>RBE</b>	<b>320</b>	<b>292</b>	<b>328</b>	<b>320</b>	<b>298</b>	<b>261</b>
Coût du risque	-27	-37	-29	-33	-25	-36
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>293</b>	<b>256</b>	<b>299</b>	<b>287</b>	<b>273</b>	<b>225</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-4	-3	-4	-3	-3	-2
Autres éléments hors exploitation	0	0	-5	0	0	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>290</b>	<b>253</b>	<b>290</b>	<b>284</b>	<b>271</b>	<b>223</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-1	0	-1	-1	-1	-1
<b>Résultat avant impôt de Autres Domestic Markets</b>	<b>289</b>	<b>253</b>	<b>289</b>	<b>283</b>	<b>270</b>	<b>222</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,6	4,5	4,4	4,3	4,3	4,2
<hr/>						
<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>AUTRES ACTIVITES DE DOMESTIC MARKETS Y COMPRIS LUXEMBOURG (Intégrant 2/3 de Banque Privée Luxembourg)</b>						
<b>PNB</b>	<b>763</b>	<b>772</b>	<b>767</b>	<b>752</b>	<b>728</b>	<b>725</b>
Frais de gestion	-444	-480	-440	-433	-431	-464
<b>RBE</b>	<b>319</b>	<b>292</b>	<b>327</b>	<b>319</b>	<b>297</b>	<b>260</b>
Coût du risque	-27	-37	-29	-33	-25	-36
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>292</b>	<b>255</b>	<b>298</b>	<b>286</b>	<b>272</b>	<b>225</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-4	-3	-4	-3	-3	-2
Autres éléments hors exploitation	0	0	-5	0	0	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>289</b>	<b>253</b>	<b>289</b>	<b>283</b>	<b>270</b>	<b>222</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,6	4,5	4,4	4,3	4,3	4,2

\* Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES</b>						
<b>PNB</b>	<b>4 262</b>	<b>4 282</b>	<b>3 999</b>	<b>4 041</b>	<b>4 123</b>	<b>3 912</b>
Frais de gestion	-2 559	-2 688	-2 626	-2 446	-2 453	-2 529
<b>RBE</b>	<b>1 703</b>	<b>1 594</b>	<b>1 373</b>	<b>1 595</b>	<b>1 671</b>	<b>1 383</b>
Coût du risque	-390	-428	-401	-486	-322	-358
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 313</b>	<b>1 165</b>	<b>972</b>	<b>1 109</b>	<b>1 349</b>	<b>1 026</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	149	113	131	111	109	137
Autres éléments hors exploitation	-21	0	-2	3	-1	58
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 442</b>	<b>1 279</b>	<b>1 101</b>	<b>1 223</b>	<b>1 457</b>	<b>1 221</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	28,9	28,8	27,3	27,1	27,3	27,3

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>Personal Finance</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 440</b>	<b>1 427</b>	<b>1 411</b>	<b>1 387</b>	<b>1 381</b>	<b>1 354</b>
Frais de gestion	-702	-770	-728	-639	-672	-725
<b>RBE</b>	<b>738</b>	<b>656</b>	<b>682</b>	<b>748</b>	<b>709</b>	<b>629</b>
Coût du risque	-289	-329	-299	-345	-265	-276
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>449</b>	<b>327</b>	<b>383</b>	<b>403</b>	<b>443</b>	<b>353</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	17	13	17	21	8	15
Autres éléments hors exploitation	-13	0	-1	0	-2	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>454</b>	<b>340</b>	<b>400</b>	<b>424</b>	<b>450</b>	<b>373</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,9	7,8	7,3	7,2	7,1	7,0

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 100% de Banque Privée Turquie)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>674</b>	<b>665</b>	<b>600</b>	<b>562</b>	<b>614</b>	<b>581</b>
Frais de gestion	-445	-456	-405	-381	-402	-416
<b>RBE</b>	<b>230</b>	<b>210</b>	<b>195</b>	<b>181</b>	<b>212</b>	<b>165</b>
Coût du risque	-97	-77	-78	-105	-55	-70
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>132</b>	<b>133</b>	<b>117</b>	<b>76</b>	<b>157</b>	<b>96</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	66	53	60	43	43	41
Autres éléments hors exploitation	0	0	-1	0	-1	54
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>198</b>	<b>186</b>	<b>176</b>	<b>119</b>	<b>199</b>	<b>191</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-1	-1	0	-1	-1	-1
<b>Résultat avant impôt de EM</b>	<b>197</b>	<b>185</b>	<b>176</b>	<b>118</b>	<b>199</b>	<b>191</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,3	4,8	4,8	4,8	4,8

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Turquie)</b>						
<b>PNB</b>	<b>672</b>	<b>663</b>	<b>599</b>	<b>561</b>	<b>612</b>	<b>579</b>
Frais de gestion	-444	-455	-404	-380	-401	-415
<b>RBE</b>	<b>228</b>	<b>209</b>	<b>195</b>	<b>180</b>	<b>211</b>	<b>164</b>
Coût du risque	-97	-77	-78	-105	-55	-70
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>131</b>	<b>132</b>	<b>117</b>	<b>75</b>	<b>156</b>	<b>95</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	66	53	60	43	43	41
Autres éléments hors exploitation	0	0	-1	0	-1	54
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>197</b>	<b>185</b>	<b>176</b>	<b>118</b>	<b>199</b>	<b>191</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,3	4,8	4,8	4,8	4,8

\* Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>BANCWEST (Intégrant 100% de Banque Privée Etats-Unis)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>593</b>	<b>569</b>	<b>599</b>	<b>578</b>	<b>576</b>	<b>535</b>
Frais de gestion	-431	-442	-431	-430	-406	-415
<b>RBE</b>	<b>162</b>	<b>127</b>	<b>169</b>	<b>148</b>	<b>170</b>	<b>120</b>
Coût du risque	-2	-18	-22	-35	0	-12
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>160</b>	<b>109</b>	<b>146</b>	<b>113</b>	<b>169</b>	<b>108</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	1	0	0	2	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>161</b>	<b>109</b>	<b>146</b>	<b>116</b>	<b>169</b>	<b>108</b>
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-7	-8	-7	-8	-7	-6
<b>RNAI</b>	<b>153</b>	<b>101</b>	<b>139</b>	<b>108</b>	<b>162</b>	<b>102</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,3	4,9	4,8	5,0	4,9

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>BANCWEST (Intégrant 2/3 de Banque Privée Etats-Unis)</b>						
<b>PNB</b>	<b>576</b>	<b>553</b>	<b>581</b>	<b>562</b>	<b>561</b>	<b>522</b>
Frais de gestion	-421	-433	-420	-422	-398	-407
<b>RBE</b>	<b>155</b>	<b>119</b>	<b>162</b>	<b>140</b>	<b>163</b>	<b>115</b>
Coût du risque	-2	-18	-22	-35	0	-12
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>152</b>	<b>101</b>	<b>139</b>	<b>106</b>	<b>162</b>	<b>102</b>
Éléments hors exploitation	1	0	0	2	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>153</b>	<b>101</b>	<b>139</b>	<b>108</b>	<b>162</b>	<b>102</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,3	4,9	4,8	5,0	4,9

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>Assurance</b>						
<b>PNB</b>	<b>779</b>	<b>874</b>	<b>542</b>	<b>741</b>	<b>735</b>	<b>661</b>
Frais de gestion	-360	-389	-346	-351	-342	-367
<b>RBE</b>	<b>419</b>	<b>484</b>	<b>196</b>	<b>390</b>	<b>393</b>	<b>294</b>
Coût du risque	1	-2	2	0	1	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>420</b>	<b>482</b>	<b>198</b>	<b>390</b>	<b>394</b>	<b>294</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	57	37	43	38	46	75
Autres éléments hors exploitation	-16	0	0	1	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>461</b>	<b>520</b>	<b>241</b>	<b>429</b>	<b>440</b>	<b>369</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,3	8,4	8,4	8,4	8,5	8,7

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVEE</b>						
<b>PNB</b>	<b>795</b>	<b>766</b>	<b>866</b>	<b>791</b>	<b>834</b>	<b>795</b>
Frais de gestion	-632	-641	-728	-654	-639	-614
<b>RBE</b>	<b>163</b>	<b>125</b>	<b>138</b>	<b>137</b>	<b>195</b>	<b>181</b>
Coût du risque	-2	-2	-3	-1	-2	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>161</b>	<b>123</b>	<b>134</b>	<b>136</b>	<b>193</b>	<b>181</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	10	10	11	8	12	5
Autres éléments hors exploitation	7	0	0	-1	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>177</b>	<b>132</b>	<b>146</b>	<b>143</b>	<b>206</b>	<b>187</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,1	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9

\* Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING</b>						
<b>PNB</b>	<b>3 099</b>	<b>3 008</b>	<b>2 379</b>	<b>2 565</b>	<b>2 979</b>	<b>2 906</b>
Frais de gestion	-1 997	-2 463	-1 919	-1 884	-1 970	-2 389
<b>RBE</b>	<b>1 102</b>	<b>545</b>	<b>460</b>	<b>680</b>	<b>1 009</b>	<b>517</b>
Coût du risque	-24	-32	-100	49	-23	31
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 078</b>	<b>513</b>	<b>359</b>	<b>730</b>	<b>986</b>	<b>548</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	5	2	39	4	7	9
Autres éléments hors exploitation	-25	-2	-6	0	3	2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 058</b>	<b>514</b>	<b>393</b>	<b>734</b>	<b>996</b>	<b>558</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	21,3	20,7	20,8	20,7	20,3	19,9
<i>En millions d'euros</i>						
<b>CORPORATE BANKING</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 094</b>	<b>969</b>	<b>1 102</b>	<b>930</b>	<b>999</b>	<b>892</b>
Frais de gestion	-607	-724	-622	-597	-591	-683
<b>RBE</b>	<b>487</b>	<b>245</b>	<b>480</b>	<b>333</b>	<b>409</b>	<b>209</b>
Coût du risque	-21	-35	-91	46	12	1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>467</b>	<b>210</b>	<b>389</b>	<b>379</b>	<b>421</b>	<b>210</b>
Éléments hors exploitation	3	3	36	5	7	9
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>470</b>	<b>213</b>	<b>424</b>	<b>384</b>	<b>428</b>	<b>219</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	12,4	12,2	12,2	12,1	12,0	11,9
<i>En millions d'euros</i>						
<b>GLOBAL MARKETS</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 409</b>	<b>1 523</b>	<b>650</b>	<b>1 132</b>	<b>1 447</b>	<b>1 498</b>
dont FICC	793	1 035	505	680	729	805
dont Equity & Prime Services	615	488	145	452	718	692
Frais de gestion	-913	-1 276	-859	-848	-955	-1 275
<b>RBE</b>	<b>496</b>	<b>248</b>	<b>-209</b>	<b>284</b>	<b>492</b>	<b>223</b>
Coût du risque	-6	3	-13	3	-37	28
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>491</b>	<b>251</b>	<b>-222</b>	<b>287</b>	<b>455</b>	<b>251</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	0	1	0	1	1
Autres éléments hors exploitation	-25	1	-3	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>467</b>	<b>252</b>	<b>-225</b>	<b>287</b>	<b>457</b>	<b>252</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,0	7,7	7,8	7,7	7,4	7,1
<i>En millions d'euros</i>						
<b>SECURITIES SERVICES</b>						
<b>PNB</b>	<b>596</b>	<b>516</b>	<b>627</b>	<b>503</b>	<b>532</b>	<b>517</b>
Frais de gestion	-477	-463	-438	-439	-424	-431
<b>RBE</b>	<b>119</b>	<b>53</b>	<b>189</b>	<b>63</b>	<b>108</b>	<b>86</b>
Coût du risque	2	-1	4	0	3	1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>121</b>	<b>52</b>	<b>193</b>	<b>63</b>	<b>110</b>	<b>87</b>
Éléments hors exploitation	0	-3	0	0	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>121</b>	<b>50</b>	<b>193</b>	<b>63</b>	<b>111</b>	<b>86</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,8

<i>En millions d'euros</i>	<b>2T19</b>	<b>1T19</b>	<b>4T18</b>	<b>3T18</b>	<b>2T18</b>	<b>1T18</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS</b>						
<b>PNB</b>	<b>53</b>	<b>37</b>	<b>-1</b>	<b>9</b>	<b>311</b>	<b>159</b>
<i>Frais de gestion</i>	-436	-400	-605	-415	-491	-454
<i>  Dont coûts de transformation et coûts de restructuration</i>	-335	-206	-481	-267	-275	-211
<b>RBE</b>	<b>-383</b>	<b>-363</b>	<b>-606</b>	<b>-405</b>	<b>-179</b>	<b>-295</b>
Coût du risque	7	-4	-74	1	-18	-19
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-377</b>	<b>-367</b>	<b>-680</b>	<b>-404</b>	<b>-197</b>	<b>-314</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	24	24	25	18	19	22
Autres éléments hors exploitation	81	623	-88	285	46	110
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-272</b>	<b>280</b>	<b>-743</b>	<b>-101</b>	<b>-132</b>	<b>-183</b>

**Indicateurs alternatifs de performance - Article 223-1 du Règlement Général de l'AMF**

Indicateurs Alternatifs de Performance	Définition	Justification de l'utilisation
<b>Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels (PNB, frais de gestion, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt)</b>	Somme des agrégats du compte de résultat de Domestic Markets (avec les agrégats du compte de résultat de Domestic Markets, incluant 2/3 de la banque privée en France, en Italie, en Belgique et au Luxembourg), IFS et CIB Agrégats du compte de résultat du Groupe BNP Paribas = Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels + agrégats du compte de résultat de Autres Activités La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Résultats par pôle »	Mesure représentative de la performance opérationnelle du Groupe BNP Paribas
<b>Agrégats du compte de résultat hors effet PEL/CEL (PNB, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt)</b>	Agrégat du compte de résultat hors effet PEL/CEL La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative des agrégats de la période retraités de la variation de provision comptabilisant le risque généré par les PEL et CEL sur l'ensemble de leur durée
<b>Agrégats du compte de résultat d'une activité de Banque de Détail avec 100 % de la Banque Privée</b>	Agrégat du compte de résultat d'une activité de Banque de Détail, incluant la totalité du compte de résultat de la banque privée La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative de la performance de l'activité d'une Banque de Détail y compris la totalité de la performance de la banque privée (avant partage du compte de résultat avec le métier Wealth Management, la banque privée étant sous la responsabilité conjointe de la Banque de Détail (2/3 du compte de résultat) et du métier Wealth Management (1/3 du compte de résultat)
<b>Évolution des frais de gestion hors impact IFRIC 21</b>	Évolution des frais de gestion excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21	Mesure représentative de l'évolution des frais de gestion au 1 <sup>er</sup> semestre excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21 comptabilisées dans leur quasi-totalité au 1 <sup>er</sup> semestre pour l'ensemble de l'année
<b>Coefficient d'exploitation</b>	Rapport entre les coûts et les revenus	Mesure de l'efficacité opérationnelle dans le secteur bancaire
<b>Coût du risque/encours de crédit à la clientèle début de période (en points de base)</b>	Rapport entre coût du risque (en M€) et encours de crédit à la clientèle début de période Les détails du calcul sont fournis dans l'annexe « Coût du risque sur encours » des diapositives de présentation des résultats	Mesure du niveau de risque par métier en pourcentage du volume des encours
<b>Taux de couverture des engagements douteux</b>	Rapport entre les dépréciations stage 3 et les encours dépréciés (stage 3), bilan et hors-bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)	Mesure du provisionnement des créances douteuses
<b>Résultat net part du Groupe hors exceptionnels</b>	Résultat net part du Groupe retraité des éléments exceptionnels Le détail des éléments exceptionnels est fourni dans la diapositive « Principaux éléments exceptionnels » de présentation des résultats	Mesure du résultat du Groupe BNP Paribas hors éléments non récurrents d'un montant significatif ou éléments ne reflétant pas la performance opérationnelle, notamment les coûts de transformation et de restructuration
<b>Rentabilité des fonds propres (ROE)</b>	Les détails du calcul du ROE sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres du Groupe BNP Paribas
<b>Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)</b>	Les détails du calcul du ROTÉ sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres tangibles du Groupe BNP Paribas



## **Note méthodologique – Analyse comparative à périmètre et change constants**

Les modalités de détermination des effets périmètre sont liées à différents types d'opérations (acquisitions, cessions, etc.). L'objectif sous-tendant le calcul des effets périmètre est d'améliorer la comparabilité des données d'une période sur l'autre.

Dans le cas d'acquisitions ou de création de société, l'entité est exclue pour chaque agrégat des résultats à périmètre constant des trimestres de l'exercice courant pour la période correspondante de non détention au cours de l'exercice précédent.

Dans le cas de cessions, les résultats de l'entité sont exclus de manière symétrique pour chaque agrégat sur l'exercice précédent pour les trimestres où l'entité n'est plus détenue.

En cas de changement de méthode de consolidation, les résultats sont présentés au taux d'intégration minimum sur les deux années (exercice courant et exercice antérieur) pour les trimestres faisant l'objet d'un retraitement à périmètre constant.

Le principe retenu par le Groupe BNP Paribas pour élaborer les analyses à change constant est de recalculer les résultats du trimestre de l'année N-1 (trimestre de référence) en les convertissant au cours de change du trimestre équivalent de l'année N (trimestre analysé). L'ensemble de ces calculs est effectué par rapport à la devise de reporting de l'entité.

## **Rappel**

**Produit Net Bancaire (PNB) :** dans l'ensemble du document, les termes « Produit Net Bancaire » ou « Revenus » sont utilisés indifféremment.

**Frais de gestion :** correspondent à la somme des Frais de personnel, Autres charges générales d'exploitation, Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles. Dans l'ensemble du document, les termes « Frais de gestion » ou « Coûts » peuvent être utilisés indifféremment.

**Pôles Opérationnels :** ils regroupent les trois pôles suivants :

- Domestic Markets composé de : Banque De Détail en France (BDDF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque De Détail en Belgique (BDDB), Autres activités de Domestic Markets qui comprend Arval, Leasing Solutions, Personal Investors, Compte-Nickel et la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
- International Financial Services (IFS) composé de : Europe Méditerranée, BancWest, Personal Finance, Assurance, Gestion Institutionnelle et Privée (GIP) qui comprend Gestion d'actifs, Wealth Management et Real Estate ;
- Corporate and Institutional Banking (CIB) regroupant : Corporate Banking, Global Markets, Securities Services.

### 1.3 Notations long-terme

Notation LT/CT	S&P	Fitch	Moody's	DBRS
Au 2 mai 2019	A+/A-1 (perspective stable)	A+/F1 (perspective stable)	Aa3/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Au 31 juillet 2019	A+/A-1 (perspective stable)	AA-/F1+ (perspective stable)	Aa3/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Date de la dernière revue	5 avril 2019	6 juin 2019	27 septembre 2017	12 juillet 2019

### 1.4 Facteurs de risque

Pour BNP Paribas, les facteurs de risque n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite en pages 287 à 295 du document de référence 2018 et rapport financier annuel, en dehors de ce qui est mentionné dans le présent document.

### 1.5 Evénements récents

Il n'y a pas eu depuis le 2 mai 2019, date de publication de la première actualisation du Document de référence et rapport financier annuel 2018, d'évènement significatif susceptible d'apparaître dans cette section, en dehors de ce qui est mentionné dans le présent document.

## 2. INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2019

### 2.1 Etats financiers au 30 juin 2019

<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.</b>
-------------------------------------

COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2019 .....

ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES  
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....

BILAN AU 30 JUIN 2019 .....

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2019.....

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES .....

<b>NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS .....</b>
---

#### 1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

- 1.A Normes comptables
- 1.B Principes de consolidation
- 1.C Conversion des opérations en devises
- 1.D Marge d'intérêts, commissions et produits des autres activités
- 1.E Actifs et passifs financiers
- 1.F Normes comptables propres aux activités d'assurance
- 1.G Immobilisations
- 1.H Contrats de location
- 1.I Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- 1.J Avantages bénéficiant au personnel
- 1.K Paiements à base d'actions
- 1.L Provisions de passif
- 1.M Impôt courant et différé
- 1.N Tableau des flux de trésorerie
- 1.O Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

#### 2. EFFET DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 16

#### 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2019

- 3.A Marge d'intérêts
- 3.B Commissions
- 3.C Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat
- 3.D Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres
- 3.E Produits nets des activités d'assurance
- 3.F Produits et charges des autres activités
- 3.G Autres charges générales d'exploitation
- 3.H Coût du risque
- 3.I Impôts sur les bénéfices

#### 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

#### 5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2019

- 5.A Instruments financiers en valeur de marché par résultat
- 5.B Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres
- 5.C Mesure de la valeur de marché des instruments financiers
- 5.D Actifs financiers au coût amorti
- 5.E Dettes au coût amorti envers les établissements de crédit et la clientèle
- 5.F Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées
- 5.G Placements des activités d'assurance
- 5.H Provisions techniques et autres passifs d'assurance
- 5.I Impôts courants et différés
- 5.J Comptes de régularisation, actifs et passifs divers
- 5.K Immobilisations de placement et d'exploitation
- 5.L Ecarts d'acquisition
- 5.M Provisions pour risques et charges
- 5.N Compensation des actifs et passifs financiers

#### 6. ENGAGEMENTS DONNES OU RECUS

- 6.A Engagements de financement donnés ou reçus

- 6.B Engagements de garantie donnés par signature
- 6.C Engagements sur titres

**7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- 7.A Evolution du capital et résultat par action
- 7.B Passifs éventuels : procédures judiciaires et d'arbitrage
- 7.C Regroupement d'entreprises et perte de contrôle ou d'influence notable
- 7.D Intérêts minoritaires
- 7.E Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti
- 7.F Périmètre de consolidation

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux premiers semestres 2019 et 2018. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2017 est consultable dans l'actualisation du 1er août 2018, enregistrée sous le numéro D.18-0104-A01, du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mars 2018 sous le numéro D.18-0104.

### COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2019

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Intérêts et produits assimilés	3.a	19 167	17 948
Intérêts et charges assimilés	3.a	(8 669)	(7 495)
Commissions (produits)	3.b	6 334	6 502
Commissions (charges)	3.b	(1 865)	(1 842)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	3.c	3 690	3 545
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	3.d	218	170
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		2	14
Produits nets des activités d'assurance	3.e	2 318	2 133
Produits des autres activités	3.f	6 675	6 612
Charges des autres activités	3.f	(5 502)	(5 583)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>22 368</b>	<b>22 004</b>
Frais de personnel		(8 667)	(8 385)
Autres charges générales d'exploitation	3.g	(5 973)	(6 434)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(1 244)	(809)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>6 484</b>	<b>6 376</b>
Coût du risque	3.h	(1 390)	(1 182)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 094</b>	<b>5 194</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		314	294
Gains nets sur autres actifs immobilisés		1 471	206
Ecart d'acquisition	5.l	(819)	15
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>6 060</b>	<b>5 709</b>
Impôt sur les bénéfices	3.i	(1 462)	(1 476)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>4 598</b>	<b>4 233</b>
dont intérêts minoritaires		212	273
<b>RESULTAT NET, PART DU GROUPE</b>		<b>4 386</b>	<b>3 960</b>
Résultat par action	7.a	3,35	3,02
Résultat dilué par action	7.a	3,35	3,02

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
<b>Résultat net</b>	<b>4 598</b>	<b>4 233</b>
<b>Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>1 003</b>	<b>(753)</b>
<b>Eléments pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>1 110</b>	<b>(959)</b>
- Variations de valeur des éléments relatifs aux parités monétaires	142	(156)
- Variations de valeur des actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	231	(315)
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(132)	(99)
- Variations de valeur des placements des activités d'assurance		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	753	(253)
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(50)	(60)
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	492	(413)
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(125)	(1)
- Impôts sur les bénéfices	(359)	296
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence nettes d'impôt	158	42
<b>Eléments ne pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>(107)</b>	<b>206</b>
- Variations de valeur des actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres sur option	146	(16)
- Réévaluation des dettes imputable au risque émetteur du Groupe BNP Paribas	28	141
- Effets des réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(303)	177
- Impôts sur les bénéfices	43	(97)
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence nettes d'impôt	(21)	1
<b>Total</b>	<b>5 601</b>	<b>3 480</b>
- Part du Groupe	5 386	3 192
- Part des minoritaires	215	288

## BILAN AU 30 JUIN 2019

En millions d'euros, au	Notes	30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>ACTIF</b>			
Caisse, banques centrales		178 729	185 119
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres	5.a	197 965	121 954
Prêts et opérations de pension	5.a	316 675	183 716
Instruments financiers dérivés	5.a	256 250	232 895
Instruments financiers dérivés de couverture		15 037	9 810
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres			
Titres de dette	5.b	53 202	53 838
Instruments de capitaux propres	5.b	2 303	2 151
Actifs financiers au coût amorti			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.d	40 015	19 556
Prêts et créances sur la clientèle	5.d	793 960	765 871
Titres de dette	5.d	90 264	75 073
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		4 919	2 787
Placements des activités d'assurance	5.g	250 595	232 308
Actifs d'impôts courants et différés	5.i	6 853	7 220
Comptes de régularisation et actifs divers	5.j	117 876	103 346
Participations dans les entreprises mises en équivalence		5 784	5 772
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		30 811	26 652
Immobilisations incorporelles		3 688	3 783
Ecarts d'acquisition	5.l	7 694	8 487
Actifs non courants destinés à être cédés			498
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 372 620</b>	<b>2 040 836</b>
<b>DETTES</b>			
Banques centrales		9 090	1 354
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres	5.a	100 405	75 189
Dépôts et opérations de pensions	5.a	348 039	204 039
Dettes représentées par un titre	5.a	61 783	54 908
Instruments financiers dérivés	5.a	250 477	225 804
Instruments financiers dérivés de couverture		16 120	11 677
Passifs financiers au coût amorti			
Dettes envers les établissements de crédit	5.e	108 274	78 915
Dettes envers la clientèle	5.e	833 265	796 548
Dettes représentées par un titre	5.f	168 303	151 451
Dettes subordonnées	5.f	18 718	17 627
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		5 190	2 470
Passifs d'impôts courants et différés	5.i	2 430	2 255
Comptes de régularisation et passifs divers	5.j	102 210	89 562
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	5.h	229 800	213 691
Provisions pour risques et charges	5.m	10 034	9 620
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>2 264 138</b>	<b>1 935 110</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<i>Capital et réserves</i>		98 232	93 431
<i>Résultat de la période, part du Groupe</i>		4 386	7 526
<b>Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe</b>		<b>102 618</b>	<b>100 957</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		1 517	510
<b>Total part du Groupe</b>		<b>104 135</b>	<b>101 467</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	7.d	<b>4 347</b>	<b>4 259</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>108 482</b>	<b>105 726</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 372 620</b>	<b>2 040 836</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2019

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2019	1er semestre 2018
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>6 060</b>	<b>5 709</b>
<b>Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat</b>		<b>5 895</b>	<b>7 303</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		3 021	2 554
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition		794	(25)
Dotations nettes aux provisions		6 015	6 369
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(314)	(294)
(Produits) nets des activités d'investissement		(1 487)	(475)
Charges (produits) nets des activités de financement		(915)	64
Autres mouvements		(1 219)	(890)
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>(36 793)</b>	<b>11 775</b>
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit		24 052	39 095
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers		(56 383)	(24 164)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers		(3 776)	(2 435)
Impôts versés		(686)	(721)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>		<b>(24 838)</b>	<b>24 787</b>
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations		1 574	607
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles		(708)	(541)
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>866</b>	<b>66</b>
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires		(2 853)	(4 044)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement		12 784	7 553
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>9 931</b>	<b>3 509</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE</b>		<b>601</b>	<b>1 395</b>
<b>IMPACTS NON MONETAIRES DES ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES</b>		<b>-</b>	<b>(724)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE</b>		<b>(13 440)</b>	<b>29 033</b>
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période</b>		<b>182 523</b>	<b>175 061</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales		185 134	178 446
Comptes passifs de banques centrales		(1 354)	(1 471)
Prêts à vue aux établissements de crédit		8 813	8 063
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5.e	(10 571)	(9 906)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		501	(71)
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période</b>		<b>169 083</b>	<b>204 094</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales		178 747	211 455
Comptes passifs de banques centrales		(9 090)	(5 948)
Prêts à vue aux établissements de crédit		9 131	9 451
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5.e	(9 908)	(10 828)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		203	(36)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE</b>		<b>(13 440)</b>	<b>29 033</b>



## TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital et réserves				Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres ne pouvant être reclassées en résultat			
	Actions ordinaires et réserves liées	Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	Réserves non distribuées	Total	Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres sur option	Risque émetteur des dettes en valeur de marché par résultat	Réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
<b>Situation au 1er janvier 2018</b>	27 051	8 172	62 416	97 639	561	(323)	68	306
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2017</b>			(3 772)	(3 772)				
Augmentations de capital et émissions	49			49				
Mouvements sur titres propres	(36)	(5)	(126)	(167)				
Opérations résultant de plans de paiement en actions			2	2				
Rémunération des actions de préférence et des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)			(134)	(134)				
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires (note 7.d)			6	6				
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires (note 7.d)								
Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle (note 7.d)			127	127			9	9
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			(7)	(7)				
Autres variations			(1)	(1)				
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					(33)	90	129	186
<b>Résultat net du premier semestre 2018</b>			3 960	3 960				
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice								
<b>Situation au 30 juin 2018</b>	27 064	8 167	62 471	97 702	528	(233)	206	501
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2017</b>								
Augmentations de capital et émissions		660	(2)	658				
Réduction ou remboursement de capital		(600)		(600)				
Mouvements sur titres propres	(28)	3	(16)	(41)				
Opérations résultant de plans de paiement en actions								
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(222)	(222)				
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires (note 7.d)			(37)	(37)			37	37
Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle (note 7.d)			(56)	(56)				
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			1	1				
Autres variations			(7)	(7)				
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					(125)	44	(33)	(114)
Plus ou moins values reclassées en réserves			(7)	(7)		7		7
<b>Résultat net du second semestre 2018</b>			3 566	3 566				
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice								
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	27 036	8 230	65 691	100 957	403	(182)	210	431
Effets de l'application de la norme IFRS 16 (note 2.)			(141)	(141)				
<b>Situation au 1er janvier 2019</b>	27 036	8 230	65 550	100 816	403	(182)	210	431
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2018</b>			(3 772)	(3 772)				
Augmentations de capital et émissions		1 326	(1)	1 325				
Réduction ou remboursement de capital								
Mouvements sur titres propres	19	(18)	51	52				
Opérations résultant de plans de paiement en actions								
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(163)	(163)				
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires (note 7.d)			(1)	(1)				
Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle (note 7.d)			2	2				
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			(10)	(10)				
Autres variations			(10)	(10)				
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					140	20	(263)	(103)
Plus ou moins values reclassées en réserves			(7)	(7)		7		7
<b>Résultat net du premier semestre 2019</b>			4 386	4 386				
<b>Situation au 30 juin 2019</b>	27 055	9 538	66 025	102 618	543	(155)	(53)	335

**DU 1er JANVIER 2018 AU 30 JUIN 2019**

Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat					Total part du Groupe	Intérêts minoritaires (note 7.d)	Capitaux propres totaux
Parités monétaires	Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	Placements de l'activité d'assurance	Instruments dérivés de couverture	Total			
(2 192)	589	1 947	1 137	1 481	99 426	5 126	104 552
				-	(3 772)	(151)	(3 923)
				-	49	4	53
				-	(167)		(167)
				-	2	2	4
				-	(134)	(1)	(135)
				-	6	(6)	-
				-	-	19	19
(29)	10			(19)	117	304	421
				-	(7)	(27)	(34)
				-	(1)	1	-
(209)	(273)	(163)	(309)	(954)	(768)	15	(753)
				-	3 960	273	4 233
				-	-	(25)	(25)
(2 430)	326	1 784	828	508	98 711	5 534	104 245
				-	-	(9)	(9)
				-	658		658
				-	(600)		(600)
				-	(41)		(41)
				-	-	(2)	(2)
				-	(222)	(1)	(223)
				-	-	(1 318)	(1 318)
				-	(56)	3	(53)
				-	1	(138)	(137)
				-	(7)	10	3
(43)	(125)	(255)	(6)	(429)	(543)	(19)	(562)
				-	-		-
				-	3 566	206	3 772
				-	-	(7)	(7)
(2 473)	201	1 529	822	79	101 467	4 259	105 726
				-	(141)	(5)	(146)
(2 473)	201	1 529	822	79	101 326	4 254	105 580
				-	(3 772)	(216)	(3 988)
				-	1 325		1 325
				-	-		-
				-	52		52
				-	-		-
				-	(163)	(1)	(164)
				-	(1)	1	-
				-	2	(3)	(1)
				-	(10)	96	86
				-	(10)	1	(9)
191	47	652	213	1 103	1 000	3	1 003
				-	-		-
				-	4 386	212	4 598
(2 282)	248	2 181	1 035	1 182	104 135	4 347	108 482

# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

## 1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

### 1.A NORMES COMPTABLES

#### 1.a.1 NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les comptes consolidés du Groupe BNP Paribas sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne<sup>1</sup>. A ce titre, certaines dispositions de la norme IAS 39 relatives à la comptabilité de couverture ont été exclues, et certains textes récents n'ont pas encore fait l'objet d'une procédure d'adoption.

Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés.

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 « Contrats de location » adoptée par l'Union Européenne le 31 octobre 2017.

IFRS 16 remplace la norme IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations relatives à la comptabilisation de tels contrats. Elle définit de nouveaux principes de comptabilisation des contrats de location pour les preneurs qui reposent d'une part sur l'identification d'un actif et d'autre part sur le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

La norme impose ainsi la comptabilisation au bilan du preneur de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. La norme induit principalement un changement pour les contrats qui selon IAS 17 répondaient à la définition de contrats de location simple ou opérationnelle et à ce titre ne donnaient pas lieu à un enregistrement au bilan des actifs pris en location.

Le principal impact sur le compte de résultat est le remplacement des loyers auparavant comptabilisés de manière linéaire en frais généraux par une augmentation des charges d'intérêts en produit net bancaire du fait des dettes de location, et une augmentation des charges d'amortissement du fait des droits d'utilisation.

Les principes détaillés applicables par le Groupe preneur de contrats de location sont présentés en note 1.h.2. Les effets détaillés de la norme à la date de première application sont présentés en note 2.

Du point de vue du bailleur, l'impact est limité, les dispositions retenues restant pour l'essentiel inchangées par rapport à la norme IAS 17.

Le Groupe a appliqué par anticipation l'amendement à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » depuis le 1er janvier 2018.

L'entrée en vigueur des autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2019 n'a pas eu d'effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2019.

<sup>1</sup> Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting\\_en](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en)

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2019 est optionnelle.

## **1.a.2 PRINCIPALES NOUVELLES NORMES PUBLIEES ET NON ENCORE APPLICABLES**

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 et devra être préalablement adoptée par l'Union Européenne, pour application en Europe.

L'analyse de la norme et l'identification de ses effets se poursuivent.

## **1.B PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

### **1.b.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent les entreprises contrôlées, contrôlées conjointement, et sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

### **1.b.2 METHODES DE CONSOLIDATION**

#### *Contrôle exclusif*

Les entreprises contrôlées par le Groupe sont consolidées par intégration globale. Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur cette dernière.

Pour les entités régies par des droits de vote, le Groupe contrôle généralement l'entité s'il détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote (et s'il n'existe pas de dispositions contractuelles venant altérer le pouvoir de ces droits de vote) ou si le pouvoir de diriger les activités pertinentes de l'entité lui est conféré par des accords contractuels.

Les entités structurées sont des entités établies de telle sorte qu'elles ne sont pas régies par des droits de vote, comme lorsque ceux-ci sont limités à des décisions administratives, alors que la gestion des activités pertinentes est régie par des accords contractuels. Elles présentent souvent des caractéristiques telles que des activités circonscrites, un objet précis et bien défini et des capitaux propres insuffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans recours à un soutien financier subordonné.

Pour ces entités, l'analyse du contrôle considère les raisons ayant présidé à leur création, les risques auxquels il a été prévu qu'elles seraient exposées et dans quelle mesure le Groupe en absorbe la variabilité. L'évaluation du contrôle tient compte de tous les faits et circonstances permettant d'apprécier la capacité pratique du Groupe à prendre les décisions susceptibles de faire varier significativement les rendements qui lui reviennent même si ces décisions sont contingentes à certaines circonstances ou événements futurs incertains.

---

<sup>1</sup> Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage « Amendements à IFRS 17 » proposant notamment report de sa date d'application obligatoire au 1er janvier 2022

Lorsqu'il évalue s'il a le pouvoir, le Groupe tient seulement compte des droits substantiels relatifs à l'entité, à sa main ou détenus par des tiers. Pour être substantiel, un droit doit donner à son détenteur la capacité pratique de l'exercer, au moment où les décisions relatives aux activités essentielles de l'entité doivent être prises.

L'analyse du contrôle doit être réexaminée dès lors qu'un des critères caractérisant le contrôle est modifié.

Lorsque le Groupe est contractuellement doté du pouvoir de décision, par exemple lorsque le Groupe intervient en qualité de gestionnaire de fonds, il convient de déterminer s'il agit en tant qu'agent ou principal. En effet, associé à un certain niveau d'exposition à la variabilité des rendements, ce pouvoir décisionnel peut indiquer qu'il agit pour son propre compte et qu'il a donc le contrôle sur ces entités.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Pour les fonds consolidés par intégration globale, les parts détenues par des investisseurs tiers sont enregistrées en dettes à la valeur de marché dès lors que les parts émises par ces fonds sont remboursables à la valeur de marché au gré du détenteur.

Lors de transactions aboutissant à une perte de contrôle, la quote-part résiduelle éventuellement conservée est réévaluée à sa valeur de marché par la contrepartie du résultat.

#### *Contrôle conjoint*

Lorsque le Groupe poursuit une activité avec un ou plusieurs partenaires et que le contrôle est partagé en vertu d'un accord contractuel qui nécessite que les décisions relatives aux activités pertinentes (celles qui affectent significativement les rendements de l'entité) soient prises à l'unanimité, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'activité. Lorsque l'activité contrôlée conjointement est menée via une structure juridique distincte sur l'actif net de laquelle les partenaires ont un droit, cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Quand l'activité contrôlée conjointement n'est pas opérée via une structure juridique distincte ou que les partenaires ont des droits sur les actifs et des obligations relatives aux passifs de l'activité contrôlée conjointement, le Groupe comptabilise ses actifs, ses passifs et les produits et charges lui revenant selon les normes IFRS applicables.

#### *Influence notable*

Les entreprises sous influence notable, ou entreprises associées, sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil peuvent être incluses dans le périmètre de consolidation si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est par exemple le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres associés, dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise en étant représenté dans les organes de direction, ou exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou de personnel dirigeant, ou apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition constaté sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Dès lors qu'il existe un indicateur de perte de valeur, la valeur comptable de la participation mise en équivalence (y compris l'écart d'acquisition) est soumise à un test de dépréciation, en comparant sa valeur recouvrable (égale au montant le plus important entre la valeur d'utilité et la valeur de marché nette des coûts de cession) avec sa valeur comptable. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé et peut être reprise ultérieurement.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise mise en équivalence sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Lorsque le Groupe détient une participation dans une entreprise associée, directement ou indirectement via une entité qui est un organisme de capital-risque, un fonds commun de placement, une société d'investissement à capital variable ou une entité semblable telle qu'un fonds d'assurance lié à des placements, il peut choisir d'évaluer cette participation à la valeur de marché par résultat.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

### **1.b.3 Règles de consolidation**

- **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs en valeur de marché par capitaux propres et des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

La même méthode s'applique aux comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyper-inflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe, dans ses capitaux propres sous la rubrique «Parités monétaires» et pour la part des tiers, sous la rubrique «Intérêts minoritaires». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1er janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, perte d'influence notable ou perte de contrôle conjoint sans conservation d'une influence notable), l'écart de conversion cumulé à la date de liquidation ou de cession, déterminé selon la méthode par palier, est enregistré en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement ; dans le cas d'une entreprise mise en équivalence, il est enregistré en résultat pour la fraction afférente à la participation cédée.

#### **1.b.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION**

- **Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et où leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont enregistrées en résultat.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les intérêts minoritaires sont alors évalués pour leur quote-part dans l'actif net réévalué de l'entité acquise. Cependant, le Groupe peut également choisir, pour chaque regroupement d'entreprises, d'évaluer les intérêts minoritaires à leur valeur de marché, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée. Le Groupe n'a, à ce jour, jamais retenu cette option.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Lorsqu'un regroupement d'entreprise a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la valeur de marché à la date de prise de contrôle.

L'application de la norme IFRS 3 révisée ayant été prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1er janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant antérieurement à cette date, n'avaient pas été retraités selon les principes de la norme IFRS 3.

- **Evaluation des écarts d'acquisition**

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

- Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers"<sup>1</sup>. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction

---

<sup>1</sup> Le terme retenu par la norme IAS 36 pour les ensembles homogènes de métiers est celui d' « Unité Génératrice de Trésorerie ».

de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

- Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation des écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

- Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées.

La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.



## 1.C CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- **Actifs et passifs monétaires<sup>1</sup> libellés en devises**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- **Actifs non monétaires libellés en devises**

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

## 1.D MARGE D'INTERETS, COMMISSIONS ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES

### 1.d.1 MARGE D'INTERETS

Les produits et les charges relatifs aux instruments financiers de dette évalués au coût amorti et en valeur de marché par capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Intérêts et produits / charges assimilés ». Entrent dans cette catégorie notamment les commissions sur engagement de financement lorsqu'il est considéré que la mise en place d'un prêt est plus probable qu'improbable, les commissions perçues sur engagements de financement sont différées jusqu'au tirage puis sont intégrées dans le calcul du taux d'intérêt effectif et étalées sur la durée de vie du prêt. Entrent également dans cette catégorie les commissions de syndication pour la part de la commission équivalente à la rémunération d'autres participants à la syndication.

---

<sup>1</sup> Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

## 1.d.2 COMMISSIONS ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES

Les commissions perçues au titre de prestations de services bancaires et assimilés (à l'exception de celles relevant du taux d'intérêt effectif), les revenus de promotion immobilière ainsi que les revenus de prestations de services connexes à des contrats de location entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients ».

Cette norme définit un modèle unique de reconnaissance des revenus s'appuyant sur des principes déclinés en cinq étapes. Ces cinq étapes permettent notamment d'identifier les obligations de prestations distinctes comprises dans les contrats et de leur allouer le prix de la transaction. Les produits relatifs à ces différentes obligations de prestation sont reconnus lorsque celles-ci sont satisfaites, c'est-à-dire lorsque le transfert du contrôle du bien ou du service a été réalisé.

Le prix d'une prestation peut contenir une composante variable. Les montants variables ne peuvent être enregistrés en résultat que s'il est hautement probable que les montants enregistrés ne donneront pas lieu à un ajustement significatif à la baisse.

### **Commissions**

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions :

- soit progressivement au fur et à mesure que le service est rendu lorsque le client bénéficie d'un service continu. Il s'agit par exemple de certaines commissions sur opérations avec la clientèle lorsque les services sont rendus de manière continue, des commissions sur engagements de financement qui ne sont pas intégrées dans la marge d'intérêts car la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, des commissions sur garantie financière, des commissions de compensation sur instruments financiers, des commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées, des droits de garde sur titres ...

S'agissant des commissions perçues au titre des engagements de garantie financière, elles sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions.

- soit lorsque le service est rendu, dans les autres cas. Il s'agit par exemple des commissions de distributions reçues, des commissions de syndication rémunérant la prestation d'arrangement, des commissions de prestations de conseil...

### **Produits des autres activités**

Les revenus de promotion immobilière ainsi que les revenus de prestations de services connexes à des contrats de location simple sont enregistrés dans la rubrique « Produits des autres activités » du compte de résultat.

S'agissant des revenus de promotion immobilière, le Groupe les enregistre en résultat:

- progressivement, lorsque la prestation crée ou valorise un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de sa valorisation (par exemple des travaux en cours contrôlés par le client sur le terrain duquel l'actif se situe...), ou lorsque la prestation de l'entité ne crée pas un actif que l'entité pourrait utiliser autrement et lui donne un droit exécutoire au paiement de la part effectuée jusqu'à la date considérée. Tel est le cas des contrats de type VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) en France.
- à l'achèvement dans les autres cas.

S'agissant des revenus de prestations de services connexes à des contrats de location, le Groupe les enregistre en résultat au fur et à mesure que le service est rendu, c'est-à-dire au prorata des coûts encourus pour les contrats de maintenance.

## 1.E ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf note 1.f) sont classés au coût amorti, en valeur de marché par capitaux propres ou en valeur de marché par résultat selon le modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des instruments lors de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers sont classés au coût amorti ou en valeur de marché par résultat lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les achats et ventes d'actifs financiers effectués dans un délai défini par la réglementation ou par une convention sur un marché donné sont comptabilisés au bilan en date de règlement.

### 1.e.1 ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

#### **Critère du modèle de gestion**

Les actifs financiers sont gérés en vue de collecter des flux de trésorerie par la perception des paiements contractuels sur la durée de vie de l'instrument.

La réalisation de cessions proches de l'échéance de l'instrument et pour un montant proche des flux de trésorerie contractuels restant dus ou en raison d'une hausse du risque de crédit de la contrepartie est compatible avec un modèle de gestion « collecte ». Les ventes imposées par des contraintes réglementaires ou pour gérer la concentration du risque de crédit (sans augmentation du risque de crédit) sont elles aussi compatibles avec ce modèle de gestion dès lors qu'elles sont peu fréquentes ou peu significatives en valeur.

#### **Critère des flux de trésorerie**

Le critère des flux de trésorerie est satisfait si les modalités contractuelles de l'instrument de dette donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le critère n'est pas satisfait en cas de modalité contractuelle qui expose le porteur à des risques ou à une volatilité des flux de trésorerie contractuels incohérents avec ceux d'un prêt non structuré ou « basique ». Il n'est également pas satisfait en cas d'effet de levier qui augmente la variabilité des flux de trésorerie contractuels.

Les intérêts représentent la rémunération de la valeur temps de l'argent, du risque de crédit, ainsi qu'éventuellement la rémunération d'autres risques (risque de liquidité par exemple), des coûts (frais d'administration par exemple), et d'une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt basique. L'existence d'intérêts négatifs ne remet pas en cause le critère des flux de trésorerie.

La valeur temps de l'argent est la composante de l'intérêt - généralement appelée composante « taux » - qui fournit une contrepartie pour le passage du temps uniquement. La relation entre le taux d'intérêt et le passage du temps ne doit pas être altérée par des caractéristiques spécifiques de nature à remettre en cause le respect du critère des flux de trésorerie.

Ainsi, lorsque le taux d'intérêt variable de l'actif financier est révisé périodiquement selon une fréquence qui ne concorde pas avec la durée pour laquelle le taux d'intérêt est établi, la valeur temps de l'argent peut être considérée comme altérée et, selon l'ampleur de cette déformation, le critère des flux de trésorerie peut ne pas être rempli. Certains actifs financiers du groupe présentent une non-concordance entre la fréquence de révision du taux et la maturité de celui-ci, ou des taux déterminés selon des moyennes. Le Groupe a développé une démarche homogène permettant d'analyser cette altération de la valeur temps de l'argent.

S'agissant des taux réglementés, ils répondent au critère des flux de trésorerie dès lors qu'ils fournissent une contrepartie qui correspond globalement au passage du temps et n'exposent pas à des risques ou à une volatilité des flux de trésorerie contractuels qui seraient incohérents avec ceux d'un prêt de base (exemple : prêts accordés dans le cadre de la collecte des Livrets A).

Certaines clauses contractuelles peuvent modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie. Les options de remboursement anticipé ne remettent pas en cause le critère des flux de trésorerie si le montant du remboursement anticipé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts y afférents, ce qui peut comprendre une pénalité raisonnable pour compenser l'annulation avant terme du contrat. Par exemple, dans le cas des prêts aux particuliers, la pénalité limitée à 6 mois d'intérêts ou 3% du capital restant dû est considérée comme raisonnable. Les pénalités actuarielles correspondant à la différence actualisée entre les flux de trésorerie contractuels résiduels du prêt et leur remplacement auprès d'une contrepartie similaire ou sur le marché interbancaire pour une maturité équivalente sont également considérées comme raisonnables, y compris lorsque la pénalité peut être positive ou négative (i.e. pénalité dite symétrique). Les clauses de passage d'un taux variable à un taux fixe ne remettent pas en cause le critère des flux de trésorerie si le taux fixe est déterminé à l'origine, ou s'il est représentatif de la valeur temps de l'argent pour la maturité résiduelle du crédit en date d'exercice de la clause.

Dans le cas particulier des actifs financiers contractuellement liés aux paiements reçus sur un portefeuille d'actifs sous-jacents et qui comportent un ordre de priorité de paiement des flux de trésorerie entre les investisseurs (« tranches »), créant ainsi des concentrations de risque de crédit, une analyse spécifique est effectuée. Les caractéristiques contractuelles de la tranche et celles des portefeuilles d'instruments financiers sous-jacents doivent satisfaire au critère des flux de trésorerie et l'exposition au risque de crédit inhérente à la tranche doit être inférieure ou égale à l'exposition au risque de crédit du portefeuille d'instruments financiers sous-jacents.

Certains prêts peuvent présenter un caractère « sans recours », contractuellement ou en substance lorsqu'ils sont accordés à une entité ad-hoc. C'est le cas notamment de nombreux prêts de financement de projets ou de financement d'actifs. Le critère des flux de trésorerie est respecté dans la mesure où ces prêts ne représentent pas une exposition directe sur les actifs donnés en garantie. En pratique, le seul fait que l'actif financier donne lieu à des paiements correspondant au principal et aux intérêts n'est pas suffisant pour conclure que l'instrument sans recours remplit le critère des flux de trésorerie. Dans ce cas, les actifs sous-jacents particuliers sur lesquels porte le recours limité doivent être analysés selon l'approche dite « par transparence ». Si ces actifs ne remplissent pas eux-mêmes les critères de flux de trésorerie, une appréciation du rehaussement de crédit existant doit être effectuée. Les éléments suivants sont notamment analysés : structuration et dimensionnement de l'opération, niveau de fonds propres de la structure emprunteuse, source de remboursement attendue, volatilité du prix de l'actif sous-jacent. Cette analyse est appliquée aux prêts « sans recours » accordés par le Groupe.

La catégorie « Actifs financiers au coût amorti » inclut notamment les crédits consentis par le Groupe, ainsi que les prises en pension et les titres de l'ALM Trésorerie qui sont détenus en vue de collecter les flux contractuels et respectent le critère des flux de trésorerie.

### **Comptabilisation**

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits.

Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti, intérêts courus non échus compris et déduction faite des remboursements en capital et intérêts intervenus au cours de la période écoulée. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit (note 1.e.5).

Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

## 1.e.2 ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR CAPITAUX PROPRES

### **Instruments de dette**

Les instruments de dette sont classés en valeur de marché par capitaux propres si les deux critères suivants sont réunis :

- critère du modèle de gestion : les actifs financiers sont détenus dans un modèle de gestion dont l'objectif est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs financiers (« collecte et vente »). Cette dernière n'est pas accessoire mais fait partie intégrante du modèle de gestion.
- critère des flux de trésorerie : les principes sont identiques à ceux applicables aux actifs financiers au coût amorti.

Sont notamment classés dans cette catégorie les titres de l'ALM Trésorerie qui sont détenus en vue de collecter les flux contractuels ou d'être vendus et respectent les critères des flux de trésorerie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération. Ils sont évalués ultérieurement à la valeur de marché et les variations de valeur de marché sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres intitulée « Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat ». De même, les pertes attendues, calculées selon les mêmes modalités que celles applicables aux instruments de dette au coût amorti et comptabilisées en coût du risque, ont pour contrepartie cette rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres recyclables sont reclassés en compte de résultat.

Par ailleurs, les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

### **Instruments de capitaux propres**

Les investissements dans des instruments de capitaux propres de type actions sont classés sur option, transaction par transaction, en instruments à la valeur de marché par capitaux propres (sous une rubrique spécifique). Lors de la cession des actions, les variations de valeur précédemment comptabilisées en capitaux propres ne sont pas constatées en résultat. Seuls les dividendes, dès lors qu'ils représentent une rémunération de l'investissement et non pas un remboursement de capital, sont comptabilisés en résultat. Ces instruments ne font pas l'objet de dépréciation.

Les parts de fonds remboursables au gré du porteur ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

## 1.e.3 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

Les engagements de financement et de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés en tant qu'instruments dérivés en valeur de marché par résultat sont présentés dans la note relative aux engagements donnés et reçus. Ils font l'objet d'une dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit. Ces dépréciations sont présentées sous la rubrique « Provisions pour risques et charges ».

#### **1.e.4 CONTRATS D'ÉPARGNE ET PRETS RÉGLEMENTÉS**

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne réglementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération – les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération – sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;
- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits offerts à la clientèle particulière pour la phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte-Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

#### **1.e.5 DÉPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI ET DES INSTRUMENTS DE DETTE EN VALEUR DE MARCHÉ PAR CAPITAUX PROPRES**

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues.

Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

#### **Modèle général**

Le Groupe identifie trois "strates" correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« strate 1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« strate 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou douteux.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou douteux (« strate 3 ») : la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à l'exception des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission et des instruments pour lesquels un modèle simplifié est utilisé (voir ci-après).

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

S'agissant des produits d'intérêts, pour les encours des « strates » 1 et 2, ils sont calculés sur la valeur brute comptable. Pour les encours de la « strate 3 », les produits d'intérêts sont calculés sur la base du coût amorti des créances (c'est-à-dire la valeur brute comptable nette de la provision pour dépréciation).

### **Définition du défaut**

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut bâlois, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

### **Actifs financiers dépréciés ou douteux**

#### *Définition*

Un actif financier est considéré comme déprécié ou douteux et classé en « strate 3 » lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants : l'existence d'impayés depuis 90 jours au moins ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ; les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur (voir section « Restructuration des actifs financiers »).

#### *Cas particulier des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission*

Dans certains cas, les actifs financiers sont dépréciés dès leur comptabilisation initiale.

Pour ces actifs, il n'est pas constaté de provision à la comptabilisation initiale. Le taux d'intérêt effectif résulte de la prise en compte des pertes de crédit attendues à maturité dans les flux de trésorerie estimés initialement. Toute variation ultérieure, positive ou négative, des pertes de crédit attendues à maturité donne lieu à un ajustement de dépréciation en résultat.

### **Modèle simplifié**

Le modèle simplifié consiste à comptabiliser une provision pour dépréciation sur la base d'une perte de crédit attendue à maturité dès l'origine puis à chaque date d'arrêt.

Le Groupe applique ce modèle aux créances commerciales de maturité inférieure à 12 mois.

### **Augmentation significative du risque de crédit**

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels subissent un retard de plus de 30 jours.

Dans le métier spécialisé du crédit à la consommation, l'appréciation de la détérioration s'appuie également sur l'existence d'un incident de paiement régularisé mais intervenu au cours des 12 derniers mois.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés en note 3.h Coût du risque.

### **Mesure des pertes de crédit attendues**

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

En pratique, pour les expositions classées en strate 1 et en strate 2, les pertes de crédit attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (strate 1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de la facilité (strate 2). Dans le métier spécialisé du crédit à la consommation, compte tenu des caractéristiques des portefeuilles, la méthode utilisée est basée d'une part sur les probabilités de transition vers la déchéance du terme, et d'autre part sur des taux de perte actualisés post déchéance du terme. Les calculs des paramètres sont réalisés statistiquement par population homogène.

Pour les expositions classées en strate 3, les pertes de crédit attendues sont calculées comme la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des déficits de trésorerie sur la durée de vie de l'instrument. Les déficits de trésorerie représentent la différence entre les flux de trésorerie contractuels exigibles et les flux de trésorerie attendus (i.e. qui devraient être reçus).

La méthodologie développée s'appuie sur les concepts et dispositifs existants (notamment sur le dispositif bâlois) pour les expositions pour lesquelles les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche IRBA. Ce dispositif est également appliqué aux portefeuilles pour lesquels les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche standard. Par ailleurs, le dispositif bâlois a été ajusté pour être conforme aux dispositions d'IFRS 9, notamment la prise en compte des informations de nature prospective.

### *Maturité*

Tous les termes contractuels de l'instrument financier (y compris les remboursements anticipés, les prorogations et options similaires) sur la durée de vie sont pris en compte. Dans les rares cas où la durée de vie attendue de l'instrument financier ne peut pas être estimée de façon fiable, la durée contractuelle résiduelle doit être utilisée. La norme précise que la période maximale à considérer pour le calcul des pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale. Néanmoins, pour les découverts autorisés et les lignes de crédit, selon l'exception permise par IFRS 9 pour ces produits, la maturité considérée pour le calcul des pertes de crédit attendues est la période sur laquelle l'entité est exposée au risque de crédit, qui peut s'étendre au-delà de la maturité contractuelle (période de préavis). Pour les découverts autorisés et les lignes de crédit accordés à des contreparties autres que la clientèle de détail, la maturité contractuelle peut être retenue, notamment lorsque ceux-ci sont gérés individuellement et que la prochaine revue de crédit a lieu à l'échéance contractuelle.



### *Probabilités de défaut (PD)*

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné.

La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (« point in time » ou « PIT »)

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

### *Pertes en cas de défaut (LGD)*

La perte en cas de défaut est la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif (ou une approximation de celui-ci) en date de défaut. La LGD est exprimée en pourcentage de l'EAD.

L'estimation des flux de trésorerie attendus tient compte des flux de trésorerie résultant de la vente d'une sûreté détenue ou d'autres rehaussements de crédit si ceux-ci sont inclus dans les conditions contractuelles et ne sont pas comptabilisés séparément par l'entité (par exemple, une garantie hypothécaire associée à un prêt immobilier), nette des coûts d'obtention et de vente de ces sûretés.

La LGD utilisée pour les besoins d'IFRS 9 est dérivée des paramètres bâlois de LGD. Elle est retraitée de l'effet « bas de cycle » et des marges de conservatisme, notamment réglementaires, à l'exception des marges pour incertitudes de modèle.

### *Exposition en cas de défaut (EAD)*

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

### *Prise en compte des informations de nature prospective*

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique.

Les principes appliqués en matière de prise en compte des scénarios économiques dans le calcul des pertes de crédit attendues sont détaillés en note 3.h Coût du risque.

## **Passages en pertes**

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées, et dépend généralement du contexte propre à chaque juridiction.

Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

## **Recouvrements via la mise en jeu du collatéral**

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, le Groupe peut décider d'exercer la garantie et, selon la juridiction, il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie.

Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé à sa valeur de marché et classé au bilan selon l'intention de gestion.

### **Restructuration des actifs financiers en raison de difficultés financières**

Une restructuration en raison de difficultés financières de l'emprunteur se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur.

Pour les restructurations n'entraînant pas une décomptabilisation de l'actif financier, l'actif restructuré fait l'objet d'un ajustement de valeur ramenant sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus. La modification de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'existence d'une augmentation significative du risque de crédit pour l'instrument financier est alors évaluée en comparant le risque de défaut postérieurement à la restructuration (selon les conditions contractuelles modifiées) et le risque de défaut à la date de comptabilisation initiale (selon les conditions contractuelles d'origine). Pour démontrer que les critères de comptabilisation des pertes de crédit attendues à maturité ne sont plus réunis, un comportement de paiement de bonne qualité devra être observé sur une certaine durée.

Lorsque la restructuration consiste en un échange partiel ou total contre d'autres actifs substantiellement différents (par exemple, l'échange d'un instrument de dette en instrument de capitaux propres), elle se traduit par l'extinction de la créance et par la comptabilisation des actifs remis en échange, évalués à leur valeur de marché à la date de l'échange. L'écart de valeur constaté lors de cet échange est enregistré dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Les modifications d'actifs financiers qui ne sont pas réalisées en raison des difficultés financières de l'emprunteur (i.e. renégociations commerciales) sont généralement analysées comme le remboursement par anticipation de l'ancien prêt, qui est décomptabilisé, suivi de la mise en place d'un nouveau prêt aux conditions de marché.

#### **1.e.6 COUT DU RISQUE**

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (strate 1 et strate 2) relatifs aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, des actifs de contrats et des créances commerciales ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (strate 3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;
- les dotations et reprises de dépréciations des titres à revenus fixes des entités d'assurance individuellement dépréciés (qui relèvent d'IAS 39).

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

#### **1.e.7 INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT**

##### **Portefeuille de transaction et autres actifs financiers en valeur de marché par résultat**

Le portefeuille de transaction comprend les instruments détenus à des fins de transaction, y compris les instruments dérivés.

Les autres actifs financiers en valeur de marché par résultat concernent les instruments de dette non détenus à des fins de transaction qui ne remplissent pas le critère du modèle de gestion « collecte » ou « collecte et vente », ou celui des flux de trésorerie. Entrent également dans cette catégorie les instruments de capitaux propres pour lesquels l'option d'un classement en valeur de marché par capitaux propres n'a pas été retenue.

Ces instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transaction initiaux étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, les variations de la valeur de marché sont présentées sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat. Il en est de même des revenus, des dividendes et des plus et moins-values de cession réalisées du portefeuille de transaction.

**Passifs financiers évalués en valeur de marché par résultat sur option**

Le Groupe utilise cette catégorie dans les deux cas suivants:

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément. Un dérivé incorporé est tel que ses caractéristiques économiques et ses risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulteraient de leur classement dans des catégories comptables distinctes.

Les variations de valeur de marché résultant du risque de crédit propre sont constatées sous une rubrique spécifique des capitaux propres.

**1.e.8 PASSIFS FINANCIERS ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES**

Un instrument financier émis ou ses différentes composantes sont classés en tant que passif financier ou instrument de capitaux propres, conformément à la substance économique du contrat juridique.

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dette s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer de la trésorerie ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les instruments de capitaux propres résultent de contrats mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs.

**Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées**

Les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées sont comptabilisées au coût amorti sauf si elles sont comptabilisées à la valeur de marché par résultat.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont des instruments hybrides susceptibles de contenir une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

**Instruments de capitaux propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale. Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même, la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée par intégration globale est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les instruments financiers émis par le Groupe et qualifiés d'instruments de capitaux propres (e.g. Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée) sont présentés au bilan en « Capital et réserves ».

Les distributions d'un instrument financier classé en tant qu'instrument de capitaux propres sont comptabilisées directement en déduction des capitaux propres. De même, les coûts de transaction d'un instrument qualifié de capitaux propres sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués ;
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, de rachat par la banque de ses propres actions, une dette est comptabilisée pour sa valeur présente par la contrepartie des capitaux propres.

### **1.e.9 COMPTABILITE DE COUVERTURE**

Le Groupe a retenu l'option prévue par la norme de maintenir les dispositions de la comptabilité de couverture d'IAS 39 jusqu'à l'entrée en vigueur de la future norme sur la macrocouverture. Par ailleurs, la norme IFRS 9 ne traite pas explicitement de la couverture de valeur du risque de taux d'un portefeuille d'actifs ou passifs financiers. Les dispositions prévues dans IAS 39 pour ces couvertures de portefeuille, telles qu'adoptées par l'Union européenne, continuent de s'appliquer.

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80% et 125%. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue ;
- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts ;
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Variations de valeur enregistrées directement en capitaux propres ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Intérêts et produits et charges assimilés » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

#### **1.e.10 DETERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHE**

La valeur de marché correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction conclue à des conditions normales entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le Groupe détermine la valeur de marché des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black & Scholes, techniques d'interpolation). Elles maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Ces techniques sont calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché. Des ajustements de valorisation sont appliqués si nécessaire, lorsque des facteurs tels que les risques de modèle, de liquidité et de crédit ne sont pas pris en compte dans les techniques de valorisation ou dans les paramètres utilisés, mais sont cependant pris en considération par les participants de marché lors de la détermination de la valeur de marché.

La valeur de marché doit être déterminée pour chaque actif financier ou passif financier pris individuellement, mais elle peut être évaluée sur la base de portefeuille dès lors que certaines conditions sont remplies. Ainsi, le Groupe applique cette exception lorsqu'un groupe d'actifs financiers

et de passifs financiers et d'autres contrats entrant dans le champ d'application de la norme sur les instruments financiers est géré sur la base de son exposition nette à des risques similaires, de marché ou de crédit, qui se compensent, conformément à une stratégie interne de gestion des risques dûment documentée.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la valeur de marché sont répartis selon la hiérarchie suivante:

- Niveau 1 : les valeurs de marché sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les caractéristiques d'un marché actif incluent l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement calibrées et les paramètres corroborés par des données provenant de marchés actifs.
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie dépend du niveau du paramètre le plus significatif au regard de la valeur de marché de l'instrument.

Pour les instruments financiers présentés dans le Niveau 3 de la hiérarchie, une différence peut apparaître entre le prix de transaction et la valeur de marché. Cette marge ("Day One Profit") est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

## **1.e.11 DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS**

### **Décomptabilisation des actifs financiers**

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

### **Décomptabilisation des passifs financiers**

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

### **Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres**

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti sous la rubrique de « Passifs financiers au coût amorti » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée au coût amorti sous la rubrique « Actifs financiers au coût amorti » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés. Dans le cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### **1.e.12 COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les opérations de pensions livrées et de dérivés dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan.

## 1.F NORMES COMPTABLES PROPRES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

L'amendement à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulé « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance » adopté par l'Union Européenne le 3 novembre 2017 donne aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021 la date d'application de la norme IFRS 9<sup>1</sup>. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante.

Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes dont les activités d'assurance sont prédominantes dans l'amendement de l'IASB, a été étendue aux entités d'assurance des conglomérats financiers tel(le)s que définis par la Directive 2002/87/EC) dans le cadre de l'adoption par l'Union Européenne. Cette possibilité est conditionnée notamment à l'absence de cessions internes d'instruments financiers entre les entités d'assurance et les autres entités du conglomérat (hormis les instruments financiers qui sont évalués à la valeur de marché par résultat).

Le Groupe applique cet amendement à l'ensemble de ses entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliqueront ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation » jusqu'au 31 décembre 2020.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

### 1.f.1 COMPTE DE RESULTAT

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous la rubrique « Produits nets des activités d'assurance ».

Cette rubrique du compte de résultat comprend les primes acquises, les produits nets sur contrats d'investissement sans participation aux bénéficiaires discrétionnaire et autres prestations, les produits nets des placements des entités d'assurance (y compris les résultats sur immeubles de placement et les dépréciations sur les actions et autres instruments de capitaux propres), les charges techniques des contrats (y compris les charges relatives à la participation aux bénéficiaires), les charges des cessions en réassurance, et les charges des prestations externes (y compris les commissions).

Les autres produits et charges relatifs à l'activité de l'assurance (i.e. relevant des entités d'assurance) sont présentés dans les autres rubriques du compte de résultat en fonction de leur nature.

### 1.f.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

Les placements des activités d'assurance comprennent principalement :

- les placements des entités d'assurance dans des instruments financiers qui sont comptabilisés selon les principes d'IAS 39, qui comprennent les placements en représentation des provisions techniques des activités d'assurance et notamment des contrats en unités de compte ;
- les instruments dérivés dont la valeur de marché est positive. Les entités d'assurance du Groupe souscrivent des instruments dérivés à des fins de couverture des placements ;
- les immeubles de placement ;
- les placements dans des sociétés consolidées par mise en équivalence ;
- ainsi que la part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement.

---

<sup>1</sup> Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage « Amendements à IFRS 17 » proposant notamment le report de sa date d'application obligatoire ainsi que le report de la date limite d'application de l'exemption temporaire d'application d'IFRS 9 au 1er janvier 2022.



## Placements dans des instruments financiers

Les placements financiers détenus par les entités d'assurance du Groupe sont classés dans l'une des quatre catégories prévues par la norme IAS 39 : les actifs financiers en valeur de marché par résultat, les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente.

### - Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend, les dérivés et les actifs financiers que le Groupe a choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39.

Les actifs financiers peuvent être désignés en valeur de marché par résultat dans les cas suivants (selon IAS 39):

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément. Un dérivé incorporé est tel que ses caractéristiques économiques et ses risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulteraient de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

Les placements en représentation des contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier est supporté par les assurés (contrats en unités de compte) sont comptabilisés à la valeur de marché par résultat sur option.

Lorsque le Groupe valorise en valeur de marché par résultat des entités représentatives de placements sur lesquelles il exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, ces investissements sont présentés sur la ligne « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » (cf. § 1.b.2).

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché ou de modèle.

Les variations de valeur constatées par rapport à la dernière évaluation, les revenus, les dividendes et les plus et moins-values de cession réalisées sont présentées dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

### - Prêts et créances

Les titres à revenu fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, autres que ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour des raisons autres que la détérioration du crédit, sont classés en « Prêts et créances » quand ils ne répondent pas aux conditions de classement en actifs financiers à la valeur de marché par résultat.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent qui, en règle générale, correspond au montant net décaissé à l'origine.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et déduction faite des remboursements en capital et intérêts éventuellement intervenus.

Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui comprend les intérêts, les coûts de transaction et commissions compris dans leur valeur initiale et sont présentés dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur instruments financiers au coût amorti ».

Les dépréciations constituées lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à l'acquisition de l'actif sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

*- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance*

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres de dette, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur instruments financiers au coût amorti ». Les dépréciations constituées lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à l'acquisition de l'actif sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

*- Actifs financiers disponibles à la vente*

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres de dette ou de capitaux propres qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, sont présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces variations de valeur précédemment comptabilisées en capitaux propres sont constatées en compte de résultat dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance ».

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres de dette, les dividendes perçus et les dépréciations (en cas de baisse significative ou durable de la valeur des titres) des titres de capitaux propres sont présentés dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur actifs financiers disponibles à la vente ». Les dépréciations au titre du risque de crédit sur les titres de dette sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

### **Immeubles de placement**

Les immeubles de placement correspondent aux immeubles détenus en direct par les sociétés d'assurance et par les sociétés immobilières contrôlées.

Les immeubles de placement, à l'exception de ceux servant de supports à des contrats en unités de compte, sont comptabilisés au coût et suivent les modes de comptabilisation des immobilisations décrits par ailleurs.

Les immeubles de placement, supports de contrats en unités de compte, sont valorisés en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

### **Placements consolidés par mise en équivalence**

Sont enregistrés dans ce poste les placements investis dans des sociétés ou fonds immobiliers sur lesquels le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et qui sont consolidés par mise en équivalence.

### **1.f.3 PROVISIONS TECHNIQUES ET AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE**

Dans le poste « Provisions techniques et autres passifs d'assurance » figurent :

- les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats, et qui regroupent les provisions techniques des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, longévité, invalidité, incapacité...) et les passifs techniques des contrats d'investissement comportant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire, relevant de la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance-vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés ;
- les autres passifs d'assurance afférents aux contrats en unités de compte qui relèvent de la norme IAS 39 (c'est-à-dire les contrats d'investissement sans participation discrétionnaire) ;

- la participation aux bénéfices différée passive ;
- les dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance, dont les dettes envers les assurés ;
- les instruments financiers dérivés des activités d'assurance, comptabilisés à la valeur de marché par résultat, dont la valeur de marché est négative. Les entités d'assurance du Groupe souscrivent des instruments dérivés à des fins de couverture des placements.

Les passifs financiers qui ne sont pas des passifs d'assurance, (par exemple les dettes subordonnées) relèvent de la norme IAS 39. Ils sont présentés en « Passifs financiers au coût amorti ».

### **Contrats d'assurance et de réassurance et contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

Les garanties proposées en assurance vie couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) et en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et le chômage.

En assurance-vie, les provisions techniques sont principalement constituées des provisions mathématiques qui correspondent au minimum aux valeurs de rachat des contrats et des provisions pour participation aux bénéfices exigible et différée.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend les montants résultant de l'application de la « comptabilité reflet », correspondant à la quote-part des assurés, principalement des sociétés d'assurance-vie en France, dans les plus et moins-values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins-values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scénarii étudiés.

La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux des sociétés d'assurance-vie françaises du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe pour autant que son utilisation apparaisse fortement probable.

En assurance non-vie, les provisions techniques sont constituées des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer incluant les frais de gestion des sinistres.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques (net des frais d'acquisition restant à étaler) est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période.

En cas d'existence d'une moins-value latente nette sur les actifs entrant dans le champ d'application de la « comptabilité reflet », il est constaté une participation différée active pour le montant dont l'imputation sur des participations aux bénéfices futures des assurés est fortement probable. L'appréciation de la recouvrabilité de cette participation différée active est effectuée de manière prospective, en tenant compte des participations aux bénéfices différées passives comptabilisées par ailleurs, des plus-values sur actifs financiers non constatées dans les comptes du fait des options retenues pour leur comptabilisation (actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et placements immobiliers évalués au coût), de la capacité et de l'intention de l'entreprise de conserver les placements en moins-value latente.

### **Contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire**

Les contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire correspondent principalement à des contrats en unités de compte qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire.

Les passifs afférents aux contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêt.

## 1.G IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les droits d'utilisation relatifs aux actifs pris en location (cf. § 1.h.2) sont présentés dans les postes d'immobilisations correspondant aux actifs similaires détenus.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût, à l'exception de ceux représentatifs de contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque est supporté par les assurés (contrats en unité de compte), qui sont valorisés à la valeur de marché par résultat et présentés au bilan dans la rubrique « Placements des activités d'assurance » (note 1.f.2).

Les immobilisations d'exploitation sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger la durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

## **1.H CONTRATS DE LOCATION**

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

### **1.h.1 SOCIETE DU GROUPE BAILLEUR DU CONTRAT DE LOCATION**

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces créances suivent les mêmes règles que celles décrites pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti.

- **Contrats de location simple**

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur sa durée d'utilité. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

### **1.h.2 SOCIETE DU GROUPE PRENEUR DU CONTRAT DE LOCATION**

Les contrats de location conclus par le Groupe à l'exception des contrats d'une durée inférieure ou égale à 12 mois et des contrats de faible valeur sont comptabilisés au bilan à l'actif en tant que droits d'utilisation et au passif en dettes financières au titre des loyers et autres paiements liés pendant la durée de la location. Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. Les coûts de démantèlement correspondant à des agencements spécifiques et significatifs sont intégrés au droit d'utilisation initial par contrepartie des provisions de passif.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain. En France par exemple, le contrat type en immobilier est le contrat de bail commercial dit bail « trois, six, neuf », pour lequel la période exécutoire de base est au maximum de neuf ans, avec une première période de trois ans non résiliable suivie de deux périodes optionnelles de renouvellement de trois ans ; ainsi, suivant les analyses, les durées peuvent être de trois, six ou neuf ans. Pour les contrats sans période exécutoire et qui sont renouvelables tacitement, des droits d'utilisation et des passifs de location sont comptabilisés sur la base de la période de préavis si cette période est supérieure à douze mois. Pour les contrats avec une période exécutoire initiale d'au moins d'un an, qui sont renouvelables tacitement pour cette période exécutoire ou une autre période exécutoire aussi longtemps que le préavis de résiliation n'est pas donné, les droits d'utilisation et passifs correspondants sont comptabilisés à chaque date de renouvellement d'une période exécutoire.
- les taux d'actualisation utilisés pour calculer le droit d'utilisation et la dette de location sont déterminés pour chaque actif comme le taux implicite du contrat s'il est disponible, ou plus généralement en fonction du taux marginal d'endettement des preneurs à la date de signature. Le taux marginal d'endettement est déterminé en tenant compte de la durée moyenne (duration) du contrat.

## **1.I ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES**

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants ou un groupe d'actifs et de passifs, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Lorsque le Groupe est engagé dans un plan de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale hautement probable dans le délai d'un an, il doit classer tous les actifs et les passifs de cette filiale comme détenus en vue de la vente.

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants ou le groupe d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

Dans ce cas, les pertes et profits relatifs à ces opérations sont présentés séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ». Ce poste inclut les résultats nets après impôt des activités abandonnées, le résultat net après impôt lié à l'évaluation à la valeur de marché (nette des coûts de vente), et le résultat net après impôt de la cession.

## **1.J AVANTAGES BENEFICIAINT AU PERSONNEL**

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement ;
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire ;

- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- **Avantages à court terme**

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- **Avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail. Sont notamment concernées les rémunérations différées de plus de douze mois versées en numéraire et non indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les éléments de réévaluation sont comptabilisés en résultat et non pas en capitaux propres.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail sont les avantages accordés à un membre du personnel en contrepartie de la cessation de son emploi résultant soit de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite soit de la décision du membre du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent).

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres propres à chaque pays ou entité du Groupe tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies, des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que des conséquences des liquidations éventuelles de régimes.

Les éléments de réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont comptabilisés directement en capitaux propres sans jamais affecter le résultat. Ils comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies).

## **1.K PAIEMENTS A BASE D' ACTIONS**

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe, qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

La norme IFRS 2 prescrit de comptabiliser une charge représentative des paiements à base d'actions octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ; le montant de cette charge correspondant à la valeur de la rémunération à base d'actions accordée au salarié.

BNP Paribas accorde à ses salariés des plans d'options de souscription d'actions, des rémunérations différées versées en actions de l'entreprise ou en espèces indexées sur la valeur de l'action, et leur offre la possibilité de souscrire des actions de l'entreprise émises à cet effet avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock-options) et d'actions gratuites**

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BNP Paribas sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

- **Rémunérations variables différées versées en espèces indexées sur le cours de l'action**

Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables différées est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'une dette. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et de la variation de valeur du titre BNP Paribas.



En l'absence de condition de présence, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie d'une dette qui est ensuite réestimée à chaque clôture en fonction des éventuelles conditions de performance et de la variation de valeur du titre BNP Paribas, et ce jusqu'à son règlement.

## **1.L PROVISIONS DE PASSIF**

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

S'agissant de l'évaluation des positions fiscales incertaines, le Groupe adopte la démarche suivante :

- la probabilité qu'un traitement fiscal incertain soit agréé par les autorités fiscales est appréciée ;
- l'incertitude éventuelle est reflétée lors de la détermination du résultat fiscal en retenant soit le montant le plus probable (probabilité d'occurrence la plus élevée), soit l'espérance mathématique (somme des résultats possibles pondérés par leur probabilité d'occurrence).

## **1.M IMPOT COURANT ET DIFFERE**

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à une transaction ou un événement directement comptabilisé en capitaux propres, qui sont également imputés sur les capitaux propres. Ceci concerne en particulier l'effet d'impôt relatif aux coupons versés sur les instruments financiers émis par le

Groupe et qualifiés d'instruments de capitaux propres comme les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

## **1.N TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux placements des activités d'assurance et aux titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

## **1.O UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS**

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- de l'analyse du critère des flux de trésorerie de certains actifs financiers ;
- du calcul des pertes de crédit attendues. Ceci concerne plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- de l'analyse des crédits renégociés afin de déterminer leur maintien au bilan ou leur décomptabilisation;
- de l'analyse du caractère actif ou non d'un marché et de l'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif classés en « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux états financiers ;
- des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de la valeur de marché des instruments financiers à chaque type de risque de marché, ainsi que la sensibilité de ces valorisations aux principaux paramètres non observables telles que présentées dans les notes annexes aux états financiers ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;

- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- des actifs d'impôt différé ;
- de l'estimation des provisions techniques d'assurance et de la participation aux bénéfices différée;
- de la détermination de l'incertitude sur les traitements fiscaux et des autres provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges. En particulier, l'issue et l'impact potentiel des enquêtes et litiges en cours est difficile à prédire avant leur terme. L'estimation des provisions est réalisée en prenant en compte toutes les informations disponibles à la date d'établissement des comptes notamment la nature du litige, les faits sous-jacents, les procédures en cours et les décisions de justice, y compris celles relatives à des cas similaires. Le Groupe peut également avoir recours à des avis d'experts et de conseillers indépendants afin d'exercer son jugement.

## 2. EFFET DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 16

Au 1er janvier 2019, le Groupe BNP Paribas a mis en application la nouvelle norme comptable IFRS 16 « Contrats de location ». Le Groupe a décidé d'opter pour l'application de la méthode rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres. Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- un passif de location actualisé à la date de première application.

Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

Le groupe a utilisé les principales mesures de simplification prévues par la norme dans le cadre de l'application de la méthode rétrospective simplifiée, en particulier l'absence de constatation d'un droit d'utilisation pour les contrats dont la durée résiduelle en date de première application est inférieure à 12 mois.

Les contrats de location identifiés sont pour l'essentiel des baux immobiliers et dans une moindre mesure des contrats de location de matériel informatique et bancaire et des locations de véhicules. Les baux immobiliers concernent soit des agences commerciales de la banque de détail, soit des immeubles d'exploitation (bureaux, sièges sociaux...) en France ou à l'étranger.

Le Groupe a fait le choix de ne pas appliquer l'exemption de comptabilisation initiale des impôts différés actifs (IDA) et des impôts différés passifs (IDP) prévue par les paragraphes 15 et 24 de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». En conséquence des impôts différés passifs et des impôts différés actifs distincts ont été comptabilisés respectivement au titre des soldes au bilan des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur.

Les principaux impacts au bilan sont un effet négatif de 146 millions d'euros (net d'impôt) sur les capitaux propres, une augmentation des immobilisations de 3 357 millions d'euros et la constatation d'une dette de location de 3 568 millions d'euros et une augmentation des impôts différés à l'actif de 45 millions d'euros (après compensation des IDA et IDP distincts selon les règles détaillées dans la partie 1.m Impôt courant et différé).

Le tableau ci-dessous présente les rubriques du bilan ayant fait l'objet d'ajustements par application de la norme IFRS 16.

En millions d'euros	31 décembre 2018	Effet de l'application d'IFRS 16	1er janvier 2019
<b>ACTIF</b>			
Actifs d'impôts courants et différés	7 220	45	7 265
Comptes de régularisation et actifs divers	103 346	7	103 353
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	26 652	3 357	30 009
<i>dont valeur brut comptable</i>	42 006	6 639	48 645
<i>dont cumul des amortissements et pertes de valeur</i>	(15 354)	(3 282)	(18 636)
<b>EFFET SUR LE TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3 409</b>	
<b>DETTES</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	78 915	(11)	78 904
Passifs d'impôts courants et différés	2 255	(2)	2 253
Comptes de régularisation et passifs divers	89 562	3 568	93 130
<b>Effet sur le total des dettes</b>		<b>3 555</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Total part du Groupe	101 467	(141)	101 326
Intérêts minoritaires	4 259	(5)	4 254
<b>Effet sur le total des capitaux propres</b>		<b>(146)</b>	
<b>EFFET SUR LE TOTAL DU PASSIF</b>		<b>3 409</b>	

## 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2019

### 3.A MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti et des instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres.

Ces rubriques incluent également la rémunération des instruments financiers non détenus à des fins de transaction dont les caractéristiques ne permettent pas une comptabilisation au coût amorti ou en valeur de marché par capitaux propres, ainsi que celle des instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

En millions d'euros	1er semestre 2019			1er semestre 2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Instruments financiers au coût amorti</b>	<b>15 378</b>	<b>(6 349)</b>	<b>9 029</b>	<b>14 216</b>	<b>(4 919)</b>	<b>9 297</b>
Comptes et prêts / emprunts	14 071	(4 711)	9 360	13 170	(3 838)	9 332
Opérations de pensions	90	(48)	42	82	(29)	53
Opérations de location-financement	672	(35)	637	635	(37)	598
Titres de dette	545		545	329		329
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		(1 555)	(1 555)		(1 015)	(1 015)
<b>Instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres</b>	<b>667</b>	<b>-</b>	<b>667</b>	<b>474</b>	<b>-</b>	<b>474</b>
Titres de dette	667		667	474		474
<b>Instruments financiers en valeur de marché par résultat (hors portefeuille de transaction)</b>	<b>30</b>	<b>(140)</b>	<b>(110)</b>	<b>20</b>	<b>(249)</b>	<b>(229)</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>	<b>1 830</b>	<b>(1 019)</b>	<b>811</b>	<b>1 795</b>	<b>(1 043)</b>	<b>752</b>
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>1 262</b>	<b>(1 126)</b>	<b>136</b>	<b>1 443</b>	<b>(1 284)</b>	<b>159</b>
<b>Passif de location</b>	<b>-</b>	<b>(35)</b>	<b>(35)</b>			
<b>Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés</b>	<b>19 167</b>	<b>(8 669)</b>	<b>10 498</b>	<b>17 948</b>	<b>(7 495)</b>	<b>10 453</b>

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 235 millions d'euros pour le premier semestre 2019 contre 225 millions d'euros pour le premier semestre 2018.

### 3.B COMMISSIONS

En millions d'euros	1er semestre 2019			1er semestre 2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 126	(593)	1 533	2 100	(514)	1 586
Opérations sur titres et dérivés	883	(625)	258	924	(538)	386
Engagements de financement et de garantie	586	(38)	548	560	(21)	539
Prestations de service et gestion d'actifs	2 228	(106)	2 122	2 361	(137)	2 224
Autres	511	(503)	8	557	(632)	(75)
<b>Produits et charges de commissions</b>	<b>6 334</b>	<b>(1 865)</b>	<b>4 469</b>	<b>6 502</b>	<b>(1 842)</b>	<b>4 660</b>
- dont détention ou placement d'actifs pour le compte de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite ou de prévoyance et d'autres institutions	1 346	(106)	1 240	1 461	(140)	1 321
- dont instruments financiers non évalués à la valeur de marché par résultat	1 461	(254)	1 207	1 492	(183)	1 309

### 3.C GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction, aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, aux titres de capitaux propres non détenus à des fins de transaction pour lesquels l'option de comptabilisation en valeur de marché par capitaux propres n'a pas été retenue, ainsi qu'aux instruments de dette dont les flux de trésorerie ne sont pas uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal ou dont le modèle de gestion n'est pas de collecter les flux de trésorerie ni de collecter les flux de trésorerie et de vendre les actifs.

Ces éléments de résultat comprennent les dividendes sur ces instruments et excluent les revenus et charges d'intérêts des instruments financiers évalués en valeur de marché sur option et des instruments dont les flux de trésorerie ne sont pas uniquement des paiements relatifs au principal et aux intérêts sur le principal ou dont le modèle de gestion n'est pas de collecter les flux de trésorerie ni de collecter les flux de trésorerie et de vendre les actifs, qui sont présentés dans la « Marge d'intérêts » (note 3.a).

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
<b>Instrument financiers du portefeuille de transaction</b>	<b>7 284</b>	<b>3 363</b>
Instrument financiers de taux et de crédit	4 237	2 731
Instrument financiers de capital	3 206	183
Instrument financiers de change	397	208
Prêts et opérations de pension	(813)	(309)
Autres instruments financiers	257	550
<b>Instrument évalués en valeur de marché sur option</b>	<b>(3 852)</b>	<b>(18)</b>
<b>Autres instruments financiers comptabilisés en valeur de marché par résultat</b>	<b>301</b>	<b>238</b>
Instrument de dette	(5)	(25)
Instrument de capitaux propres	306	263
<b>Incidence de la comptabilité de couverture</b>	<b>(43)</b>	<b>(38)</b>
Instrument dérivés de couverture de valeur	639	(21)
Composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet d'une couverture de valeur	(682)	(17)
<b>Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat</b>	<b>3 690</b>	<b>3 545</b>

Les montants de gains et pertes des instruments financiers évalués en valeur de marché sur option sont relatifs principalement à des instruments dont les variations de valeur sont susceptibles d'être compensées par celles d'instruments du portefeuille de transaction qui les couvrent économiquement.

Les gains nets des portefeuilles de transaction comprennent, pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2019 et 2018, l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.

Les facteurs potentiels d'inefficacité sont les différences entre les instruments de couverture et les instruments couverts, notamment du fait de divergences dans les caractéristiques des instruments, telles que la fréquence et la date de révision des index de taux, la fréquence des paiements et les courbes d'actualisation utilisées, ou lorsque les instruments dérivés ont une valeur de marché non nulle à la date de documentation de la relation de couverture. Les ajustements de valeur pour risque de contrepartie s'appliquant aux instruments de couverture sont également sources d'inefficacité.

Les variations de valeur cumulées en capitaux propres relatives à des couvertures de flux futurs interrompues qui ont été reclassées en résultat au cours du premier semestre 2019 sont non significatives, dans tous les cas, que l'instrument couvert existe ou n'existe plus.

### 3.D GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
<b>Plus ou moins-values sur instruments de dette en valeur de marché par capitaux propres</b>	<b>134</b>	<b>111</b>
Titres de dette <sup>(1)</sup>	134	111
<b>Gains et pertes sur instruments de capitaux propres en valeur de marché par capitaux propres</b>	<b>84</b>	<b>59</b>
Produits de dividendes	84	59
<b>Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres</b>	<b>218</b>	<b>170</b>

<sup>(1)</sup> Les produits d'intérêt relatifs aux titres de dette sont compris dans la « Marge d'intérêts » (note 3.a) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 3.h).

Les résultats latents sur titres de dette, précédemment portés dans la rubrique « Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat » et inscrits en résultat, représentent un gain net de 134 millions d'euros au premier semestre 2019 contre 98 millions d'euros au premier semestre 2018.



### 3.E PRODUITS NETS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Primes acquises	12 615	14 203
Produits nets sur contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire et autres prestations	14	23
Produits nets des placements	9 411	1 725
Charges techniques des contrats	(18 583)	(12 678)
Charges de cessions en réassurance	(61)	(99)
Charges de prestations externes	(1 078)	(1 041)
<b>Produits nets des activités d'assurance</b>	<b>2 318</b>	<b>2 133</b>

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Résultat sur actifs disponibles à la vente	1 716	1 997
<i>Intérêts et dividendes</i>	1 593	1 649
<i>Variation des dépréciations</i>	(145)	(7)
<i>Plus-et-moins values réalisées</i>	268	355
Résultat sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	7 523	(461)
Résultat sur instruments financiers au coût amorti	61	138
Résultat des immeubles de placement	109	58
Quote-part de résultat des entités sous influence notable représentant des placements	6	(1)
Autres produits et charges liés aux placements	(4)	(6)
<b>Total produits nets des placements</b>	<b>9 411</b>	<b>1 725</b>

### 3.F PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En millions d'euros	1er semestre 2019			1er semestre 2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets des immeubles de placement	56	(17)	39	47	(18)	29
Produits nets des immobilisations en location simple	5 142	(4 388)	754	4 925	(4 233)	692
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	602	(519)	83	436	(309)	127
Autres produits nets	875	(578)	297	1 204	(1 023)	181
<b>Total net des produits et charges des autres activités</b>	<b>6 675</b>	<b>(5 502)</b>	<b>1 173</b>	<b>6 612</b>	<b>(5 583)</b>	<b>1 029</b>

### 3.G AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(4 504)	(4 957)
Taxes et contributions <sup>(1)</sup>	(1 469)	(1 477)
<b>Total des autres charges générales d'exploitation</b>	<b>(5 973)</b>	<b>(6 434)</b>

<sup>(1)</sup> Les contributions au fonds de résolution européens, y compris contributions exceptionnelles, s'élèvent à 645 millions d'euros pour le premier semestre 2019 contre 608 millions d'euros pour le premier semestre 2018.

### 3.H COUT DU RISQUE

Le modèle général d'évaluation des dépréciations décrit dans la note 1.e.5 et utilisé par le Groupe s'articule autour des deux étapes suivantes :

- évaluer s'il y a une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et
- mesurer la provision pour dépréciation sur la base d'une perte attendue sur 12 mois ou sur la base d'une perte attendue sur la durée de vie (i.e. perte attendue à maturité).

Ces deux étapes doivent s'appuyer sur des informations prospectives.

#### **Augmentation significative du risque de crédit**

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Le système de notation interne est décrit dans le chapitre 5. Pilier 3 du Document de référence (partie 5.4 Risque de crédit).

- *Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, Etats souverains et obligations*

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie.

La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en strate 2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en strate 1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en strate 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- *Facilités accordées aux PME et clientèle de détail*

Pour les expositions relatives aux PME, l'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est également la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Pour la clientèle de détail, deux autres indicateurs d'augmentation du risque de crédit peuvent être utilisés :

- probabilité de défaut (PD) : l'évolution de la probabilité défaut à 1 an est considérée comme une approximation raisonnable de l'évolution de la probabilité de défaut à maturité. La détérioration du risque de crédit est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2, si le ratio (PD à 1 an en date de clôture / PD à l'origination) est supérieur à 4.
- existence d'un impayé au cours des 12 derniers mois : dans le métier spécialisé du crédit à la consommation, l'existence d'un incident de paiement éventuellement régularisé intervenu au cours des 12 derniers mois est considérée comme une augmentation significative du risque de crédit et la facilité est alors classée en strate 2.

De plus, pour l'ensemble des portefeuilles (hors métier spécialisé du crédit à la consommation) :

- la facilité est présumée être en strate 1 quand sa note interne est inférieure ou égale à 4- (ou sa PD à 1 an est inférieure ou égale à 0,25%) en date de clôture, car les changements de probabilité de défaut liés à des dégradations de notation dans cette zone sont faibles, et donc considérés comme non « significatifs ».

- quand la note interne est supérieure ou égale à 9+ (ou quand la PD à 1 an est supérieure à 10%) en date de clôture, compte tenu des pratiques du Groupe en matière d'émission de crédits, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2 (dans la mesure où la facilité n'est pas dépréciée).

Le risque de crédit est présumé avoir augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale et l'actif classé en strate 2, en cas de retard de paiement de plus de 30 jours.

### **Informations prospectives**

Le Groupe prend en compte des informations prospectives à la fois dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit et dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macro-économiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en strate 2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, le Groupe a fait le choix de retenir 3 scénarios macro-économiques par zone géographique, couvrant un large panel de conditions économiques futures potentielles :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire,
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe,
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macro-économiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation de matrices de migration de note interne (ou paramètre de risque). Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macro-économiques permettent de mesurer les pertes attendues dans chacune de ces situations.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

1. 50% pour le scénario central,
2. le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario défavorable a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

Par ailleurs, lorsque cela s'avère pertinent, la mesure des dépréciations peut prendre en compte des scénarios de vente des actifs.

### *Scénarios macro-économiques*

Les trois scénarios macroéconomiques correspondent à :

- un scénario central, qui décrit la situation économique la plus probable sur l'horizon de projection. Ce scénario est mis à jour à une fréquence trimestrielle. Il est défini par la cellule de Recherche Economique du Groupe, en collaboration avec divers experts du Groupe. Les projections sont déclinées pour chaque marché significatif du Groupe, au travers des principales variables macro-économiques (le PIB et ses composantes, le taux de chômage, l'indice des prix à la consommation, les taux d'intérêt, les taux de change, le prix du pétrole, les prix du marché immobilier...) qui sont déterminantes dans la modélisation des paramètres de risque utilisés dans le cadre du processus de stress-test ;
- un scénario adverse, qui reflète l'impact de la matérialisation de risques pesant sur le scénario de base, et dont il résulte une situation économique bien moins favorable. Le point de départ est l'application d'un choc sur le PIB. Ce choc sur le PIB est appliqué avec une ampleur variable, mais de manière simultanée aux différentes économies, dans la mesure où la crise considérée

est une crise globale. Les hypothèses retenues sont généralement cohérentes avec celles proposées par les régulateurs. Les autres variables (taux de chômage, inflation, taux d'intérêt) sont définies sur la base de relations économétriques établies, et de jugement d'expert.

- un scénario favorable, qui reflète l'impact de la matérialisation de risques ayant un effet positif sur l'économie, et dont il résulte une situation économique bien plus favorable. Afin de parvenir à une estimation non biaisée des dépréciations, le scénario favorable est défini tel que la probabilité d'occurrence du choc appliqué sur le PIB (en moyenne, sur un cycle) est égale à la probabilité d'occurrence du choc correspondant dans le scénario défavorable. L'ampleur des chocs appliqués correspond généralement à 80%-95% de l'ampleur des chocs défavorables. Les autres variables (taux de chômage, inflation, taux d'intérêt) sont définies de la même manière que dans le scénario défavorable.

- **Coût du risque de la période**

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Dotations nettes aux dépréciations	(1 202)	(1 122)
Récupérations sur créances amorties	215	254
Pertes sur créances irrécouvrables	(403)	(314)
<b>Total du coût du risque de la période</b>	<b>(1 390)</b>	<b>(1 182)</b>

## Coût du risque de la période par catégorie comptable et nature d'actifs

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Banques centrales	(4)	3
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	(3)	(10)
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	(1)	(7)
Actifs au coût amorti	(1 280)	(1 190)
<i>dont prêts et créances</i>	(1 283)	(1 165)
<i>dont titres de dette</i>	3	(25)
Autres actifs	(11)	4
Engagements de financement, de garantie et divers	(91)	18
<b>Total du coût du risque de la période</b>	<b>(1 390)</b>	<b>(1 182)</b>
<i>Coût du risque sur encours sains</i>	51	169
<i>dont strate 1</i>	(82)	(51)
<i>dont strate 2</i>	133	220
<i>Coût du risque sur encours dépréciés - strate 3</i>	(1 441)	(1 351)

- **Dépréciations constituées au titre du risque de crédit**

Variation au cours de la période des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En millions d'euros	31 décembre 2018	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	Variation de périmètre, de parités monétaires et divers	30 juin 2019
<b>Dépréciations des actifs</b>					
Banques centrales	15	4		(1)	18
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	191	(1)		(12)	178
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	140	1			141
Actifs financiers au coût amorti	24 362	1 112	(1 912)	(124)	23 438
<i>dont prêts et créances</i>	24 232	1 114	(1 912)	(122)	23 312
<i>dont titres de dette</i>	130	(2)		(2)	126
Autres actifs	80	10		(1)	89
<b>Total des dépréciations d'actifs financiers</b>	<b>24 788</b>	<b>1 126</b>	<b>(1 912)</b>	<b>(138)</b>	<b>23 864</b>
<i>dont strate 1</i>	1 581	60		(44)	1 597
<i>dont strate 2</i>	3 325	(150)	(7)	19	3 187
<i>dont strate 3</i>	19 882	1 216	(1 905)	(113)	19 080
<b>Provisions inscrites au passif</b>					
Provisions pour engagements de financement et de garantie	775	66		(3)	838
Autres dépréciations	417	10	(19)	(9)	399
<b>Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit</b>	<b>1 192</b>	<b>76</b>	<b>(19)</b>	<b>(12)</b>	<b>1 237</b>
<i>dont strate 1</i>	237	13		(7)	243
<i>dont strate 2</i>	220	19			239
<i>dont strate 3</i>	735	44	(19)	(5)	755
<b>Total des dépréciations et provisions constituées</b>	<b>25 980</b>	<b>1 202</b>	<b>(1 931)</b>	<b>(150)</b>	<b>25 101</b>

Variations des dépréciations sur actifs financiers au coût amorti sur la période

En millions d'euros	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Strate 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Strate 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Strate 3)	Total
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>1 549</b>	<b>3 302</b>	<b>19 511</b>	<b>24 362</b>
<b>Dotations nettes aux dépréciations</b>				
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	292	187	3	482
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période <sup>(1)</sup>	(140)	(245)	(379)	(764)
Transfert vers strate 2	(75)	1 088	(241)	772
Transfert vers strate 3	(11)	(495)	1 247	741
Transfert vers strate 1	52	(450)	(56)	(454)
Autres dotations / reprises sans changement de strate <sup>(2)</sup>	(69)	(234)	638	335
<b>Utilisation de dépréciations</b>	<b>(1)</b>	<b>(7)</b>	<b>(1 904)</b>	<b>(1 912)</b>
<b>Variation de périmètre, des parités monétaires et divers</b>	<b>(41)</b>	<b>17</b>	<b>(100)</b>	<b>(124)</b>
<b>Au 30 juin 2019</b>	<b>1 556</b>	<b>3 163</b>	<b>18 719</b>	<b>23 438</b>

<sup>(1)</sup> Y compris cessions.

<sup>(2)</sup> Y compris amortissements.

### 3.1 IMPOTS SUR LES BENEFICES

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Charge nette des impôts courants	(1 162)	(996)
Charge nette des impôts différés	(300)	(480)
<b>Charge nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>(1 462)</b>	<b>(1 476)</b>

## 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé autour de deux domaines d'activité opérationnels :

- **Retail Banking & Services** : ce domaine réunit les pôles Domestic Markets et International Financial Services. Le pôle Domestic Markets comprend les banques de détail en France (BDDF), en Italie (BNL banca commerciale), en Belgique (BDDB) et au Luxembourg (BDEL), et certains métiers spécialisés de banque de détail (Personal Investors, Leasing Solutions, Arval et New Digital Businesses). Le pôle International Financial Services regroupe les activités de banque de détail du Groupe BNP Paribas hors zone euro, incluant Europe Méditerranée et BancWest aux Etats-Unis, ainsi que Personal Finance et les activités d'Assurance et de Gestion Institutionnelle et Privée (métiers Wealth Management, Gestion d'Actifs et Services Immobiliers) ;
- **Corporate & Institutional Banking (CIB)** : ce domaine rassemble les activités de Corporate Banking (Europe, Moyen-Orient, Afrique, Asie Pacifique et Amériques, ainsi que les activités de Corporate Finance), Global Markets (activités Fixed Income, Currency et Commodities ainsi qu'Equity and Prime Services), et Securities Services (spécialisé dans les services titres offerts aux sociétés de gestion, aux institutions financières et aux entreprises).

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Principal Investments, les activités liées à la fonction de centrale financière du Groupe, certains coûts relatifs aux projets transversaux, l'activité de crédit immobilier de Personal Finance (dont une partie significative est gérée en extinction) et certaines participations.

Elles regroupent également les éléments ne relevant pas de l'activité courante qui résultent de l'application des règles propres aux regroupements d'entreprises. Afin de préserver la pertinence économique des éléments de résultat présentés pour chacun des domaines d'activité opérationnels, les effets d'amortissement des ajustements de valeur constatés dans la situation nette des entités acquises ainsi que les coûts de restructuration constatés au titre de l'intégration des entités ont été affectés au segment Autres Activités. Il en est de même des coûts de transformation liés aux programmes transverses d'économie du Groupe.

Les transactions entre les différents métiers du Groupe sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par métiers en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par métiers à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des métiers le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués. L'allocation de capital dans les différents métiers s'effectue sur la base de 11% des actifs pondérés. La ventilation du bilan par pôle d'activité suit les mêmes règles que celles utilisées pour la ventilation du résultat par pôle d'activité.

Pour fournir une référence homogène avec la présentation des comptes de l'année 2019, la ventilation des résultats de l'exercice 2018 par pôle d'activité a été retraitée des principaux effets présentés ci-dessous comme s'ils étaient intervenus au 1er janvier 2018.

1. A la suite de la cession en 2018 de 43,6% de First Hawaiian Bank (FHB), l'entité est sortie du périmètre de consolidation par intégration globale à compter du 1er août 2018 et classée en actifs destinés à la vente en application de la norme IFRS 5. Elle a été transférée en Autres Activités à partir du 1er octobre 2018. Pour rappel, le reliquat de la participation a été complètement cédé le 25 janvier 2019.

La contribution de FHB aux résultats du Groupe est réallouée rétroactivement en Autres Activités à compter du 1er janvier 2018, y compris la plus-value de cession des titres FHB initialement allouée au métier BancWest.

2. Le transfert interne du métier Correspondent Banking a également été opéré au sein de CIB du métier Corporate Banking vers Securities Services pour refléter le changement d'organisation.

Les modifications ci-dessus ne changent pas les résultats d'ensemble du Groupe mais seulement la ventilation analytique de IFS (BancWest), CIB (Corporate Banking, Securities Services) et Autres Activités.

**• Résultats par pôle d'activité**

En millions d'euros	1er semestre 2019						1er semestre 2018					
	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Eléments hors exploitation	Résultat avant impôt	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Eléments hors exploitation	Résultat avant impôt
<b>Retail Banking and Services</b>												
<b>Domestic Markets</b>												
Banque De Détail en France <sup>(1)</sup>	3 071	(2 212)	(152)	708	1	709	3 034	(2 218)	(112)	704	1	704
BNL banca commerciale <sup>(1)</sup>	1 317	(881)	(272)	163		163	1 366	(897)	(296)	173	(1)	171
Banque De Détail en Belgique <sup>(1)</sup>	1 703	(1 323)	(31)	350	(3)	346	1 760	(1 331)	(4)	424		424
Autres activités de Domestic Markets <sup>(1)</sup>	1 535	(924)	(63)	548	(6)	542	1 452	(895)	(61)	497	(5)	491
<b>International Financial Services</b>												
Personal Finance	2 866	(1 472)	(619)	776	18	794	2 735	(1 397)	(541)	797	26	822
International Retail Banking												
<i>Europe Méditerranée</i> <sup>(1)</sup>	1 335	(898)	(174)	264	118	382	1 192	(816)	(125)	251	139	389
<i>BancWest</i> <sup>(1)</sup>	1 129	(855)	(21)	253	1	254	1 386	(967)	(25)	394		394
Assurance	1 653	(750)	(1)	902	78	980	1 397	(710)	1	688	121	810
Gestion Institutionnelle et Privée	1 561	(1 273)	(4)	283	26	310	1 630	(1 253)	(2)	374	18	392
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>												
Corporate Banking	2 063	(1 331)	(55)	677	6	683	1 919	(1 288)	14	645	16	661
Global Markets	2 932	(2 188)	(2)	742	(23)	719	2 945	(2 230)	(9)	706	4	709
Securities Services	1 112	(941)	1	173	(2)	171	1 022	(842)	3	183		183
<b>Autres Activités</b>	<b>90</b>	<b>(837)</b>	<b>3</b>	<b>(744)</b>	<b>752</b>	<b>8</b>	<b>167</b>	<b>(784)</b>	<b>(25)</b>	<b>(641)</b>	<b>197</b>	<b>(444)</b>
<b>Total Groupe</b>	<b>22 368</b>	<b>(15 884)</b>	<b>(1 390)</b>	<b>5 094</b>	<b>966</b>	<b>6 060</b>	<b>22 004</b>	<b>(15 628)</b>	<b>(1 182)</b>	<b>5 194</b>	<b>515</b>	<b>5 709</b>

<sup>(1)</sup> Banque De Détail en France, BNL banca commerciale, Banque De Détail en Belgique, Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg, Europe Méditerranée et BancWest après réaffectation chez Gestion Institutionnelle et Privée d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Turquie et Etats-Unis.



- **Commissions nettes par pôle d'activité, y compris celles comptabilisées dans le « Produit net des activités d'assurance »**

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
<b>Retail Banking &amp; Services</b>		
<b>Domestic Markets</b>		
Banque De Détail en France <sup>(1)</sup>	1 295	1 321
BNL banca commerciale <sup>(1)</sup>	507	522
Banque De Détail en Belgique <sup>(1)</sup>	404	408
Autres activités de Domestic Markets <sup>(1)</sup>	179	193
<b>International Financial Services</b>		
Personal Finance	375	373
International Retail Banking	460	424
<i>Europe Méditerranée</i> <sup>(1)</sup>	284	256
<i>BancWest</i> <sup>(1)</sup>	176	168
Assurance	(1 721)	(1 690)
Gestion Institutionnelle et Privée	1 006	1 077
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>		
Corporate Banking	671	698
Global Markets	(397)	(363)
Securities Services	651	615
<b>Autres Activités</b>	(10)	114
<b>Total Groupe</b>	<b>3 421</b>	<b>3 693</b>

<sup>(1)</sup> Banque De Détail en France, BNL banca commerciale, Banque De Détail en Belgique, Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg, Europe Méditerranée et BancWest après réaffectation chez Gestion Institutionnelle et Privée d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Turquie et Etats-Unis.

## 5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2019

### 5.A INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

#### ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché ou de modèle par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction – y compris les instruments financiers dérivés –, de certains passifs que le Groupe a choisi de valoriser sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat dès la date de leur émission, ainsi que d'instruments non détenus à des fins de transaction dont les caractéristiques ne permettent pas la comptabilisation au coût amorti ou en valeur de marché par capitaux propres.

	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Portefeuille de transaction	Instruments financiers évalués en valeur de marché sur option	Autres actifs financiers évalués à la valeur de marché par résultat	Total	Portefeuille de transaction	Instruments financiers en valeur de marché sur option	Autres actifs financiers évalués à la valeur de marché par résultat	Total
En millions d'euros, au								
Portefeuille de titres	190 407		7 558	197 965	114 615		7 339	121 954
Prêts et opérations de pension	315 632		1 043	316 675	182 463		1 253	183 716
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>506 039</b>	<b>-</b>	<b>8 601</b>	<b>514 640</b>	<b>297 078</b>	<b>-</b>	<b>8 592</b>	<b>305 670</b>
Portefeuille de titres	100 405			100 405	75 189			75 189
Dépôts et opérations de pension	345 592	2 447		348 039	201 705	2 334		204 039
Dettes représentées par un titre (Note 5.f)		61 783		61 783		54 908		54 908
<i>dont dettes subordonnées</i>		789		789		787		787
<i>dont dettes non subordonnées</i>		55 103		55 103		48 964		48 964
<i>dont dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers</i>		5 891		5 891		5 157		5 157
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>445 997</b>	<b>64 230</b>		<b>510 227</b>	<b>276 894</b>	<b>57 242</b>		<b>334 136</b>

Le détail de ces rubriques est présenté dans la note 5.c.

- **Passifs financiers évalués en valeur de marché sur option**

Les passifs financiers valorisés sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat enregistrent principalement les émissions originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et la couverture sont gérés dans un même ensemble. Ces émissions recèlent des dérivés incorporés significatifs dont les variations de valeur sont susceptibles d'être compensées par celles des instruments dérivés qui les couvrent économiquement.

La valeur de remboursement des dettes émises évaluées sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat s'établit à 56 343 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 56 435 millions d'euros au 31 décembre 2018.

- **Autres actifs financiers évalués à la valeur de marché par résultat**

Les autres actifs financiers en valeur de marché par résultat sont des actifs financiers non détenus à des fins de transaction :

- instruments de dette qui ne remplissent pas les critères prévus par la norme IFRS 9 pour être classés dans les catégories d'instruments en « valeur de marché par capitaux propres » ou au « coût amorti » :
  - leur modèle de gestion n'est pas « de collecter les flux de trésorerie contractuels » ni « de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les instruments » ; et/ou
  - leurs flux de trésorerie ne représentent pas seulement le remboursement du principal et des intérêts sur le principal.
- instruments de capitaux propres que le Groupe n'a pas choisi de classer en « valeur de marché par capitaux propres ».

## INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent majoritairement d'opérations initiées par les activités de négoce d'instruments financiers. Ils peuvent être contractés dans le cadre d'activités de mainteneur de marché ou d'arbitrage. BNP Paribas est un négociant actif d'instruments financiers dérivés, soit sous forme de transactions portant sur des instruments "élémentaires" (tels que les "credit default swaps") soit en structurant des profils de risque complexe adaptés aux besoins de sa clientèle. Dans tous les cas, la position nette est encadrée par des limites.

D'autres instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent d'opérations négociées à des fins de couverture d'instruments d'actif ou de passif que le Groupe n'a pas documentées comme telles ou que la réglementation comptable ne permet pas de qualifier de couverture.

En millions d'euros, au	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative
Instruments dérivés de taux	154 411	142 695	116 438	103 452
Instruments dérivés de change	63 306	62 068	69 514	68 761
Instruments dérivés de crédit	8 655	9 157	6 873	7 071
Instruments dérivés sur actions	25 180	32 174	33 424	39 419
Autres instruments dérivés	4 698	4 383	6 646	7 101
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>256 250</b>	<b>250 477</b>	<b>232 895</b>	<b>225 804</b>

Le tableau ci-après présente les montants notionnels des instruments financiers dérivés classés en portefeuille de transaction. Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

En millions d'euros, au	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Négoiés sur un marché organisé	Gré à gré, admis en chambre de compensation	Gré à gré	Total	Négoiés sur un marché organisé	Gré à gré admis en chambre de compensation	Gré à gré	Total
Instruments dérivés de taux	1 684 602	12 653 031	5 512 437	19 850 070	1 553 933	9 189 930	5 193 522	15 937 385
Instruments dérivés de change	20 320	70 662	5 370 366	5 461 348	15 547	52 329	4 782 027	4 849 903
Instruments dérivés de crédit		309 853	599 928	909 781		311 726	561 534	873 260
Instruments dérivés sur actions	913 272	1 828	568 622	1 483 722	1 132 800	1 789	577 816	1 712 405
Autres instruments dérivés	208 441		88 510	296 951	99 510	58 004	94 202	251 716
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>2 826 635</b>	<b>13 035 374</b>	<b>12 139 863</b>	<b>28 001 872</b>	<b>2 801 790</b>	<b>9 613 778</b>	<b>11 209 101</b>	<b>23 624 669</b>

**5.B ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR CAPITAUX PROPRES**

En millions d'euros, au	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur de marché	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres	Valeur de marché	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres
<b>Titres de dette</b>	<b>53 202</b>	<b>169</b>	<b>53 838</b>	<b>77</b>
Etats	31 575	160	32 818	243
Autres administrations publiques	14 101	77	14 340	(74)
Etablissements de crédit	4 603	(68)	4 149	(83)
Autres	2 923		2 531	(9)
<b>Titres de capitaux propres</b>	<b>2 303</b>	<b>595</b>	<b>2 151</b>	<b>451</b>
<b>Total des actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres</b>	<b>55 505</b>	<b>764</b>	<b>55 989</b>	<b>528</b>

Les titres de dette classés en actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres incluent 114 millions d'euros de titres classés en strate 3 au 30 juin 2019 (inchangé par rapport au 31 décembre 2018), pour lesquels les dépréciations au titre du risque de crédit portées en compte de résultat ont été imputées sur les variations de valeur négatives enregistrées en capitaux propres pour 113 millions d'euros à la même date (contre 112 millions au 31 décembre 2018).

L'option de comptabilisation en valeur de marché par capitaux propres a été retenue pour des titres de capitaux propres détenus notamment dans le cadre de partenariats stratégiques et des titres nécessaires pour l'exercice de certaines activités.

Au cours du premier semestre 2019, le Groupe n'a pas réalisé de cession de ces investissements et aucune plus ou moins-value latente n'a été transférée vers les « réserves consolidées ».

## 5.C MESURE DE LA VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### DISPOSITIF DE VALORISATION

BNP Paribas a retenu pour principe de disposer d'une filière unique et intégrée de production et de contrôle de la valorisation des instruments financiers utilisée à des fins de gestion quotidienne du risque et d'information financière. Ce dispositif se fonde sur une valorisation économique unique, sur laquelle s'appuient les décisions de BNP Paribas et ses stratégies de gestion du risque.

La valeur économique se compose de la valorisation milieu de marché et d'ajustements additionnels de valorisation.

La valorisation milieu de marché est obtenue à partir de données externes ou de techniques de valorisation qui maximisent l'utilisation de paramètres de marché observables. La valorisation milieu de marché est une valeur théorique additive, indépendante du sens de la transaction ou de son impact sur les risques existants au sein du portefeuille et de la nature des contreparties. Elle ne dépend pas non plus de l'aversion d'un intervenant de marché aux risques spécifiques de l'instrument, du marché sur lequel il est négocié, ou de la stratégie de gestion du risque.

Les ajustements de valorisation tiennent compte des incertitudes de valorisation, ainsi que des primes de risques de marché et de crédit afin de refléter les coûts que pourrait induire une opération de sortie sur le marché principal. Lorsque des techniques de valorisation sont utilisées pour calculer la valeur de marché, les hypothèses de coût de financement des flux futurs de trésorerie attendus contribuent à la valorisation milieu de marché, notamment à travers l'utilisation de taux d'actualisation appropriés. Ces hypothèses reflètent l'anticipation de la Banque de ce qu'un acteur de marché retiendrait comme conditions effectives de refinancement de l'instrument. Elles tiennent compte, le cas échéant, des termes des contrats de collatéral. En particulier, pour les dérivés non collatéralisés, ou imparfaitement collatéralisés, elles contiennent un ajustement explicite par rapport au taux d'intérêt interbancaire (Funding Valuation Adjustment – FVA).

En règle générale, la valeur de marché est égale à la valeur économique, sous réserve d'ajustements supplémentaires limités, tels que les ajustements pour risque de crédit propre, spécifiquement requis par les normes IFRS.

Les principaux ajustements de valorisation sont présentés ci-après.

### AJUSTEMENTS DE VALORISATION

Les ajustements additionnels de valorisation retenus par BNP Paribas pour déterminer les valeurs de marché sont les suivants :

**Ajustement de bid/offer** : l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur reflète le coût de sortie marginal d'un « price taker » (client potentiel). Symétriquement, il représente la rémunération exigée par un opérateur au titre du risque à détenir une position ou à devoir la céder à un prix proposé par un autre opérateur.

BNP Paribas considère que la meilleure estimation d'un prix de sortie est le cours acheteur ou le cours vendeur, à moins que plusieurs éléments ne montrent qu'un autre point de cette fourchette est plus représentatif du prix de sortie.

**Ajustement lié à l'incertitude sur les paramètres** : lorsque l'observation des prix ou des paramètres utilisés par les techniques de valorisation est difficile ou irrégulière, le prix de sortie de l'instrument est incertain. Le degré d'incertitude sur le prix de sortie est mesuré de différentes manières, dont l'analyse de la dispersion des indications de prix disponibles ou l'estimation d'intervalles de valeurs raisonnables de paramètres.

**Ajustement lié à l'incertitude de modèle** : une incertitude peut survenir lors de l'utilisation de certaines techniques de valorisation, bien que des données observables soient disponibles. C'est le cas lorsque les risques inhérents aux instruments diffèrent de ceux portés par les paramètres observables. Dès lors la technique de valorisation s'appuie sur des hypothèses qui ne peuvent être aisément corroborées.

**Ajustement de valeur pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA) :** cet ajustement s'applique aux valorisations et cotations de marché qui ne tiennent pas compte de la qualité de crédit de la contrepartie. Il vise à prendre en compte le fait que la contrepartie puisse faire défaut et que BNP Paribas ne puisse pas recouvrer la totalité de la valeur de marché des transactions.

Lors de la détermination du coût de sortie ou de transfert d'une exposition portant du risque de contrepartie, le marché pertinent à considérer est celui des intermédiaires financiers. Toutefois, la détermination de cet ajustement suppose l'exercice du jugement pour prendre en considération :

- la possible absence ou indisponibilité d'information sur les prix sur le marché des intermédiaires financiers ;
- l'influence du cadre réglementaire en matière de risque de contrepartie sur la politique de tarification des intervenants du marché ;
- et l'absence de modèle économique dominant pour la gestion du risque de contrepartie.

Le modèle de valorisation utilisé pour établir l'ajustement de valeur pour risque de contrepartie est fondé sur les mêmes expositions que celles utilisées pour les besoins des calculs réglementaires. Ce modèle s'efforce d'estimer le coût d'une stratégie optimale de gestion du risque en tenant compte des incitations et contraintes implicites aux réglementations en vigueur et à leurs évolutions, de la perception par le marché des probabilités de défaut, ainsi que des paramètres liés au défaut utilisés pour les besoins réglementaires.

**Ajustement de valeur pour risque de crédit propre pour les dettes (Own Credit Adjustment – OCA) et pour les dérivés (Debit Valuation Adjustment – DVA) :** ces ajustements reflètent l'effet de la qualité de crédit de BNP Paribas sur la valorisation des émissions évaluées en valeur de marché sur option et des instruments financiers dérivés. Ces deux ajustements se fondent sur le profil des expositions passives attendues. Le risque de crédit propre est évalué à partir de l'observation des conditions des émissions de titres de dettes appropriées réalisées par le Groupe sur le marché. L'ajustement de DVA est établi après prise en compte de l'ajustement du coût de financement (FVA).

A ce titre, la valeur comptable des titres de dette en valeur de marché sur option est augmentée de 207 millions d'euros au 30 juin 2019, à comparer à une augmentation de valeur de 244 millions d'euros au 31 décembre 2018, soit une variation de -37 millions d'euros constatée directement en capitaux propres ne pouvant être reclassés en résultat.

## **CLASSES D'INSTRUMENTS ET CLASSIFICATION AU SEIN DE LA HIERARCHIE POUR LES ACTIFS ET PASSIFS EVALUES A LA VALEUR DE MARCHE**

Comme énoncé dans le résumé des principes comptables (cf. note 1.e.10), les instruments financiers évalués à la valeur de marché sont répartis selon une hiérarchie qui comprend trois niveaux.

La ventilation des actifs et des passifs par classes de risques a pour objectif de préciser la nature des instruments :

3. les expositions titrisées sont présentées par type de collatéral.
4. pour les instruments dérivés, les valeurs de marché sont ventilées selon le facteur de risque dominant, à savoir le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque action. Les instruments dérivés de couverture sont principalement des instruments dérivés de taux d'intérêts.

En millions d'euros, au	30 juin 2019											
	Portefeuille de transaction				Instruments financiers en valeur de marché par résultat non détenus à des fins de transaction				Actifs financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portefeuille de titres</b>	<b>160 301</b>	<b>29 775</b>	<b>331</b>	<b>190 407</b>	<b>636</b>	<b>1 806</b>	<b>5 116</b>	<b>7 558</b>	<b>39 595</b>	<b>14 679</b>	<b>1 231</b>	<b>55 505</b>
Etats	86 159	7 670		93 829		244		244	28 806	3 084		31 890
Valeurs mobilières adossées à des actifs	3 058	6 365	7	9 430		312		312		955		955
CDOs / CLOs <sup>(1)</sup>		475		475				-				-
Autres valeurs mobilières adossées à des actifs	3 058	5 890	7	8 955		312		312		955		955
Autres titres de dette	9 536	15 491	147	25 174		780	824	1 604	9 601	10 427	328	20 356
Actions et autres titres de capitaux propres	61 548	249	177	61 974	636	470	4 292	5 398	1 188	213	903	2 304
<b>Prêts et opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>314 647</b>	<b>985</b>	<b>315 632</b>	<b>-</b>	<b>294</b>	<b>749</b>	<b>1 043</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Prêts		3 086	8	3 094		294	749	1 043				
Opérations de pension		311 561	977	312 538				-				
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ</b>	<b>160 301</b>	<b>344 422</b>	<b>1 316</b>	<b>506 039</b>	<b>636</b>	<b>2 100</b>	<b>5 865</b>	<b>8 601</b>	<b>39 595</b>	<b>14 679</b>	<b>1 231</b>	<b>55 505</b>
<b>Portefeuille de titres</b>	<b>95 357</b>	<b>5 032</b>	<b>16</b>	<b>100 405</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Etats	71 255	293		71 548				-				-
Autres titres de dette	6 263	4 700	14	10 977				-				-
Actions et autres titres de capitaux propres	17 839	39	2	17 880				-				-
<b>Dépôts et opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>344 192</b>	<b>1 400</b>	<b>345 592</b>	<b>-</b>	<b>2 238</b>	<b>209</b>	<b>2 447</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts		5 043		5 043		2 238	209	2 447				
Opérations de pension		339 149	1 400	340 549				-				
<b>Dettes représentées par un titre (note 5.f)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 607</b>	<b>40 395</b>	<b>16 781</b>	<b>61 783</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes subordonnées (note 5.f)				-		789		789				
Dettes non subordonnées (note 5.f)				-		38 322	16 781	55 103				
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers				-	4 607	1 284		5 891				
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ</b>	<b>95 357</b>	<b>349 224</b>	<b>1 416</b>	<b>445 997</b>	<b>4 607</b>	<b>42 633</b>	<b>16 990</b>	<b>64 230</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

En millions d'euros, au	31 décembre 2018											
	Portefeuille de transaction				Instruments financiers en valeur de marché par résultat non détenus à des fins de transaction				Actifs financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portefeuille de titres</b>	<b>89 253</b>	<b>25 121</b>	<b>241</b>	<b>114 615</b>	<b>625</b>	<b>1 969</b>	<b>4 745</b>	<b>7 339</b>	<b>43 105</b>	<b>11 927</b>	<b>957</b>	<b>55 989</b>
Etats	41 404	7 733		49 137	3	246		249	29 905	2 913		32 818
Valeurs mobilières adossées à des actifs	1 584	7 639	6	9 229		389		389		1 104		1 104
CDOs / CLOs <sup>(1)</sup>		92	5	97				-				-
Autres valeurs mobilières adossées à des actifs	1 584	7 547	1	9 132		389		389		1 104		1 104
Autres titres de dette	10 696	8 312	142	19 150		796	825	1 621	12 083	7 678	155	19 916
Actions et autres titres de capitaux propres	35 569	1 437	93	37 099	622	538	3 920	5 080	1 117	232	802	2 151
<b>Prêts et opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>182 196</b>	<b>267</b>	<b>182 463</b>	<b>-</b>	<b>346</b>	<b>907</b>	<b>1 253</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Prêts		2 861		2 861		145	907	1 052				
Opérations de pension		179 335	267	179 602		201		201				
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ</b>	<b>89 253</b>	<b>207 317</b>	<b>508</b>	<b>297 078</b>	<b>625</b>	<b>2 315</b>	<b>5 652</b>	<b>8 592</b>	<b>43 105</b>	<b>11 927</b>	<b>957</b>	<b>55 989</b>
<b>Portefeuille de titres</b>	<b>71 828</b>	<b>3 346</b>	<b>15</b>	<b>75 189</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Etats	48 779	631		49 410				-				-
Autres titres de dette	8 394	2 655	11	11 060				-				-
Actions et autres titres de capitaux propres	14 655	60	4	14 719				-				-
<b>Dépôts et opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>199 861</b>	<b>1 844</b>	<b>201 705</b>	<b>-</b>	<b>1 940</b>	<b>394</b>	<b>2 334</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts		5 408		5 408		1 940	394	2 334				
Opérations de pension		194 453	1 844	196 297				-				
<b>Dettes représentées par un titre (note 5.f)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 049</b>	<b>36 323</b>	<b>14 536</b>	<b>54 908</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes subordonnées (note 5.f)				-		787		787				
Dettes non subordonnées (note 5.f)				-		34 428	14 536	48 964				
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers				-	4 049	1 108		5 157				
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ</b>	<b>71 828</b>	<b>203 207</b>	<b>1 859</b>	<b>276 894</b>	<b>4 049</b>	<b>38 263</b>	<b>14 930</b>	<b>57 242</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> Collateralised Debt Obligations (CDOs) – Obligations adossées à des titres de dette ; Collateralised Loan Obligations (CLOs) – Obligations adossées à des prêts.

30 juin 2019								
En millions d'euros, au	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	201	152 966	1 244	154 411	155	140 937	1 603	142 695
Instruments dérivés de change	1	63 046	259	63 306		61 793	275	62 068
Instruments dérivés de crédit		7 846	809	8 655		8 387	770	9 157
Instruments dérivés sur actions	7 081	16 807	1 292	25 180	5 944	19 922	6 308	32 174
Autres instruments dérivés	562	3 915	221	4 698	547	3 678	158	4 383
<b>Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)</b>	<b>7 845</b>	<b>244 580</b>	<b>3 825</b>	<b>256 250</b>	<b>6 646</b>	<b>234 717</b>	<b>9 114</b>	<b>250 477</b>
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>15 037</b>	<b>-</b>	<b>15 037</b>	<b>-</b>	<b>16 120</b>	<b>-</b>	<b>16 120</b>

31 décembre 2018								
En millions d'euros, au	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	158	115 046	1 234	116 438	118	101 967	1 367	103 452
Instruments dérivés de change	1	69 182	331	69 514	1	68 520	240	68 761
Instruments dérivés de crédit		6 527	346	6 873		6 616	455	7 071
Instruments dérivés sur actions	11 724	19 057	2 643	33 424	11 092	22 633	5 694	39 419
Autres instruments dérivés	990	5 468	188	6 646	1 133	5 628	340	7 101
<b>Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)</b>	<b>12 873</b>	<b>215 280</b>	<b>4 742</b>	<b>232 895</b>	<b>12 344</b>	<b>205 364</b>	<b>8 096</b>	<b>225 804</b>
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>9 810</b>	<b>-</b>	<b>9 810</b>	<b>-</b>	<b>11 677</b>	<b>-</b>	<b>11 677</b>

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au premier semestre 2019, les transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 n'ont pas été significatifs.

## DESCRIPTION DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS AU SEIN DE CHAQUE NIVEAU DE LA HIERARCHIE

Cette partie présente les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, et les principaux instruments qui s'y rapportent. Sont décrits plus particulièrement les instruments classés en Niveau 3 et les méthodologies de valorisation correspondantes.

Des informations quantitatives sont également fournies sur les paramètres utilisés pour déterminer la valeur de marché des principaux instruments comptabilisés en portefeuille de transaction et les instruments financiers dérivés classés en Niveau 3.

### Niveau 1

Ce niveau regroupe l'ensemble des instruments dérivés et des valeurs mobilières qui sont cotés sur une bourse de valeurs ou cotés en continu sur d'autres marchés actifs.

Le Niveau 1 comprend notamment les actions et les obligations liquides, les ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options ...). Il comprend les parts de fonds et OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement ainsi que la dette représentative de parts de fonds consolidés détenues par des tiers.



## Niveau 2

**Les titres** classés en Niveau 2 comprennent les titres moins liquides que ceux de Niveau 1. Il s'agit principalement d'obligations d'Etat, d'obligations d'entreprises, de titres adossés à des prêts hypothécaires (Mortgage Backed Securities – MBS), de parts de fonds et de titres à court terme tels que des certificats de dépôt. Ils sont classés au Niveau 2 notamment lorsque les prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs sont régulièrement observables, sans qu'ils soient pour autant directement exécutables. Ces prix sont issus notamment des services de publication de consensus de marché auxquels contribuent les teneurs de marché actifs ainsi que des cours indicatifs produits par des courtiers ou des négociateurs actifs. D'autres sources sont également utilisées, telles que le marché primaire et la valorisation utilisée pour les appels de marge réalisés dans le cadre de contrats de collatéralisation.

**Les opérations de pension** sont classées principalement au Niveau 2. La classification s'appuie essentiellement sur l'observabilité et la liquidité du marché des pensions en fonction du collatéral sous-jacent et de la maturité de l'opération de pension.

**Les dettes émises** évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

**Les instruments dérivés** de Niveau 2 comprennent principalement les instruments suivants :

- Les instruments dérivés simples, tels que les swaps de taux d'intérêt, les caps, les floors, les swaptions, les dérivés de crédit, les contrats à terme et les options sur actions, sur cours de change, sur matières premières ;
- Les instruments dérivés structurés, tels que les options de change exotiques, les dérivés sur actions ou sur fonds à sous-jacents uniques ou multiples, les instruments dérivés de taux d'intérêt exotiques sur courbe unique et les instruments dérivés sur taux d'intérêt structuré.

Les instruments dérivés cités ci-dessus sont classés au Niveau 2 lorsque l'un des éléments suivants peut être démontré et documenté :

- La valeur de marché est déterminée principalement à partir du prix ou de la cotation d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2, au moyen de techniques usuelles d'interpolation ou de démembrement dont les résultats sont régulièrement corroborés par des transactions réelles ;
- La valeur de marché est déterminée à partir d'autres techniques usuelles telles que la réplication ou l'actualisation des flux de trésorerie calibrées par rapport aux prix observables, comportant un risque de modèle limité, et permettant de neutraliser efficacement les risques de l'instrument par la négociation d'instruments de Niveau 1 ou de Niveau 2 ;
- La valeur de marché est déterminée à partir d'une technique de valorisation plus sophistiquée ou interne mais directement vérifiée par la comparaison régulière avec les paramètres de marché externes.

Déterminer si un instrument dérivé de gré à gré est éligible au Niveau 2 relève de l'exercice du jugement. Dans cette appréciation sont considérés l'origine, le degré de transparence et de fiabilité des données externes utilisées, ainsi que le degré d'incertitude associé à l'utilisation de modèles. Les critères de classification du Niveau 2 impliquent donc de multiples axes d'analyse au sein d'une « zone observable » dont les limites sont établies en fonction d'une liste prédéfinie de catégories de produits et d'un ensemble de sous-jacents et de bandes de maturité. Ces critères sont régulièrement revus et actualisés, de même que les ajustements de valorisation associés, afin que la politique d'ajustements de valorisation et le classement par niveau restent cohérents.

### Niveau 3

**Les titres** de Niveau 3 comprennent principalement les parts de fonds et les actions non cotées mesurées en valeur de marché par résultat ou par capitaux propres.

Les titres non cotés sont systématiquement classés en Niveau 3, à l'exception des OPCVM à valeur liquidative quotidienne qui sont classés en Niveau 1 dans la hiérarchie des valorisations.

Les actions et autres titres à revenu variable non cotés de niveau 3 sont évalués en utilisant l'une des méthodes suivantes : quote-part d'actif net réévalué, multiples de sociétés équivalentes, actualisation des flux futurs générés par l'activité de la société, approche multicritères.

**Opérations de pensions principalement à long terme ou structurées, sur les obligations d'entreprises et les ABS** : l'évaluation de ces transactions nécessite de recourir à des méthodologies internes compte tenu de leurs spécificités, du manque d'activité et de l'indisponibilité de l'information sur le prix de marché des pensions à long terme. Les courbes utilisées dans la valorisation sont corroborées par les données disponibles telles que la base cash contre synthétique de paniers d'obligations équivalentes, les prix de transactions récentes et les indications de prix obtenues. Les ajustements de valorisation apportés à ces expositions sont fonction du degré d'incertitude inhérent aux choix de modélisation et au volume de données disponibles.

**Les dettes émises** évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

### **Instruments dérivés**

**Les instruments dérivés simples** sont classés au Niveau 3 lorsque l'exposition est au-delà de la zone observable des courbes de taux ou des surfaces de volatilité, ou lorsqu'elle porte sur des instruments ou des marchés moins liquides tels que ceux des taux d'intérêt des marchés émergents ou ceux des tranches sur les anciennes séries d'indices de crédit. Les principaux instruments sont :

- **Instruments dérivés de taux d'intérêt** : les expositions sont constituées principalement de swaps dans des devises peu liquides. La classification résulte également du niveau de liquidité plus faible sur certaines maturités, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. La technique de valorisation est courante et emploie des paramètres de marché externes et des techniques d'extrapolation.
- **Instruments dérivés de crédit (CDS)** : il s'agit principalement de CDS dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable et, dans une moindre mesure, de CDS sur des émetteurs non liquides ou en difficulté et sur indices de prêts. La classification résulte du manque de liquidité, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. Les expositions de Niveau 3 comprennent également les CDS et les Total Return Swaps sur actifs titrisés. Elles sont valorisées à partir des mêmes techniques de modélisation que les obligations sous-jacentes, en prenant en considération la base cash contre synthétique et la prime de risque spécifique.
- **Instruments dérivés sur actions** : l'essentiel de l'exposition est constituée de contrats à terme et de produits indexés sur la volatilité, de maturité longue, et de produits sur des marchés optionnels peu profonds. La détermination des courbes à terme et des surfaces de volatilité dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable est effectuée à l'aide de techniques d'extrapolation. Toutefois, en l'absence de données de marché pour alimenter le modèle, la détermination de la volatilité ou des cours à terme se fonde généralement sur des valeurs de substitution ou sur l'analyse historique.  
De même, les transactions longues sur paniers d'actions sont également classées en Niveau 3 du fait de l'absence d'observabilité de la corrélation action sur les maturités longues.

Ces dérivés simples font l'objet d'ajustements de valorisation au titre de l'incertitude sur la liquidité, selon la nature des sous-jacents et les bandes de maturité concernées.

**Les instruments dérivés structurés** classés au Niveau 3 sont principalement constitués de produits hybrides (hybrides taux-change et hybrides actions), de produits de corrélation de crédit, de produits sensibles aux remboursements anticipés, de certaines options sur panier d'actions, et d'options sur taux d'intérêt. Les principales expositions, techniques de valorisation liées et sources d'incertitude associées sont les suivantes :

- **Les options de taux structurés** sont classées en Niveau 3 lorsqu'elles impliquent des devises pour lesquelles les observations disponibles sont insuffisantes ou lorsqu'elles comprennent une option quanto dont le calcul du pay-off est déterminé avec un taux de change à maturité fixe (à l'exception des principales devises). Les instruments dérivés structurés long terme sont également classés en Niveau 3.
- **Les instruments dérivés hybrides taux-change** sont constitués essentiellement d'une famille spécifique de produits appelée Power Reverse Dual Currency (PRDC). La valorisation des PRDCs nécessite une modélisation complexe du double comportement des cours de change et des taux d'intérêt. Elle est particulièrement sensible aux corrélations non observables entre taux et change, et corroborée par des transactions récentes et les prix des consensus de marché.
- **Les swaps de titrisation** sont composés principalement de swaps à taux fixe, de swaps de devises ou de basis swaps dont le notionnel est indexé sur le comportement en termes de remboursements anticipés de certains portefeuilles sous-jacents. L'estimation du profil d'amortissement des swaps de titrisation est corroborée par des estimations statistiques fondées sur des données historiques externes.
- **Les options sur volatilité à terme** sont des produits dont le pay-off est indexé sur la variabilité future d'indices de taux tels que les swaps de volatilité. Ces produits comportent un risque de modèle important dans la mesure où il est difficile de déduire les paramètres de volatilité à terme à partir d'instruments négociés sur le marché. Les ajustements de valorisation sont calibrés pour tenir compte de l'incertitude inhérente au produit, et de la fourchette d'incertitude des données du consensus externe.
- **Les instruments dérivés sur l'inflation** classés au Niveau 3 correspondent principalement aux swaps sur les indices inflation qui ne sont pas associés à un marché liquide d'obligations indexées, à des options sur indices sur l'inflation et d'autres formes d'indices sur l'inflation comprenant une optionalité. Les techniques de valorisation utilisées pour les instruments dérivés sur l'inflation sont principalement des modèles de marché courants. Des techniques fondées sur des valeurs de substitution sont utilisées pour quelques expositions limitées. Bien que la valorisation soit corroborée chaque mois au travers de consensus de marché, les produits sont classés au Niveau 3 en raison de leur manque de liquidité et d'incertitudes inhérentes au calibrage.
- La valorisation des **CDOs de tranches « sur mesure » (bespoke CDOs)** nécessite des paramètres de corrélation sur les événements de défaut. Ces informations sont déduites de données issues de marchés actifs de tranches d'indices à l'aide d'un modèle interne de projection qui met en œuvre des techniques internes d'extrapolation et d'interpolation. Les CDOs multi-géographies nécessitent une hypothèse de corrélation supplémentaire. Enfin, le modèle de CDO bespoke implique également des hypothèses et des paramètres internes liés à la dynamique du facteur de recouvrement. La modélisation des CDOs est calibrée sur le marché observable des tranches sur indices, et fait régulièrement l'objet d'une comparaison avec les consensus de marché sur les paniers standards de sous-jacents. Les incertitudes sont liées aux techniques de projection, d'évaluation de la corrélation entre géographies, de modélisation des recouvrements et des paramètres associés.
- **Les paniers « N to Default »** représentent un autre type de produit de corrélation de crédit, modélisés à travers la méthode usuelle des copules. Les principaux paramètres nécessaires sont les corrélations par paires entre les composantes du panier qui peuvent être observées dans les données du consensus et les données transactionnelles. Les paniers linéaires sont toutefois considérés comme observables.
- **Les produits de corrélation actions et hybrides actions** sont des instruments dont le pay-off dépend du comportement relatif d'actions ou indices d'un panier de sorte que la valorisation est sensible à la corrélation entre les composantes du panier. Des versions hybrides de ces instruments portent sur des paniers qui contiennent à la fois des actions et d'autres instruments sous-jacents tels que des indices de matières premières. La plupart des corrélations entre instruments ne sont pas actives, seul un sous-ensemble de la matrice de corrélation

actions-indice est régulièrement observable et négocié. Par conséquent, la classification en Niveau 3 dépend de la composition du panier, de sa maturité, et de la nature hybride du produit. Les paramètres de corrélation sont déterminés à partir d'un modèle interne fondé sur des estimations historiques et d'autres facteurs d'ajustement, corroborés par référence à des opérations récentes ou à des données externes. Pour l'essentiel, la matrice de corrélation est fournie par les services de consensus, et lorsqu'une corrélation entre deux sous-jacents n'est pas disponible, elle peut être obtenue par des techniques d'extrapolation ou des techniques fondées sur des valeurs de substitution.

Ces instruments dérivés structurés font l'objet d'ajustements de valorisation pour couvrir les incertitudes relatives à la liquidité, aux paramètres et au risque de modèle.

### ***Ajustements de valorisation (CVA, DVA et FVA)***

Les ajustements de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et pour risque de crédit propre (DVA) et l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) sont considérés comme composantes non observables du dispositif de valorisation et par conséquent classés en Niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur. Ceci n'interfère pas, dans le cas général, dans la classification des transactions individuelles au sein de la hiérarchie. Toutefois, un dispositif spécifique permet d'identifier les transactions individuelles pour lesquelles la contribution marginale de ces ajustements, et l'incertitude associée, est significative et justifie de classer ces transactions en Niveau 3. C'est notamment le cas de certains instruments de taux d'intérêt simples faiblement collatéralisés et de durée résiduelle très longue.

Le tableau ci-après fournit un intervalle de valeurs des principales données non observables utilisées pour la valorisation des instruments financiers de niveau 3. Ces fourchettes correspondent à une série de sous-jacents différents et n'ont de sens que dans le contexte de la technique de valorisation mise en œuvre par BNP Paribas. Les moyennes pondérées, le cas échéant, sont fondées sur les valeurs de marché, les valeurs nominales ou les sensibilités.

Les principaux paramètres non observables utilisés pour valoriser les dettes émises de niveau 3 sont équivalents à ceux de leur dérivé de couverture économique. Les informations sur ces dérivés, présentées dans ce tableau, s'appliquent également à ces dettes.

Classes d'instruments	Évaluation au bilan (en millions d'euros)		Principaux types de produits composant le niveau 3 au sein de la classe de risque	Technique de valorisation utilisée pour les types de produits considérés	Principales données non observables pour les types de produits considérés	Intervalle de données non observables au sein des produits de niveau 3 considérés	Moyenne pondérée
	Actif	Passif					
<b>Opérations de pension</b>	977	1 400	Opérations de pension à long terme	Techniques utilisant des valeurs de substitution, fondées en particulier sur la base de financement d'un pool d'obligations de référence négocié activement et représentatif des pensions livrées sous-jacentes.	Spread des opérations de pensions à long terme sur les obligations privées (haut rendement, investment grade) et sur les ABSs	0 pb à 95 pb	67 pb (a)
			Instruments dérivés hybrides change / taux	Modèle de valorisation des options hybrides taux de change / taux d'intérêt	Corrélation entre taux de change et taux d'intérêt. Parités principales : EUR/JPY, USD/JPY, AUD/JPY	8% à 54%	38% (a)
			Instruments dérivés mêlant taux d'inflation et taux d'intérêt	Modèle de valorisation des options hybrides inflation / taux d'intérêt	Corrélation entre taux d'intérêt et taux d'inflation principalement en Europe	2% à 37%	31%
<b>Instruments dérivés de taux</b>	1 244	1 603	Floors et caps sur le taux d'inflation ou sur l'inflation cumulée (ex. : planchers de remboursement), essentiellement sur l'inflation européenne et française	Modèle de valorisation des produits d'inflation	Volatilité de l'inflation cumulée Volatilité du taux d'inflation en glissement annuel	0,7 % à 9,9 % 0,3 % à 2,0 %	(b)
			Produits de volatilité à terme tels que les swaps de volatilité, principalement en euro	Modèle de valorisation des options sur taux d'intérêt	Volatilité à terme des taux d'intérêt	0,3 % à 0,6 %	(b)
			Swaps de titrisation (balance guaranteed) comprenant swaps à taux fixe, basis swaps ou swaps de devises dont le notional est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacents principalement européens	Modélisation des remboursements anticipés Actualisation des flux de trésorerie attendus	Taux constants de remboursements anticipés	0,1 % à 18 %	9,4 % (a)
			CDOs et tranches d'indices sur des indices inactifs	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Courbe de corrélation spécifique du portefeuille sous-jacent du CDO Corrélation du défaut inter-régions	20 % à 80 % 80% à 90 %	(b) 90% (c)
			Paniers N to Default	Modèle de défaillance sur crédit	Corrélation des défaillances	50% à 85 %	60,8 % (a)
<b>Instruments dérivés de crédit</b>	809	770	Instruments dérivés de crédit sur un émetteur de référence peu liquide (autre que CDS sur actifs de titrisation et CDS sur indices de prêts)	Démembrement, extrapolation et interpolation	Spreads CDS au-delà de la limite d'observation (10 ans) Courbes CDS non liquides (sur les principales échéances)	148 pb à 186 pb (1) 1 pb à 1 204 pb (2)	171 pb (c) 68 pb (c)
			Instruments dérivés simples et complexes sur les paniers multi-sous-jacents d'actions	Différents modèles d'options sur volatilité	Volatilité non observable des actions Corrélation non observable des actions	0 % à 85 % (3) 13% à 97 %	24% (d) 73% (c)

(1) Le haut de la fourchette est lié à une position bilantielle non significative sur un souverain européen. Le reste de la position est essentiellement sur des émetteurs souverains.

(2) Le haut de la fourchette est lié à un émetteur du secteur financier qui représente une part négligeable du bilan (CDSs avec des sous-jacents non liquides).

(3) Le haut de la fourchette est lié à trois actions qui représentent une part négligeable du bilan sur les options avec des sous-jacents action. Si l'on incluait ces données, le haut de la fourchette serait à environ 428 %.

(a) Pondérations fondées sur l'axe de risque pertinent au niveau du portefeuille

(b) Pas de pondération dans la mesure où aucune sensibilité explicite n'a été attribuée à ces données

(c) La pondération n'est pas fondée sur le risque, mais sur une méthodologie alternative en rapport avec les instruments de Niveau 3 (valeur actuelle ou notional)

(d) Simple calcul de la moyenne

**TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3**

Pour les instruments financiers de Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus au cours du premier semestre 2019 :

En millions d'euros	Actifs financiers				Passifs financiers		
	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat non détenus à des fins de transaction	Instruments financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres	TOTAL	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	TOTAL
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>5 250</b>	<b>5 652</b>	<b>957</b>	<b>11 859</b>	<b>(9 955)</b>	<b>(14 930)</b>	<b>(24 885)</b>
Achats	451	440	203	1 094			-
Emissions				-		(2 298)	(2 298)
Ventes	(430)	(279)	(2)	(711)	32		32
Règlements <sup>(1)</sup>	(48)	(195)	(21)	(264)	(2 020)	552	(1 468)
Transferts vers le niveau 3	247	102	20	369	(176)	(564)	(740)
Transferts hors du niveau 3	(370)	(18)	(1)	(389)	833	646	1 479
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat au titre des opérations échues ou rompues au cours de l'exercice	1 177	160		1 337	(67)	129	62
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat pour les instruments en vie en fin de période	(1 140)	2		(1 138)	856	(525)	331
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres							
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	4	1	1	6	(33)		(33)
- Variations d'actifs et passifs comptabilisées en capitaux propres			74	74			-
<b>Situation au 30 juin 2019</b>	<b>5 141</b>	<b>5 865</b>	<b>1 231</b>	<b>12 237</b>	<b>(10 530)</b>	<b>(16 990)</b>	<b>(27 520)</b>

<sup>(1)</sup> Comprend, pour les actifs, les remboursements de principal, les règlements des intérêts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est positive et, pour les passifs, les remboursements d'emprunts, les intérêts versés sur emprunts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est négative.

Les transferts hors du Niveau 3 des dérivés à la juste valeur incluent essentiellement l'actualisation de l'horizon d'observabilité de certaines courbes de taux d'intérêt et de paramètres de marché sur les opérations de pension et de crédit mais également l'effet de dérivés devenant uniquement ou essentiellement sensibles à des paramètres observables du fait de la réduction de leur durée de vie.

Les transferts vers le Niveau 3 des instruments à la juste valeur reflètent l'effet de l'actualisation régulière des zones d'observabilité.

Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Les instruments financiers de Niveau 3 sont susceptibles d'être couverts par d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2 dont les gains et pertes ne relèvent pas de ce tableau. Aussi, les montants de gains et pertes apparaissant dans ce tableau ne sont pas représentatifs des résultats liés à la gestion du risque net de l'ensemble de ces instruments.

**SENSIBILITE DE LA VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3 AUX CHANGEMENTS D'HYPOTHESES RAISONNABLEMENT POSSIBLES**

Le tableau ci-après fournit une présentation synthétique des actifs et passifs financiers classés au Niveau 3 pour lesquels des changements d'hypothèses concernant une ou plusieurs données non observables entraîneraient une variation significative de la valeur de marché.

Ces montants visent à illustrer l'intervalle d'incertitude inhérente au recours au jugement mis en œuvre dans l'estimation des paramètres de Niveau 3, ou dans le choix des techniques de valorisation. Ils reflètent les incertitudes de valorisation qui prévalent à la date d'évaluation, et bien que celles-ci résultent pour l'essentiel des sensibilités du portefeuille en date d'évaluation, elles ne permettent pas de prévoir ou de déduire les variations futures de la valeur de marché, pas plus qu'elles ne représentent l'effet de conditions de marché extrêmes sur la valeur du portefeuille.

Pour estimer les sensibilités, BNP Paribas a soit valorisé les instruments financiers en utilisant des paramètres raisonnablement possibles, soit appliqué des hypothèses fondées sur sa politique d'ajustements de valorisation.

Par simplification, la sensibilité de la valeur des titres (hors positions de titrisation) est mesurée par une variation uniforme de 1 % du cours. Des variations plus spécifiques ont été calibrées pour chacune des classes d'expositions titrisées de Niveau 3, en fonction des intervalles de paramètres non observables envisagés.

Pour l'exposition aux instruments dérivés, la sensibilité est mesurée à travers l'ajustement de valorisation pour risque de contrepartie (CVA), l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) et la part des ajustements de valorisation liés aux incertitudes sur les paramètres et les modèles relative aux instruments de Niveau 3.

Dans le cas de l'ajustement de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et de l'ajustement explicite du coût de financement (FVA), l'incertitude a été calibrée selon les modalités d'établissement des ajustements prudents de valorisation décrits dans le standard technique « Prudent Valuation » de l'Autorité bancaire européenne. Pour les autres ajustements de valorisation, deux scénarios ont été envisagés : un scénario favorable dans lequel tout ou partie de l'ajustement de valorisation ne serait pas pris en compte par les intervenants de marché, et un scénario défavorable dans lequel les intervenants de marché exigeraient le double des ajustements envisagés par BNP Paribas pour effectuer une transaction.

En millions d'euros, au	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres
Titres de dette	+/-9	+/-3	+/-9	+/-2
Actions et autres titres de capitaux propres	+/-45	+/-9	+/-40	+/-8
Prêts et pensions	+/-11		+/-25	
Instruments financiers dérivés	+/-704		+/-593	
<i>Instruments dérivés de taux et de change</i>	+/-466		+/-365	
<i>Instruments dérivés de crédit</i>	+/-54		+/-59	
<i>Instruments dérivés sur actions</i>	+/-182		+/-167	
<i>Autres instruments dérivés</i>	+/-2		+/-2	
<b>Sensibilité des instruments financiers du Niveau 3</b>	<b>+/-769</b>	<b>+/-12</b>	<b>+/-667</b>	<b>+/-10</b>

### **MARGE DIFFEREE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISES AVEC DES TECHNIQUES DEVELOPPEES PAR L'ENTREPRISE ET FONDEES SUR DES PARAMETRES POUR PARTIE NON OBSERVABLES SUR LES MARCHES ACTIF**

La marge non enregistrée en résultat au jour de la transaction (« *Day One Profit* ») couvre le seul périmètre des activités de marché éligibles au Niveau 3.

Elle est déterminée après constitution des ajustements de valorisation pour incertitude tels que décrits précédemment, et reprise en résultat sur la durée anticipée d'inobservabilité des paramètres. Le montant non encore amorti est inscrit au bilan dans la rubrique « Instruments financiers en valeur de marché par résultat », en déduction de la valeur de marché des opérations concernées.

En millions d'euros	Marge différée au 31 décembre 2018	Marge différée sur les transactions de l'exercice	Marge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice	Marge différée au 30 juin 2019
Instruments dérivés de taux et de change	302	68	(72)	298
Instruments dérivés de crédit	92	50	(34)	108
Instruments dérivés sur actions	267	124	(96)	295
Autres instruments dérivés	13	4	(5)	12
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>674</b>	<b>246</b>	<b>(207)</b>	<b>713</b>

## 5.D ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

- Détail des prêts et créances par type de produit**

En millions d'euros, au	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 3.h)	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 3.h)	Valeur nette comptable
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>40 156</b>	<b>(141)</b>	<b>40 015</b>	<b>19 707</b>	<b>(151)</b>	<b>19 556</b>
Comptes à vue	7 918	(15)	7 903	7 234	(17)	7 217
Prêts <sup>(1)</sup>	15 238	(126)	15 112	11 628	(134)	11 494
Opérations de pension	17 000		17 000	845		845
<b>Prêts et créances envers la clientèle</b>	<b>817 131</b>	<b>(23 171)</b>	<b>793 960</b>	<b>789 952</b>	<b>(24 081)</b>	<b>765 871</b>
Comptes ordinaires débiteurs	43 257	(4 004)	39 253	41 482	(4 243)	37 239
Prêts consentis à la clientèle	735 722	(18 035)	717 687	714 243	(18 681)	695 562
Opérations de location-financement	34 313	(1 132)	33 181	33 291	(1 157)	32 134
Opérations de pension	3 839		3 839	936		936
<b>Total prêts et créances au coût amorti</b>	<b>857 287</b>	<b>(23 312)</b>	<b>833 975</b>	<b>809 659</b>	<b>(24 232)</b>	<b>785 427</b>

<sup>(1)</sup> Les prêts consentis aux établissements de crédit incluent les dépôts à terme auprès des banques centrales.

- Détail des titres de dette**

En millions d'euros, au	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 3.h)	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 3.h)	Valeur nette comptable
Etats	43 636	(22)	43 614	33 254	(16)	33 238
Autres administrations publiques	21 635	(3)	21 632	18 534	(3)	18 531
Etablissements de crédit	5 147	(3)	5 144	5 082	(3)	5 079
Autres	19 972	(98)	19 874	18 333	(108)	18 225
<b>Total titres de dette au coût amorti</b>	<b>90 390</b>	<b>(126)</b>	<b>90 264</b>	<b>75 203</b>	<b>(130)</b>	<b>75 073</b>



• **Détail des prêts et créances et titres de dette par strate**

En millions d'euros, au	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 3.h)	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 3.h)	Valeur nette comptable
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>40 156</b>	<b>(141)</b>	<b>40 015</b>	<b>19 707</b>	<b>(151)</b>	<b>19 556</b>
Strate 1	39 668	(12)	39 656	19 128	(13)	19 115
Strate 2	365	(28)	337	419	(40)	379
Strate 3	123	(101)	22	160	(98)	62
<b>Prêts et créances envers la clientèle</b>	<b>817 131</b>	<b>(23 171)</b>	<b>793 960</b>	<b>789 952</b>	<b>(24 081)</b>	<b>765 871</b>
Strate 1	699 941	(1 522)	698 419	668 667	(1 515)	667 152
Strate 2	84 328	(3 115)	81 213	87 328	(3 231)	84 097
Strate 3	32 862	(18 534)	14 328	33 957	(19 335)	14 622
<b>Titres de dette</b>	<b>90 390</b>	<b>(126)</b>	<b>90 264</b>	<b>75 203</b>	<b>(130)</b>	<b>75 073</b>
Strate 1	89 363	(22)	89 341	74 240	(21)	74 219
Strate 2	810	(21)	789	769	(31)	738
Strate 3	217	(83)	134	194	(78)	116

**5.E DETTES AU COUT AMORTI ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE**

En millions d'euros, au	30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>108 274</b>	<b>78 915</b>
Comptes à vue	9 908	10 571
Emprunts interbancaires <sup>(1) (2)</sup>	77 623	61 859
Opérations de pension	20 743	6 485
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>833 265</b>	<b>796 548</b>
Comptes ordinaires créditeurs	508 800	473 968
Comptes d'épargne	151 374	146 362
Comptes à terme et assimilés	171 366	175 665
Opérations de pension	1 725	553

(1) Les variations de la période incluent les effets de la 1ère application de la norme IFRS 16 (cf. note 2)

(2) Les emprunts interbancaires incluent les emprunts à terme auprès des banques centrales.

## 5.F DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

La présente note regroupe les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées comptabilisées au coût amorti et en valeur de marché par résultat sur option.

### DETTES COMPTABILISÉES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT (note 5.a)

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons <sup>(1)</sup>	30 juin 2019	31 décembre 2018
En millions d'euros, au								
<b>Dettes représentées par un titre</b>							<b>55 103</b>	<b>48 964</b>
<b>Dettes subordonnées</b>							<b>789</b>	<b>787</b>
<b>- Dettes subordonnées remboursables</b>			(2)				<b>120</b>	<b>118</b>
<b>- Dettes subordonnées perpétuelles</b>							<b>669</b>	<b>669</b>
BNP Paribas Fortis déc-07 <sup>(3)</sup>	EUR	3 000	déc.-14	Euribor 3 mois + 200 pb		A	669	669

<sup>(1)</sup> Conditions suspensives de versement des coupons

A Le paiement des coupons est interrompu en cas d'insuffisance de fonds propres de l'émetteur ou d'insolvabilité des garants ou lorsque le dividende déclaré sur les actions Ageas est inférieur à un certain seuil.

<sup>(2)</sup> Après accord de l'autorité de surveillance bancaire et à l'initiative de l'émetteur, les dettes subordonnées remboursables peuvent faire l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachat en Bourse, offre publique d'achat ou d'échange, ou de gré à gré lorsqu'il s'agit d'émissions privées. Les emprunts ayant fait l'objet d'un placement international, émis par BNP Paribas SA ou par les filiales étrangères du Groupe, peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé du principal et d'un règlement avant l'échéance des intérêts payables in fine, à l'initiative de l'émetteur, à partir d'une date fixée dans la notice d'émission (call option), ou dans l'hypothèse où des modifications aux règles fiscales en vigueur imposeraient à l'émetteur au sein du Groupe l'obligation de compenser les porteurs des conséquences de ces modifications. Ce remboursement peut intervenir moyennant un préavis, de 15 à 60 jours selon les cas, et en toute hypothèse sous réserve de l'accord des autorités de surveillance bancaire.

<sup>(3)</sup> Emission par BNP Paribas Fortis (anciennement Fortis Banque) en décembre 2007 de Convertible And Subordinated Hybrid Equity-linked Securities (CASHES).

Les CASHES ont une durée indéterminée mais peuvent être échangés en actions Ageas (anciennement Fortis SA/NV) au prix unitaire de 239,40 euros à la seule discrétion du détenteur. Néanmoins, à compter du 19 décembre 2014, les CASHES seront automatiquement échangés en actions Ageas si leur prix est égal ou supérieur à 359,10 euros pendant vingt séances de bourse consécutives. Le principal de ces titres ne sera jamais remboursé en espèces. Le seul recours dont disposent les titulaires des CASHES est limité aux actions Ageas détenues par BNP Paribas Fortis et nanties au profit de ces titulaires.

Ageas et BNP Paribas Fortis ont conclu un contrat de Relative Performance Note (RPN) dont la valeur varie contractuellement de telle sorte qu'elle neutralise l'impact sur BNP Paribas Fortis des différences relatives des variations de valeur des CASHES et des variations de valeur des actions Ageas.

Au 30 juin 2019, la dette est admise en fonds propres prudentiels pour 205 millions d'euros.

**DETTES COMPTABILISEES AU COUT AMORTI**

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons <sup>(1)</sup>	30 juin 2019	31 décembre 2018
En millions d'euros, au								
<b>Dettes représentées par un titre</b>							<b>168 303</b>	<b>151 451</b>
<b>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission</b>							<b>77 214</b>	<b>70 077</b>
Titres de créances négociables							77 214	70 077
<b>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission</b>							<b>91 089</b>	<b>81 374</b>
Titres de créances négociables							48 368	50 809
Emissions obligataires							42 721	30 565
<b>Dettes subordonnées</b>							<b>18 718</b>	<b>17 627</b>
<b>- Dettes subordonnées remboursables</b> <sup>(2)</sup>							<b>16 948</b>	<b>15 876</b>
<b>- Titres subordonnés perpétuels</b>							<b>1 518</b>	<b>1 515</b>
BNP Paribas SA oct-85	EUR	305	-	TMO - 0,25%	-	B	254	254
BNP Paribas SA sept-86	USD	500	-	Libor 6 mois + 0,075%	-	C	241	239
BNP Paribas Cardif nov - 14	EUR	1 000	nov.-25	4,032%	Euribor 3 mois + 393 pb	D	1 000	999
Autres							23	23
<b>- Titres participatifs</b>							<b>222</b>	<b>222</b>
BNP Paribas SA juil-84 <sup>(3)</sup>	EUR	337	-	<sup>(4)</sup>	-		215	215
Autres							7	7
<b>- Frais et commissions, dettes rattachées</b>							<b>30</b>	<b>14</b>

<sup>(1)</sup> Conditions suspensives de versement des coupons

B Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende.

C Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a validé la décision de ne pas procéder à la distribution d'un dividende, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende. La banque a la faculté de reprendre le paiement des arriérés d'intérêts, même en l'absence de distribution d'un dividende.

D Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf en cas d'événements d'insuffisance réglementaire, en accord avec le régulateur, ou en cas de cessation de paiements. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise des versements de coupons, ou si ces événements se produisent en premier, au remboursement de l'émission ou à la liquidation de l'émetteur.

<sup>(2)</sup> Cf. renvoi relatif aux « Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat ».

<sup>(3)</sup> Les titres participatifs émis par BNP Paribas SA peuvent faire l'objet de rachats dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1983. Le nombre de titres en circulation est de 1 434 092.

<sup>(4)</sup> En fonction du résultat net encadré par un minimum de 85% du TMO et un maximum de 130% du TMO.

## 5.G PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

En millions d'euros, au	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Placements ne représentant pas des contrats en unités de compte	Placements représentant des contrats en unités de compte <i>(risque financier supporté par les assurés)</i>	Total	Placements ne représentant pas des contrats en unités de compte	Placements représentant des contrats en unités de compte <i>(risque financier supporté par les assurés)</i>	Total
Instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat sur option	44 276	67 590	111 866	41 154	61 793	102 947
Instruments dérivés	974		974	907		907
Actifs financiers disponibles à la vente	122 864		122 864	112 041		112 041
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	2 213		2 213	3 720		3 720
Prêts et créances	3 267		3 267	3 605		3 605
Placements consolidés par mise en équivalence	359		359	363		363
Immeubles de placement	3 047	3 131	6 178	2 982	2 872	5 854
<b>Total</b>	<b>177 000</b>	<b>70 721</b>	<b>247 721</b>	<b>164 772</b>	<b>64 665</b>	<b>229 437</b>
Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	2 874		2 874	2 871		2 871
<b>Placements des activités d'assurance</b>	<b>179 874</b>	<b>70 721</b>	<b>250 595</b>	<b>167 643</b>	<b>64 665</b>	<b>232 308</b>

Les placements dans des instruments financiers des activités d'assurance sont comptabilisés selon les principes d'IAS 39.

### • Mesure de la valeur de marché des instruments financiers

Les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, les méthodologies de valorisation correspondantes ainsi que les principes sur les transferts entre les niveaux de la hiérarchie sont similaires à ceux appliqués pour les autres instruments financiers du Groupe (note 5.c).

En millions d'euros, au	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>93 462</b>	<b>29 171</b>	<b>231</b>	<b>122 864</b>	<b>95 086</b>	<b>16 679</b>	<b>276</b>	<b>112 041</b>
Titres de capitaux propres	6 042	1 164	186	7 392	4 741	1 093	234	6 068
Titres de dette	87 420	28 007	45	115 472	90 345	15 586	42	105 973
<b>Instruments financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>87 849</b>	<b>17 135</b>	<b>6 882</b>	<b>111 866</b>	<b>80 097</b>	<b>16 315</b>	<b>6 535</b>	<b>102 947</b>
Titres de capitaux propres	85 815	11 429	6 814	104 058	77 989	11 131	6 458	95 578
Titres de dette	2 034	5 706	68	7 808	2 108	5 184	77	7 369
<b>Instruments dérivés</b>	<b>-</b>	<b>713</b>	<b>261</b>	<b>974</b>	<b>-</b>	<b>622</b>	<b>285</b>	<b>907</b>
<b>Actifs financiers en valeur de marché</b>	<b>181 311</b>	<b>47 019</b>	<b>7 374</b>	<b>235 704</b>	<b>175 183</b>	<b>33 616</b>	<b>7 096</b>	<b>215 895</b>

Niveau 1 : ce niveau regroupe les actions et les obligations liquides, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options...), les parts de fonds et OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Niveau 2 : ce niveau regroupe les actions, certaines obligations d'Etats ou d'entreprises, les autres parts de fonds et OPCVM et les dérivés négociés de gré à gré.

Niveau 3 : ce niveau regroupe principalement les parts de fonds et les actions non cotées qui sont constituées pour l'essentiel de parts dans des sociétés et fonds de capital-risque.

- Tableau de variation des instruments financiers de niveau 3**

Pour les instruments financiers du Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus au cours de l'exercice :

En millions d'euros	Actifs financiers		
	Instruments financiers disponibles à la vente	Instruments financiers en valeur de marché par résultat	Total
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>276</b>	<b>6 820</b>	<b>7 096</b>
Achats	56	1 058	1 114
Ventes	(218)	(698)	(916)
Règlements	(38)	(77)	(115)
Transfert vers le niveau 3	111	51	162
Transfert hors du niveau 3	(13)	(100)	(113)
Gains comptabilisés en compte de résultat	17	98	115
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires		(11)	(11)
Variations d'actifs comptabilisées en capitaux propres	41		41
<b>Situation au 30 juin 2019</b>	<b>231</b>	<b>7 142</b>	<b>7 373</b>

Au cours du premier semestre 2019, les transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 n'ont pas été significatifs.

- Détail des actifs financiers disponibles à la vente**

En millions d'euros, au	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur au bilan	dont dépréciation	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres	Valeur au bilan	dont dépréciation	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres
Titres de dette	115 472		13 143	105 973		8 461
Titres de capitaux propres	7 392	(417)	1 391	6 068	(312)	668
<b>Total des actifs disponibles à la vente</b>	<b>122 864</b>	<b>(417)</b>	<b>14 534</b>	<b>112 041</b>	<b>(312)</b>	<b>9 129</b>

## 5.H PROVISIONS TECHNIQUES ET AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE

En millions d'euros, au	30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>Provisions techniques - contrats d'assurance Non Vie</b>	<b>4 685</b>	<b>4 590</b>
<b>Provisions techniques - contrats d'assurance Vie</b>	<b>152 635</b>	<b>145 343</b>
- Contrats d'assurance	86 494	84 392
- Contrats d'assurance en Unités de Compte	66 141	60 951
<b>Passifs techniques - contrats d'investissement</b>	<b>44 709</b>	<b>42 438</b>
- Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	40 083	38 604
- Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire - Unités de Compte	4 626	3 834
<b>Participation différée passive aux bénéfices</b>	<b>23 701</b>	<b>17 379</b>
<b>Provisions et passifs techniques liés aux contrats d'assurance et d'investissement</b>	<b>225 730</b>	<b>209 750</b>
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance	3 086	3 056
Instruments dérivés	984	885
<b>Total provisions techniques et autres passifs d'assurance</b>	<b>229 800</b>	<b>213 691</b>

La provision pour participation différée aux bénéfices résulte de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, des filiales d'assurance-vie en France et en Italie, dans les plus et moins-values latentes et les dépréciations constatées sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Elle est déterminée à partir de calculs stochastiques modélisant les plus ou moins-values latentes attribuables aux assurés en fonction des scénarios économiques, ainsi que d'hypothèses de taux servis et de collecte. Il en ressort notamment pour la France un taux de 90% en 2019 comme en 2018.

## 5.I IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

En millions d'euros, au	30 juin 2019	31 décembre 2018
Impôts courants	1 897	1 958
Impôts différés <sup>(1)</sup>	4 956	5 262
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>6 853</b>	<b>7 220</b>
Impôts courants	929	1 023
Impôts différés <sup>(1)</sup>	1 501	1 232
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 430</b>	<b>2 255</b>

<sup>(1)</sup> Les variations de la période incluent les effets de la 1ère application de la norme IFRS 16 (cf. note 2).

## 5.J COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En millions d'euros, au	30 juin 2019	31 décembre 2018
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	79 282	64 988
Comptes d'encaissement	410	369
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance <sup>(1)</sup>	6 835	7 355
Autres débiteurs et actifs divers <sup>(1)</sup>	31 349	30 634
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>117 876</b>	<b>103 346</b>
Dépôts de garantie reçus	57 083	48 308
Comptes d'encaissement	3 373	2 820
Charges à payer et produits constatés d'avance <sup>(1)</sup>	8 918	10 122
Passifs location <sup>(1)</sup>	3 347	
Autres créditeurs et passifs divers <sup>(1)</sup>	29 489	28 312
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>102 210</b>	<b>89 562</b>

<sup>(1)</sup> Les variations de la période incluent les effets de la 1ère application de la norme IFRS 16 (cf. note 2)



## 5.K IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

En millions d'euros, au	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immeubles de placement</b>	<b>1 074</b>	<b>(305)</b>	<b>769</b>	<b>1 031</b>	<b>(316)</b>	<b>715</b>
Terrains et constructions <sup>(1)</sup>	13 630	(5 580)	8 050	7 084	(2 061)	5 023
Equipement, Mobilier, Installations <sup>(1)</sup>	7 310	(5 346)	1 964	7 130	(5 083)	2 047
Biens mobiliers donnés en location	26 184	(7 205)	18 979	24 675	(6 805)	17 870
Autres immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	2 214	(1 165)	1 049	2 086	(1 089)	997
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>49 338</b>	<b>(19 296)</b>	<b>30 042</b>	<b>40 975</b>	<b>(15 038)</b>	<b>25 937</b>
<i>Dont droits d'utilisation</i>	6 646	(3 551)	3 095			
<b>Immobilisations corporelles et immeubles de placement</b>	<b>50 412</b>	<b>(19 601)</b>	<b>30 811</b>	<b>42 006</b>	<b>(15 354)</b>	<b>26 652</b>
Logiciels informatiques acquis	3 904	(2 989)	915	3 703	(2 724)	979
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	4 399	(3 341)	1 058	4 250	(3 236)	1 014
Autres immobilisations incorporelles	2 192	(477)	1 715	2 334	(544)	1 790
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 495</b>	<b>(6 807)</b>	<b>3 688</b>	<b>10 287</b>	<b>(6 504)</b>	<b>3 783</b>

<sup>(1)</sup> Les variations de la période incluent les effets de la 1ère application de la norme IFRS 16 (cf. note 2)

### • Immeubles de placement

Les terrains et immeubles donnés en location simple sont regroupés sous la rubrique « Immeubles de placement ».

La valeur de marché estimée des immeubles de placement comptabilisés au coût amorti s'établit à 856 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 800 millions d'euros au 31 décembre 2018.

### • Location simple

Les opérations réalisées sur les immobilisations données en location simple font l'objet, pour certaines d'entre elles, de contrats prévoyant les paiements futurs minimaux suivants :

En millions d'euros, au	30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>Paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables</b>	<b>6 626</b>	<b>6 483</b>
<i>Paiements à recevoir dans moins d'1 an</i>	2 827	2 603
<i>Paiements à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans</i>	3 773	3 852
<i>Paiements à recevoir au-delà de 5 ans</i>	26	28

Les paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables correspondent aux paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

- **Immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les droits au bail, les fonds de commerce ainsi que les marques acquises par le Groupe.

- **Amortissements et provisions**

Le montant net des dotations et reprises d'amortissement effectuées au premier semestre 2019 s'établit à 1 215 millions d'euros, contre 812 millions d'euros au premier semestre 2018.

Le montant des dotations nettes aux dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles porté en résultat s'élève à 28 millions d'euros au premier semestre 2019, contre une reprise nette de 3 millions d'euros au premier semestre 2018.

## 5.1 ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	1er semestre 2019
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>8 487</b>
Acquisitions	(2)
Cessions	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	(820)
Effets des variations de parités monétaires	29
Autres mouvements	-
<b>Valeur nette comptable en fin de période</b>	<b>7 694</b>
Valeur brute comptable	11 472
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	(3 778)

Les écarts d'acquisition se répartissent par ensemble homogène de métiers de la manière suivante :

En millions d'euros	Valeur nette comptable		Dépréciation comptabilisée au cours du 1er semestre 2019	Acquisitions du 1er semestre 2019
	30 juin 2019	31 décembre 2018		
<b>Retail Banking &amp; Services</b>	<b>6 554</b>	<b>7 348</b>	<b>(818)</b>	<b>(2)</b>
<b>Domestic Markets</b>	<b>1 431</b>	<b>1 428</b>	-	-
<i>Arval</i>	504	503		-
<i>Leasing Solutions</i>	151	151		-
<i>New Digital Businesses</i>	159	159		-
<i>Personal Investors</i>	611	609		-
<i>Autres</i>	6	6		-
<b>International Financial Services</b>	<b>5 123</b>	<b>5 920</b>	<b>(818)</b>	<b>(2)</b>
<i>Asset Management</i>	186	185		-
<i>Assurance</i>	352	352		-
<i>BancWest</i>	2 535	3 008	(500)	-
<i>Personal Finance</i>	1 298	1 303		-
<i>Personal Finance - partenariat testé spécifiquement</i>		318	(318)	-
<i>Real Estate</i>	404	404		-
<i>Wealth Management</i>	311	313		(2)
<i>Autres</i>	37	37		-
<b>Corporate &amp; Institutional Banking</b>	<b>1 137</b>	<b>1 136</b>	<b>(2)</b>	-
<i>Corporate Banking</i>	276	276		-
<i>Global Markets</i>	420	418		-
<i>Securities Services</i>	441	442	(2)	-
<b>Autres Activités</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	-	-
<b>Total des écarts d'acquisition</b>	<b>7 694</b>	<b>8 487</b>	<b>(820)</b>	<b>(2)</b>
Écart d'acquisition négatif			1	
<b>Variation des écarts d'acquisition portée en résultat</b>			<b>(819)</b>	

## 5.M PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31 décembre 2018	Dotations nettes aux provisions	Utilisations des provisions	Réévaluations comptabilisées directement en capitaux propres	Variation des parités monétaires et divers	30 juin 2019
En millions d'euros, au						
Provisions sur engagements sociaux	6 039	303	(443)	456	(43)	6 312
Provisions au titre des comptes et plans d'épargne-logement	136	(30)				106
Provisions au titre des engagements de crédit (note 3.h)	1 192	76	(19)		(11)	1 238
Provisions pour litiges	1 348	158	(28)		17	1 495
Autres provisions pour risques et charges	905	83	(105)			883
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>9 620</b>	<b>590</b>	<b>(595)</b>	<b>456</b>	<b>(37)</b>	<b>10 034</b>

## 5.N COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation. Ces informations, requises par la norme IFRS 7, ont pour but de permettre la comparabilité avec le traitement applicable selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis (US GAAP), moins restrictifs que la norme IAS 32 en matière de compensation.

Les « montants compensés au bilan » ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. L'essentiel des montants compensés provient des opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation.

Les « impacts des conventions-cadre de compensation et accords similaires » correspondent aux encours d'opérations au sein de contrats exécutoires mais qui ne satisfont pas les critères de compensation établis par la norme IAS 32. C'est le cas notamment des opérations pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des parties au contrat.

Les « instruments financiers donnés ou reçus en garantie » regroupent les dépôts de garantie et les collatéraux échangés sous forme de titres à leur valeur de marché. L'exercice de ces garanties est conditionné à l'insolvabilité, à la défaillance ou à la faillite de l'une des parties au contrat.

Pour les opérations avec conventions-cadre, les dépôts de garantie reçus ou donnés en contrepartie des valeurs de marché positives ou négatives des instruments financiers sont comptabilisés au bilan dans les comptes de régularisation et actifs ou passifs divers.

En millions d'euros, au 30 juin 2019	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des convention- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
<b>Actif</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres	197 965		197 965			197 965
Prêts et opérations de pension	450 771	(134 096)	316 675	(56 963)	(248 506)	11 206
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	526 547	(255 260)	271 287	(192 900)	(35 679)	42 708
Actifs financiers au coût amorti	925 199	(960)	924 239	(3 749)	(16 352)	904 138
<i>Dont opérations de pension</i>	21 799	(960)	20 839	(3 749)	(16 352)	738
Comptes de régularisation et actifs divers	117 876		117 876		(41 353)	76 523
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	79 282		79 282		(41 353)	37 929
Autres actifs non soumis à compensation	544 578		544 578			544 578
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 762 936</b>	<b>(390 316)</b>	<b>2 372 620</b>	<b>(253 612)</b>	<b>(341 890)</b>	<b>1 777 118</b>

En millions d'euros, au 30 juin 2019	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des convention- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
<b>Dettes</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	100 405		100 405			100 405
Dépôt et opération de pension	482 135	(134 096)	348 039	(57 030)	(282 489)	8 520
Dettes représentées par un titre	61 783		61 783			61 783
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	521 857	(255 260)	266 597	(192 900)	(41 630)	32 067
Passifs financiers au coût amorti	942 499	(960)	941 539	(3 682)	(18 236)	919 621
<i>Dont opérations de pension</i>	23 428	(960)	22 468	(3 682)	(18 236)	550
Comptes de régularisation et passifs divers	102 210		102 210		(32 454)	69 756
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	57 083		57 083		(32 454)	24 629
Autres dettes non soumises à compensation	443 565		443 565			443 565
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 654 454</b>	<b>(390 316)</b>	<b>2 264 138</b>	<b>(253 612)</b>	<b>(374 809)</b>	<b>1 635 717</b>

En millions d'euros, au 31 décembre 2018	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
<b>Actif</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres	121 954		121 954			121 954
Prêts et opérations de pension	283 879	(100 163)	183 716	(37 657)	(135 421)	10 638
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	480 745	(238 040)	242 705	(177 352)	(28 676)	36 677
Actifs financiers au coût amorti	860 567	(67)	860 500	(365)	(1 312)	858 823
<i>Dont opérations de pension</i>	1 781		1 781	(365)	(1 312)	104
Comptes de régularisation et actifs divers	103 346		103 346		(30 813)	72 533
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	64 988		64 988		(30 813)	34 175
Autres actifs non soumis à compensation	528 615		528 615			528 615
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 379 106</b>	<b>(338 270)</b>	<b>2 040 836</b>	<b>(215 374)</b>	<b>(196 222)</b>	<b>1 629 240</b>

En millions d'euros, au 31 décembre 2018	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
<b>Dettes</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	75 189		75 189			75 189
Dépôts et opérations de pension	304 202	(100 163)	204 039	(36 754)	(153 961)	13 324
Dettes représentées par un titre	54 908		54 908			54 908
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	475 521	(238 040)	237 481	(177 352)	(31 226)	28 903
Passifs financiers au coût amorti	875 530	(67)	875 463	(1 268)	(5 311)	868 884
<i>Dont opérations de pension</i>	7 038		7 038	(1 268)	(5 311)	459
Comptes de régularisation et passifs divers	89 562		89 562		(24 764)	64 798
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	48 308		48 308		(24 764)	23 544
Autres dettes non soumises à compensation	398 468		398 468			398 468
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 273 380</b>	<b>(338 270)</b>	<b>1 935 110</b>	<b>(215 374)</b>	<b>(215 262)</b>	<b>1 504 474</b>

## 6. ENGAGEMENTS DONNES OU RECUS

### 6.A ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES OU REÇUS

Valeur contractuelle des engagements de financement donnés ou reçus par le Groupe :

En millions d'euros, au	30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>Engagements de financement donnés</b>		
- aux établissements de crédit	3 250	3 201
- à la clientèle	309 718	301 447
Ouverture de crédits confirmés	243 209	231 109
Autres engagements en faveur de la clientèle	66 509	70 338
<b>Total des engagements de financement donnés</b>	<b>312 968</b>	<b>304 648</b>
<i>dont strate 1</i>	301 003	292 425
<i>dont strate 2</i>	9 615	10 511
<i>dont strate 3</i>	1 177	644
<i>dont activités d'assurance</i>	1 173	1 068
<b>Engagements de financement reçus</b>		
- des établissements de crédit	81 905	72 484
- de la clientèle	4 344	11 244
<b>Total des engagements de financement reçus</b>	<b>86 249</b>	<b>83 728</b>

### 6.B ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES PAR SIGNATURE

En millions d'euros, au	30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>Engagements de garantie donnés</b>		
- d'ordre des établissements de crédit	28 817	33 487
- d'ordre de la clientèle	114 603	113 129
Cautions immobilières	2 083	1 968
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	58 224	54 019
Autres garanties d'ordre de la clientèle	54 296	57 142
<b>Total des engagements de garantie donnés</b>	<b>143 420</b>	<b>146 616</b>
<i>dont strate 1</i>	134 784	138 615
<i>dont strate 2</i>	7 342	6 713
<i>dont strate 3</i>	1 286	1 285
<i>dont activités d'assurance</i>	8	3

### 6.C ENGAGEMENTS SUR TITRES

En lien avec la comptabilisation des opérations sur titres en date de règlement, les engagements représentant les titres à livrer ou à recevoir sont les suivants :

En millions d'euros, au	30 juin 2019	31 décembre 2018
Titres à livrer	22 579	14 134
Titres à recevoir	21 246	12 869



## 7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 7.A EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

Le capital social de BNP Paribas SA s'élève au 30 juin 2019 à 2 499 597 122 euros, divisé en 1 249 798 561 actions de 2 euros de nominal chacune, inchangé par rapport au 31 décembre 2018.

- Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe**

	Opérations pour compte propre		Opérations de négoce <sup>(1)</sup>		Total	
	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)
<b>Actions détenues au 31 décembre 2017</b>	<b>807 742</b>	<b>43</b>	<b>(158 177)</b>	<b>(10)</b>	<b>649 565</b>	<b>33</b>
Acquisitions effectuées	513 568	31			513 568	31
Cessions effectuées	(473 257)	(30)			(473 257)	(30)
Actions remises au personnel	(791)				(791)	
Autres mouvements			621 446	34	621 446	34
<b>Actions détenues au 30 juin 2018</b>	<b>847 262</b>	<b>44</b>	<b>463 269</b>	<b>24</b>	<b>1 310 531</b>	<b>68</b>
Acquisitions effectuées						
Cessions effectuées	(120 811)	(6)			(120 811)	(6)
Actions remises au personnel						
Autres mouvements			1 028 066	35	1 028 066	35
<b>Actions détenues au 31 décembre 2018</b>	<b>726 451</b>	<b>38</b>	<b>1 491 335</b>	<b>59</b>	<b>2 217 786</b>	<b>97</b>
Mouvements nets			(528 051)	(19)	(528 051)	(19)
<b>Actions détenues au 30 juin 2019</b>	<b>726 451</b>	<b>38</b>	<b>963 284</b>	<b>40</b>	<b>1 689 735</b>	<b>78</b>

<sup>(1)</sup> Transactions réalisées dans le cadre d'une activité de négoce et d'arbitrage sur indices boursiers.

Au 30 juin 2019, le Groupe BNP Paribas était détenteur de 1 689 735 actions BNP Paribas représentant 78 millions d'euros qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

Du 31 décembre 2018 au 30 juin 2019, aucune action de performance n'a été livrée.

- **Actions de préférence et Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) éligibles aux fonds propres prudentiels de catégorie Tier 1**

- Actions de préférence émises par les filiales étrangères du Groupe

BNP Paribas Personal Finance a procédé en 2004 à deux émissions d'actions de préférence, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire d'une structure dédiée de droit anglais contrôlée de façon exclusive. Depuis la première date de call, les actions peuvent être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque date de tombée du coupon trimestriel.

Emetteur	Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'euros)	Taux et durée avant la première date de call	Taux après la première date de call
Cofinoga Funding II LP	janvier et mai 2004	EUR	80	TEC 10 <sup>(1)</sup> + 1,35% 10 ans	TEC 10 <sup>(1)</sup> + 1,35%
<b>Total au 30 juin 2019</b>			<b>73<sup>(2)</sup></b>		

<sup>(1)</sup> TEC 10 est l'indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée serait de dix ans.

<sup>(2)</sup> Valeur en date de prise de contrôle du groupe LaSer.

Les capitaux souscrits par le biais de ces émissions ainsi que la rémunération versée aux porteurs des titres correspondants sont repris dans la rubrique « Intérêts minoritaires » au bilan.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée émis par BNP Paribas SA

BNP Paribas a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui offrent aux souscripteurs une rémunération à taux fixe, fixe révisable ou variable et peuvent être remboursés à l'issue d'une période fixe puis à chaque date anniversaire du coupon ou tous les cinq ans. En cas de non-remboursement à l'issue de cette période, il sera versé pour certaines de ces émissions un coupon flottant indexé sur Euribor, Libor ou un taux de swap ou un coupon fixe.

Le 23 octobre 2017, BNP Paribas SA a remboursé l'émission d'octobre 2007, pour un montant de 200 millions de livres sterling, à sa première date de call. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 7,436%.

Le 15 novembre 2017, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 750 millions de dollars. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 5,125%. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 5 ans. En cas de non-remboursement en 2022, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux de swap dollar à 5 ans. Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Le 2 juillet 2018, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de juin 2008, pour un montant de 500 millions d'euros, à sa première date de call. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 7,781%.

Le 16 août 2018, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 750 millions de dollars. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 7%. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans. En cas de non-remboursement en 2028, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux de swap dollar à 5 ans. Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Le 18 septembre 2018, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de septembre 2008, pour un montant de 100 millions d'euros, à sa première date de call. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 7,57%.

Le 25 mars 2019, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 1 500 millions de dollars. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 6,625%. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 5 ans. En cas de non-remboursement en 2024, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux de swap dollar à 5 ans. Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Les caractéristiques de ces différentes émissions sont résumées dans le tableau suivant :

Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'unités)	Périodicité de tombée du coupon	Taux et durée avant la première date de call		Taux après la première date de call
Octobre 2005	EUR	1 000	annuelle	4,875%	6 ans	4,875%
Octobre 2005	USD	400	annuelle	6,250%	6 ans	6,250%
Juillet 2006	EUR	150	annuelle	5,450%	20 ans	Euribor 3 mois + 1,920%
Juin 2007	USD	600	trimestrielle	6,500%	5 ans	6,500%
Juin 2007	USD	1 100	semestrielle	7,195%	30 ans	USD Libor 3 mois + 1,290%
Décembre 2009	EUR	2	trimestrielle	Euribor 3 mois + 3,750%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	EUR	17	annuelle	7,028%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	70	trimestrielle	USD Libor 3 mois + 3,750%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	0,5	annuelle	7,384%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
Juin 2015	EUR	750	semestrielle	6,125%	7 ans	Swap EUR 5 ans + 5,230%
Août 2015	USD	1 500	semestrielle	7,375%	10 ans	Swap USD 5 ans + 5,150%
Mars 2016	USD	1 500	semestrielle	7,625%	5 ans	Swap USD 5 ans + 6,314%
Décembre 2016	USD	750	semestrielle	6,750%	5,25 ans	Swap USD 5 ans + 4,916%
Novembre 2017	USD	750	semestrielle	5,125%	5 ans	Swap USD 5 ans + 2,838%
Août 2018	USD	750	semestrielle	7,000%	10 ans	Swap USD 5 ans + 3,980%
Mars 2019	USD	1 500	semestrielle	6,625%	5 ans	Swap USD 5 ans + 4,149%
<b>Total au 30 juin 2019 en contrevaletur euro historique</b>		<b>9 538<sup>(1)</sup></b>				

<sup>(1)</sup> Net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Pour les émissions réalisées avant 2015 cette absence de paiement est conditionnée à l'absence de versement sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA et sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée au cours de l'année précédente. Les intérêts doivent être versés en cas de distribution de dividende sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué.

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Capital et réserves » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2019, le Groupe BNP Paribas détenait 35 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

- **Résultat par action ordinaire**

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est déterminé sous déduction du résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence.

Le résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte des options de souscriptions d'actions dans la monnaie ainsi que des actions de performance allouées dans le Plan Global d'Intéressement en Actions dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action ordinaire.

	1er semestre 2019	1er semestre 2018
<b>Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) <sup>(1)</sup></b>	<b>4 176</b>	<b>3 771</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice</b>	<b>1 247 626 894</b>	<b>1 248 246 055</b>
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	206	91 427
- Plan d'option de souscription d'actions	-	91 116
- Plan d'actions de performance	206	311
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>1 247 627 100</b>	<b>1 248 337 482</b>
<b>Résultat de base par action ordinaire (en euros)</b>	<b>3,35</b>	<b>3,02</b>
<b>Résultat dilué par action ordinaire (en euros)</b>	<b>3,35</b>	<b>3,02</b>

<sup>(1)</sup> Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende, ainsi que de l'effet change associé comptabilisé directement en capitaux propres en cas de rachat.

Le dividende par action versé en 2019 au titre du résultat 2018 s'est élevé à 3,02 euros, inchangé par rapport à celui versé en 2018 au titre du résultat 2017.

## **7.B PASSIFS EVENTUELS : PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE**

BNP Paribas (la « Banque ») est partie en tant que défenderesse à plusieurs litiges, différends et procédures (y compris des enquêtes par des autorités judiciaires ou de supervision) dans un certain nombre de juridictions, découlant du cours normal de ses activités commerciales, y compris entre autres en lien avec ses activités en qualité de contrepartie, prêteur, employeur, investisseur et contribuable. Bien que la Banque ne puisse prédire l'issue finale de toutes les procédures judiciaires ou réglementaires en cours ou en germe, la Banque a de bonnes raisons d'estimer qu'elles sont soit sans fondement juridique, soit qu'elles peuvent être contestées avec succès, soit qu'il est peu probable que l'issue de ces actions engendre une perte significative pour la Banque.

Le liquidateur de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (ci-après « BLMIS ») a intenté un certain nombre de recours contre la Banque et certaines de ses filiales, auprès du tribunal des faillites américain (« United States Bankruptcy Court Southern District of New York »). Ces recours, connus sous le nom de demandes de « clawback », s'apparentent aux divers recours introduits par le liquidateur de BLMIS à l'encontre de nombreuses institutions, et visent au recouvrement de fonds prétendument transférés aux entités du Groupe BNP Paribas par BLMIS ou indirectement par le biais de fonds liés à BLMIS et dans lesquels des entités du Groupe BNP Paribas détenaient des participations. Le liquidateur de BLMIS prétend qu'en vertu du droit fédéral américain des procédures collectives et du droit de l'Etat de New York, les paiements effectués en faveur des entités du Groupe BNP Paribas sont nuls et recouvrables. Au total, ces recours visaient initialement au recouvrement d'une somme d'environ 1,3 milliard de dollars américains. BNP Paribas dispose d'arguments très solides à opposer à ces recours, et se défend vigoureusement dans ces instances.

Deux décisions du tribunal des faillites américain, du 22 novembre 2016 et du 3 octobre 2018, ont rejeté la majorité des demandes que le liquidateur de BLMIS cherchait à recouvrer auprès des entités du Groupe BNP Paribas. Le 25 février 2019, la Cour d'appel (« United States Court of Appeals for the Second Circuit ») a infirmé la décision du tribunal des faillites américain du 22 novembre 2016. Le 8 avril 2019, les défendeurs affectés par cette infirmation, y compris les entités BNP Paribas affectées, ont notifié la Cour d'appel de leur intention de former un recours devant la Cour Suprême américaine. A la fin de cette procédure, la décision du 3 octobre 2018 sera susceptible d'appel.

Plusieurs litiges et investigations sont ou ont été en cours en lien avec la restructuration du groupe Fortis, aujourd'hui Ageas, dont BNP Paribas Fortis ne fait plus partie, et à des événements intervenus avant que BNP Paribas Fortis ne fasse partie du Groupe BNP Paribas. Parmi ces litiges figurent des actions engagées aux Pays-Bas et en Belgique par des groupes d'actionnaires à l'encontre d'Ageas et, entre autres, à l'encontre de BNP Paribas Fortis, en raison de son rôle de coordinateur global de Fortis (aujourd'hui Ageas) dans le cadre de son augmentation de capital réalisée en octobre 2007, pour le financement partiel de l'acquisition d'ABN Amro Bank N.V. Ces groupes d'actionnaires prétendent notamment qu'il y a eu une défaillance dans la communication financière comme, entre autres, la révélation relative à l'exposition aux subprimes. Le 13 juillet 2018, la Cour d'Appel d'Amsterdam a déclaré contraignant un accord transactionnel conclu entre Ageas et les représentants de certains groupes d'actionnaires qui ont détenu des actions entre le 28 février 2007 et 14 octobre 2008. L'accord est devenu définitif avec la décision de Ageas le 20 décembre 2018 de renoncer à son droit de mettre fin à l'accord. BNP Paribas Fortis est un des bénéficiaires de l'accord. Cela signifie que chaque actionnaire éligible qui n'a pas effectué de démarches de non adhésion (« opt-out ») avant le 31 décembre 2018 est réputé avoir complètement libéré BNP Paribas Fortis de toute réclamation sur les événements de cette période. Le nombre de « opt-out » est limité.

Une action judiciaire est également en cours en Belgique à la requête d'actionnaires minoritaires de Fortis contre la Société fédérale de Participations et d'Investissement, Ageas et BNP Paribas, demandant notamment la condamnation de BNP Paribas à des dommages et intérêts à titre de restitution par équivalent d'une partie des actions de BNP Paribas Fortis qui lui ont été apportées en 2009, au motif que le transfert de ces actions serait nul. Le Tribunal de Commerce de Bruxelles a décidé, le 29 avril 2016, de surseoir à statuer jusqu'à l'issue de la procédure pénale en cours en Belgique dans le dossier Fortis. Le Procureur a annoncé le 20 décembre 2018 qu'il ne voyait pas de raison de solliciter auprès de la chambre du Conseil de la Cour qu'elle ordonne un renvoi.

Comme de nombreuses autres institutions financières dans les secteurs de la banque, de l'investissement, des fonds communs ou du courtage, la Banque a reçu ou est susceptible de recevoir des demandes d'information d'autorités de supervision, d'agences gouvernementales ou d'autorégulation. La Banque répond à ces requêtes, coopère avec les autorités et régulateurs en question et s'efforce de traiter et de remédier aux points soulevés.

Les autorités de régulation et judiciaires de plusieurs pays mènent actuellement des enquêtes ou procèdent à des demandes d'informations auprès d'un certain nombre d'institutions financières concernant les opérations sur les marchés des changes. La Banque a coopéré aux enquêtes et a répondu aux demandes d'informations. Le 25 janvier 2018, BNP Paribas USA Inc. a accepté de plaider coupable au titre d'une violation du « Sherman Antitrust Act » devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York. Le 30 mai 2018, le Tribunal a imposé une sanction, conjointement demandée à la suite de l'accord entre BNP Paribas USA Inc. et le Département de la Justice américain (« DOJ »), comportant (1) une amende de 90 millions de dollars américains, (2) aucune mise à l'épreuve, et (3) aucune ordonnance de restitution. En trouvant un accord avec BNP Paribas USA Inc., le DOJ a pris en compte les efforts substantiels de la Banque en matière de conformité et de remédiation pour traiter et prévenir, au travers de son programme de conformité et de remédiation, la survenance des problèmes liés à ses activités de change. Le 29 août 2018, la US Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») a annoncé une sanction civile de 90 millions de dollars américains à l'encontre et payée par BNP Paribas Securities Corp. dans le cadre d'une ordonnance de consentement, à la suite d'une enquête en lien avec l'indice de taux USD ISDAFIX. Les constatations de l'ordonnance de consentement n'ont été ni confirmées ni infirmées par BNP Paribas Securities Corp., cette dernière ayant engagé « des actions de remédiation substantielles (...) indépendamment de l'enquête de la Commission » comme l'a noté la CFTC.

Les autorités de régulation et judiciaires américaines mènent actuellement différentes enquêtes ou procèdent à des demandes d'informations qui ont été mentionnées dans la presse financière internationale notamment en ce qui concerne le marché des bons du Trésor américain et les émissions obligataires des agences publiques américaines. La Banque, qui a elle-même reçu des demandes d'informations, coopère aux enquêtes et répond aux demandes qui lui sont faites. L'issue et l'impact potentiel de ces enquêtes ou demandes d'informations est difficile à prédire avant leur terme et les discussions subséquentes avec les autorités américaines. Il est à noter qu'il a été rapporté qu'un certain nombre d'institutions financières sont concernées par ces enquêtes ou demandes d'informations et que les revues auxquelles elles peuvent donner lieu peuvent parfois conduire à des accords transactionnels comprenant notamment le paiement d'amendes ou de pénalités significatives en fonction des circonstances propres à chaque situation.

## 7.C REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PERTE DE CONTROLE OU D'INFLUENCE NOTABLE

### • **State Bank of India Life Insurance Co Ltd**

Au cours du premier semestre 2019, trois cessions consécutives de 9,2%, de 5,1% et de 2,5% du capital de State Bank of India Life Insurance Co Ltd (SBI Life) ont eu lieu sur le marché indien.

Au 30 juin 2019, le Groupe cesse d'exercer une influence notable sur SBI Life.

La participation résiduelle de 5,2% détenue par BNP Paribas Cardif Holding, est désormais comptabilisée au sein des actifs financiers disponibles à la vente.

L'ensemble de ces opérations a généré une plus-value globale de 1 450 millions d'euros avant impôt comptabilisée en « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

### • **First Hawaiian Inc**

Le 4 août 2016, le Groupe BNP Paribas a introduit en bourse sa filiale First Hawaiian Inc (FHI) sur le marché américain.

A la suite de cette opération, quatre cessions partielles ont été réalisées.

Date	Opération	Pourcentage cédé	Pourcentage de détention résiduel	Contrôle ou Influence notable
4 août 2016	Introduction en bourse	17,4%	82,6%	Contrôle exclusif
6 février 2017	Première offre secondaire	20,6%	62,0%	Contrôle exclusif
8 mai 2018	Seconde offre secondaire	13,2%	48,8%	Contrôle exclusif
31 juillet 2018	Troisième offre secondaire	15,5%	33,3%	Influence notable
5 septembre 2018	Quatrième offre secondaire	14,9%	18,4%	Influence notable
<b>31 décembre 2018</b>		<b>81,6%</b>	<b>18,4%</b>	<b>Influence notable</b>

Les trois premières opérations se sont traduites par une augmentation des réserves part du Groupe de 422 millions d'euros et de celles revenant aux minoritaires de 1 363 millions d'euros.

Au 30 juin 2018, le Groupe a considéré que la perte de contrôle dans le délai d'un an était hautement probable et a appliqué les dispositions de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente.

L'application d'IFRS 5 avait eu pour effet la scission de l'ensemble homogène du métier BancWest, et, en conséquence, la répartition de l'écart d'acquisition du métier (soit 4,3 milliards d'euros) entre Bank of the West (BoW) et FHI. Cette répartition a été déterminée sur la base des valeurs recouvrables respectives de l'activité First Hawaiian Bank et de l'activité BoW, et a conduit à allouer à FHI un écart d'acquisition de 1,3 milliard d'euros.

Par ailleurs, les actifs et passifs ont été respectivement reclassés en actifs non courants destinés à être cédés et en dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés.

A la suite de la cession du 31 juillet 2018, le Groupe a cessé d'exercer un contrôle exclusif sur FHI mais conserve une influence notable. Cette perte de contrôle s'est traduite par une diminution de 17,4 milliards d'euros du bilan du Groupe et par la diminution des réserves revenant aux actionnaires minoritaires de -1 473 millions d'euros.

Cette opération et la dernière cession partielle ont généré une plus-value globale de 286 millions d'euros avant impôt comptabilisée en résultat.

Au 31 décembre 2018, le Groupe continue d'appliquer les dispositions de la norme IFRS 5.

L'application d'IFRS 5 a pour effet d'évaluer la valeur d'équivalence à chaque arrêté, à la plus faible valeur entre la valeur comptable et la valeur de marché. Cette méthode a eu pour conséquence la constatation d'une dépréciation de -125 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Le 29 janvier 2019, le Groupe a réalisé une nouvelle offre secondaire portant sur 24,9 millions d'actions ordinaires de First Hawaiian Inc (FHI). A la suite de cette opération, le Groupe BNP Paribas a totalement cédé sa participation de 18,4% dans FHI.

Cette opération a généré une plus-value de 82 millions d'euros avant impôt comptabilisée en résultat.

**7.D INTERETS MINORITAIRES**

En millions d'euros	Capital et réserves	Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres ne pouvant être reclassées en résultat	Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat	Intérêts minoritaires
<b>Situation au 1er janvier 2018</b>	<b>5 315</b>	<b>(27)</b>	<b>(162)</b>	<b>5 126</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2017</b>	<b>(151)</b>			<b>(151)</b>
Augmentations de capital et émissions	4			4
Opérations résultant de plans de paiement en actions	2			2
Rémunération des actions de préférence	(1)			(1)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires	(6)			(6)
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires	19			19
Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle	323	(9)	(10)	304
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires	(27)			(27)
Autres variations	1			1
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		20	(5)	15
<b>Résultat net du premier semestre 2018</b>	<b>273</b>			<b>273</b>
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice	(25)			(25)
<b>Situation au 30 juin 2018</b>	<b>5 727</b>	<b>(16)</b>	<b>(177)</b>	<b>5 534</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2017</b>	<b>(9)</b>			<b>(9)</b>
Opérations résultant de plans de paiement en actions	(2)			(2)
Rémunération des actions de préférence	(1)			(1)
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires	(1 473)	36	119	(1 318)
Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle	3			3
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires	(138)			(138)
Autres variations	10			10
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		(3)	(16)	(19)
<b>Résultat net du second semestre 2018</b>	<b>206</b>			<b>206</b>
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice	(7)			(7)
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>4 316</b>	<b>17</b>	<b>(74)</b>	<b>4 259</b>
Effets de l'application de la norme IFRS 16 (note 2.)	(5)			(5)
<b>Situation au 1er janvier 2019</b>	<b>4 311</b>	<b>17</b>	<b>(74)</b>	<b>4 254</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2018</b>	<b>(216)</b>			<b>(216)</b>
Rémunération des actions de préférence	(1)			(1)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires	1			1
Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle	(3)			(3)
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires	96			96
Autres variations	1			1
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		(4)	7	3
<b>Résultat net du premier semestre 2019</b>	<b>212</b>			<b>212</b>
<b>Situation au 30 juin 2019</b>	<b>4 401</b>	<b>13</b>	<b>(67)</b>	<b>4 347</b>



- Intérêts minoritaires significatifs**

L'appréciation du caractère significatif des intérêts minoritaires est fondée sur la contribution des filiales correspondantes au bilan (avant élimination des opérations réciproques) et au résultat du Groupe BNP Paribas.

	30 juin 2019	1er semestre 2019						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
En millions d'euros								
<b>Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas</b>	<b>89 299</b>	<b>848</b>	<b>283</b>	<b>353</b>	<b>34%</b>	<b>78</b>	<b>90</b>	<b>84</b>
<b>Autres intérêts minoritaires</b>						<b>134</b>	<b>125</b>	<b>133</b>
<b>TOTAL</b>						<b>212</b>	<b>215</b>	<b>217</b>

	31 décembre 2018	1er semestre 2018						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
En millions d'euros								
<b>Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas</b>	<b>84 655</b>	<b>758</b>	<b>219</b>	<b>206</b>	<b>34%</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>76</b>
<b>Autres intérêts minoritaires</b>						<b>207</b>	<b>217</b>	<b>101</b>
<b>TOTAL</b>						<b>273</b>	<b>288</b>	<b>177</b>

- Opérations de restructuration interne ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

Aucune opération de restructuration interne significative n'a eu lieu au cours du premier semestre 2019 ni au cours du premier semestre 2018.

- **Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle modifiant la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

En millions d'euros, au	1er semestre 2019		1er semestre 2018	
	Part du Groupe	Part des minoritaires	Part du Groupe	Part des minoritaires
<b>Cardif Life Insurance Japan</b>				
Cession de 25% des parts de Cardif Life Insurance Japan dans le cadre de la restructuration au Japon	2	(2)	17	76
<b>Austin Finance</b>				
Réduction de capital relative, portant le taux de détention du Groupe à 100%				(82)
<b>First Hawaiian Inc (note 7.c)</b>				
Troisième offre, le 8 mai 2018, de First Hawaiian Inc. à hauteur de 12,1% du capital, au prix de 28,35 dollars par action, et une réduction de capital de 1,1%.			85	315
<b>Cardif IARD</b>				
Augmentation de capital dilutive portant le taux de détention du Groupe à 66%			28	22
<b>Autres</b>		(1)	(3)	(8)
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>(3)</b>	<b>127</b>	<b>323</b>

- **Engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires**

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation.

La valeur totale de ces engagements, comptabilisés en diminution des capitaux propres, s'élève à 418 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 540 millions d'euros au 31 décembre 2018.

## 7.E VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COUT AMORTI

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 30 juin 2019. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité de BNP Paribas ;
- la plupart de ces valeurs de marché instantanées ne sont pas pertinentes, donc ne sont pas prises en compte pour les besoins de la gestion des activités de banque commerciale qui utilisent les instruments financiers correspondants ;
- la réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des valeurs de marché présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente ;
- enfin, les valeurs de marché reprises ci-après ne comprennent pas les valeurs de marché des opérations de location-financement, des instruments non financiers tels que les immobilisations et les survaleurs, mais aussi les autres actifs incorporels tels que la valeur attachée aux portefeuilles de dépôts à vue ou à la clientèle en relation avec le Groupe dans ses différentes activités. Ces valeurs de marché ne sauraient donc être considérées comme la valeur contributive des instruments concernés à la valeur du Groupe BNP Paribas.

En millions d'euros, au 30 juin 2019	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle <sup>(1)</sup>		104 853	710 249	815 102	800 794
Titres de dette au coût amorti (note 5.d)	67 808	20 249	2 826	90 883	90 264
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		942 817		942 817	941 539
Dettes représentées par un titre (note 5.f)	44 917	124 642		169 559	168 303
Dettes subordonnées (note 5.f)	8 931	10 266		19 197	18 718

<sup>(1)</sup> Hors location financement

En millions d'euros, au 31 décembre 2018	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle <sup>(1)</sup>		82 358	681 583	763 941	753 293
Titres de dette au coût amorti (note 5.d)	54 348	17 764	2 840	74 952	75 073
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		876 320		876 320	875 463
Dettes représentées par un titre (note 5.f)	49 233	102 511		151 744	151 451
Dettes subordonnées (note 5.f)	10 883	6 494		17 377	17 627

<sup>(1)</sup> Hors location financement

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs comptabilisés au coût amorti au sein du Groupe BNP Paribas : lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation, telles que l'actualisation des flux futurs estimés pour les prêts, les dettes et les titres de dette au coût amorti, ou telles que des modèles de valorisation spécifiques pour les autres instruments financiers, ainsi qu'ils sont décrits dans la note 1 relative aux principes comptables appliqués par le Groupe. La description des niveaux de la hiérarchie de juste valeur est également présentée dans les principes comptables (note 1.e.10). La valeur de marché retenue pour les prêts, les dettes et les titres de dette au coût amorti dont la maturité initiale est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée. Ces instruments ont été présentés en Niveau 2, à l'exception des crédits à la clientèle, classés en Niveau 3.

**7.F PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNP Paribas SA	France								
	BNPP SA (succ. Afrique du Sud)	Afrique du Sud	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Arabie Saoudite)	Arab. Saoudite	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Argentine)	Argentine	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Australie)	Australie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Bahreïn)	Bahreïn	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Belgique)	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Canada)	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Danemark)	Danemark	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Emirats Arabes Unis)	Emirats Arabes Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Finlande)	Finlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Hongrie)	Hongrie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Inde)	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Irlande)	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Italie)	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Japon)	Japon	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Jersey)	Jersey	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Koweït)	Koweït	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Malaisie)	Malaisie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Monaco)	Monaco	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Norvège)	Norvège	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Panama)	Panama	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Philippines)	Philippines	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Pologne)	Pologne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Portugal)	Portugal	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Qatar)	Qatar	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. République de Corée)	Rép. de Corée	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. République Tchèque )	Rép. Tchèque	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Singapour)	Singapour	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Suède)	Suède	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Taiwan)	Taiwan	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP SA (succ. Thaïlande)	Thaïlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Viet Nam)	Viêt Nam	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
<b>RETAIL BANKING &amp; SERVICES</b>										
<b>DOMESTIC MARKETS</b>										
<b>Banque de Détail en France</b>										
	B*Capital	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	Banque de Wallis et Futuna	France	IG <sup>(1)</sup>	51,0%	51,0%		IG <sup>(1)</sup>	51,0%	51,0%	
	BNPP Antilles Guyane	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Développement Oblig	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E2
	BNPP Développement	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Factor	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Factor (succ. Espagne)	Espagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Factor Sociedade Financeira de Credito SA	Portugal	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Nouvelle Calédonie	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Réunion	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	Compagnie pour le Financement des Loisirs	France	ME	46,0%	46,0%		ME	46,0%	46,0%	V4
	Copartis	France	ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%		ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%	
	Euro Securities Partners	France	ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%		ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%	E1
	Partecis	France	ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%		ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%	E1
	Portzamparc Société de Bourse	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	99,9%	V1	IG <sup>(1)</sup>	94,9%	94,9%	V1
	Protection 24	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Société Lairoise de Participations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
<b>Banque de Détail en Belgique</b>										
	Bancontact Payconiq	Belgique	ME	22,5%	22,5%		ME	22,5%	22,5%	E1
	Banking Funding Company SA	Belgique	ME	33,5%	33,5%		ME	33,5%	33,5%	
	BASS Master Issuer NV <sup>(6)</sup>	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	
	Belgian Mobile ID	Belgique	ME	15,0%	15,0%		ME	15,0%	15,0%	E3
	BNPP Commercial Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor AB	Suède	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	E1
	BNPP Factor AS	Danemark	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor Deutschland BV	Pays-Bas								S4
	BNPP Factor GmbH	Allemagne	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor NV	Pays-Bas	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factoring Support	Pays-Bas	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Fortis	Belgique	IG	99,9%	99,9%		IG	99,9%	99,9%	
	BNPP Fortis (succ. Danemark)	Danemark								S1
	BNPP Fortis (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Fortis (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Fortis (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque								S1
	BNPP Fortis (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Fortis Factor NV	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Fortis Film Finance	Belgique	IG	99,0%	98,9%		IG	99,0%	98,9%	E1
	BNPP Fortis Funding SA	Luxembourg	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP FPE Belgium	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP FPE Expansion	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP FPE Management	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Bpost Banque	Belgique	ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%		ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%	
	Credissimo	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Credissimo Hainaut SA	Belgique	IG	99,7%	99,7%		IG	99,7%	99,7%	
	Crédit pour Habitations Sociales	Belgique	IG	81,7%	81,6%		IG	81,7%	81,6%	
	Demetris NV	Belgique								S3
	Epimede <sup>(6)</sup>	Belgique	ME	-	-		ME	-	-	E1
	Esmee Master Issuer <sup>(5)</sup>	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	
	Favor Finance	Belgique								S3
	Gemma Frisius Fonds KU Leuven	Belgique	VM	40,0%	40,0%		VM	40,0%	40,0%	E1
	Het Anker NV	Belgique	VM	27,8%	27,8%		VM	27,8%	27,8%	E1
	Holding PCS	Belgique	VM	31,7%	31,7%		VM	31,7%	31,7%	E1
	Immo Beaulieu	Belgique	ME	25,0%	25,0%		ME	25,0%	25,0%	E1
	Immobilier Sauveniere SA	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	D1
	Isabel SA NV	Belgique	ME	25,3%	25,3%		ME	25,3%	25,3%	E1
	Microstart	Belgique	IG	96,3%	76,7%	V1	IG	85,5%	66,2%	E1
	Novy Invest	Belgique	VM	33,7%	33,7%		VM	33,7%	33,7%	D1
	Omega Invest	Belgique	VM	28,4%	28,3%		VM	28,4%	28,3%	E1
	Penne International	Belgique	VM	74,9%	74,9%		VM	74,9%	74,9%	D1
	Sagip	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sowo Invest SA NV	Belgique	IG	87,5%	87,5%		IG	87,5%	87,5%	E1
	Studio 100	Belgique	VM	32,5%	32,5%		VM	32,5%	32,5%	D1
<b>Banque de Détail au Luxembourg</b>										
	BGL BNPP	Luxembourg	IG	66,0%	65,9%		IG	66,0%	65,9%	
	BGL BNPP (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0%	65,9%		IG	100,0%	65,9%	
	BNPP Lease Group Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100,0%	65,9%		IG	100,0%	65,9%	
	BNPP SB Re	Luxembourg	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cofhylux SA	Luxembourg	IG	100,0%	65,9%		IG	100,0%	65,9%	
	Compagnie Financière Ottomane SA	Luxembourg	IG	97,3%	97,2%		IG	97,3%	97,2%	
	Elimmo SARL <sup>(5)</sup>	Luxembourg	IG	-	-		IG	-	-	E1
	Le Sphinx Assurances Luxembourg SA	Luxembourg	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Lion International Investments SA	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Plagefin SA	Luxembourg	IG	100,0%	65,9%		IG	100,0%	65,9%	
	Visalux	Luxembourg	ME	23,9%	15,7%		ME	24,8%	15,7%	E1
<b>Banque de Détail en Italie</b>										
	Artigiancassa SPA	Italie	IG	73,9%	73,9%		IG	73,9%	73,9%	
	Axepta SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Banca Nazionale Del Lavoro SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNL Finance SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Business Partner Italia SCPA	Italie				S4	IG	100,0%	100,0%	V4
	EMF IT 2008 1 SRL <sup>(6)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Eutimm SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%	E1				
	International Factors Italia SPA	Italie	IG	99,7%	99,7%		IG	99,7%	99,7%	
	Pernicro SPA	Italie	ME	21,6%	21,60%	V4	ME	20,9%	20,9%	E1
	Serfactoring SPA	Italie	ME	27,0%	26,9%		ME	27,0%	26,9%	E1
	Servizio Italia SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	D1
	Sviluppo HQ Tiburtina SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Tierre Securitisation SRL <sup>(6)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela ABS SRL <sup>(6)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela Consumer 2 SRL <sup>(6)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela Consumer SRL <sup>(6)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela Home SRL <sup>(6)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela Mortgages SRL <sup>(6)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela OBG SRL <sup>(6)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela RMBS SRL <sup>(6)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
<b>Arval</b>										
	Annuo Jiutong	Chine								V2/S2
	Artel	France	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	D1
	Arval AB	Suède	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	D1
	Arval AS	Danemark	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval AS Norway	Norvège	IG	100,0%	99,9%	E1				
	Arval Austria GmbH	Autriche	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Belgium NV SA	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Benelux BV	Pays-Bas	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Brasil Ltda	Brésil	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval BV	Pays-Bas	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval CZ SRO	Rép. Tchèque	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Fleet Services	France	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Hellas Car Rental SA	Grèce	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	D1
	Arval India Private Ltd	Inde	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	D1
	Arval LLC	Russie	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Magyarorszag KFT	Hongrie	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	D1
	Arval Maroc SA	Maroc	IG	100,0%	89,0%		IG	100,0%	89,0%	D1
	Arval OY	Finlande	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Relsa SPA	Chili	ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%		ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%	E1
	Arval Schweiz AG	Suisse	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease	France	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Aluger Operational Automoveis SA	Portugal	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	D1
	Arval Service Lease Italia SPA	Italie	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Polska SP ZOO	Pologne	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Romania SRL	Roumanie	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	D1



Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Arval Service Lease SA	Espagne	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Slovakia SRO	Slovaquie	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval Trading	France	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval UK Group Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval UK Leasing Services Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Arval UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Fleet Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Cetelem Renting	France				S4	IG	100,0%	99,9%	E1
	Cofiparc	France	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Greenval Insurance DAC	Irlande	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Locadif	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Louveco	France	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	E1
	Public Location Longue Durée	France	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	TEB Arval Arac Filo Kiralama AS	Turquie	IG	100,0%	75,0%		IG	100,0%	75,0%	
<b>Leasing Solutions</b>										
	Albury Asset Rentals Ltd	Royaume-Uni								S1
	All In One Vermietung GmbH	Autriche	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	E1
	Aprolis Finance	France	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	Arius	France	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Artegy	France	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNL Leasing SPA	Italie	IG	100,0%	95,5%	E1				
	BNPP B Institutional II Treasury 17 <sup>(6)</sup>	Belgique								S3
	BNPP Finansal Kiralama AS	Turquie	IG	100,0%	82,5%		IG	100,0%	82,5%	
	BNPP Lease Group	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Allemagne)	Allemagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Espagne)	Espagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Italie)	Italie	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Portugal)	Portugal	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group Belgium	Belgique	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group GmbH & Co KG	Autriche	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	E1
	BNPP Lease Group Leasing Solutions SPA	Italie	IG	100,0%	95,5%		IG	100,0%	95,5%	
	BNPP Lease Group PLC	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group Rentals Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group SP ZOO	Pologne	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Services	Pologne	IG	100,0%	88,7%		IG	100,0%	88,7%	V4
	BNPP Leasing Solution AS	Norvège	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	E3
	BNPP Leasing Solutions	Luxembourg	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions IFN SA	Roumanie	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions NV	Pays-Bas	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions Suisse SA	Suisse	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	D1
	BNPP Rental Solutions Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Rental Solutions SPA	Italie	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	D1
	Claas Financial Services	France	IG <sup>(1)</sup>	51,0%	42,3%		IG <sup>(1)</sup>	51,0%	42,3%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Claas Financial Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	42,3%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Espagne)	Espagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	42,3%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Italie)	Italie	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	42,3%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Pologne)	Pologne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	42,3%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	42,3%	
	Claas Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	CMV Mediforce	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%	V3
	CNH Industrial Capital Europe	France	IG <sup>(1)</sup>	50,1%	41,6%		IG <sup>(1)</sup>	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Allemagne)	Allemagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Belgique)	Belgique	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Espagne)	Espagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Italie)	Italie	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Pologne)	Pologne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe BV	Pays-Bas	IG	100,0%	41,6%		IG	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe GmbH	Autriche	IG	100,0%	41,6%		IG	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	41,6%		IG	100,0%	41,6%	
	Commercial Vehicle Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	ES-Finance	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	FL Zeebrugge <sup>(5)</sup>	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	D1
	Folea Grundstücksverwaltungs und Vermietungs GmbH & Co <sup>(5)</sup>	Allemagne	IG	-	-		IG	-	-	D1
	Fortis Lease	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease Belgium	Belgique	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease Iberia SA	Espagne	IG	100,0%	86,6%		IG	100,0%	86,6%	
	Fortis Lease Portugal	Portugal	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	D1
	Fortis Vastgoedlease BV	Pays-Bas	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	D1
	Heffiq Heftruck Verhuur BV	Pays-Bas	IG	50,0%	41,5%		IG	50,1%	41,5%	E1
	Humberclyde Commercial Investments Ltd	Royaume-Uni								S1
	JCB Finance	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%	
	JCB Finance (succ. Allemagne)	Allemagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%	
	JCB Finance (succ. Italie)	Italie	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	41,6%	
	JCB Finance Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG	50,1%	41,6%		IG	50,1%	41,6%	
	Manitou Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	MFF	France	IG <sup>(1)</sup>	51,0%	42,3%		IG <sup>(1)</sup>	51,0%	42,3%	
	Natio Energie 2	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Natiocredibail	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	RD Leasing IFN SA	Roumanie	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	E3
	Same Deutz Fahr Finance	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	83,0%	
	Same Deutz Fahr Finance Ltd	Royaume-Uni								S1
	SNC Natiocredimurs	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	UCB Bail 2	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
<b>Nouveaux Métiers Digitaux</b>										
	Financière des Paiements Electroniques	France	IG	95,0%	95,0%		IG	95,0%	95,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Lyf SA	France	ME <sup>(3)</sup>	43,8%	43,8%	V2	ME <sup>(3)</sup>	46,0%	46,0%	V1
	Lyf SAS	France	ME <sup>(3)</sup>	45,4%	45,4%	V2	ME <sup>(3)</sup>	45,8%	45,8%	V1
<b>Personal Investors</b>										
	Geojit Technologies Private Ltd	Inde	ME	35,0%	35,0%		ME	35,0%	35,0%	
	Human Value Developers Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sharekhan BNPP Financial Services Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sharekhan Commodities Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Sharekhan Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
<b>INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES</b>										
<b>BNP Paribas Personal Finance</b>										
	Alpha Crédit SA	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Autop Ocean Indien	France	IG	100,0%	97,8%		IG	100,0%	97,8%	E1
	Axa Banque Financement	France	ME	35,0%	35,0%		ME	35,0%	35,0%	
	B Carat <sup>(6)</sup>	Belgique								S1
	Banco BNPP Personal Finance SA	Portugal	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Banco Cetelem Argentina SA	Argentine	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Banco Cetelem SA	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Banco Cetelem SAU	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Banco de Servicios Financieros SA	Argentine	ME	40,0%	40,0%		ME	40,0%	40,0%	
	Banque Solfea	France	ME <sup>(3)</sup>	45,0%	45,0%		ME <sup>(3)</sup>	45,0%	45,0%	
	BGN Mercantil E Servicios Ltda	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E2
	BNPP Personal Finance (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E2
	BNPP Personal Finance (succ. Slovaquie)	Slovaquie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance BV	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance EAD	Bulgarie								S4
	BNPP Personal Finance South Africa Ltd	Afrique du Sud	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cafineo	France	IG <sup>(1)</sup>	51,0%	50,8%		IG <sup>(1)</sup>	51,0%	50,8%	
	Carrefour Banque	France	ME	40,0%	40,0%		ME	40,0%	40,0%	
	Cartolarizzazione Auto Receivable's SRL <sup>(6)</sup>	Italie								S3
	Cetelem Algérie	Algérie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Cetelem America Ltda	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cetelem Bank LLC	Russie	ME	20,8%	20,8%		ME	20,8%	20,8%	
	Cetelem Gestion AIE	Espagne	IG	100,0%	96,5%		IG	100,0%	96,5%	E1
	Cetelem IFN	Roumanie								S4
	Cetelem SA de CV	Mexique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cetelem Servicios Informaticos AIE	Espagne	IG	100,0%	81,5%		IG	100,0%	81,5%	E1
	Cetelem Servicios Ltda	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	D1
	Cofica Bail	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Cofinoga Funding Two LP <sup>(s)</sup>	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	
	Cofiplan	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	Creation Consumer Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Creation Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Crédit Moderne Antilles Guyane	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	Crédit Moderne Océan Indien	France	IG <sup>(1)</sup>	97,8%	97,8%		IG <sup>(1)</sup>	97,8%	97,8%	
	Domofinance	France	IG <sup>(1)</sup>	55,0%	55,0%		IG <sup>(1)</sup>	55,0%	55,0%	
	Ecarat SA <sup>(s)</sup>	Luxembourg	IG	-	-		IG	-	-	
	Ecarat UK (a) <sup>(s)</sup>	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	
	Effico	France	ME	24,5%	24,5%		ME	24,5%	24,5%	
	Ekspres Bank AS	Danemark	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Ekspres Bank AS (succ. Norvège)	Norvège	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Ekspres Bank AS (succ. Suède)	Suède	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E2
	Eos Aremas Belgium SA NV	Belgique	ME	50,0%	49,9%		ME	50,0%	49,9%	
	FCT F Carat <sup>(s)</sup>	France								S1
	Findomestic Banca SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Florence 1 SRL <sup>(s)</sup>	Italie								S1
	Florence SPV SRL <sup>(s)</sup>	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Fonds Communs de Créances UCI et RMBS Prado (b) <sup>(s)</sup>	Espagne	ME <sup>(3)</sup>	-	-		ME <sup>(3)</sup>	-	-	
	Fond Commun de Titrisation Autororia <sup>(s)</sup>	France				S1	IG	-	-	
	Fonds Communs de Titrisation Domos (c) <sup>(s)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	GCC Consumo Establecimiento Financiero de Credito SA	Espagne	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	
	Genius Auto Finance Co Ltd	Chine	ME <sup>(3)</sup>	20,0%	20,0%		ME <sup>(3)</sup>	20,0%	20,0%	
	Gesellschaft für Capital & Vermögensverwaltung GmbH	Allemagne								S3
	I Carat SRL <sup>(s)</sup>	Italie								S1
	Inkasso Kodat GmbH & Co KG	Allemagne								S3
	International Development Resources AS Services SA	Espagne								S3
	Laser ABS 2017 Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Laser ABS 2017 PLC <sup>(s)</sup>	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	
	Leval 20	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Loisirs Finance	France	IG <sup>(1)</sup>	51,0%	51,0%		IG <sup>(1)</sup>	51,0%	51,0%	
	Magyar Cetelem Bank ZRT	Hongrie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Neully Contentieux	France	IG	96,0%	95,7%		IG	96,0%	95,7%	E1
	Noria 2018-1 <sup>(s)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Norrskan Finance	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	Olympia SAS	France	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Oney Magyarorszag ZRT	Hongrie	ME	40,0%	40,0%		ME	40,0%	40,0%	
	Opel Bank	France	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Bank GmbH	Allemagne	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Opel Bank GmbH (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	E2
	Opel Bank GmbH (succ. Grèce)	Grèce	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Opel Bank GmbH (succ. Irlande)	Irlande	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Opel Finance AB	Suède	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	D1
	Opel Finance BVBA	Belgique	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	D1
	Opel Finance Germany Holdings GmbH	Allemagne								S4
	Opel Finance International BV	Pays-Bas	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Opel Finance NV	Pays-Bas	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	D1
	Opel Finance NV (succ. Belgique)	Belgique								S1
	Opel Finance SA	Suisse	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	D1
	Opel Finance SPA	Italie	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Opel Leasing GmbH	Allemagne	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Opel Leasing GmbH (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	OPVF Europe Holdco Ltd	Royaume-Uni								S4
	OPVF Holdings UK Ltd	Royaume-Uni								S1
	Phedina Hypotheken 2010 BV <sup>(5)</sup>	Pays-Bas	IG	-	-		IG	-	-	
	Phedina Hypotheken 2013 I BV <sup>(5)</sup>	Pays-Bas				S1	IG	-	-	
	Projeo	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	RCS Cards Pty Ltd	Afrique du Sud	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Securely Transferred Auto Receivables II SA <sup>(5)</sup>	Luxembourg								S3
	Servicios Financieros Carrefour EFC SA	Espagne	ME	37,3%	40,0%		ME	37,3%	40,0%	
	Sevenday Finans AB	Suède								S4
	Sundaram BNPP Home Finance Ltd	Inde	ME <sup>(3)</sup>	49,9%	49,9%		ME <sup>(3)</sup>	49,9%	49,9%	
	Suning Consumer Finance Co Ltd	Chine	ME	15,0%	15,0%		ME	15,0%	15,0%	
	Syigma Funding Two Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Symag	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	TEB Finansman AS	Turquie	IG	100,0%	92,8%		IG	100,0%	92,8%	
	UCB Ingatlanhitel ZRT	Hongrie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Union de Creditos Inmobiliarios SA	Espagne	ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%		ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%	
	United Partnership	France	ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%		ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%	E1
	Vault Funding Ltd <sup>(5)</sup>	Royaume-Uni								S3
	Vauxhall Finance PLC	Royaume-Uni	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Von Essen Bank GmbH	Allemagne				S4	IG	100,0%	99,9%	
	Warf 2012 Ltd <sup>(5)</sup>	Royaume-Uni								S3
<b>International Retail Banking - BancWest</b>										
	1897 Services Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BancWest Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BancWest Holding Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BancWest Investment Services Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Bank of the West	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Bank of the West Auto Trust 2014-1 <sup>(5)</sup>	Etats-Unis								S1
	Bank of the West Auto Trust 2015-1 <sup>(5)</sup>	Etats-Unis								S2
	Bank of the West Auto Trust 2017-1 <sup>(5)</sup>	Etats-Unis								S2

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Bank of the West Auto Trust 2018-1 <sup>(5)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Bank of the West Auto Trust 2019-1 (Ex- Bank of the West Auto Trust 2018-2) <sup>(5)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Bank of the West Auto Trust 2019-2 <sup>(5)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-	E2				
	Bishop Street Capital Management Corp	Etats-Unis								V3/S2
	BNPP Leasing Solutions Canada Inc	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	BOW Auto Receivables LLC <sup>(5)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BWC Opportunity Fund 2 Inc <sup>(5)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-	E2				
	BWC Opportunity Fund Inc <sup>(5)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Center Club Inc	Etats-Unis								V3/S2
	CFB Community Development Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Claas Financial Services LLC	Etats-Unis	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	
	Commercial Federal Affordable Housing Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Commercial Federal Community Development Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Commercial Federal Insurance Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Commercial Federal Investment Service Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	FHL SPC One Inc	Etats-Unis								V3/S2
	First Bancorp <sup>(5)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	First Hawaiian Bank	Etats-Unis								V3/S2
	First Hawaiian Inc	Etats-Unis				S2	ME	18,4%	18,4%	V2
	First Hawaiian Leasing Inc	Etats-Unis								V3/S2
	First National Bancorporation <sup>(5)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	First Santa Clara Corp <sup>(5)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Glendale Corporate Center Acquisition LLC <sup>(5)</sup>	Etats-Unis								S2
	LACMTA Rail Statutory Trust FH1 <sup>(5)</sup>	Etats-Unis								V3/S2
	Liberty Leasing Co	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Mountain Falls Acquisition Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Real Estate Delivery 2 Inc	Etats-Unis								V3/S2
	ST 2001 FH 1 Statutory Trust <sup>(5)</sup>	Etats-Unis								V3/S2
	The Bankers Club Inc	Etats-Unis								V3/S2
	Ursus Real Estate Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	VTA 1998 FH <sup>(5)</sup>	Etats-Unis								S1
<b>International Retail Banking - Europe Méditerranée</b>										
	Bank of Nanjing	Chine	ME	15,0%	15,0%		ME	15,0%	15,0%	V2
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	IG	59,8%	59,8%		IG	59,8%	59,8%	
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Guinée	Guinée	IG	55,6%	55,6%		IG	55,6%	55,6%	
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Burkina Faso	Burkina Faso	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon	Gabon	ME	47,0%	47,0%		ME	47,0%	47,0%	
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali	Mali	IG	85,0%	85,0%		IG	85,0%	85,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal	Sénégal	IG	54,1%	54,1%		IG	54,1%	54,1%	
	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie	Maroc	IG	67,0%	67,0%		IG	67,0%	67,0%	
	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie Banque Offshore	Maroc	IG	100,0%	67,0%		IG	100,0%	67,0%	
	Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores	Comores	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	E1
	Bantas Nakit AS	Turquie	ME <sup>(3)</sup>	33,3%	16,7%		ME <sup>(3)</sup>	33,3%	16,7%	E1
	BDSI	Maroc	IG	100,0%	96,4%	E1				
	BGZ BNPP Faktoring Spolka ZOO	Pologne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BGZ Poland ABS1 DAC <sup>(5)</sup>	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	BICI Bourse	Côte d'Ivoire	IG	90,0%	53,5%		IG	90,0%	53,5%	D1
	BMCI Leasing	Maroc	IG	86,9%	58,2%		IG	86,9%	58,2%	
	BNPP Bank Polska SA (Ex- Bank BGZ BNPP SA)	Pologne	IG	88,8%	88,7%		IG	88,8%	88,7%	V4
	BNPP EI Djazair	Algérie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Fortis Yatirimlar Holding AS	Turquie	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP IRB Participations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Solutions Spolka ZOO	Pologne	IG	100,0%	88,7%		IG	100,0%	88,7%	E3
	BNPP Yatirimlar Holding AS	Turquie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	IC Axa Insurance JSC	Ukraine				S2	ME	49,8%	29,9%	
	TEB Faktoring AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	TEB Holding AS	Turquie	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	TEB Portfoy Yonetimi AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%	V4	IG	54,8%	39,7%	V3
	TEB SH A	Serbie	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	TEB Yatirim Menkul Degerler AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	Turk Ekonomi Bankasi AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	UkrSibbank Public JSC	Ukraine	IG	60,0%	60,0%		IG	60,0%	60,0%	
	Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	Tunisie	IG	50,1%	50,1%		IG	50,1%	50,1%	
<b>Assurance</b>										
	AEW Immo commercial <sup>(5)</sup>	France	VM	-	-		VM	-	-	E1
	AG Insurance	Belgique	ME	25,0%	25,0%		ME	25,0%	25,0%	
	Agathe Retail France	France	VM	33,3%	33,3%		VM	33,3%	33,3%	E1
	Ambrosia Avril 2025 <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	Astridplaza	Belgique	IG	100,0%	98,4%	E3				
	Batipart Participations SAS	Luxembourg	VM	29,7%	29,65%		VM	29,7%	29,7%	E3
	BNPP ABS Europe AAA <sup>(5)</sup>	France				S4	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP ABS Europe IG <sup>(5)</sup>	France				S4	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP ABS Opportunities <sup>(5)</sup>	France				S4	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Actions Croissance (Ex- Camgestion Actions Croissance) <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Actions Entrepreneurs <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Actions Euro (Ex- Camgestion Actions Euro) <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Actions Monde <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Actions PME <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Aqua <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	
	BNPP Best Selection Actions Euro (Ex- BNPP Actions Euroland) <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	
	BNPP Cardif	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif BV	Pays-Bas	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Compania de Seguros y Reaseguros SA	Pérou	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Emeklilik AS	Turquie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif General Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	ME *	90,0%	90,0%		ME *	90,0%	90,0%	
	BNPP Cardif Hayat Sigorta AS	Turquie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Levensverzekeringen NV	Pays-Bas	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Pojistovna AS	Rép. Tchèque	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Schadeverzekeringen NV	Pays-Bas	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Seguros de Vida SA	Chili	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Seguros Generales SA	Chili	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Servicios y Asistencia Ltda	Chili	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Sigorta AS	Turquie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	E1
	BNPP Cardif TCB Life Insurance Co Ltd	Taïwan	ME	49,0%	49,0%		ME	49,0%	49,0%	
	BNPP Cardif Vita Compagnia di Assicurazione E Riassicurazione SPA	Italie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Convictions <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	
	BNPP CP Cardif Alternative <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	BNPP CP Cardif Private Debt <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	BNPP Développement Humain <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	
	BNPP Diversipierre <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	BNPP Euro Valeurs Durables <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP France Crédit <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	BNPP Global Senior Corporate Loans <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	
	BNPP Indice Amerique du Nord <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Indice Euro <sup>(5)</sup>	France				S3	IG <sup>(4)</sup>	-	-	
	BNPP Midcap France <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Monétaire Assurance <sup>(5)</sup>	France				S3	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Protection Monde <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Rendactis (Ex- Camgestion Rendactis) <sup>(5)</sup>	France				S3	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Sélection Dynamique Monde <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Sélection Flexible <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BOB Cardif Life Insurance Co Ltd	Chine	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	C Santé <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	E1
	Camgestion Obliflexible <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Capital France Hotel	France	IG <sup>(2)</sup>	98,4%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	98,4%	98,4%	



Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Cardif Alternatives Part I <sup>(6)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Cardif Assurance Vie	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Allemagne)	Allemagne	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Autriche)	Autriche	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Belgique)	Belgique	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Espagne)	Espagne	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Italie)	Italie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Japon)	Japon				S1	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Portugal)	Portugal	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Roumanie)	Roumanie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Suisse)	Suisse	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Taïwan)	Taïwan	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Allemagne)	Allemagne	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Autriche)	Autriche	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Belgique)	Belgique	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Espagne)	Espagne	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Italie)	Italie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Japon)	Japon				S1	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Pologne)	Pologne	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Portugal)	Portugal	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Roumanie)	Roumanie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Suisse)	Suisse	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Taïwan)	Taïwan	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Biztosito Magyarorszag ZRT	Hongrie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	E1
	Cardif BNPP IP Convertibles World <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Cardif BNPP IP Equity Frontier Markets <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Cardif BNPP IP Signatures <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Cardif BNPP IP Smid Cap Euro <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Cardif BNPP IP Smid Cap Europe <sup>(5)</sup>	France				S3	IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Cardif Colombia Seguros Generales SA	Colombie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif CPR Global Return <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Cardif do Brasil Seguros e Garantias SA	Brésil	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif do Brasil Vida e Previdencia SA	Brésil	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Cardif Edrim Signatures <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Cardif El Djazair	Algérie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Forsakring AB	Suède	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Forsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Forsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif IARD	France	IG <sup>(2)</sup>	66,0%	66,0%		IG <sup>(2)</sup>	66,0%	66,0%	V3/D1
	Cardif Insurance Co LLC	Russie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Life	Luxembourg	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	88,6%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	88,6%	E3/V4
	Cardif Life Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	IG <sup>(2)</sup>	85,0%	85,0%		IG <sup>(2)</sup>	85,0%	85,0%	
	Cardif Life Insurance Japan	Japon	IG <sup>(2)</sup>	75,0%	75,0%		IG <sup>(2)</sup>	75,0%	75,0%	E1
	Cardif Livforsakring AB	Suède	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Livforsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Livforsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Ltda	Brésil	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	E1
	Cardif Lux Vie	Luxembourg	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	88,6%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	88,6%	V1
	Cardif Mexico Seguros de Vida SA de CV	Mexique	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Mexico Seguros Generales SA de CV	Mexique	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Non Life Insurance Japan	Japon	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	75,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	75,0%	E1
	Cardif Nordic AB	Suède	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Pinnacle Insurance Holdings PLC	Royaume-Uni	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Pinnacle Insurance Management Services PLC	Royaume-Uni	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Polska Towarzystwo Ubezpieczen Na Zycie SA	Pologne	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Seguros SA	Argentine	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cardif Servicios SA	Argentine	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Servicios SAC	Pérou	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	E1
	Cardif Vita Convex Fund Eur <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Cardimmo	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cargeas Assicurazioni SPA	Italie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Carma Grand Horizon SARL	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	CB UK Ltd	Royaume-Uni	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cedrus Carbon Initiative Trends <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	CFH Algonquin Management Partners France Italia	Italie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	CFH Bercy	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	CFH Bercy Hotel	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	CFH Bercy Intermédiaire	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	CFH Boulogne	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	CFH Cap d'Ail	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	CFH Milan Holdco SRL	Italie	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	CFH Montmartre	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	CFH Montparnasse	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	Corosa	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Darnell DAC	Irlande	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Défense CB3 SAS	France	VM	25,0%	25,0%		VM	25,0%	25,0%	E1
	EP L <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Fleur SAS	France	VM	33,3%	33,3%		VM	33,3%	33,3%	E1
	Foncière Partenaires <sup>(s)</sup>	France	VM	-	-		VM	-	-	E1
	Fonds d'Investissements Immobiliers pour le Commerce et la Distribution	France	VM	25,0%	25,0%		VM	25,0%	25,0%	E1
	FP Cardif Convex Fund USD <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Fundamenta <sup>(s)</sup>	Italie	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	G C Thematic Opportunities II <sup>(s)</sup>	Irlande	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	GIE BNPP Cardif	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	V4
	Harewood Helena 2 Ltd	Royaume-Uni	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	E1
	Hibernia France	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	High Street Retail	France	VM	20,5%	20,5%	E1				
	Horizon GmbH	Allemagne	VM	66,7%	64,7%	E3				
	Icare	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Icare Assurance	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Luizaseg	Brésil	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	Natio Assurance	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	V1
	Natio Fonds Ampère 1 <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	
	Natio Fonds Athenes Investissement N 5 <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	V4
	Natio Fonds Colline International <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Natio Fonds Collines Investissement N 1 <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Natio Fonds Collines Investissement N 3 <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	NCVP Participacoes Societarias SA	Brésil	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	New Alpha Cardif Incubator Fund <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Opéra Rendement <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Paris Management Consultant Co Ltd	Taiwan	ME *	100,0%	100,0%	E1				
	Permal Cardif Co Investment Fund <sup>(s)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Poistovna Cardif Slovakia AS	Slovaquie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Preim Healthcare SAS <sup>(s)</sup>	France	VM	-	-		VM	-	-	E1
	PWH	France	VM	47,4%	47,4%		VM	47,4%	47,4%	E1
	Reumal Investissements	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Rubin SARL	Luxembourg	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	E1
	Rueil Ariane	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	SAS HVP	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	98,4%	V3
	SCI 68/70 rue de Lagny - Montreuil	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Alpha Park	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	E1
	SCI BNPP Pierre I	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI BNPP Pierre II	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Bobigny Jean Rostand	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Bouleragny	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	E1
	SCI Cardif Logement	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Citylight Boulogne	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Clichy Nuovo	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	E1
	SCI Défense Etoile	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Défense Vendôme	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Etoile du Nord	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Fontenay Plaisance	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Imefa Velizy	France	VM	21,8%	21,8%		VM	21,8%	21,8%	E1
	SCI Le Mans Gare	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Liberté	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	E1
	SCI Nanterre Guillaeraies	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Nantes Carnot	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Odyssee	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Pantin Les Moulins	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Paris Batignolles	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Paris Cours de Vincennes	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Portes de Claye	France	ME	45,0%	45,0%		ME	45,0%	45,0%	
	SCI Rue Moussorgski	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Rueil Caudron	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Saint Denis Landy	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Saint Denis Mitterrand	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI Saint-Denis Jade	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	SCI SCOO	France	ME	46,4%	46,4%		ME	46,4%	46,4%	
	SCI Vendôme Athènes	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	E1
	SCI Villeurbanne Stalingrad	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Secar	France	VM	59,0%	59,0%		VM	59,0%	59,0%	E1
	Seniorenzentren Deutschland Holding SARL <sup>(5)</sup>	Luxembourg	VM	-	-		VM	-	-	E1
	Seniorenzentren Reinbeck Oberursel München Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	E3
	Seniorenzentrum Butzbach Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	E3
	Seniorenzentrum Heilbronn Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	E3
	Seniorenzentrum Kassel Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	E3
	Seniorenzentrum Wolftrathshausen Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	E3

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Société Française d'Assurances sur la Vie	France	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	Société Immobilière du Royal Building SA	Luxembourg	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	88,6%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	88,6%	V4
	State Bank of India Life Insurance Co Ltd	Inde				S2	ME	22,0%	22,0%	
	Tikehau Cardif Loan Europe <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Valeur Pierre Epargne	France	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	
	Valitres FCP <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	
	Velizy SAS	France	VM	33,3%	33,3%		VM	33,3%	33,3%	E1
	Vietcombank Cardif Life Insurance Co Ltd	Viêt Nam	ME	55,0%	55,0%	V1	ME	43,0%	43,0%	E1
<b>Wealth Management</b>										
	BNPP Espana SA	Espagne	IG	99,7%	99,7%		IG	99,7%	99,7%	
	BNPP Wealth Management Monaco	Monaco	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
<b>Asset Management</b>										
	Alfred Berg Asset Management AB	Suède								S4
	Alfred Berg Kapitalforvaltning AB	Suède	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	Alfred Berg Kapitalforvaltning AS	Norvège	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	Ambrosia Mars 2026 <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	Bancoestado Administradora General de Fondos SA	Chili	ME	50,0%	49,1%		ME	50,0%	49,1%	V3
	BNPP Asset Management Asia Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management Be Holding	Belgique	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management Belgium	Belgique	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management Belgium (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management Brasil Ltda	Brésil	IG	100,0%	99,5%		IG	100,0%	99,5%	V3
	BNPP Asset Management France	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management France (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management France (succ. Italie)	Italie	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	E2
	BNPP Asset Management Holding	France	IG	99,9%	98,2%		IG	99,9%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management India Private Ltd	Inde	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	D1
	BNPP Asset Management Japan Ltd	Japon	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management Luxembourg	Luxembourg	IG	99,7%	97,9%		IG	99,7%	97,9%	V3
	BNPP Asset Management Nederland NV	Pays-Bas	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management Netherlands NV	Pays-Bas				S4	IG	100,0%	98,3%	
	BNPP Asset Management NL Holding NV	Pays-Bas	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management Services Grouping	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	E1/V3
	BNPP Asset Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Asset Management USA Holdings Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Asset Management USA Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP B Control <sup>(5)</sup>	Belgique	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	BNPP B Institutional II <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Capital Partners	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	D1
	BNPP Dealing Services	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	98,2%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Dealing Services (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni								S1

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Deep Value (Ex- Camgestion Deep Value) <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	BNPP Finance Europe <sup>(6)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	BNPP Indice France <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	BNPP Investment Partners PT	Indonésie	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V3
	BNPP Investment Partners SGR SPA	Italie								S4
	BNPP L1 <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Moderate Focus Italia <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	BNPP Multistratégies Protection 80 <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	BNPP Smallcap Euroland <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	CamGestion Obligations Europe <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	Cardif BNPP IP Global Senior Corporate Loans <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	Eclair <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	EAB Group PLC (Ex- Elite Asset Management PLC)	Finlande	ME	17,6%	17,3%	V3	ME	19,0%	18,7%	V3
	EMZ Partners	France				S2	ME	24,9%	24,9%	E1
	Fund Channel	Luxembourg	ME <sup>(3)</sup>	50,0%	49,1%		ME <sup>(3)</sup>	50,0%	49,1%	V3
	Fundquest <sup>(5)</sup>	France				S3	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	Fundquest Advisor	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	D1/V3
	Fundquest Advisor (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	D1/V3
	Gambit Financial Solutions	Belgique	IG	86,0%	84,4%		IG	86,0%	84,4%	E1/V3
	Groeivormogen NV	Pays-Bas	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	E1
	Haitong Fortis Private Equity Fund Management Co Ltd	Chine	ME	33,0%	32,4%		ME	33,0%	32,4%	
	Harewood Helena 1 Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	HFT Investment Management Co Ltd	Chine	ME	49,0%	48,1%		ME	49,0%	48,1%	V3
	Impax Asset Management Group PLC	Royaume-Uni	ME	24,5%	24,0%		ME	24,5%	24,0%	V3
	Parvest <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	Parworld <sup>(5)</sup>	Luxembourg	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	BNPP Perspectives <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
	Services Epargne Entreprise	France	ME	37,1%	37,1%		ME	37,1%	37,1%	E1
	Shinhan BNPP Asset Management Co Ltd	Rép. de Corée	ME	35,0%	34,4%		ME	35,0%	34,4%	V3
	SME Alternative Financing DAC <sup>(5)</sup>	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	E1
	Theam Infrastructure Investments fund <sup>(5)</sup>	France	IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1				
	Theam Quant <sup>(5)</sup>	Luxembourg	IG <sup>(4)</sup>	-	-		IG <sup>(4)</sup>	-	-	E1
<b>Services Immobiliers</b>										
	99 West Tower GmbH & Co KG	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	99 West Tower GP GmbH	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Auguste Thouard Expertise	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Promotion Immobilier d'Entreprise	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Promotion Résidentiel	France								S4
	BNPP Immobilier Résidences Services	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Résidentiel	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Immobilier Résidentiel Service Clients	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate (succ. Emirats Arabes Unis)	Emirats Arabes Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory & Property Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory & Property Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory and Property Management Ireland Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory Belgium SA	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory Italy SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory Netherlands BV	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory SA	Roumanie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate APM CR SRO	Rép. Tchèque	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Conseil Habitation & Hospitality	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Consult France	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Consult GmbH	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Facilities Management Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Financial Partner	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate GmbH	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Holding Benelux SA	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Holding GmbH	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Holding Netherlands BV	Pays-Bas								S4
	BNPP Real Estate Investment Management Belgium	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management France	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH	Allemagne	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH (succ. Espagne)	Espagne	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH (succ. Italie)	Italie	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	
	BNPP Real Estate Investment Management International GmbH	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E2
	BNPP Real Estate Investment Management Italy SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Spain SA	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Services	France								S4
	BNPP Real Estate Italy SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Magyarország Tanácsadó Es Ingatlankezelő ZRT	Hongrie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Poland SP ZOO	Pologne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Portugal Unipersonal LDA	Portugal	IG	100,0%	100,0%	E2				
	BNPP Real Estate Property Development UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Development Italy SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management Belgium	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management France SAS	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Real Estate Property Management GmbH	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management Italy SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management Spain SA	Espagne								S4
	BNPP Real Estate Singapore Pte Ltd	Singapour	IG	100,0%	100,0%	E2				
	BNPP Real Estate Spain SA	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Transaction France	France	IG	96,0%	96,0%		IG	96,0%	96,0%	V2
	BNPP Real Estate Valuation France	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	GIE Siège Issy	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Horti Milano SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Lifizz	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E2
	Locchi SRL	Italie								S3
	Parker Tower Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Partner's & Services	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Pyrotex GB 1 SA	Luxembourg								S4
	Pyrotex SARL	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	REPD Parker Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Société Auxiliaire de Construction Immobilière	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sociétés de Construction Vente (d)	France	IG / ME	-	-		IG / ME	-	-	
	Sviluppo Residenziale Italia SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
<b>Territoire Suisse</b>										
	BNPP Suisse SA	Suisse	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Suisse SA (succ. Guernesey)	Guernesey	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
CORPORATE & INSTITUTIONAL BANKING										
SECURITIES SERVICES										
	BNPP Financial Services LLC	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	BNPP Fund Administration Services Ireland Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Fund Services Australasia Pty Ltd	Australie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	D1
	BNPP Fund Services Australasia Pty Ltd (succ. Nouvelle-Zélande)	Nlle-Zélande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	D1
	BNPP Global Securities Operations Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Australie)	Australie	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Belgique)	Belgique	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Espagne)	Espagne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Grèce)	Grèce	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Guernesey)	Guernesey	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Hongrie)	Hongrie	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Irlande)	Irlande	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	



Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Securities Services (succ. Italie)	Italie	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Jersey)	Jersey	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Pologne)	Pologne	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Portugal)	Portugal	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Singapour)	Singapour	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Suisse)	Suisse	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	Services Logiciels d'Intégration Boursière	France	ME <sup>(3)</sup>	66,6%	66,6%		ME <sup>(3)</sup>	66,6%	66,6%	E1
<b>EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique)</b>										
<b>France</b>										
	Atargatis <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Auser Real Estate Opportunities SARL <sup>(5)</sup>	Luxembourg	IG	-	-		IG	-	-	E1
	Austin Finance <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Arbitrage	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Arbitrage (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni								S1
	Compagnie d'Investissement Italiens <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Compagnie d'Investissement Opéra <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Esomet	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Eurotitrisation	France	ME	23,0%	23,0%		ME	23,0%	23,0%	E1
	FCT Juice <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Financière des Italiens <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Financière du Marché Saint Honoré	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Financière Paris Haussmann <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Financière Taitbout <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Laffitte Participation 22	France				S4	IG	100,0%	100,0%	
	Mediterranea <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Opéra Trading Capital	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Opéra Trading Capital (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Opéra Trading Capital (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Optichamps <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Parilease	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	Participations Opéra <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	SNC Taitbout Participation 3	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Société Orbaisienne de Participations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Verner Investissements	France	ME	40,0%	50,0%		ME	40,0%	50,0%	
<b>Autres pays d'Europe</b>										
	Alectra Finance PLC <sup>(5)</sup>	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Alpha Murcia Holding BV	Pays-Bas								S1

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Aquarius + Investments PLC <sup>(S)</sup>	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Aries Capital DAC <sup>(S)</sup>	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	BNP PUK Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Bank JSC	Russie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Commodity Futures Ltd	Royaume-Uni				S4	IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Emissions- Und Handels- GmbH	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP International Finance Dublin Unlimited Company <sup>(S)</sup>	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Invest Holdings BV	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Investments N 1 Ltd <sup>(S)</sup>	Royaume-Uni								S1
	BNPP Investments N 2 Ltd <sup>(S)</sup>	Royaume-Uni								S1
	BNPP Ireland Unlimited Co	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Islamic Issuance BV	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Issuance BV	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Net Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	D1
	BNPP Prime Brokerage International Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP UK Ltd	Royaume-Uni								S3
	BNPP Vartry Reinsurance DAC	Irlande	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	D1
	Boug BV <sup>(S)</sup>	Pays-Bas	IG	-	-		IG	-	-	
	Boug BV (succ. Royaume-Uni) <sup>(S)</sup>	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	
	Diamante Re SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Ejesur SA	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Financière Hime SA	Luxembourg	ME	22,5%	22,50%		ME	22,5%	22,5%	
	FScholen	Belgique	ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%		ME <sup>(3)</sup>	50,0%	50,0%	
	Greenstars BNPP	Luxembourg	IG <sup>(2)</sup>	100,0%	100,0%	D1	ME *	100,0%	100,0%	
	Harewood Holdings Ltd	Royaume-Uni				S3	IG	100,0%	100,0%	
	Hime Holding 1 SA	Luxembourg	ME	26,4%	26,4%		ME	26,4%	26,4%	
	Hime Holding 2 SA	Luxembourg	ME	21,0%	21,0%		ME	21,0%	21,0%	
	Hime Holding 3 SA	Luxembourg	ME	20,6%	20,6%		ME	20,6%	20,6%	
	Landspire Ltd	Royaume-Uni				S1	IG	100,0%	100,0%	
	Madison Arbor Ltd <sup>(S)</sup>	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Matchpoint Finance PLC <sup>(S)</sup>	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Ribera Del Loira Arbitrage	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Scaldis Capital Ltd <sup>(S)</sup>	Jersey	IG	-	-		IG	-	-	
	Utexam Logistics Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Utexam Solutions Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
<b>Moyen-Orient</b>										
	BNPP Investment Co KSA	Arab. Saoudite	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	D1
<b>AMÉRIQUES</b>										
	Banco BNPP Brasil SA	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Banexi Holding Corp	Etats-Unis								S4

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Canada Corp	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Capital Services Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP CC Inc	Etats-Unis								S4
	BNPP Colombia Corporacion Financiera SA	Colombie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Energy Trading GP	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Energy Trading Holdings Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Energy Trading LLC	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP EQD Brazil Fund Fundo de Investimento Multimercado <sup>(6)</sup>	Brésil	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP FS LLC	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP IT Solutions Canada Inc	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Prime Brokerage Inc	Etats-Unis								S4
	BNPP Proprietario Fundo de Investimento Multimercado <sup>(6)</sup>	Brésil	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP RCC Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP US Wholesale Holdings Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP USA Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP VPG Adonis LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG Brookfin LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG Brookline Cre LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG CT Holdings LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG EDMC Holdings LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG Express LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG Freedom Communications LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis								S1
	BNPP VPG Legacy Cabinets LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis								S1
	BNPP VPG Mark IV LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis								S1
	BNPP VPG Master LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG Medianews Group LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis								S1
	BNPP VPG Northstar LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis								S1
	BNPP VPG Pacex LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis								S1
	BNPP VPG PCMC LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis								S1
	BNPP VPG SBX Holdings LLC <sup>(6)</sup>	Etats-Unis								S1
	Dale Bakken Partners 2012 LLC	Etats-Unis	VM	23,8%	23,8%		VM	23,8%	23,8%	E1
	Decart Re Ltd <sup>(6)</sup>	Bermudes	IG <sup>(2)</sup>	-	-		IG <sup>(2)</sup>	-	-	E1
	FSI Holdings Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Starbird Funding Corp <sup>(6)</sup>	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Via North America Inc	Etats-Unis								S4
<b>ASIE PACIFIQUE</b>										
	Bank BNPP Indonesia PT	Indonésie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNP Pacific Australia Ltd	Australie								S3
	BNPP Amber Holdings Pty Ltd	Australie				S3	IG	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2019				31 décembre 2018			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Arbitrage Hong Kong Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP China Ltd	Chine	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Commodities Trading Shanghai Co Ltd	Chine	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Finance Hong Kong Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP India Holding Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP India Solutions Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Malaysia Berhad	Malaisie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Asia Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities India Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Japan Ltd	Japon	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Korea Co Ltd	Rép. de Corée	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Singapore Pte Ltd	Singapour				S3	IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Taiwan Co Ltd	Taiwan	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Sekuritas Indonesia PT	Indonésie	IG	99,0%	99,0%		IG	99,0%	99,0%	
	BPP Holdings Pte Ltd	Singapour	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
<b>AUTRES ACTIVITÉS</b>										
<b>SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES D'EXPLOITATION ET AUTRES</b>										
	Antin Participation 5	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Home Loan SFH	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	BNPP Partners for Innovation	France	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	BNPP Procurement Tech	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	BNPP Public Sector SCF	France	IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%		IG <sup>(1)</sup>	100,0%	100,0%	
	Cobema	Belgique								S4
	Euro Secured Notes Issuer <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	FCT Laffitte 2016 <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	FCT Opéra 2014 <sup>(5)</sup>	France	IG	-	-		IG	-	-	
	GIE Groupement Auxiliaire de Moyens	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	GIE Groupement d'Etudes et de Prestations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Société Immobilière du Marché Saint-Honoré	France								S2

(a) Au 30 juin 2019, les Fonds Communs de Titrisation Écarat UK regroupent 5 fonds (Ecarat PLC 6 à 10), versus 4 fonds (Ecarat PLC 6 à 9) au 31 décembre 2018

(b) Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, les Fonds Communs de Créances UCI et RMBS Prado regroupent 14 fonds (FCC UCI 9 à 12, 14 à 17 et RMBS Prado I à VI)

(c) Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, les Fonds Communs de Titrisation Domos regroupent les fonds Domos 2011 et Domos 2017

(d) Au 30 juin 2019, 90 Sociétés de Construction Vente (73 IG et 17 ME) versus 95 au 31 décembre 2018 (77 IG et 18 ME)

## Mouvements de périmètre

### Entrées (E) de périmètre

E1	Franchissement des seuils de consolidation
E2	Création d'entité
E3	Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable

### Sorties (S) de périmètre

S1	Cessation d'activité (dissolution, liquidation,...)
S2	Cession hors Groupe, perte de contrôle ou d'influence notable
S3	Franchissement des seuils de consolidation
S4	Fusion-absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

### Variations (V) de taux

V1	Acquisition complémentaire
V2	Cession partielle
V3	Dilution
V4	Relution

### Divers

D1	Changement de méthode de consolidation non lié à une variation de taux
----	--

ME *	Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
VM	Participation dans une entité contrôlée conjointement ou sous influence notable évaluée à la valeur de marché par résultat.
(s)	Entités structurées

## Périmètre de consolidation prudentiel

- (1) Filiales françaises dont la surveillance des exigences prudentielles est assurée dans le cadre de la surveillance sur base consolidée de BNP Paribas SA, conformément aux dispositions de l'article 7.1 du règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil.
- (2) Entités d'activité d'assurance mises en équivalence dans le périmètre prudentiel.
- (3) Entités contrôlées conjointement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel.
- (4) Fonds de placements collectifs exclus du périmètre prudentiel.

## **2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019 :**

**Deloitte & Associés**  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019 (Période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2019)**

Aux Actionnaires  
**BNP Paribas SA**  
16, boulevard des Italiens  
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de BNP Paribas SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.a.1 et 2 qui exposent les effets de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » sur les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2019.

## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris La Défense, Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 31 juillet 2019

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Laurence Dubois

Patrice Morot

Virginie Chauvin

### 3. RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES – PILIER 3 [NON AUDITE]

#### RATIOS DE FONDS PROPRES

##### Point d'attention :

Au 1er janvier 2019, l'entrée en vigueur de la norme comptable IFRS16 relative aux contrats de location a un impact limité sur le ratio CET1 d'environ -10 points de base.

Actualisation du tableau n° 1 du Document de référence 2018 p. 280.

##### ► RATIOS DE FONDS PROPRES

En millions d'euros	30 juin 2019 <sup>(*)</sup>	31 décembre 2018 <sup>(*)</sup>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)</b>	<b>79 733</b>	<b>76 131</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (TIER 1)</b>	<b>89 323</b>	<b>84 773</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>102 038</b>	<b>97 096</b>
<b>ACTIFS PONDÉRÉS</b>	<b>669 488</b>	<b>647 001</b>
<b>RATIOS</b>		
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	11,9 %	11,8 %
Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	13,3 %	13,1 %
<b>Total fonds propres</b>	<b>15,2 %</b>	<b>15,0 %</b>

(\*) Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 applicables en 2019.

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe n'intègre plus de disposition transitoire au titre du Règlement (UE) n° 575/2013.

#### RATIO DE TLAC

Depuis le 27 juin 2019, conformément au Règlement (UE) n° 2019/876, les établissements sont soumis à une double exigence TLAC. Celle-ci inclut d'une part, un ratio minimal exprimé en pourcentage des actifs pondérés, et d'autre part, un ratio minimal exprimé en pourcentage des expositions utilisées aux fins du ratio de levier.

##### ► RATIO TLAC

En millions d'euros	30 juin 2019
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>	<b>102 038</b>
dont fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	79 733
dont fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	9 590
dont fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)	12 715
<b>Total des fonds propres : ajustements réglementaires</b>	<b>172</b>
dont fraction amortie des instruments de Tier 2 ayant une échéance résiduelle supérieure à 1 an	172
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES ÉLIGIBLES</b>	<b>102 210</b>
<b>Dettes senior non préférées et autres instruments assimilés</b>	<b>34 062</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES ET AUTRES INSTRUMENTS DE DETTES ÉLIGIBLES</b>	<b>136 272</b>
<b>Actifs pondérés</b>	<b>669 488</b>
<b>RATIO TLAC<sup>(*)</sup></b>	<b>20,4 %</b>

(\*) Au 30 juin 2019, le ratio TLAC s'élève à 6,3 % des expositions de levier (à comparer à une exigence minimum de 6 % en 2019).

Au 30 juin 2019, le niveau minimal d'exigence de TLAC pour le Groupe s'élève à 20,08 % des actifs pondérés, compte tenu d'un coussin de conservation de 2,5 %, d'un coussin G-SIBs à 1,5 % et d'un coussin contracyclique à 0,08%.

Avec un ratio TLAC de 20,4 % au 30 juin 2018, le Groupe est au-dessus du niveau minimal d'exigence applicable, sans utiliser les dettes senior préférées éligibles dans la limite de 2,5% des actifs pondérés. Le ratio TLAC atteindrait 22,9 % si le Groupe utilisait cette option.



## ► RATIO TLAC - EFFET DES DETTES SENIOR PRÉFÉRÉES ÉLIGIBLES SUR OPTION

	30 juin 2019
<b>Ratio TLAC</b>	<b>20,4 %</b>
Effet des dettes senior préférées éligibles sur option <sup>(*)</sup>	2,5 %
<b>RATIO TLAC APRES EFFET DES DETTES SENIOR ELIGIBLES SUR OPTION</b>	<b>22,9 %</b>

<sup>(\*)</sup> Conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 72ter du Règlement (UE) n° 2019/876, certaines dettes senior préférées (dont le montant atteint 21 687 millions d'euros au 30 juin 2019) peuvent être éligibles dans la limite de 2,5 % des actifs pondérés (3,5 % au-delà du 31 décembre 2021, conformément à l'article 494 du Règlement (UE) n° 2019/876).

Les tables présentant le détail des instruments de dette reconnus en fonds propres (AT1 et Tier 2) ainsi que les principales émissions publiques de dettes senior préférées et non préférées, y compris leur échéance et leurs caractéristiques principales, sont disponibles dans la section Dette BNP Paribas du site des relations investisseurs : [www.invest.bnpparibas.com](http://www.invest.bnpparibas.com).

Le rang des engagements dans la hiérarchie des créanciers est disponible dans le tableau n° 92 du Document de référence 2018 p. 424.

## FONDS PROPRES PRUDENTIELS

Actualisation du tableau n° 13 du Document de référence 2018 p. 309.

### ► FONDS PROPRES PRUDENTIELS

En millions d'euros	30 juin 2019	31 décembre 2018	
		Phasé	Dispositions transitoires <sup>(*)</sup>
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 : instruments et réserves</b>			
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	27 133	27 133	-
<i>dont actions ordinaires</i>	27 133	27 133	-
Bénéfices non distribués	62 174	58 968	-
Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	1 510	503	-
Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	1 878	1 781	-
Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	2 091	3 387	-
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES</b>	<b>94 786</b>	<b>91 772</b>	<b>-</b>
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires</b>	<b>(15 053)</b>	<b>(15 542)</b>	<b>98</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)</b>	<b>79 733</b>	<b>76 230</b>	<b>98</b>
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments<sup>(**)</sup></b>	<b>10 065</b>	<b>8 731</b>	<b>45</b>
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements réglementaires</b>	<b>(476)</b>	<b>(44)</b>	<b>-</b>
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)<sup>(**)</sup></b>	<b>9 590</b>	<b>8 687</b>	<b>45</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1 = CET1 + AT1)</b>	<b>89 323</b>	<b>84 916</b>	<b>143</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions<sup>(**)</sup></b>	<b>16 107</b>	<b>15 511</b>	<b>(45)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements réglementaires</b>	<b>(3 392)</b>	<b>(3 233)</b>	<b>-</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)<sup>(**)</sup></b>	<b>12 715</b>	<b>12 278</b>	<b>(45)</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES (TC = T1 + T2)</b>	<b>102 038</b>	<b>97 194</b>	<b>98</b>

<sup>(\*)</sup> Montant soumis à traitement pré-règlement ou montant résiduel en vertu du Règlement (UE) n° 575/2013.

<sup>(\*\*)</sup> Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 applicables en 2019.

Le détail des fonds propres et des ajustements réglementaires est disponible dans l'annexe Fonds propres – détail.

## FACTEURS DE RISQUE

Actualisation du Document de référence 2018 p. 287 à 295.

Les principaux types de risques propres à l'activité de la Banque sont présentés ci-après. Ils peuvent être appréhendés au travers des actifs pondérés ou d'autres indicateurs lorsque les actifs pondérés ne sont pas adaptés.

**Le risque de crédit :** le risque de crédit est défini comme la probabilité d'une inexécution par un emprunteur ou une contrepartie de ses obligations vis-à-vis de la Banque conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel de l'évaluation de la qualité du crédit. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 504 milliards d'euros au 31 décembre 2018. Conformément aux recommandations de l'Autorité Bancaire Européenne, ce risque intègre également les risques sur les participations en actions y compris ceux liés aux activités d'assurance.

**Le risque opérationnel :** le risque opérationnel est le risque de perte résultant de processus internes défailants ou inadéquats (notamment ceux impliquant le personnel et les systèmes informatiques) ou d'événements externes, qu'ils soient délibérés, accidentels ou naturels (inondations, incendies, tremblements de terre, attaques terroristes...). Le risque opérationnel recouvre la fraude, les risques en lien avec les ressources humaines, les risques juridiques et de réputation, les risques de non-conformité, les risques fiscaux, les risques liés aux systèmes d'information, la fourniture de services financiers inappropriés (conduct risk), les risques de défaillance des processus opérationnels y compris les processus de crédit, ou l'utilisation d'un modèle (risque de modèle), ainsi que les conséquences pécuniaires éventuelles liées à la gestion du risque de réputation. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 73 milliards d'euros au 31 décembre 2018.

**Le risque de contrepartie :** le risque de contrepartie est la manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements, et/ou de règlements. Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 27 milliards d'euros au 31 décembre 2018.

**Le risque de marché :** le risque de marché est le risque de perte de valeur provoqué par une évolution défavorable des prix ou des paramètres de marché. Les paramètres de marché sont, sans que cette liste soit exhaustive, les taux de change, les cours des valeurs mobilières et des matières premières négociables (que le prix soit directement coté ou obtenu par référence à un actif similaire), le prix de dérivés sur un marché organisé ainsi que tous les paramètres qui peuvent être induits de cotations de marché comme les taux d'intérêt, les spreads de crédit, les volatilités ou les corrélations implicites ou d'autres paramètres similaires. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 20 milliards d'euros au 31 décembre 2018.

**Le risque de titrisation du portefeuille bancaire :** la titrisation est une opération ou un montage par lequel le risque de crédit associé à une exposition ou à un ensemble d'expositions est subdivisé en tranches. Tout engagement pris dans le cadre d'une structure de titrisation (y compris les dérivés et les lignes de liquidité) est considéré comme une exposition de titrisation. L'essentiel de ces engagements est en portefeuille bancaire prudentiel. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 7 milliards d'euros au 31 décembre 2018.

**Les risques liés aux impôts différés et à certaines participations dans des établissements de crédit ou financiers :** les montants inférieurs aux seuils de déduction des fonds propres prudentiels génèrent des actifs pondérés qui s'élèvent à 17 milliards d'euros au 31 décembre 2018.

**Le risque de liquidité :** le risque de liquidité est le risque que la Banque ne puisse pas honorer ses engagements ou dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché ou de facteurs qui lui sont spécifiques, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il traduit le risque de ne pas pouvoir faire face à des flux nets sortants de trésorerie y compris liés à des besoins en collatéral, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme. Le risque spécifique du Groupe peut être notamment appréhendé au travers du Ratio de Liquidité à Court terme (LCR) analysant la couverture des sorties nettes de trésorerie à trente jours en scénario de stress.

De manière transversale, les risques auxquels le Groupe est exposé peuvent provenir d'un certain nombre de facteurs liés entre autres à l'évolution de son environnement macro-économique, concurrentiel, de marché et réglementaire ou de facteurs liés à la mise en œuvre de sa stratégie, à son activité ou à ses opérations.

Ces facteurs de risque sont détaillés ci-dessous.

## RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

**Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur la Banque et les marchés dans lesquels elle opère.**

Dans l'exercice de ses activités, la Banque est exposée à l'évolution des marchés financiers et plus généralement, à l'évolution de la conjoncture économique en France, en Europe et dans le reste du monde. Une détérioration des conditions de marché sur lesquels la Banque intervient et de l'environnement économique pourrait avoir une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- Un contexte économique défavorable pourrait se répercuter sur les activités et opérations des clients de la Banque, en réduisant la demande de crédits et le volume des opérations, en renforçant ainsi le taux de défaut sur les emprunts et autres créances clients ;
- Une baisse du cours des titres obligataires, actions et matières premières pourrait impacter plusieurs activités de la Banque, notamment ses activités de marché, de banque d'investissement ainsi que de gestion d'actifs ;
- Les politiques macro-économiques adoptées en réponse à la conjoncture économique, existante ou anticipée, pourraient avoir des effets imprévus et potentiellement avoir des conséquences sur les paramètres de marché, tels que les taux

d'intérêts et les taux de change qui, à leur tour, pourraient impacter les activités de la Banque les plus exposées aux risques de marché ;

- La perception favorable de la conjoncture économique, globale ou sectorielle, pourrait aboutir à la formation de bulles spéculatives sur certains actifs ce qui pourrait augmenter les conséquences résultant des corrections issues d'une dégradation d'une telle conjoncture ;
- Des perturbations économiques significatives (à l'image de la crise financière de 2008 ou celle de la dette souveraine européenne de 2011), pourraient avoir un impact significatif sur toutes les activités de la Banque, notamment si la perturbation était caractérisée par une absence de liquidité des marchés qui rendrait difficile, voire impossible, la vente de certains produits à leur valeur de marché ;
- Divers événements politiques et géopolitiques défavorables tels que des catastrophes naturelles, tensions géopolitiques (notamment des mesures protectionnistes), actes terroristes, troubles sociaux, cyber-attaques, conflits armés ou menaces de conflits et risques y afférents, seraient de nature à affecter de manière ponctuelle ou durable les conditions économiques dans lesquelles évoluent les établissements financiers.

De nombreux facteurs, tels que l'incertitude résultant de la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne, la politique monétaire changeante en Europe et aux Etats-Unis et le contexte politique et économique de certains grands pays européens pourraient avoir des conséquences sur les économies et marchés financiers européens en 2019 et 2020. Les marchés américains pourraient par ailleurs être affectés par d'autres facteurs, tels que des mesures de politique commerciale internationale, pouvant peser sur les marchés monétaires et financiers globaux. Enfin, les marchés asiatiques pourraient être impactés par des facteurs tels que le ralentissement continu ou aggravé de la croissance économique dans certains pays.

Le prix des actions a récemment subi une volatilité significative, qui pourrait advenir de nouveau. En cas d'augmentation significative des taux d'intérêt visant à mettre fin aux politiques monétaires accommodantes, les marchés et la valeur des actifs à taux fixe pourraient être sérieusement affectés. Inversement, la poursuite ou le renouvellement de la politique d'assouplissement monétaire pourrait peser sur la rentabilité des banques. Par ailleurs, le prix du pétrole a été particulièrement volatile au cours des derniers mois, et pourrait être affecté par des facteurs géopolitiques imprévisibles dans des régions comme le Moyen-Orient ou la Russie.

Plus généralement, la volatilité croissante des marchés financiers pourrait avoir des conséquences adverses sur les positions de marché et d'investissement de la Banque sur les marchés de la dette, des changes, des matières premières et des actions, et ses positions sur d'autres investissements. Des perturbations sévères et une forte volatilité ont caractérisé les marchés au cours des dernières années et pourraient survenir à nouveau, exposant alors la Banque à des pertes significatives. De telles pertes pourraient s'étendre à une grande diversité de transactions et instruments de marché et de couvertures, y compris les swaps, forward, futures, options et produits structurés. La volatilité des marchés financiers rend difficile toute anticipation des tendances et mise en œuvre effective des stratégies de marché .

Il est difficile d'anticiper les baisses de conjoncture économique et de déterminer les marchés qui seront significativement touchés. Si l'économie, ou les conditions de marché en France ou ailleurs en Europe, ou bien les marchés financiers dans leur globalité, venaient à se détériorer ou devenir de plus en plus volatils, cela pourrait avoir un impact significatif défavorable sur les opérations, les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

***Du fait du périmètre géographique de ses activités, la Banque pourrait être vulnérable aux contextes ou circonstances politiques, macroéconomiques ou financiers d'une région ou d'un pays.***

La Banque est exposée au risque pays, c'est-à-dire au risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales d'un pays étranger, notamment un pays dans lequel elle exerce une activité, affectent ses intérêts financiers. La Banque surveille le risque pays et le prend en compte dans l'évaluation à la juste valeur et le coût du risque enregistrés dans ses états financiers. Cependant, un changement significatif dans l'environnement politique ou macroéconomique pourrait entraîner l'enregistrement de charges additionnelles ou aboutir à des pertes plus importantes que les montants déjà inscrits dans ses états financiers. En outre, des facteurs spécifiques à une région ou à un pays dans lesquels la Banque opère pourraient rendre difficile l'exercice de son activité et conduire à des pertes d'exploitation ou des dépréciations d'actifs.

Au 31 décembre 2018, le portefeuille de crédits de la Banque était notamment composé de créances sur des emprunteurs situés en France à hauteur de 32%, en Belgique et au Luxembourg à hauteur de 14%, en Italie à hauteur de 10%, dans les autres pays européens à hauteur de 19%, en Amérique du Nord à hauteur de 13%, et en Asie à hauteur de 6%. Une dégradation des conditions économiques de ces pays ou régions aurait des répercussions particulièrement significatives sur la Banque. De plus, la Banque est exposée à des risques propres s'agissant des pays non membres de l'OCDE, et qui sont sujets à des incertitudes tel que l'instabilité politique, l'imprévisibilité législative et fiscale, l'expropriation ainsi que d'autres risques moins présents dans des économies plus développées.

***L'accès de la Banque au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs.***

La crise financière, la crise de la dette souveraine de la zone euro ainsi que l'environnement macroéconomique global ont conduit, ces dernières années, de façon ponctuelle à une restriction de l'accès au financement des banques européennes et à une dégradation des conditions de ce financement, en raison de plusieurs facteurs, notamment : l'augmentation importante du risque de crédit perçu des banques, liée en particulier à l'exposition à la dette souveraine, la dégradation de la notation affectant certains États et établissements financiers et la spéculation sur les marchés de la dette. De nombreuses banques européennes, y compris la Banque, ont dû ponctuellement faire face à un accès plus difficile aux marchés obligataires pour investisseurs institutionnels et au marché interbancaire, ainsi qu'à une augmentation générale de leur coût de financement. En conséquence, le recours par les établissements financiers aux facilités et lignes de liquidité de la Banque Centrale Européenne (« BCE ») a ponctuellement augmenté de manière significative. Si les conditions défavorables du marché de la dette venaient à réapparaître à la suite d'une stagnation durable de la croissance, de la déflation, d'une résurgence de la crise financière, de la crise de la dette souveraine ou de nouvelles formes de crises financières ou pour des raisons liées au secteur financier en général ou à la Banque en particulier, l'effet sur la liquidité du secteur financier européen en général et sur la Banque en particulier, pourrait être significativement défavorable et avoir un impact négatif sur les résultats opérationnels de la Banque ainsi que sur sa situation financière.

***Un environnement prolongé de taux d'intérêt bas comporte des risques systémiques inhérents et la sortie d'un tel environnement comporte également des risques.***

Depuis la crise financière de 2008-2009, les marchés mondiaux ont été caractérisés par une période prolongée de taux d'intérêt bas. Si cet environnement de taux d'intérêt bas devait se prolonger, sous l'effet de la poursuite de l'assouplissement monétaire, d'une croissance faible ou d'autres facteurs, cela pourrait affecter la rentabilité de la Banque. A cet égard, après avoir annoncé en décembre 2018 la fin de sa politique accommodante de rachat d'actifs (quantitative easing), la BCE a annoncé en mars 2019, dans un contexte de croissance plus faible qu'escompté, le gel de ses taux directeurs au moins jusqu'à la fin de l'année 2019 (étendu en juin 2019 au moins jusqu'au premier semestre 2020) ainsi que de nouvelles opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO), sous certaines conditions, à des taux négatifs. Durant les périodes de taux d'intérêt bas, les écarts de taux d'intérêt tendent à se resserrer ; la Banque peut alors ne pas être en mesure d'abaisser suffisamment les taux d'intérêt sur ses dépôts de manière à compenser la baisse de revenus provenant des prêts consentis à des taux plus faibles. De plus, la Banque a fait et pourrait encore faire face à une hausse des remboursements anticipés et des refinancements de prêts hypothécaires et autres prêts à taux fixe consentis aux particuliers et aux entreprises, les clients cherchant à tirer parti de la baisse des coûts d'emprunt. Ceci, cumulé à l'octroi de nouveaux prêts à des faibles taux d'intérêt, a entraîné et pourrait entraîner à nouveau une baisse du taux d'intérêt moyen du portefeuille de prêts de la Banque causant ainsi une baisse du revenu net d'intérêts qu'elle retire de ses activités de prêt. En outre, un environnement persistant de taux d'intérêt bas peut également avoir pour effet d'aplanir la courbe des taux sur le marché en général, ce qui pourrait réduire la prime générée par la Banque se rapportant à ses activités de financement. Un tel aplanissement de la courbe des taux pourrait également inciter les institutions financières à s'engager dans des activités plus risquées en vue d'atteindre les niveaux de rendement escomptés, ce qui serait de nature à augmenter la volatilité globale du marché. Des taux bas peuvent affecter la rentabilité des activités d'assurances de la Banque, qui pourrait ne pas être en mesure de générer des retours sur investissement suffisants pour être attractif par rapport à d'autres investissements. Des taux bas pourraient en outre affecter les commissions facturées par les filiales de la Banque spécialisées dans la gestion d'actifs sur les marchés monétaires ou d'autres produits à taux fixe. Une réduction des spreads de crédit et une diminution des revenus générés par les activités de banque de détail, résultant d'une baisse des taux du portefeuille de créances de la Banque, pourraient enfin affecter la rentabilité de ses opérations de banque de détail.

Inversement, la fin d'une période prolongée de taux d'intérêt bas, en particulier en raison d'un resserrement de la politique monétaire, comporte aussi des risques. Dans ce contexte, la Réserve Fédérale des Etats-Unis a procédé à un resserrement de sa politique monétaire en 2017 et 2018. Une augmentation des taux directeurs entraînerait a priori une diminution de la valeur de tout portefeuille de créances ou actifs à taux fixe comportant des taux moins élevés. Si les stratégies de couverture du Groupe s'avèrent inefficaces ou ne fournissent qu'une couverture partielle contre cette diminution de valeur, la Banque pourrait subir des pertes. Tout resserrement plus prononcé ou plus rapide que prévu pourrait avoir un impact négatif sur la reprise économique. Concernant les financements octroyés par la Banque, ceci pourrait en particulier mettre à l'épreuve la résistance du portefeuille de prêts et d'obligations de la Banque, et le cas échéant conduire à une augmentation des créances douteuses et des cas de défauts. De manière plus générale, la fin des politiques monétaires accommodantes (notamment l'injection de liquidité provenant d'achats d'actifs par les banques centrales) pourrait conduire à des corrections importantes de certains marchés ou catégories d'actifs (par exemple, les sociétés et emprunteurs souverains ne bénéficiant pas d'une notation investment grade, certains marchés actions et immobiliers) qui ont particulièrement bénéficié (notamment par des primes de risques très faibles par rapport aux moyennes historiques) d'un environnement prolongé de taux d'intérêt bas et d'une importante liquidité. Ces corrections pourraient se propager à l'ensemble des marchés financiers, du fait notamment d'une hausse importante de la volatilité.

## **RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ**

***Toute variation significative des taux d'intérêt est susceptible de peser sur les revenus ou sur la rentabilité de la Banque.***

Le montant des revenus nets d'intérêts encaissés par la Banque sur une période donnée influe de manière significative sur les revenus et la rentabilité pour cette période. Les taux d'intérêt sont affectés par de nombreux facteurs sur lesquels la Banque n'a aucune emprise, tels que le niveau de l'inflation et les politiques monétaires des États et certaines décisions concernant des taux de l'épargne réglementée. L'évolution des taux d'intérêt du marché pourrait affecter différemment les taux d'intérêt appliqués aux actifs porteurs d'intérêt et les taux d'intérêt payés sur la dette. Toute évolution défavorable de la courbe des taux pourrait diminuer les revenus nets d'intérêts des activités de prêt. En outre, une augmentation des taux d'intérêt sur les financements à court terme de la Banque et le non-adossement des échéances sont susceptibles de peser sur sa rentabilité.

***La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs du marché pourraient avoir un effet défavorable sur la Banque.***

La capacité de la Banque à effectuer des opérations de financement ou d'investissement ou à conclure des transactions portant sur des produits dérivés pourrait être affectée par la solidité financière des autres institutions financières et acteurs du marché. Les établissements financiers sont étroitement interconnectés, en raison notamment de leurs activités de négoce, de compensation, de contrepartie et de financement. Par conséquent, la défaillance d'un ou plusieurs établissements financiers, voire de simples rumeurs ou interrogations concernant un ou plusieurs établissements financiers ou l'industrie financière de manière plus générale, pourraient conduire à une contraction généralisée de la liquidité sur le marché et pourraient à l'avenir conduire à des pertes ou défaillances supplémentaires. La Banque est exposée, de manière directe et indirecte, à de nombreuses contreparties financières telles que des chambres de compensation, des prestataires de services d'investissement, des banques commerciales ou d'investissement, des fonds communs de placement, des fonds alternatifs, ainsi que d'autres clients institutionnels, avec lesquels elle conclut de manière habituelle des transactions. La Banque pourrait également être exposée aux risques liés à l'implication croissante dans le secteur financier d'acteurs peu ou non réglementés et à l'introduction de nouveaux types d'opérations peu ou non réglementés (par exemple, fonds non régulés, plateformes de négociation ou plateformes de financement participatif). Le risque de crédit et de contrepartie serait exacerbé si les actifs détenus en garantie par la Banque ne pouvaient pas être cédés ou si leur prix ne permettait pas de couvrir l'intégralité de l'exposition de la Banque au titre des prêts ou produits dérivés en défaut ou encore, dans le cas d'une défaillance d'un acteur des marchés financiers significatif tel qu'une contrepartie centrale. À cet égard, il convient de noter que les changements réglementaires qui imposent la compensation obligatoire des instruments dérivés négociés de gré à gré (produits dits « over-the-counter » ou « OTC ») standardisés par des contreparties centrales, ont augmenté l'exposition des acteurs des marchés financiers à ces contreparties centrales.

En outre, les fraudes ou malversations commises par les acteurs des marchés financiers peuvent avoir un effet significatif défavorable sur les institutions financières en raison notamment des interconnexions entre les institutions opérant sur les marchés financiers. La fraude commise par Bernard Madoff révélée en 2008, qui a conduit un certain nombre d'institutions financières, dont la Banque, à annoncer des pertes ou des expositions significatives, en est un exemple. La Banque demeure l'objet de diverses demandes

contentieuses en lien avec l'affaire Madoff ; voir note 8.b « Passifs éventuels : procédures judiciaires et d'arbitrage » de ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les pertes pouvant résulter des risques susmentionnés pourraient peser de manière significative sur les résultats opérationnels de la Banque.

***Les fluctuations de marché et la volatilité exposent la Banque au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.***

À des fins de négoce ou d'investissement, la Banque prend des positions sur les marchés de dette, de devises, de matières premières et d'actions, ainsi que sur des actions non cotées, des actifs immobiliers et d'autres types d'actifs, notamment via des contrats de produits dérivés. Une volatilité extrême de ces marchés, c'est-à-dire l'amplitude des variations de prix sur une période et un marché donnés, indépendamment du niveau de ce marché, pourrait avoir une incidence défavorable sur ces positions. La volatilité, si elle s'avérait insuffisante ou excessive par rapport aux anticipations de la Banque, pourrait également engendrer des pertes sur de nombreux autres produits utilisés par la Banque, tels que les swaps, les contrats à terme, les options et les produits structurés.

Dans la mesure où la Banque détient des actifs, ou des positions nettes acheteuses, sur l'un de ces marchés, tout repli de celui-ci pourrait occasionner des pertes liées à la dépréciation de ces positions. À l'inverse, si la Banque vendait des actifs à découvert ou détenait des positions nettes vendeuses sur l'un de ces marchés, tout rebond de celui-ci pourrait, malgré les limites de risque et les systèmes de contrôle existants, exposer la Banque à des pertes potentiellement très importantes dans la mesure où elle devrait couvrir ses positions à découvert dans un marché haussier. De manière occasionnelle, la Banque pourrait constituer une position acheteuse sur un actif et une position vendeuse sur un autre actif, pour couvrir des opérations avec la clientèle et/ou dans l'espoir de tirer avantage de la variation de la valeur relative de ces actifs. Si toutefois ces valeurs relatives évoluaient dans un sens ou d'une manière contraire aux anticipations de la Banque, ou de telle manière que la Banque ne soit pas couverte, il serait possible que cette stratégie expose la Banque à des pertes. Dans la mesure où elles seraient substantielles, ces pertes pourraient obérer les résultats et la situation financière de la Banque.

La Banque utilise un modèle « Value at Risk » (VaR) pour quantifier son exposition aux pertes potentielles résultant des risques de marché. Elle réalise également des stress test afin de quantifier son exposition potentielle dans des scénarios extrêmes. Toutefois, ces techniques reposent sur des méthodologies statistiques basées sur des observations historiques qui peuvent s'avérer être des prédictions peu fiables pour le futur. Par conséquent, l'exposition de la Banque aux risques de marché dans des scénarios extrêmes pourrait être plus importante que les expositions anticipées par ces quantifications techniques.

***Les revenus tirés des activités générant des commissions sont potentiellement vulnérables à une baisse des marchés.***

Les conditions économiques et financières affectent le nombre et la taille d'opérations de marché de capitaux dans lesquelles la Banque intervient comme garant ou conseil financier ou au titre d'autres services de financement et d'investissement. Ces revenus, reposant notamment sur les frais de transaction rémunérant ces services, sont directement liés au nombre et à la taille des opérations dans le cadre desquelles la Banque intervient, et peuvent ainsi être affectés de manière significative par les tendances économiques ou financières défavorables à ses clients et aux activités de financement et d'investissement. Par ailleurs, les commissions de gestion que la Banque facture à ses clients étant généralement calculées sur la valeur ou la performance des portefeuilles, toute baisse des marchés qui aurait pour conséquence de diminuer la valeur de ces portefeuilles ou d'augmenter le montant des rachats, réduirait les revenus afférents aux activités de gestion d'actifs, de dérivés d'actions et de Banque Privée. Indépendamment de l'évolution du marché, toute sous-performance des organismes de placement collectif de la Banque pourrait avoir pour conséquence une accélération des rachats et une diminution des souscriptions avec, en corollaire, une contraction des revenus afférents à l'activité de gestion d'actifs. La Banque a été confrontée à tout ou partie de ces effets pendant les différents ralentissements significatifs des marchés financiers intervenu ces dernières années et pourrait être confrontée à des situations similaires lors de futurs ralentissements des marchés financiers qui peuvent survenir brutalement et de manière répétée.

***Une baisse prolongée des marchés peut réduire la liquidité et rendre plus difficile la cession d'actifs. Une telle situation peut engendrer des pertes significatives.***

Dans certains des métiers de la Banque, en particulier Global Markets et la Gestion Actif-Passif, des fluctuations prolongées des marchés, en particulier une baisse prolongée du prix des actifs, peuvent peser sur le niveau d'activité ou réduire la liquidité sur le marché concerné. Cette situation peut exposer la Banque à des pertes significatives si celle-ci n'est pas en mesure de solder rapidement ses positions éventuellement perdantes. Cela est particulièrement vrai des actifs qui sont intrinsèquement peu liquides. Certains actifs qui ne sont pas négociés sur une bourse de valeurs ou sur un marché réglementé, tels que certains produits dérivés négociés entre institutions financières, sont généralement valorisés à l'aide de modèles plutôt que sur la base de cours de marché. Compte tenu de la difficulté de suivre l'évolution du prix de ces actifs, la Banque pourrait subir des pertes significatives qu'elle n'avait pas prévues.

***La Banque doit assurer une Gestion Actif-Passif adéquate afin d'éviter toute exposition à des pertes.***

La Banque est exposée au risque que la maturité, le taux d'intérêt ou la devise de ses actifs ne correspondent pas correctement à ceux de ses passifs. Pour un certain nombre des actifs de la Banque, les dates de paiement sont incertaines et si la Banque reçoit des revenus moins importants que ceux attendus à un moment donné, des financements additionnels provenant du marché pourraient être requis afin qu'elle puisse exécuter ses obligations. Alors que la Banque se fixe, dans le cadre de ses procédures de gestion des risques, des limites strictes concernant les écarts entre actifs et passifs, il ne peut être garanti que ces limites seront efficaces pour éliminer toutes les pertes potentielles résultant de l'inadéquation entre ces actifs et passifs.

## RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

***Des mesures législatives et réglementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle la Banque ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel elle opère.***

Des mesures législatives ou réglementaires sont entrées en vigueur notamment en France, en Europe et aux États-Unis, en vue d'introduire un certain nombre de changements, dont certains permanents, dans l'environnement financier. Ces mesures ont entraîné une mutation substantielle de l'environnement dans lequel la Banque et d'autres institutions financières évoluent.

Parmi les mesures qui ont été adoptées figurent :

- l'augmentation des ratios prudentiels de fonds propres, de solvabilité et de liquidité (en particulier pour les institutions financières d'importance systémique telles que la Banque) ainsi que la modification des règles de pondération du risque et des modalités de l'utilisation des modèles internes qui pourraient déboucher sur une hausse des exigences en capital ;
- des restrictions visant l'exercice par les banques commerciales de certaines activités considérées comme spéculatives qui sont interdites ou doivent être exercées au sein de filiales dédiées (en particulier les opérations pour compte propre) et sont soumises à des exigences prudentielles spécifiques et de financement autonome;
- l'interdiction ou des limitations visant certains types de produits financiers ou d'activités ;
- le renforcement des régimes de prévention et de résolution des crises, notamment la Directive sur le Redressement et la Résolution des Banques du 15 mai 2014 (« DRRB »), qui renforce les pouvoirs de prévention et de résolution des crises bancaires afin notamment que les pertes soient supportées en priorité par les créanciers et actionnaires des banques et afin de limiter à un minimum les coûts supportés par les contribuables ;
- la mise en place, par la DRRB, de fonds nationaux de résolution ainsi que la création, par le Règlement du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2014, du Conseil de Résolution Unique (« CRU »), qui peut entamer une procédure de résolution à l'égard d'établissements bancaires tels que la Banque et du Fonds de Résolution Unique (« FRU »), dont le financement par la Banque (à hauteur de sa contribution annuelle) peut être significatif ;
- la mise en place de systèmes nationaux de garantie des dépôts et un projet de système européen de garantie/assurance des dépôts qui couvrira progressivement tout ou partie des systèmes de garantie des dépôts nationaux participants ;
- le renforcement des exigences de contrôle interne et de transparence quant à certaines activités ;
- le renforcement des exigences en matière de règles de gouvernance et de bonne conduite et la limitation et l'imposition accrue des rémunérations de certains salariés au-delà de certains niveaux ;
- l'introduction de nouvelles règles pour améliorer la transparence, l'efficacité et l'intégrité des marchés financiers et notamment la régulation des transactions à haute fréquence, le renforcement des règles en matière d'abus de marché, la régulation plus stricte de certains types de produits financiers, telle que l'obligation de déclarer les produits dérivés et opérations de financement sur titres ou encore l'obligation soit de procéder à la compensation des opérations sur produits dérivés négociés de gré à gré, soit de limiter les risques y afférents (y compris à travers la constitution de garanties pour les produits dérivés non compensés par une contrepartie centrale) ;
- la taxation des transactions financières ;
- le renforcement des exigences en matière de protection des données personnelles et cyber-sécurité ;
- le renforcement des exigences de divulgation d'informations, par exemple en matière de finance durable ; et
- le renforcement des pouvoirs des autorités de supervision, tel que l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (« ACPR »), et la création de nouvelles autorités, notamment l'adoption en octobre 2013 du Mécanisme de Surveillance Unique (« MSU ») qui place la Banque sous la supervision directe de la BCE, depuis novembre 2014.

Ces mesures pourraient être à nouveau modifiées, étendues ou renforcées. En outre, des mesures supplémentaires pourraient être adoptées dans d'autres domaines. Il est impossible de prévoir avec précision quelles mesures supplémentaires seront adoptées ou de déterminer quel en sera le contenu exact et, compte tenu de la complexité et de l'incertitude d'un certain nombre de ces mesures, de déterminer leur impact sur la Banque. L'effet cumulé de ces mesures, qu'elles soient déjà adoptées ou qu'elles soient adoptées ultérieurement, a été et pourrait continuer à être de nature à réduire la capacité de la Banque à allouer et affecter ses ressources de capital et de financement, limiter sa capacité à diversifier les risques, réduire la disponibilité de certaines ressources de financement et de liquidité, augmenter le coût du financement, augmenter le coût ou réduire la demande des produits et services offerts par la Banque, imposer à la Banque de procéder à des réorganisations internes, des changements structurels ou à des cessions, affecter la capacité de la Banque à exercer certaines activités, telles qu'actuellement exercées, ou à attirer ou à retenir des talents et, plus généralement, affecter sa compétitivité et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels.

**La Banque pourrait faire l'objet d'une procédure de résolution.**

La DRRB et l'Ordonnance du 20 août 2015 confèrent à l'ACPR ou au CRU le pouvoir d'entamer une procédure de résolution à l'égard d'établissements bancaires tels que la Banque, avec pour objectif d'assurer la continuité des fonctions critiques, d'éviter les risques de contagion, de recapitaliser ou de restaurer la viabilité de l'établissement. Ces pouvoirs doivent être mis en œuvre de manière à ce que les pertes, sous réserve de certaines exceptions, soient supportées en priorité par les actionnaires, puis par les porteurs d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et de catégorie 2 (tels que les obligations subordonnées), puis par les porteurs d'obligations senior non préférées et enfin par les porteurs d'obligations senior préférées conformément à l'ordre de priorité de leurs créances dans le cadre des procédures normales d'insolvabilité.

Les autorités de résolution disposent également de pouvoirs étendus pour mettre en œuvre les outils de résolution à l'égard des institutions et des groupes soumis à une procédure de résolution, ce qui peut notamment inclure la cession totale ou partielle des activités de l'établissement à un tiers ou à un établissement relais, la séparation des actifs de cet établissement, la substitution de l'institution en qualité de débiteur au titre d'instruments de dette, la dépréciation totale ou partielle d'instruments de fonds propres réglementaires, la dilution d'instruments de fonds propres réglementaires à travers l'émission de nouveau titres de capital, la dépréciation totale ou partielle ou la conversion en titres de capital d'instruments de dette, la modification des conditions des instruments de dette (y compris la modification de l'échéance et/ou du montant des intérêts payables et/ou la suspension temporaire des paiements), la suspension de la cotation et de l'admission à la négociation d'instruments financiers, la révocation des dirigeants ou la nomination d'un administrateur spécial.

Certains pouvoirs, en ce compris la dépréciation totale ou partielle d'instruments de fonds propres réglementaires, la dilution d'instruments de fonds propres réglementaires à travers l'émission de nouveau titres de capital, la dépréciation totale ou partielle ou la conversion en titres de capital d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et de catégorie 2 (tels que les obligations

subordonnées), peuvent également être employés comme mesures préventives en dehors de toute procédure de résolution et/ou en vertu de la réglementation des aides d'Etats de la Commission européenne si l'institution nécessite un soutien public exceptionnel. La mise en œuvre de ces moyens et pouvoirs à l'égard de la Banque pourrait donner lieu à des changements structurels significatifs du Groupe (notamment des ventes d'actifs ou d'activités ou de la création d'établissements relais) et à une dépréciation totale ou partielle, une modification ou une variation des droits des actionnaires ou des créanciers. L'exercice de ces pouvoirs pourrait également, après le transfert de tout ou partie des activités ou la séparation des actifs de la Banque, laisser les porteurs d'obligations (même en l'absence de toute dépréciation ou conversion) dans une situation de créanciers d'un établissement dont les activités ou les actifs restants seraient insuffisants pour honorer les créances détenues par tout ou partie de ses créanciers.

***La Banque est soumise à une réglementation importante et fluctuante dans les juridictions où elle exerce ses activités.***

La Banque est exposée à des changements législatifs ou réglementaires dans l'ensemble des pays dans lesquels elle exerce ses activités, concernant, entre autres :

- les politiques monétaires, de liquidité et de taux d'intérêt et autres politiques des banques centrales et des autorités de régulation ;
- l'évolution générale des politiques gouvernementales ou réglementaires susceptibles d'influer sensiblement sur les décisions des investisseurs en particulier sur les marchés où le Groupe est présent ;
- l'évolution générale des exigences réglementaires applicables au secteur financier, notamment des règles prudentielles en matière de gouvernance, de rémunérations, d'adéquation des fonds propres et de liquidité, de restrictions des activités considérées comme spéculatives, et des cadres de redressement et de résolution ;
- l'évolution générale des réglementations applicables aux valeurs mobilières, ainsi que les règles relatives à l'information financière, à la divulgation d'informations et aux abus de marché ;
- les changements dans les réglementations de certains types de transactions et d'investissements, tels que les instruments dérivés et opérations de financement sur titres et les fonds monétaires ;
- les changements dans les réglementations des infrastructures de marché, telles que les plateformes de négociation, les contreparties centrales, les dépositaires centraux et les systèmes de règlement-livraison de titres ;
- l'évolution de la réglementation des services de paiement, du financement participatif (crowdfunding) et des fintech ;
- l'évolution de la réglementation de protection des données et de cyber-sécurité ;
- l'évolution de la législation fiscale ou des modalités de sa mise en œuvre ;
- l'évolution des normes comptables ;
- l'évolution des règles et procédures relatives au contrôle interne, à la gestion des risques et à la conformité ; et
- l'expropriation, la nationalisation, le contrôle des prix, le contrôle des changes, la confiscation d'actifs et l'évolution de la législation relative aux investissements étrangers.

Ces changements, dont l'ampleur et la portée sont largement imprévisibles, pourraient avoir des conséquences significatives pour la Banque, et avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels. Certaines réformes ne visant pas spécifiquement des institutions financières, telles que les mesures relatives au secteur des fonds d'investissement ou celles promouvant l'innovation technologique (telles que l'ouverture de l'accès aux données (« open data »)), pourraient faciliter l'entrée de nouveaux acteurs dans le secteur des services financiers ou affecter le modèle économique de la Banque, sa compétitivité et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur sa situation financière et ses résultats opérationnels.

***En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, la Banque pourrait être exposée à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.***

La Banque est exposée au risque de non-conformité, c'est-à-dire à l'incapacité à respecter intégralement la législation, la réglementation, les codes de bonne conduite, les normes professionnelles ou les recommandations applicables au secteur financier. L'adoption par différents pays d'exigences légales ou réglementaires, multiples et parfois divergentes et contradictoires, exacerbe ce risque. Outre le préjudice porté à sa réputation et l'éventuel déclenchement d'actions civiles (y compris les actions de groupe), le non-respect de ces textes exposerait la Banque à des contentieux et des amendes et frais significatifs (y compris des amendes et des frais qui excéderaient les montants provisionnés), à des avertissements des autorités, à des suspensions d'activité, voire dans des cas extrêmes, au retrait de l'agrément par les autorités. Ce risque est encore renforcé par l'accroissement constant du niveau de contrôle des institutions financières par les autorités compétentes ainsi que par les augmentations conséquentes des montants des amendes et peines applicables. En outre, les contentieux privés à l'encontre d'institutions financières ont augmenté de manière substantielle ces dernières années. Par conséquent, la Banque est exposée à un risque juridique significatif dans la conduite de ses opérations et le nombre de demandes de dommages-intérêts ainsi que les montants réclamés en cas de litiges, de procédures d'autorités de régulation ou autres contentieux menés contre des établissements financiers ont augmenté de façon importante ces dernières années et pourraient continuer à s'accroître.

À cet égard, le 30 juin 2014, la Banque a conclu une série d'accords avec – et a été soumise à des décisions prises par – des agences gouvernementales fédérales américaines et de l'État de New York ainsi que différentes autorités de supervision et ce, afin de mettre un terme aux enquêtes menées pour avoir enfreint des lois et réglementations des États-Unis relatives à des sanctions économiques. Les amendes et pénalités imposées à la Banque dans le cadre de ce règlement global, incluaient notamment le paiement d'une amende s'élevant au total à 8,97 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros) et la reconnaissance de responsabilité (guilty plea) de BNP Paribas SA, la société mère du Groupe BNP Paribas, pour avoir enfreint la loi pénale fédérale et la loi pénale de l'État de New York. À la suite de ces accords, la Banque continue de faire l'objet d'un contrôle accru par les autorités de tutelle, (y

compris par le biais de la présence au sein de la Banque d'un consultant indépendant), qui surveillent le respect par la Banque des mesures correctives décidées en accord avec elles.

La Banque est actuellement impliquée dans plusieurs contentieux et enquêtes comme résumé dans la note 8.b : « Passifs éventuels : procédures judiciaires et d'arbitrage » de ses états financiers consolidés à la date du, et pour l'exercice clos le, 31 décembre 2018. La Banque pourrait à nouveau être impliquée dans de telles procédures à n'importe quel moment. Aucune garantie ne peut être donnée qu'une décision défavorable dans un ou plusieurs contentieux ou une ou plusieurs enquêtes n'aura pas un effet défavorable significatif sur les résultats opérationnels de la Banque quelle que soit la période concernée.

## RISQUES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE LA BANQUE

### ***Risques liés à la mise en œuvre du plan stratégique de la Banque et engagement en matière de responsabilité environnementale.***

La Banque a communiqué un plan stratégique pour la période 2017-2020, présenté le 7 février 2017. Ce plan prévoit un certain nombre d'initiatives, notamment la mise en œuvre de nouveaux parcours clients, la transformation digitale de la Banque, la poursuite de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et des initiatives de développement. Ces initiatives font l'objet d'un suivi régulier par la Banque qui a communiqué le 6 février 2019 une mise à jour de ses objectifs 2020.

Le plan inclut également un certain nombre d'objectifs financiers dont, entre autres, des objectifs relatifs au produit net bancaire, aux frais de gestion, aux résultats, aux ratios de solvabilité et à la rentabilité des fonds propres. Ces objectifs financiers ont été initialement préparés pour les besoins de la planification interne et de l'allocation des ressources et sont fondés sur plusieurs hypothèses relatives à l'activité et aux conditions économiques.

Les résultats réalisés de la Banque sont susceptibles de différer significativement de ces objectifs pour diverses raisons, y compris en cas de réalisation d'un ou de plusieurs des facteurs de risque décrits dans la présente section.

De plus, dans le cadre de l'engagement de responsabilité environnementale de la Banque au titre de sa politique RSE, plusieurs initiatives ont été annoncées afin de soutenir la transition énergétique vers une économie à faible bilan carbone, ce qui inclut une réduction des financements destinés aux énergies les plus nocives pour l'environnement. Ces mesures (ou des mesures similaires susceptibles d'être prises à l'avenir) pourraient dans certains cas affecter le résultat réalisé dans les secteurs concernés.

### ***La Banque pourrait connaître des difficultés relatives à l'intégration des sociétés acquises et pourrait ne pas réaliser les bénéfices attendus de ses acquisitions.***

La Banque procède régulièrement à des acquisitions de sociétés. L'intégration opérationnelle d'activités acquises est un processus long et complexe. Une intégration réussie ainsi que la réalisation de synergies nécessitent, entre autres, une coordination satisfaisante des efforts du développement de l'activité et du marketing, le maintien du personnel de direction clé, des politiques d'embauche et de formation efficaces ainsi que l'adaptation des systèmes d'information et des systèmes informatiques. Toute difficulté rencontrée au cours du processus de regroupement des activités est susceptible d'engendrer une augmentation des coûts d'intégration ainsi que des économies ou bénéfices plus faibles qu'anticipés. De ce fait, il ne peut y avoir de garantie quant à l'étendue des synergies réalisées ni quant à leur date de réalisation. De plus, le processus d'intégration des activités opérationnelles existantes de la Banque avec les activités opérationnelles acquises pourrait perturber les activités d'une ou plusieurs de leurs branches et détourner l'attention de la Direction sur d'autres aspects des activités opérationnelles de la Banque, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités et résultats de la Banque. Par ailleurs, dans certains cas, des litiges relatifs aux opérations de croissance externe pourraient avoir un impact défavorable sur les processus d'intégration ou avoir d'autres conséquences défavorables, notamment sur le plan financier.

Bien que la Banque procède généralement à une analyse approfondie des sociétés qu'elle envisage d'acquérir, il n'est souvent pas possible de conduire un examen exhaustif de celles-ci. La Banque pourrait voir augmenter son exposition aux actifs de mauvaise qualité et encourir un coût du risque plus élevé à la suite de ses opérations de croissance externe, en particulier dans les cas où elle n'a pas pu mener un exercice de due diligence approfondi préalablement à l'acquisition.

## RISQUES LIÉS À LA GESTION DE LA BANQUE

### ***La Banque est exposée au risque de crédit et de contrepartie***

En tant qu'établissement de crédit, la Banque est exposée au risque d'insolvabilité de ses clients et de ses contreparties. Ces risques affectent les états financiers consolidés du Groupe lorsqu'un client ou une contrepartie n'est pas en mesure d'honorer ses obligations et lorsque la valeur comptable de ces obligations figurant dans les états financiers de la Banque est positive. Ces clients ou ces contreparties peuvent être des banques, des établissements financiers, des entreprises industrielles ou commerciales, des États ou des entités étatiques, des fonds d'investissement, ou des personnes physiques. Si le taux de défaut des clients ou des contreparties augmente par rapport aux taux récents historiquement bas, la Banque pourrait avoir à enregistrer des charges et provisions significatives pour créances irrécouvrables ou douteuses, ce qui affecterait alors sa rentabilité.

Bien que la Banque cherche à réduire son exposition au risque de crédit et de contrepartie en utilisant des méthodes de réduction du risque tel que le recours à des contrats de collatéral, l'obtention de garanties, la conclusion de contrats de dérivés de crédit ou contrats d'assurance emprunteur et d'accords de compensation, il n'est pas certain que ces techniques permettront de compenser les pertes résultant des défauts des contreparties. La Banque est également exposée au risque de défaut de toute partie qui lui fournit la couverture du risque de crédit (comme une contrepartie au titre d'un instrument dérivé ou un contrat d'assurance emprunteur) et au risque de perte de valeur du collatéral. De plus, seule une fraction de l'ensemble du risque de crédit et de contrepartie de la Banque est couverte par ces techniques. Par conséquent, la Banque est exposée de manière significative à ces risques.

### ***Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière de la Banque.***

Dans le cadre de ses activités de prêt, la Banque constitue régulièrement des provisions pour créances douteuses, qui sont comptabilisées au compte de résultat à la rubrique coût du risque. Le niveau global des provisions de la Banque est établi en fonction de l'historique des pertes, du volume et du type de prêts consentis, des normes sectorielles, des arriérés de prêts, des conditions économiques et d'autres facteurs liés au taux de recouvrement de divers prêts ou à des méthodes statistiques basées sur des scénarios applicables à des catégories d'actifs. La Banque s'efforce de constituer des provisions adaptées. Pour autant, elle pourrait être amenée, à l'avenir, à augmenter de manière significative les provisions pour créances douteuses en réponse à une détérioration



des conditions économiques ou à d'autres facteurs. L'augmentation significative des provisions pour créances douteuses, la modification substantielle du risque de pertes, tel qu'estimé, inhérent au portefeuille de prêts non douteux ou encore la réalisation de pertes supérieures aux montants spécifiquement provisionnés, seraient susceptibles de peser sur les résultats opérationnels de la Banque et sur sa situation financière.

***Les stratégies de couverture mises en place par la Banque n'écartent pas tout risque de perte.***

La Banque pourrait subir des pertes si l'un des instruments ou l'une des stratégies de couverture qu'elle utilise pour couvrir les différents types de risque auxquels elle est exposée s'avérait inopérant. Nombre de ces stratégies s'appuient sur l'observation du comportement passé des marchés et l'analyse des corrélations historiques. À titre d'exemple, si la Banque détient une position longue sur un actif, elle pourra couvrir le risque en prenant une position courte sur un autre actif dont le comportement permet généralement de neutraliser toute évolution de la position longue. Il se peut cependant que cette couverture soit partielle, que ces stratégies ne couvrent pas tous les risques futurs ou qu'elles ne permettent pas une diminution effective du risque dans toutes les configurations de marché. Toute évolution inattendue du marché pourrait également diminuer l'efficacité de ces stratégies de couverture. En outre, la manière dont les gains et les pertes résultant de couvertures inefficaces sont comptabilisés pourrait accroître la volatilité des résultats publiés par la Banque.

***Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés de la Banque ainsi que de la dette de la Banque pourraient avoir un effet sur son résultat net et sur ses capitaux propres.***

La valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés de la Banque et de certains autres actifs, ainsi que de la dette de la Banque dans son bilan, est ajustée à chaque date d'établissement des états financiers. La plupart des ajustements sont effectués sur la base des évolutions de la juste valeur des actifs ou de la dette de la Banque au cours d'un exercice comptable, et les variations sont comptabilisées soit dans le compte de résultat soit directement dans les capitaux propres. Les variations comptabilisées dans le compte de résultat, dans la mesure où elles ne sont pas compensées par des variations inverses de la valeur d'autres actifs, affectent les résultats consolidés de la Banque et en conséquence son résultat net. Tout ajustement de la valeur comptable affecte les capitaux propres et en conséquence le ratio d'adéquation des fonds propres de la Banque. Le fait que les ajustements à la juste valeur soient comptabilisés pour un exercice comptable donné ne signifie pas que des ajustements complémentaires ne seront pas nécessaires pour les périodes suivantes.

***Les notations de la Banque pourraient être dégradées et sa rentabilité pourrait en être sérieusement impactées.***

Les notations de crédit ont un impact significatif sur la liquidité de la Banque. Une dégradation de la notation de crédit de la Banque pourrait nuire à sa liquidité et sa compétitivité. Cela pourrait également augmenter le coût de financement de la Banque, limiter ses accès aux marchés de capitaux ou encore déclencher des obligations supplémentaires au titre de ses programmes d'émissions de covered bonds ou de contrats financiers de marché, de dérivés ou de couverture.

Par ailleurs, le coût de financement à long terme non garanti de la Banque auprès d'investisseurs de marché est également directement lié à ses spreads de crédit, qui à leur tour dépendent dans une certaine mesure de ses notations de crédit. Un accroissement des spreads de crédit peut significativement augmenter le coût de financement de la Banque. Les spreads de crédit changent en permanence en fonction du marché et connaissent des évolutions imprévisibles et hautement volatiles. Les spreads de crédit sont aussi influencés par la perception que le marché a de la solvabilité de la Banque. Enfin, les spreads de crédit peuvent être affectés par les fluctuations des coûts d'acquisition des swap de crédit indexés sur les titres de créance du Groupe, qui sont influencés à la fois par la notation de ces titres mais aussi par un certain nombre de facteurs de marché échappant à tout contrôle de la Banque.

***Une intensification de la concurrence, par des acteurs bancaires et non bancaires, pourrait peser sur les revenus et la rentabilité de la Banque.***

La Banque est confrontée à une vive concurrence, que ce soit en France ou dans d'autres parties du monde où elle est présente, notamment l'Europe et les États-Unis et cette concurrence pourrait s'intensifier du fait du mouvement de concentration dans le secteur des services financiers ou du fait de l'entrée de nouveaux acteurs dans le domaine des services de paiements et de financement ou le développement des plateformes de financement participatif (crowdfunding). En particulier, de nouveaux concurrents, soumis à une réglementation plus souple ou à des exigences moins fortes en matière de ratios prudentiels (fonds de dette, shadow banks) ou bénéficiant d'économies d'échelle, de synergies de données ou d'innovations technologiques (opérateurs internet et mobiles, plateformes numériques, fintechs) pourraient être plus compétitifs en proposant des prix plus bas ou des services plus innovants. En outre, les nouveaux systèmes de paiement et crypto-monnaies, comme les bitcoins, et les nouvelles technologies facilitant les processus de transactions, tel que les technologies blockchain se sont développés ces dernières années. S'il est difficile de prévoir les effets de ces technologies émergentes ainsi que la réglementation applicable, qui reste toujours à définir, leur usage pourrait néanmoins réduire les parts de marché de la Banque ou capter des investissements qui auraient pu être réalisés dans des technologies utilisées par des institutions financières plus établies, comme la Banque. Si la Banque ne parvenait pas à préserver sa compétitivité en France ou sur ses autres grands marchés en proposant une palette de produits et de services innovante, attractive et rentable, elle pourrait perdre des parts de marché dans certains métiers importants, ou subir des pertes dans toutes ou certaines de ses activités. Il est également possible que l'application d'exigences renforcées aux établissements financiers de taille significative ou d'importance systémique (notamment en matière de capital réglementaire et de limitations d'activité), engendre des distorsions de concurrence préjudiciables aux intérêts des plus grandes institutions du secteur privé, telles que la Banque.

## RISQUES LIÉS AUX OPERATIONS DE LA BANQUE

***Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en œuvre par la Banque pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.***

La Banque a investi des ressources substantielles pour élaborer des politiques, procédures et méthodes de gestion du risque et entend poursuivre ses efforts en la matière. Pour autant, les techniques et stratégies utilisées ne permettent pas de garantir une diminution effective du risque dans tous les environnements économiques et de marché. Ces techniques et stratégies pourraient également s'avérer inopérantes face à certains risques, en particulier ceux que la Banque n'aurait pas préalablement identifiés ou anticipés. La Banque pourrait avoir des difficultés à évaluer la solvabilité de ses clients ou la valeur de ses actifs si, en raison des perturbations sur les marchés telles que celles qui ont prévalu ces dernières années, les modèles et les approches utilisés ne

permettaient plus d'anticiper les comportements, les évaluations, les hypothèses et les estimations futures. Certains des indicateurs et outils qualitatifs que la Banque utilise pour gérer le risque s'appuient sur des observations du comportement passé du marché. Pour quantifier son exposition au risque, la Banque procède ensuite à une analyse, généralement statistique, de ces observations. Les procédures utilisées par la Banque pour évaluer les pertes liées à son exposition au risque de crédit ou la valeur de certains actifs sont fondées sur des analyses complexes et subjectives qui reposent notamment sur des prévisions concernant les conditions économiques et l'impact que pourraient avoir ces conditions sur la capacité de remboursement des emprunteurs et la valeur des actifs. En période de perturbation sur les marchés, de telles analyses pourraient aboutir à des estimations inexactes et en conséquence mettre en cause la fiabilité de ces procédures d'évaluation. Les outils et indicateurs utilisés pourraient livrer des conclusions erronées quant à la future exposition au risque, en raison notamment de facteurs que la Banque n'aurait pas anticipés ou correctement évalués dans ses modèles statistiques, ou de la réalisation d'un événement considéré comme extrêmement improbable par les outils et les indicateurs. Cela diminuerait la capacité de la Banque à gérer ses risques. En conséquence, les pertes subies pourraient s'avérer nettement supérieures à la moyenne historique. Par ailleurs, les modèles quantitatifs de la Banque n'intègrent pas l'ensemble des risques. Certains risques font en effet l'objet d'une analyse plus qualitative qui pourrait s'avérer insuffisante et exposer ainsi la Banque à des pertes significatives et imprévues.

***Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques de la Banque, pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation de la Banque et provoquer des pertes financières.***

Comme la plupart de ses concurrents, la Banque dépend étroitement des systèmes de communication et d'information. Cette dépendance s'accroît depuis la généralisation des services bancaires mobiles et de banque en ligne, et le développement du cloud computing et des technologies blockchain. Toute panne, interruption ou défaillance de la sécurité de ces systèmes pourrait entraîner des erreurs ou des interruptions au niveau des systèmes de gestion de la clientèle, de comptabilité générale, de dépôts, de services et/ou de traitement des prêts ou conduire la Banque à engager des coûts significatifs pour la récupération des données perdues et leur vérification. La Banque ne peut garantir que de telles pannes ou interruptions ne se produiront pas ou, si elles se produisent, qu'elles seront résolues de manière adéquate.

Par ailleurs, la Banque est soumise au cyber-risque, c'est-à-dire le risque causé par un acte malveillant et/ou frauduleux, commis virtuellement, avec pour intention de manipuler des informations (données confidentielles, bancaires/assurantielles, techniques ou stratégiques), processus et utilisateurs, dans le but de causer des pertes matérielles aux sociétés, employés, partenaires et clients du Groupe. Au cours des dernières années, un nombre croissant de sociétés (y compris des institutions financières) ont fait l'objet d'intrusions ou de tentatives d'intrusion de leurs systèmes de sécurité informatique, parfois dans le cadre d'attaques complexes et hautement ciblées des réseaux informatiques. Les techniques mises en œuvre pour pirater, interrompre, dégrader la qualité des services fournis, dérober des données confidentielles ou saboter des systèmes informatiques se sont perfectionnées et sont en constante évolution, et il est souvent impossible de les identifier avant le lancement d'une attaque. La Banque et ses prestataires de services tiers pourraient donc ne pas être en mesure de se prémunir contre de telles techniques ou de mettre en place rapidement un système de contre-mesures approprié et efficace.

Toute panne ou interruption des services informatiques de la Banque ou de ceux de ses prestataires de services tiers et toute divulgation d'informations confidentielles des clients, contreparties ou salariés de la Banque (ou toutes autres personnes) qui pourrait en résulter, ou toute intrusion ou attaque contre ses systèmes et réseaux de communication, pourraient causer des pertes significatives et seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur la réputation, les résultats opérationnels et la situation financière de la Banque.

Enfin, la Banque est exposée au risque de dysfonctionnement opérationnel ou d'interruption d'un agent compensateur, de marchés étrangers, de chambres de compensation, de banques dépositaires ou de tout autre intermédiaire financier ou prestataire externe de service auxquels la Banque a recours pour exécuter ou faciliter des transactions portant sur les titres financiers. En raison de son interconnexion grandissante avec les clients, la Banque pourrait également augmenter son exposition au risque de dysfonctionnement opérationnel des systèmes d'information de ces derniers. Les communications du Groupe, les systèmes de données et ceux de ses clients, ceux de ses prestataires de service et contreparties, peuvent aussi être sujets à des dysfonctionnements ou interruptions en conséquence de cyber-crime ou cyber-terrorisme. La Banque ne peut pas garantir que ces dysfonctionnements ou interruptions de ses propres systèmes ou ceux d'autres parties ne surviendront pas ou qu'en cas de survenance, ces dysfonctionnements ou interruptions seront résolus adéquatement.

***Tout préjudice porté à la réputation de la Banque pourrait nuire à sa compétitivité.***

Compte tenu du caractère hautement concurrentiel de l'industrie des services financiers, la réputation de solidité financière et d'intégrité de la Banque est capitale pour séduire et fidéliser ses clients. L'utilisation de moyens inadaptés pour promouvoir et commercialiser ses produits et services pourrait entacher la réputation de la Banque. De même, à mesure que ses portefeuilles de clientèle et d'activités s'élargissent, le fait que les procédures et les contrôles exhaustifs mis en œuvre pour prévenir les conflits d'intérêt puissent s'avérer inopérants, ou être perçus comme tels, pourrait porter préjudice à la réputation de la Banque. Pourraient également nuire à sa réputation tout comportement inapproprié d'un employé, toute fraude ou malversation commise par des acteurs du secteur financier auxquels la Banque est exposée, toute diminution, retraitement ou correction des résultats financiers, ou toute action juridique ou réglementaire à l'issue potentiellement défavorable telle que la transaction que la Banque a conclue avec les autorités américaines en raison de la violation des lois et règlements américains relatifs aux sanctions économiques. Ces risques de réputation sont aujourd'hui accrus du fait de l'utilisation croissante des réseaux sociaux par l'ensemble des acteurs de la sphère économique. Tout préjudice porté à la réputation de la Banque pourrait s'accompagner d'une perte d'activité, susceptible de peser sur ses résultats opérationnels et sa situation financière.

## PASSAGE DU BILAN COMPTABLE CONSOLIDÉ AU BILAN PRUDENTIEL

Actualisation du tableau n° 9 du Document de référence 2018 p. 298.

### ► PASSAGE DU BILAN COMPTABLE CONSOLIDÉ AU BILAN PRUDENTIEL (EU LI1-A)

En millions d'euros	30 juin 2019				
	Périmètre comptable	Retraitements des sociétés d'assurance	Autres retraitements liés aux méthodes de consolidation <sup>(*)</sup>	Périmètre prudentiel	Référence au tableau de fonds propres (Annexe)
<b>ACTIF</b>					
Caisse, banques centrales	178 729	-	68	178 797	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres	197 965	515	(61)	198 419	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	169	515	-	684	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	2 034	-	-	2 034	2
Prêts, créances et opérations de pensions	316 675	2 582	(171)	319 086	
Instruments financiers dérivés	256 250	346	(179)	256 417	
Instruments financiers dérivés de couverture	15 037	(11)	-	15 026	
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres					
Titres de dette	53 202	2 690	697	56 589	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	-	2 690	-	2 690	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	12	-	-	12	2
Instruments de capitaux propres	2 303	611	-	2 914	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	372	611	-	983	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	843	-	-	843	2
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	40 015	-	228	40 243	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	253	-	(40)	213	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	1	-	-	1	2
Prêts et créances sur la clientèle	793 960	3 479	5 802	803 241	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	32	339	(32)	339	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	385	-	-	385	2
Titres de dette	90 264	14	1 042	91 320	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	100	14	-	114	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	64	-	-	64	2
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 919	-	63	4 982	
Placement des activités d'assurance	250 595	(250 595)	-	-	
Actifs d'impôts courants et différés	6 853	(107)	140	6 886	
Comptes de régularisation et actifs divers	117 876	(3 714)	337	114 499	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5 784	5 543	(651)	10 676	
<i>dont participations dans les entités du secteur financier</i>	5 344	5 264	(621)	9 988	1
<i>dont écarts d'acquisition</i>	366	279	(29)	616	3
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	30 811	(569)	85	30 327	
Immobilisations incorporelles	3 688	(237)	19	3 470	
<i>dont immobilisations incorporelles hors droits hypothécaires</i>	3 657	(237)	18	3 438	3
Ecarts d'acquisition	7 694	(277)	28	7 445	
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 372 620</b>	<b>(239 730)</b>	<b>7 447</b>	<b>2 140 337</b>	

<b>DETTES</b>					
Banques centrales	9 090	-	-	9 090	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres	100 405	-	-	100 405	
Dépôts et opérations de pensions	348 039	-	-	348 039	
Dettes représentées par un titre	61 783	(4 529)	-	57 254	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	205	-	-	205	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	119	-	-	119	5
Instruments financiers dérivés	250 477	341	(178)	250 640	
Instruments financiers dérivés de couverture	16 120	(4)	201	16 317	
Passifs financiers au coût amorti					
Dettes envers les établissements de crédit	108 274	(5 600)	520	103 194	
Dettes envers la clientèle	833 265	1 879	5 514	840 658	
Dettes représentées par un titre	168 303	2 873	1 171	172 347	
Dettes subordonnées	18 718	(1 713)	12	17 017	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	-	-	-	-	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	15 992	-	-	15 992	5
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 190	-	-	5 190	
Passifs d'impôts courants et différés	2 430	(376)	57	2 111	
Comptes de régularisation et passifs divers	102 210	(2 402)	147	99 955	
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	229 800	(229 800)	-	-	
Provisions pour risques et charges	10 034	(300)	3	9 737	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 264 138</b>	<b>(239 631)</b>	<b>7 447</b>	<b>2 031 954</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
<i>Capital et réserves</i>	98 232	16	-	98 248	6
<i>Résultat de la période, part du Groupe</i>	4 386	-	-	4 386	9
<b>Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe</b>	<b>102 618</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>102 634</b>	
<i>Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres</i>	1 517	(7)	-	1 510	
<b>Total part du Groupe</b>	<b>104 135</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>104 144</b>	
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>4 347</b>	<b>(108)</b>	<b>-</b>	<b>4 239</b>	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>108 482</b>	<b>(99)</b>	<b>-</b>	<b>108 383</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 372 620</b>	<b>(239 730)</b>	<b>7 447</b>	<b>2 140 337</b>	

(\*) Retraitement des entités contrôlées conjointement en intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel, mises en équivalence dans le périmètre comptable.

En millions d'euros	31 décembre 2018				Référence au tableau de fonds propres (Annexe)
	Périmètre comptable	Retraitements des sociétés d'assurance	Autres retraitements liés aux méthodes de consolidation <sup>(1)</sup>	Périmètre prudentiel	
<b>ACTIF</b>					
Caisse, banques centrales	185 119	-	232	185 351	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres	121 954	64	(32)	121 986	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	138	64	-	202	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	1 478	-	-	1 478	2
Prêts, créances et opérations de pensions	183 716	2 378	(227)	185 867	
Instruments financiers dérivés	232 895	310	(57)	233 148	
Instruments financiers dérivés de couverture	9 810	(47)	-	9 763	
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres					
Titres de dette	53 838	2 491	917	57 246	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	-	2 491	-	2 491	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	11	-	-	11	2
Instruments de capitaux propres	2 151	-	-	2 151	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	439	-	-	439	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	986	-	-	986	2
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	19 556	-	220	19 776	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	343	-	(40)	303	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	1	-	-	1	2
Prêts et créances sur la clientèle	765 871	4 209	5 531	775 611	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	33	339	(33)	339	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	26	-	-	26	2
Titres de dette	75 073	15	1 079	76 167	
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	99	15	-	114	1
<i>dont détections directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	62	-	-	62	2
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 787	-	11	2 798	
Placement des activités d'assurance	232 308	(232 308)	-	-	
Actifs d'impôts courants et différés	7 220	(46)	105	7 279	
Comptes de régularisation et actifs divers	103 346	(3 382)	336	100 300	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5 772	4 482	(115)	10 139	
<i>dont participations dans les entités du secteur financier</i>	5 332	4 203	(84)	9 452	1
<i>dont écarts d'acquisition</i>	367	279	(29)	628	3
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	26 652	(551)	73	26 174	
Immobilisations incorporelles	3 783	(238)	18	3 563	
<i>dont immobilisations incorporelles hors droits hypothécaires</i>	3 751	(239)	18	3 530	3
Ecarts d'acquisition	8 487	(280)	29	8 236	
Actifs non courants destinés à être cédés <sup>(**)</sup>	498	-	(498)	-	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 040 836</b>	<b>(222 903)</b>	<b>7 622</b>	<b>1 825 555</b>	

<b>DETTES</b>					
Banques centrales	1 354	-	-	1 354	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres	75 189	-	-	75 189	
Dépôts et opérations de pensions	204 039	-	-	204 039	
Dettes représentées par un titre	54 908	(3 787)	-	51 121	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	205	-	-	205	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	116	-	-	116	5
Instruments financiers dérivés	225 804	295	(59)	226 040	
Instruments financiers dérivés de couverture	11 677	(5)	66	11 738	
Passifs financiers au coût amorti					
Dettes envers les établissements de crédit	78 915	(5 938)	547	73 524	
Dettes envers la clientèle	796 548	1 033	5 456	803 037	
Dettes représentées par un titre	151 451	3 391	1 311	156 153	
Dettes subordonnées	17 627	(1 689)	28	15 966	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	-	-	-	-	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	15 454	-	-	15 454	5
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 470	-	-	2 470	
Passifs d'impôts courants et différés	2 255	(125)	75	2 205	
Comptes de régularisation et passifs divers	89 562	(2 016)	194	87 740	
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	213 691	(213 691)	-	-	
Provisions pour risques et charges	9 620	(264)	4	9 360	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 935 110</b>	<b>(222 796)</b>	<b>7 622</b>	<b>1 719 936</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
<i>Capital et réserves</i>	93 431	16	4	93 451	6
<i>Résultat de la période, part du Groupe</i>	7 526	-	(4)	7 522	9
<b>Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe</b>	<b>100 957</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>100 973</b>	
<i>Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres</i>	510	(7)	-	503	
<b>Total part du Groupe</b>	<b>101 467</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>101 476</b>	
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>4 259</b>	<b>(116)</b>	<b>-</b>	<b>4 143</b>	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>105 726</b>	<b>(107)</b>	<b>-</b>	<b>105 619</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 040 836</b>	<b>(222 903)</b>	<b>7 622</b>	<b>1 825 555</b>	

(\*) Retraitement des entités contrôlées conjointement en intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel, mises en équivalence dans le périmètre comptable.

(\*\*) Les éléments du poste "Actifs non courants destinés à être cédés" sont réalloués dans leur poste d'origine dans le bilan prudentiel.

## EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDERES

Dans les tableaux suivants, seules les lignes pertinentes avec une valeur non nulle sont reprises. Les exigences de fonds propres représentent 8 % des actifs pondérés.

Actualisation du tableau n° 16 du Document de référence 2018 p. 311.

### ► ACTIFS PONDERÉS ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES (EU OV1)

En millions d'euros	Actifs pondérés		Exigences de fonds propres
	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2019
<b>1 Risque de crédit</b>	<b>520 897</b>	<b>503 851</b>	<b>41 672</b>
2 dont approche standard	226 173	220 383	18 094
4 dont approche basée sur les notations internes - avancée (IRBA)	249 090	242 323	19 927
5 dont participations en actions traitées en méthode de pondération simple	45 633	41 146	3 651
<b>6 Risque de contrepartie</b>	<b>32 674</b>	<b>26 634</b>	<b>2 614</b>
7 dont méthode de l'évaluation au prix du marché	3 033	2 552	243
10 dont méthode du modèle interne	25 231	19 702	2 018
11 dont CCP - contributions aux fonds de défaillance	1 349	1 289	108
12 dont CVA	3 062	3 090	245
<b>13 Risque de règlement</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>0</b>
<b>14 Positions de titrisation du portefeuille bancaire</b>	<b>7 840</b>	<b>7 040</b>	<b>627</b>
14a dont approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) <sup>(*)</sup>	1 249	-	100
14b dont approche standard (SEC-SA) <sup>(*)</sup>	444	-	36
14c dont approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) <sup>(*)</sup>	33	-	3
15 dont approche fondée sur les notations (IRB)	875	1 675	70
16 dont méthode de la formule prudentielle (SFA)	3 906	4 301	313
18 dont approche standard	1 333	1 064	107
<b>19 Risque de marché</b>	<b>19 985</b>	<b>19 948</b>	<b>1 599</b>
20 dont approche standard	2 365	2 222	189
21 dont approche par modèle interne (IMA)	17 620	17 726	1 410
<b>23 Risque opérationnel</b>	<b>72 516</b>	<b>72 947</b>	<b>5 801</b>
24 dont approche de base	5 417	5 619	433
25 dont approche standard	10 343	10 393	827
26 dont approche par mesure avancée (AMA)	56 756	56 935	4 540
<b>27 Montants inférieurs aux seuils de déduction (pondérés à 250 %)</b>	<b>15 573</b>	<b>16 569</b>	<b>1 246</b>
<b>29 TOTAL</b>	<b>669 488</b>	<b>647 001</b>	<b>53 559</b>

(\*) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Groupe calcule les actifs pondérés relatifs aux positions de titrisation du portefeuille bancaire émises à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 conformément au Règlement (UE) n° 2017/2401 incluant les révisions du dispositif bâlois relatif à la titrisation. Pour les positions de titrisation émises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Règlement (UE) n° 575/2013 continue de s'appliquer de manière transitoire jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Actualisation du tableau n° 17 du Document de référence 2018 p. 312.

### ► VARIATION DES ACTIFS PONDERÉS PAR TYPE D'EFFETS

Actifs pondérés En millions d'euros	31 décembre 2018	Type d'effets							Total Variation	30 juin 2019
		Volume des actifs	Qualité des actifs	Mise à jour des modèles	Méthodologie et réglementation	Acquisitions et cessions	Variation des taux de change	Autres		
Risque de crédit	503 851	21 059	(6 754)	(1 521)	3 361	108	621	172	17 046	520 897
Risque de contrepartie	26 634	6 258	(786)	318	-	1	(7)	256	6 040	32 674
Risque de règlement	12	-	-	-	-	-	-	(9)	(9)	3
Position de titrisation du portefeuille bancaire	7 040	1 105	(312)	-	-	15	73	(80)	800	7 840
Risque de marché	19 948	3 410	(1 111)	(2 413)	-	(419)	-	570	37	19 985
Risque opérationnel	72 947	120	(142)	(156)	-	(252)	(1)	0	(431)	72 516
Montants inférieurs aux seuils de déductions (pondérés à 250 %)	16 569	21	-	-	170	(1 228)	0	41	(996)	15 573
<b>TOTAL</b>	<b>647 001</b>	<b>31 973</b>	<b>(9 106)</b>	<b>(3 771)</b>	<b>3 531</b>	<b>(1 777)</b>	<b>686</b>	<b>951</b>	<b>22 487</b>	<b>669 488</b>

Actualisation du tableau n° 18 du Document de référence 2018 p. 313.

## ► ACTIFS PONDÉRÉS PAR TYPE DE RISQUE ET PAR MÉTIER

Actifs pondérés En millions d'euros	30 juin 2019						
	Retail Banking & Services		Corporate & Institutional Banking			Autres Activités	Total
	Domestic Markets	International Financial Services	Corporate Banking	Global Markets	Securities Services		
Risque de crédit	202 941	187 807	96 793	6 633	2 445	24 278	520 897
Risque de contrepartie	2 671	731	1 463	25 918	1 767	124	32 674
Risque de règlement	0	0	0	3	0	0	3
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	845	186	4 168	2 494	0	146	7 840
Risque de marché	253	652	1 114	17 426	503	38	19 985
Risque opérationnel	22 736	19 468	10 676	15 057	3 632	947	72 516
Montants inférieurs aux seuils de déduction (pondérés à 250 %)	1 090	5 791	14	505	55	8 117	15 573
<b>TOTAL</b>	<b>230 535</b>	<b>214 635</b>	<b>114 228</b>	<b>68 037</b>	<b>8 402</b>	<b>33 651</b>	<b>669 488</b>

Actifs pondérés En millions d'euros	31 décembre 2018						
	Retail Banking & Services		Corporate & Institutional Banking			Autres Activités	Total
	Domestic Markets	International Financial Services	Corporate Banking	Global Markets	Securities Services		
Risque de crédit	201 178	181 846	93 573	5 561	2 773	18 920	503 851
Risque de contrepartie	2 249	708	515	21 561	1 440	161	26 634
Risque de règlement	0	0	0	12	0	0	12
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	836	205	1 178	4 479	0	342	7 040
Risque de marché	39	284	1 295	17 846	476	7	19 948
Risque opérationnel	23 606	19 172	9 970	15 962	3 459	778	72 947
Montants inférieurs aux seuils de déduction (pondérés à 250 %)	1 207	5 420	9	484	54	9 395	16 569
<b>TOTAL</b>	<b>229 115</b>	<b>207 635</b>	<b>106 541</b>	<b>65 905</b>	<b>8 203</b>	<b>29 603</b>	<b>647 001</b>

## RISQUE DE CREDIT

Actualisation du tableau n° 29 du Document de référence 2018 p. 347.

## ► VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE CRÉDIT PAR TYPE D'EFFETS (EU CR8)

En millions d'euros	Actifs pondérés - Risque de crédit		Exigences de fonds propres - Risque de crédit	
	Total	dont approche IRBA	Total	dont approche IRBA
<b>31 décembre 2018</b>	<b>503 851</b>	<b>242 323</b>	<b>40 308</b>	<b>19 386</b>
Volume des actifs	21 059	11 562	1 685	925
Qualité des actifs	(6 754)	(3 056)	(540)	(244)
Mise à jour des modèles	(1 521)	(1 521)	(122)	(122)
Méthodologie et réglementation	3 361	-	269	-
Acquisitions et cessions	108	(155)	9	(12)
Variation des taux de change	621	536	50	43
Autres	172	(598)	14	(48)
<b>30 JUIN 2019</b>	<b>520 897</b>	<b>249 090</b>	<b>41 672</b>	<b>19 927</b>



Actualisation du tableau n° 33 du Document de référence 2018 p. 354.

► **EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT SUR LES PORTFEUILLES SOUVERAINS, INSTITUTIONS FINANCIÈRES, ENTREPRISES ET FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS EN APPROCHE IRBA (EU CR6)**

															30 juin 2019	
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition totale	CCF moyen du hors-bilan	Valeur exposée au risque	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Échéance résiduelle moyenne	Actifs pondérés <sup>(*)</sup>	RW moyen <sup>(*)</sup>	Perte attendue <sup>(**)</sup>	Provisions <sup>(**)</sup>		
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15 %	281 788	1 170	282 958	57 %	282 884	0,02 %	100 à 1 000	2 %	2	1 383	0 %	1			
	0,15 à < 0,25 %	803	1	804	50 %	804	0,18 %	0 à 100	13 %	1	75	9 %	0			
	0,25 à < 0,50 %	2 183	37	2 220	72 %	2 210	0,29 %	0 à 100	21 %	3	560	25 %	1			
	0,50 à < 0,75 %	894	713	1 607	55 %	1 289	0,69 %	0 à 100	13 %	2	303	23 %	1			
	0,75 à < 2,50 %	235	45	280	51 %	257	1,53 %	0 à 100	22 %	2	108	42 %	1			
	2,50 à < 10,0 %	533	119	651	68 %	613	6,25 %	0 à 100	7 %	3	171	28 %	3			
	10,0 à < 100 %	302	196	498	75 %	449	15,11 %	0 à 100	6 %	4	166	37 %	6			
100% (défaut)	84	3	87	55 %	86	100,00 %	0 à 100		2	0	0 %	10				
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>286 823</b>	<b>2 283</b>	<b>289 106</b>	<b>59 %</b>	<b>288 592</b>	<b>0,09 %</b>		<b>2 %</b>	<b>2</b>	<b>2 765</b>	<b>1 %</b>	<b>23</b>	<b>28</b>		
Établissements	0,00 à < 0,15 %	23 544	12 066	35 611	50 %	29 588	0,05 %	1 000 à 10 000	18 %	2	3 120	11 %	3			
	0,15 à < 0,25 %	2 266	1 129	3 395	50 %	2 831	0,18 %	100 à 1 000	34 %	2	992	35 %	2			
	0,25 à < 0,50 %	3 488	712	4 200	38 %	3 761	0,33 %	100 à 1 000	24 %	1	1 247	33 %	3			
	0,50 à < 0,75 %	731	439	1 169	40 %	909	0,65 %	100 à 1 000	17 %	2	603	66 %	1			
	0,75 à < 2,50 %	1 448	846	2 294	47 %	1 849	1,28 %	100 à 1 000	32 %	2	1 244	67 %	8			
	2,50 à < 10,0 %	387	351	738	46 %	548	4,24 %	100 à 1 000	33 %	2	601	110 %	8			
	10,0 à < 100 %	13	59	71	84 %	62	23,17 %	0 à 100	37 %	1	125	202 %	5			
100% (défaut)	275	27	303	98 %	302	100,00 %	0 à 100		4	20	7 %	203				
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>32 152</b>	<b>15 629</b>	<b>47 780</b>	<b>49 %</b>	<b>39 850</b>	<b>1,01 %</b>		<b>21 %</b>	<b>2</b>	<b>7 953</b>	<b>20 %</b>	<b>233</b>	<b>246</b>		
Entreprises	0,00 à < 0,15 %	66 869	135 205	202 074	52 %	137 065	0,07 %	10 000 à 20 000	37 %	2	27 752	20 %	34			
	0,15 à < 0,25 %	31 060	28 349	59 410	47 %	44 480	0,18 %	10 000 à 20 000	35 %	2	15 339	34 %	28			
	0,25 à < 0,50 %	49 614	34 816	84 430	46 %	65 702	0,36 %	30 000 à 40 000	33 %	3	31 079	47 %	77			
	0,50 à < 0,75 %	18 297	15 984	34 281	34 %	23 904	0,68 %	10 000 à 20 000	25 %	3	13 292	56 %	40			
	0,75 à < 2,50 %	51 416	26 613	78 030	43 %	63 284	1,35 %	40 000 à 50 000	26 %	3	39 458	62 %	224			
	2,50 à < 10,0 %	33 201	16 578	49 778	49 %	41 427	4,43 %	40 000 à 50 000	32 %	3	43 561	105 %	466			
	10,0 à < 100 %	3 201	2 080	5 281	54 %	4 342	16,91 %	1 000 à 10 000	30 %	3	6 573	151 %	218			
100% (défaut)	11 640	1 917	13 556	45 %	12 540	100,00 %	10 000 à 20 000		2	3 247	26 %	6 814				
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>265 298</b>	<b>261 542</b>	<b>526 840</b>	<b>48 %</b>	<b>392 745</b>	<b>4,21 %</b>		<b>33 %</b>	<b>3</b>	<b>180 301</b>	<b>46 %</b>	<b>7 901</b>	<b>7 826</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>584 273</b>	<b>279 454</b>	<b>863 727</b>	<b>48 %</b>	<b>721 187</b>	<b>2,38 %</b>		<b>20 %</b>	<b>2</b>	<b>191 019</b>	<b>26 %</b>	<b>8 157</b>	<b>8 100</b>		

(\*) y compris marge de conservatisme.

(\*\*) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir États financiers consolidés note 1.e.5).

															31 décembre 2018	
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition totale	CCF moyen du hors-bilan	Valeur exposée au risque	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Échéance résiduelle moyenne	Actifs pondérés <sup>(*)</sup>	RW moyen <sup>(*)</sup>	Perte attendue <sup>(**)</sup>	Provisions <sup>(**)</sup>		
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15 %	275 585	1 815	277 400	55 %	276 903	0,01 %	1 000 à 10 000	1 %	2	513	0 %	1			
	0,15 à < 0,25 %	1 525	18	1 543	52 %	1 535	0,19 %	0 à 100	16 %	3	316	21 %	0			
	0,25 à < 0,50 %	2 509	81	2 590	63 %	2 560	0,30 %	0 à 100	22 %	2	609	24 %	2			
	0,50 à < 0,75 %	799	732	1 530	55 %	1 202	0,69 %	0 à 100	12 %	2	234	19 %	1			
	0,75 à < 2,50 %	163	1	164	64 %	163	1,08 %	0 à 100	29 %	2	92	56 %	0			
	2,50 à < 10,0 %	717	164	881	64 %	822	5,94 %	0 à 100	9 %	3	246	30 %	4			
	10,0 à < 100 %	403	197	600	75 %	551	14,61 %	0 à 100	6 %	3	192	35 %	7			
100% (défaut)	101	1	103	64 %	102	100,00 %	0 à 100		2	0	0 %	9				
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>281 801</b>	<b>3 009</b>	<b>284 811</b>	<b>57 %</b>	<b>283 837</b>	<b>0,10 %</b>		<b>2 %</b>	<b>2</b>	<b>2 201</b>	<b>1 %</b>	<b>23</b>	<b>9</b>		
Établissements	0,00 à < 0,15 %	20 134	15 589	35 723	50 %	27 919	0,05 %	1 000 à 10 000	17 %	2	2 632	9 %	3			
	0,15 à < 0,25 %	2 126	1 256	3 381	52 %	2 778	0,18 %	100 à 1 000	37 %	2	953	34 %	2			
	0,25 à < 0,50 %	2 141	703	2 844	43 %	2 443	0,34 %	1 000 à 10 000	29 %	2	976	40 %	2			
	0,50 à < 0,75 %	1 059	620	1 679	41 %	1 317	0,67 %	100 à 1 000	17 %	2	849	64 %	1			
	0,75 à < 2,50 %	1 300	792	2 091	43 %	1 646	1,28 %	100 à 1 000	33 %	2	1 089	66 %	7			
	2,50 à < 10,0 %	384	354	738	45 %	545	4,44 %	100 à 1 000	31 %	2	493	90 %	9			
	10,0 à < 100 %	22	67	88	84 %	78	21,34 %	100 à 1 000	45 %	2	183	234 %	7			
100% (défaut)	270	46	315	78 %	305	100,00 %	0 à 100		4	10	3 %	206				
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>27 434</b>	<b>19 426</b>	<b>46 859</b>	<b>49 %</b>	<b>37 030</b>	<b>1,09 %</b>		<b>21 %</b>	<b>4</b>	<b>7 184</b>	<b>19 %</b>	<b>237</b>	<b>250</b>		
Entreprises	0,00 à < 0,15 %	56 531	131 721	188 253	52 %	125 641	0,07 %	10 000 à 20 000	38 %	2	25 709	20 %	32			
	0,15 à < 0,25 %	29 955	30 598	60 553	47 %	44 496	0,18 %	10 000 à 20 000	35 %	2	15 286	34 %	28			
	0,25 à < 0,50 %	47 249	32 567	79 816	48 %	63 185	0,35 %	40 000 à 50 000	33 %	3	28 955	46 %	72			
	0,50 à < 0,75 %	15 525	15 420	30 945	32 %	20 608	0,68 %	20 000 à 30 000	27 %	3	12 510	61 %	37			
	0,75 à < 2,50 %	50 140	27 051	77 192	44 %	62 210	1,34 %	60 000 à 70 000	28 %	3	41 661	67 %	233			
	2,50 à < 10,0 %	32 532	16 626	49 158	48 %	40 655	4,33 %	50 000 à 60 000	32 %	3	43 644	107 %	503			
	10,0 à < 100 %	3 186	2 274	5 461	54 %	4 422	16,56 %	1 000 à 10 000	30 %	3	6 949	157 %	220			
100% (défaut)	11 551	1 476	13 028	40 %	12 159	100,00 %	10 000 à 20 000		2	621	5 %	6 907				
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>246 670</b>	<b>257 735</b>	<b>504 405</b>	<b>49 %</b>	<b>373 376</b>	<b>4,29 %</b>		<b>34 %</b>	<b>3</b>	<b>175 335</b>	<b>47 %</b>	<b>8 032</b>	<b>8 401</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>555 905</b>	<b>280 170</b>	<b>836 075</b>	<b>49 %</b>	<b>694 244</b>	<b>2,41 %</b>		<b>20 %</b>	<b>2</b>	<b>184 720</b>	<b>27 %</b>	<b>8 292</b>	<b>8 660</b>		

(\*) y compris marge de conservatisme.

(\*\*) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir États financiers consolidés note 1.e.5).

Actualisation du tableau n° 35 du Document de référence 2018 p. 358.

### ► EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT SUR LE PORTEFEUILLE CLIENTÈLE DE DÉTAIL EN APPROCHE IRBA (EU CR6)

30 juin 2019													
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition totale	CCF moyen du hors-bilan	Valeur exposée au risque	PD moyenne	LGD moyenne	Échéance résiduelle moyenne	Actifs pondérés <sup>(*)</sup>	RW moyen <sup>(*)</sup>	Perte attendue <sup>(**)</sup>	Provisions <sup>(**)</sup>
Prêts immobiliers	0,00 à < 0,15 %	70 719	3 250	73 969	100 %	73 978	0,06 %	12 %	5	1 468	2 %	5	
	0,15 à < 0,25 %	15 708	685	16 392	99 %	16 395	0,18 %	13 %	5	1 458	9 %	4	
	0,25 à < 0,50 %	36 206	1 101	37 307	97 %	37 298	0,35 %	16 %	5	3 913	10 %	20	
	0,50 à < 0,75 %	12 846	652	13 499	72 %	13 329	0,63 %	15 %	5	5 092	38 %	13	
	0,75 à < 2,50 %	15 483	902	16 385	78 %	16 220	1,44 %	15 %	5	4 775	29 %	36	
	2,50 à < 10,0 %	7 655	315	7 970	66 %	7 882	4,89 %	17 %	5	4 581	58 %	64	
	10,0 à < 100 %	2 905	67	2 972	76 %	2 958	21,95 %	16 %	5	2 905	98 %	104	
	100% (défaut)	3 887	16	3 903	58 %	3 898	100,00 %		4	869	22 %	1 195	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>165 411</b>	<b>6 987</b>	<b>172 398</b>	<b>92 %</b>	<b>171 958</b>	<b>3,17 %</b>	<b>14 %</b>	<b>5</b>	<b>25 059</b>	<b>15 %</b>	<b>1 441</b>	<b>1 496</b>
Expositions renouvelables	0,00 à < 0,15 %	172	6 838	7 010	88 %	6 433	0,08 %	64 %	1	200	3 %	3	
	0,15 à < 0,25 %	65	372	437	74 %	379	0,18 %	76 %	1	47	13 %	1	
	0,25 à < 0,50 %	125	1 512	1 637	67 %	1 185	0,31 %	63 %	1	101	9 %	2	
	0,50 à < 0,75 %	175	740	915	51 %	571	0,63 %	65 %	1	107	19 %	2	
	0,75 à < 2,50 %	1 117	1 950	3 067	47 %	2 055	1,40 %	53 %	1	756	37 %	15	
	2,50 à < 10,0 %	1 652	822	2 474	65 %	2 203	5,23 %	51 %	1	1 330	60 %	59	
	10,0 à < 100 %	906	194	1 100	69 %	1 052	24,53 %	53 %	1	740	70 %	140	
	100% (défaut)	1 153	36	1 188	79 %	1 182	100,00 %		1	365	31 %	905	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>5 364</b>	<b>12 464</b>	<b>17 828</b>	<b>75 %</b>	<b>15 060</b>	<b>10,60 %</b>	<b>60 %</b>	<b>1</b>	<b>3 647</b>	<b>24 %</b>	<b>1 127</b>	<b>1 130</b>
Autres expositions	0,00 à < 0,15 %	9 895	3 043	12 938	88 %	12 623	0,07 %	40 %	3	937	7 %	3	
	0,15 à < 0,25 %	3 278	1 178	4 456	89 %	4 443	0,19 %	40 %	3	730	16 %	3	
	0,25 à < 0,50 %	11 729	2 627	14 355	90 %	14 251	0,34 %	36 %	3	2 869	20 %	17	
	0,50 à < 0,75 %	6 721	1 612	8 333	59 %	7 768	0,63 %	37 %	3	3 946	51 %	18	
	0,75 à < 2,50 %	15 700	3 123	18 822	86 %	18 564	1,43 %	36 %	2	9 135	49 %	96	
	2,50 à < 10,0 %	9 938	1 383	11 322	83 %	11 198	4,80 %	36 %	2	6 465	58 %	195	
	10,0 à < 100 %	3 561	181	3 742	94 %	3 767	25,73 %	37 %	2	2 704	72 %	367	
	100% (défaut)	5 337	98	5 435	86 %	5 430	100,00 %		2	2 265	42 %	3 594	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>66 158</b>	<b>13 245</b>	<b>79 404</b>	<b>84 %</b>	<b>78 045</b>	<b>9,38 %</b>	<b>37 %</b>	<b>3</b>	<b>29 050</b>	<b>37 %</b>	<b>4 294</b>	<b>4 425</b>
<b>TOTAL</b>		<b>236 933</b>	<b>32 696</b>	<b>269 630</b>	<b>82 %</b>	<b>265 062</b>	<b>5,42 %</b>	<b>23 %</b>	<b>4</b>	<b>57 756</b>	<b>22 %</b>	<b>6 862</b>	<b>7 051</b>

(\*) Y compris marge de conservatisme.

(\*\*) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir États financiers consolidés note 1.e.5).

31 décembre 2018													
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition totale	CCF moyen du hors-bilan	Valeur exposée au risque	PD moyenne	LGD moyenne	Échéance résiduelle moyenne	Actifs pondérés <sup>(*)</sup>	RW moyen <sup>(*)</sup>	Perte attendue <sup>(**)</sup>	Provisions <sup>(**)</sup>
Prêts immobiliers	0,00 à < 0,15 %	67 090	2 860	69 950	100 %	69 958	0,06 %	12 %	5	1 416	2 %	5	
	0,15 à < 0,25 %	15 839	531	16 370	100 %	16 372	0,18 %	13 %	5	945	6 %	4	
	0,25 à < 0,50 %	34 751	1 002	35 753	95 %	35 743	0,36 %	16 %	5	3 698	10 %	20	
	0,50 à < 0,75 %	13 211	619	13 829	68 %	13 645	0,64 %	15 %	5	4 746	35 %	13	
	0,75 à < 2,50 %	16 004	855	16 859	81 %	16 730	1,44 %	15 %	5	4 937	30 %	37	
	2,50 à < 10,0 %	7 812	299	8 112	66 %	8 028	4,85 %	17 %	5	4 760	59 %	65	
	10,0 à < 100 %	2 995	69	3 064	70 %	3 045	20,77 %	16 %	5	3 074	101 %	102	
	100% (défaut)	3 952	17	3 969	56 %	3 964	100,00 %		4	1 849	47 %	1 204	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>161 655</b>	<b>6 252</b>	<b>167 907</b>	<b>91 %</b>	<b>167 485</b>	<b>3,29 %</b>	<b>14 %</b>	<b>5</b>	<b>25 425</b>	<b>15 %</b>	<b>1 450</b>	<b>1 446</b>
Expositions renouvelables	0,00 à < 0,15 %	171	6 192	6 363	88 %	5 932	0,08 %	64 %	1	180	3 %	3	
	0,15 à < 0,25 %	66	973	1 039	84 %	921	0,18 %	63 %	1	62	7 %	1	
	0,25 à < 0,50 %	151	1 459	1 610	51 %	942	0,34 %	64 %	1	80	9 %	2	
	0,50 à < 0,75 %	196	712	907	43 %	519	0,62 %	65 %	1	140	27 %	2	
	0,75 à < 2,50 %	1 202	2 036	3 238	46 %	2 177	1,37 %	53 %	1	795	37 %	15	
	2,50 à < 10,0 %	1 707	852	2 559	65 %	2 279	5,31 %	51 %	1	1 380	61 %	62	
	10,0 à < 100 %	964	200	1 164	66 %	1 114	24,73 %	53 %	1	772	69 %	148	
	100% (défaut)	1 117	33	1 150	78 %	1 144	100,00 %		1	358	31 %	867	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>5 573</b>	<b>12 458</b>	<b>18 031</b>	<b>72 %</b>	<b>15 028</b>	<b>10,53 %</b>	<b>59 %</b>	<b>1</b>	<b>3 768</b>	<b>25 %</b>	<b>1 101</b>	<b>1 080</b>
Autres expositions	0,00 à < 0,15 %	10 281	2 736	13 017	88 %	12 785	0,07 %	40 %	3	972	8 %	4	
	0,15 à < 0,25 %	2 922	1 116	4 038	86 %	3 937	0,19 %	41 %	2	626	16 %	3	
	0,25 à < 0,50 %	11 539	2 538	14 078	91 %	14 029	0,34 %	36 %	3	2 789	20 %	17	
	0,50 à < 0,75 %	6 591	1 568	8 159	61 %	7 622	0,63 %	37 %	3	3 853	51 %	18	
	0,75 à < 2,50 %	15 205	3 011	18 216	87 %	17 988	1,44 %	36 %	3	8 706	48 %	93	
	2,50 à < 10,0 %	9 524	1 301	10 825	84 %	10 723	4,86 %	37 %	3	6 414	60 %	191	
	10,0 à < 100 %	3 684	153	3 837	95 %	3 866	26,00 %	37 %	3	2 772	72 %	383	
	100% (défaut)	5 356	98	5 454	88 %	5 450	100,00 %		2	2 030	37 %	3 579	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>65 102</b>	<b>12 522</b>	<b>77 624</b>	<b>85 %</b>	<b>76 400</b>	<b>9,62 %</b>	<b>37 %</b>	<b>3</b>	<b>28 163</b>	<b>37 %</b>	<b>4 287</b>	<b>4 158</b>
<b>TOTAL</b>		<b>232 329</b>	<b>31 232</b>	<b>263 561</b>	<b>81 %</b>	<b>258 913</b>	<b>5,58 %</b>	<b>23 %</b>	<b>4</b>	<b>57 355</b>	<b>22 %</b>	<b>6 837</b>	<b>6 685</b>

(\*) Y compris marge de conservatisme.

(\*\*) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir États financiers consolidés note 1.e.5).

Actualisation du tableau n° 37 du Document de référence 2018 p. 361.

► **EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE STANDARD PAR CLASSE D'EXPOSITION STANDARD (EU CR4)**

En millions d'euros	30 juin 2019					
	Exposition brute		Valeur exposée au risque		Actifs pondérés	Densité des actifs pondérés
	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan		
Administrations centrales et banques centrales	28 847	15	32 271	6	5 881	18 %
Administrations régionales ou locales	2 869	2 774	2 879	614	755	22 %
Entités du secteur public	14 042	1 692	14 576	369	2 451	16 %
Banques multilatérales de développement	47	0	47	0	-	0 %
Organisations internationales	4	-	4	-	0	0 %
Établissements	9 760	1 517	11 252	583	4 595	39 %
Entreprises	89 379	33 679	81 405	13 121	82 420	87 %
Clientèle de détail	101 037	31 634	96 388	3 417	70 305	70 %
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	63 811	7 354	57 876	1 642	26 519	45 %
Expositions en défaut	11 849	424	4 877	131	5 503	110 %
Éléments présentant un risque particulièrement élevé <sup>(*)</sup>	579	867	573	425	1 498	150 %
Expositions sous la forme de parts ou d'actions d'OPC	-	549	-	182	66	37 %
Actions	-	926	-	185	185	100 %
Autres actifs risqués	36 551	-	36 551	-	25 994	71 %
<b>TOTAL</b>	<b>358 776</b>	<b>81 430</b>	<b>338 699</b>	<b>20 674</b>	<b>226 173</b>	<b>63 %</b>

(\*) Expositions dans le secteur de la promotion immobilière dont le niveau de risque peut être influencé par les conditions de marché.

En millions d'euros	31 décembre 2018					
	Exposition brute		Valeur exposée au risque		Actifs pondérés	Densité des actifs pondérés
	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan		
Administrations centrales et banques centrales	30 663	10	34 956	4	6 124	18 %
Administrations régionales ou locales	4 130	2 762	4 137	610	781	16 %
Entités du secteur public	12 397	1 823	12 855	386	2 413	18 %
Banques multilatérales de développement	120	-	120	-	0	0 %
Organisations internationales	0	-	0	-	0	0 %
Établissements	10 609	1 306	11 582	483	4 530	38 %
Entreprises	87 591	33 379	80 838	13 182	83 292	89 %
Clientèle de détail	98 592	30 551	93 768	3 151	68 394	71 %
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	62 704	7 146	56 321	1 635	26 082	45 %
Expositions en défaut	12 278	354	5 127	115	5 919	113 %
Expositions sous la forme de parts ou d'actions d'OPC	-	603	-	188	77	41 %
Actions	-	1 063	-	213	213	100 %
Autres actifs risqués	32 013	-	32 013	-	22 558	70 %
<b>TOTAL</b>	<b>351 097</b>	<b>78 997</b>	<b>331 718</b>	<b>19 968</b>	<b>220 383</b>	<b>63 %</b>

Actualisation du tableau n° 38 du Document de référence 2018 p. 362.

## ► VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE STANDARD (EU CR5)

Taux de pondération En millions d'euros	30 juin 2019									
	Valeur exposée au risque (bilan et hors-bilan)									
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total	dont non-notés <sup>(*)</sup>
Administrations centrales et banques centrales	25 806	155	-	930	-	5 385	-	-	32 276	15 209
Administrations régionales ou locales	311	3 033	-	0	-	148	-	-	3 494	1 362
Entités du secteur public	9 768	3 364	-	66	-	1 746	-	-	14 944	9 509
Banques multilatérales de développement	47	-	-	-	-	-	-	-	47	-
Organisations internationales	4	0	-	-	-	-	-	-	4	4
Établissements	718	7 362	-	1 273	-	2 475	7	-	11 836	1 247
Entreprises	973	8 950	31	7 259	-	76 210	1 102	-	94 525	68 312
Clientèle de détail	-	-	0	-	99 805	-	-	-	99 805	99 724
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	0	31 211	19 757	6 263	2 267	21	-	59 518	40 990
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	4 016	991	-	5 007	4 905
Éléments présentant un risque particulièrement élevé <sup>(**)</sup>	-	-	-	-	-	-	998	-	998	393
Expositions sous la forme de parts ou d'actions d'OPC	61	68	-	-	-	53	-	-	182	182
Actions	-	-	-	-	-	185	-	-	185	185
Autres actifs risqués	3 895	152	-	30	-	15 632	-	16 842	36 551	34 089
<b>TOTAL</b>	<b>41 584</b>	<b>23 085</b>	<b>31 242</b>	<b>29 316</b>	<b>106 068</b>	<b>108 117</b>	<b>3 119</b>	<b>16 842</b>	<b>359 374</b>	<b>276 110</b>

(\*) Expositions sur des contreparties ne faisant pas l'objet d'évaluation de crédit par les agences ou organismes de notation externes.

(\*\*) Expositions dans le secteur de la promotion immobilière dont le niveau de risque peut être influencé par les conditions de marché.

Taux de pondération En millions d'euros	31 décembre 2018									
	Valeur exposée au risque (bilan et hors-bilan)									
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total	dont non-notés <sup>(*)</sup>
Administrations centrales et banques centrales	27 167	1 455	-	1 012	-	5 326	-	-	34 960	17 237
Administrations régionales ou locales	1 466	3 125	-	0	-	156	-	-	4 747	1 306
Entités du secteur public	8 336	3 067	-	76	-	1 761	-	-	13 241	7 711
Banques multilatérales de développement	120	0	-	-	-	-	-	-	120	0
Organisations internationales	0	0	-	-	-	-	-	-	0	0
Établissements	804	7 645	-	1 239	-	2 371	7	-	12 066	1 153
Entreprises	1 330	7 206	-	6 217	-	78 378	891	-	94 021	66 297
Clientèle de détail	-	-	-	-	96 919	0	-	-	96 919	96 919
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	30 249	18 768	6 108	2 804	27	-	57 956	57 034
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	3 887	1 355	-	5 242	5 198
Expositions sous la forme de parts ou d'actions d'OPC	68	54	-	-	-	66	-	-	188	188
Actions	-	-	-	-	-	213	-	-	213	213
Autres actifs risqués	3 622	113	-	90	-	13 343	-	14 845	32 013	30 192
<b>TOTAL</b>	<b>42 912</b>	<b>22 665</b>	<b>30 249</b>	<b>27 403</b>	<b>103 027</b>	<b>108 305</b>	<b>2 281</b>	<b>14 845</b>	<b>351 686</b>	<b>283 447</b>

(\*) Expositions sur des contreparties ne faisant pas l'objet d'évaluation de crédit par les agences ou organismes de notation externes.

Actualisation du tableau n° 39 du Document de référence 2018 p. 364.

► **PARTICIPATIONS EN ACTIONS EN MÉTHODE DE PONDÉRATION SIMPLE (EU CR10)**

En millions d'euros	30 juin 2019						
	Exposition brute au bilan	Exposition brute hors bilan	Exposition brute totale	Valeur exposée au risque	Taux de pondération	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres
Capital investissement dans des portefeuilles diversifiés	2 119	720	2 839	2 479	190 %	4 710	377
Actions cotées	1 294	71	1 364	1 329	290 %	3 854	308
Autres expositions sur actions	9 972	94	10 066	10 019	370 %	37 069	2 966
<b>TOTAL</b>	<b>13 384</b>	<b>885</b>	<b>14 269</b>	<b>13 826</b>		<b>45 633</b>	<b>3 651</b>

En millions d'euros	31 décembre 2018						
	Exposition brute au bilan	Exposition brute hors bilan	Exposition brute totale	Valeur exposée au risque	Taux de pondération	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres
Capital investissement dans des portefeuilles diversifiés	1 983	648	2 630	2 306	190 %	4 382	351
Actions cotées	1 193	213	1 405	1 349	290 %	3 912	313
Autres expositions sur actions	8 834	89	8 923	8 879	370 %	32 851	2 628
<b>TOTAL</b>	<b>12 010</b>	<b>949</b>	<b>12 959</b>	<b>12 534</b>		<b>41 146</b>	<b>3 292</b>

Actualisation du tableau n° 40 du Document de référence 2018 p. 365.

► **PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE (EU INS1)**

En millions d'euros	30 juin 2019	31 décembre 2018
Participations dans les entités d'assurance <sup>(*)</sup> (avant pondération à 370 %)	7 573	6 648
<b>TOTAL ACTIFS PONDÉRÉS</b>	<b>28 020</b>	<b>24 599</b>

(\*) Participations financières significatives dans les entités du secteur de l'assurance consolidées par mise en équivalence dans le périmètre prudentiel, bénéficiant des dispositions prévues à l'article 49 du Règlement (UE) n° 575/2013 relatif aux exemptions de déductions des fonds propres prudentiels des participations dans les sociétés d'assurance. Compte tenu des dispositions prévues à l'article 48 du Règlement (UE) n° 575/2013, une déduction éventuelle des fonds propres prudentiels aurait un impact limité avec une diminution inférieure à 10 points de base du ratio CET1.

Actualisation du tableau n° 43 du Document de référence 2018 p. 367.

## ► EXPOSITIONS EN DÉFAUT ET PROVISIONS PAR CLASSE D'EXPOSITION (EU CR1-A)

En millions d'euros	30 juin 2019				
	Expositions en défaut	Expositions saines	Exposition brute		Provisions de strate 1 et 2
			Total	Provisions de strate 3	
Administrations centrales et banques centrales	87	289 019	289 106	10	
Établissements	303	47 478	47 780	203	
Entreprises	13 559	513 281	526 840	6 894	
Clientèle de détail	10 526	259 104	269 630	5 787	
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier</i>	3 903	168 496	172 398	1 290	
<i>dont PME</i>	627	11 088	11 715	210	
<i>dont non-PME</i>	3 276	157 408	160 683	1 080	
<i>dont expositions renouvelables</i>	1 188	16 639	17 828	902	
<i>dont autres clientèle de détail</i>	5 435	73 969	79 404	3 596	
<i>dont PME</i>	2 500	25 755	28 255	1 487	
<i>dont non-PME</i>	2 935	48 213	51 149	2 109	
Autres actifs risqués	0	1 114	1 114	0	
<b>TOTAL APPROCHE IRBA</b>	<b>24 475</b>	<b>1 109 996</b>	<b>1 134 470</b>	<b>12 894</b>	<b>2 257</b>
Administrations centrales et banques centrales	9	28 862	28 870	3	
Administrations régionales ou locales	35	5 643	5 678	6	
Entités du secteur public	15	15 734	15 749	4	
Banques multilatérales de développement	0	47	47	0	
Organisations internationales	0	4	4	0	
Établissements	45	11 277	11 322	16	
Entreprises	3 182	123 058	126 241	1 917	
<i>dont PME</i>	1 082	20 828	21 909	628	
Clientèle de détail	5 608	132 671	138 279	3 560	
<i>dont PME</i>	1 642	31 521	33 163	966	
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	3 271	71 166	74 436	1 461	
<i>dont PME</i>	962	17 811	18 773	488	
Expositions en défaut					
Éléments présentant un risque particulièrement élevé <sup>(*)</sup>	108	1 445	1 553	70	
Expositions sous la forme de parts ou d'actions d'OPC	-	549	549	0	
Actions	-	926	926	0	
Autres actifs risqués	-	36 551	36 551	0	
<b>TOTAL APPROCHE STANDARD</b>	<b>12 273</b>	<b>427 933</b>	<b>440 206</b>	<b>7 036</b>	<b>3 013</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36 748</b>	<b>1 537 929</b>	<b>1 574 676</b>	<b>19 930</b>	<b>5 271</b>

(\*) Expositions dans le secteur de la promotion immobilière dont le niveau de risque peut être influencé par les conditions de marché.

En millions d'euros	31 décembre 2018				
	Expositions en défaut	Expositions saines	Exposition brute	Provisions de strate 3	Provisions de strate 1 et 2
			Total		
Administrations centrales et banques centrales	103	284 708	284 811	9	
Établissements	315	46 544	46 859	206	
Entreprises	13 028	491 378	504 405	7 049	
Clientèle de détail	10 574	252 988	263 561	5 716	
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier</i>	3 969	163 938	167 907	1 305	
<i>dont PME</i>	687	11 055	11 742	216	
<i>dont non-PME</i>	3 282	152 882	156 164	1 089	
<i>dont expositions renouvelables</i>	1 150	16 881	18 031	869	
<i>dont autres clientèle de détail</i>	5 454	72 169	77 624	3 542	
<i>dont PME</i>	2 478	25 552	28 030	1 462	
<i>dont non-PME</i>	2 976	46 618	49 593	2 080	
Autres actifs risqués	0	833	833	0	
<b>TOTAL APPROCHE IRBA</b>	<b>24 019</b>	<b>1 076 450</b>	<b>1 100 469</b>	<b>12 979</b>	<b>2 365</b>
Administrations centrales et banques centrales	2	30 673	30 675	2	
Administrations régionales ou locales	42	6 892	6 934	9	
Entités du secteur public	8	14 219	14 228	4	
Banques multilatérales de développement	0	120	120	0	
Organisations internationales	0	0	0	0	
Établissements	35	11 915	11 950	15	
Entreprises	3 287	120 970	124 257	1 859	
<i>dont PME</i>	875	21 389	22 264	487	
Clientèle de détail	5 827	129 143	134 970	3 654	
<i>dont PME</i>	1 684	29 650	31 334	968	
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	3 430	69 850	73 280	1 531	
<i>dont PME</i>	1 068	17 447	18 515	548	
Expositions en défaut					
Expositions sous la forme de parts ou d'actions d'OPC	0	603	603	0	
Actions	0	1 063	1 063	0	
Autres actifs risqués	0	32 013	32 013	0	
<b>TOTAL APPROCHE STANDARD</b>	<b>12 632</b>	<b>417 462</b>	<b>430 094</b>	<b>7 073</b>	<b>3 075</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36 651</b>	<b>1 493 912</b>	<b>1 530 563</b>	<b>20 052</b>	<b>5 440</b>

Actualisation du tableau n° 44 du Document de référence 2018 p. 368.

## ► VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS EN DÉFAUT ET DES PROVISIONS (EU CR1-C)

		30 juin 2019			
		Exposition brute			Provisions de strate 3
En millions d'euros		Expositions en défaut	Expositions saines	Total	
<b>Europe<sup>(*)</sup></b>		<b>30 800</b>	<b>1 118 173</b>	<b>1 148 973</b>	<b>16 646</b>
	France	8 805	425 133	433 938	5 054
	Belgique	2 626	183 862	186 488	926
	Luxembourg	201	55 030	55 231	93
	Italie	13 488	146 527	160 015	7 911
	Royaume-Uni	1 353	74 440	75 793	771
	Allemagne	832	56 936	57 767	385
	Pays-Bas	162	28 748	28 910	53
	Autres pays d'Europe	3 334	147 497	150 831	1 452
<b>Amérique du Nord</b>		<b>1 430</b>	<b>215 139</b>	<b>216 569</b>	<b>515</b>
<b>Asie Pacifique</b>		<b>308</b>	<b>116 520</b>	<b>116 828</b>	<b>140</b>
	Japon	7	42 553	42 560	0
	Asie du Nord	14	29 566	29 580	8
	Asie du Sud-Est (ASEAN)	112	22 718	22 829	54
	Péninsule indienne et Pacifique	175	21 684	21 859	77
<b>Reste du Monde</b>		<b>4 210</b>	<b>88 096</b>	<b>92 306</b>	<b>2 631</b>
	Turquie	736	22 662	23 398	415
	Bassin Méditerranéen	784	11 476	12 260	557
	Pays du Golfe - Afrique	1 589	18 453	20 042	868
	Amérique latine	318	19 791	20 108	240
	Autres pays	783	15 714	16 497	551
<b>TOTAL</b>		<b>36 748</b>	<b>1 537 929</b>	<b>1 574 676</b>	<b>19 930</b>

(\*) Sur le périmètre de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

		31 décembre 2018			
		Exposition brute			Provisions de strate 3
En millions d'euros		Expositions en défaut	Expositions saines	Total	
<b>Europe<sup>(*)</sup></b>		<b>31 064</b>	<b>1 115 396</b>	<b>1 146 459</b>	<b>16 828</b>
	France	8 357	483 981	492 339	4 856
	Belgique	2 720	167 312	170 032	980
	Luxembourg	301	38 323	38 624	143
	Italie	14 039	142 260	156 299	8 187
	Royaume-Uni	1 393	70 909	72 302	796
	Allemagne	692	51 785	52 478	371
	Pays-Bas	95	29 072	29 166	46
	Autres pays d'Europe	3 467	131 753	135 219	1 448
<b>Amérique du Nord</b>		<b>1 075</b>	<b>206 731</b>	<b>207 807</b>	<b>581</b>
<b>Asie Pacifique</b>		<b>353</b>	<b>85 705</b>	<b>86 057</b>	<b>102</b>
	Japon	0	19 394	19 395	0
	Asie du Nord	8	28 095	28 103	7
	Asie du Sud-Est (ASEAN)	178	18 753	18 931	23
	Péninsule indienne et Pacifique	167	19 462	19 628	72
<b>Reste du Monde</b>		<b>4 159</b>	<b>86 081</b>	<b>90 240</b>	<b>2 541</b>
	Turquie	608	23 953	24 561	332
	Bassin Méditerranéen	853	11 522	12 375	540
	Pays du Golfe - Afrique	1 586	17 563	19 150	870
	Amérique latine	320	17 340	17 660	278
	Autres pays	791	15 702	16 493	521
<b>TOTAL</b>		<b>36 651</b>	<b>1 493 912</b>	<b>1 530 563</b>	<b>20 052</b>

(\*) Sur le périmètre de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange (AELE).



Actualisation du tableau n° 45 du Document de référence 2018 p. 369.

## ► VENTILATION SECTORIELLE DES EXPOSITIONS EN DÉFAUT ET DES PROVISIONS (EU CR1-B)

En millions d'euros	30 juin 2019				
	Exposition brute			Provisions de strate 3	Provisions de strate 1 et 2
	Expositions en défaut	Expositions saines	Total		
Agroalimentaire	1 494	41 751	43 246	806	
Assurance	18	16 669	16 687	5	
Chimie hors pharmacie	72	15 084	15 156	56	
Construction - BTP	4 007	30 854	34 861	2 152	
Distribution	1 483	41 473	42 956	778	
Énergies hors électricité	780	23 940	24 720	454	
Équipements hors informatique-électronique	1 042	43 401	44 443	615	
Finance	900	314 026	314 926	695	
Immobilier	3 654	90 378	94 032	1 823	
Informatique & Matériel électroniques	211	21 628	21 839	109	
Minerais, métaux & matériaux (y compris ciment, emballages, etc.)	1 051	30 783	31 833	595	
Négoce & Commerce de gros	2 208	63 496	65 704	1 484	
Particuliers	13 442	402 092	415 535	7 438	
Santé & Pharmacie	134	21 927	22 061	54	
Services aux collectivités (électricité, gaz, eau, etc.)	827	37 275	38 103	217	
Services aux entreprises	1 488	80 584	82 073	848	
Services de communications	316	19 820	20 136	79	
Souverains	163	128 879	129 042	34	
Transport & Logistique	1 425	49 435	50 859	529	
Autres	2 031	64 434	66 466	1 159	
<b>TOTAL</b>	<b>36 748</b>	<b>1 537 929</b>	<b>1 574 676</b>	<b>19 930</b>	<b>5 271</b>

En millions d'euros	31 décembre 2018				
	Exposition brute			Provisions de strate 3	Provisions de strates 1 et 2
	Expositions en défaut	Expositions saines	Total		
Agroalimentaire	1 476	42 888	44 364	818	
Assurance	17	15 971	15 988	5	
Chimie hors pharmacie	75	15 715	15 789	53	
Construction - BTP	4 126	30 385	34 511	2 147	
Distribution	1 147	39 223	40 369	762	
Énergies hors électricité	907	21 477	22 384	535	
Équipements hors informatique-électronique	968	41 927	42 895	566	
Finance	813	325 018	325 831	613	
Immobilier	3 916	88 567	92 484	1 873	
Informatique & Matériel électroniques	227	21 966	22 193	117	
Minerais, métaux & matériaux (y compris ciment, emballages, etc.)	1 038	29 081	30 118	621	
Négoce & Commerce de gros	2 269	60 576	62 845	1 470	
Particuliers	13 610	388 974	402 584	7 491	
Santé & Pharmacie	146	20 530	20 676	78	
Services aux collectivités (électricité, gaz, eau, etc.)	366	35 990	36 356	187	
Services aux entreprises	1 691	76 772	78 463	807	
Services de communications	320	18 765	19 085	113	
Souverains	187	115 772	115 960	33	
Transport & Logistique	1 415	45 100	46 515	607	
Autres	1 937	59 215	61 151	1 158	
<b>TOTAL</b>	<b>36 651</b>	<b>1 493 912</b>	<b>1 530 563</b>	<b>20 052</b>	<b>5 440</b>

## RISQUE DE CONTREPARTIE

Actualisation du tableau n° 71 du Document de référence 2018 p. 395.

### ► VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR TYPE D'EFFETS (EU CCR7)

En millions d'euros	Actifs pondérés risque de contrepartie		Exigences de fonds propres risque de contrepartie	
	Total	dont méthode du modèle interne	Total	dont méthode du modèle interne
<b>31 décembre 2018</b>	<b>26 634</b>	<b>19 702</b>	<b>2 131</b>	<b>1 576</b>
Volume des actifs	6 258	5 725	501	458
Qualité des actifs	(786)	(795)	(63)	(64)
Mise à jour des modèles	318	306	25	24
Méthodologie et réglementation	-	-	-	-
Aquisitions et cessions	1	-	0	-
Variation des taux de change	(7)	0	(1)	0
Autres	256	292	20	23
<b>30 JUIN 2019</b>	<b>32 674</b>	<b>25 231</b>	<b>2 614</b>	<b>2 018</b>

Actualisation du tableau n° 62 du Document de référence 2018 p. 388.

### ► EXPOSITION AU RISQUE DE CONTREPARTIE BILATÉRAL PAR MÉTHODE DE CALCUL DE LA VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE (EU CCR1)

En millions d'euros	30 juin 2019						
	NPV <sup>(***)</sup> + Add-on	EEPE <sup>(**)</sup>	Coefficient multiplicateur	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés	dont approche standard	dont approche IRBA
Méthode de l'évaluation au prix du marché	2 457			1 402	1 159	1 124	35
Méthode du modèle interne (IMM)		93 663	1,6	149 861	25 231	4	25 227
dont SFT <sup>(*)</sup>		42 965	1,6	68 743	5 199	1	5 198
dont dérivés et transactions à règlement différé		50 699	1,6	81 118	20 032	2	20 029
<b>TOTAL</b>				<b>151 263</b>	<b>26 390</b>	<b>1 128</b>	<b>25 262</b>

(\*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

(\*\*) Effective Expected Positive Exposure.

(\*\*\*) Net Present Value (valeur actuelle nette).

En millions d'euros	31 décembre 2018						
	NPV <sup>(***)</sup> + Add-on	EEPE <sup>(**)</sup>	Coefficient multiplicateur	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés	dont approche standard	dont approche IRBA
Méthode de l'évaluation au prix du marché	1 899			1 313	998	950	48
Méthode du modèle interne (IMM)		64 768	1,6	103 629	19 702	3	19 699
dont SFT <sup>(*)</sup>		20 994	1,6	33 591	2 690	0	2 690
dont dérivés et transactions à règlement différé		43 774	1,6	70 038	17 012	2	17 009
<b>TOTAL</b>				<b>104 942</b>	<b>20 700</b>	<b>953</b>	<b>19 747</b>

(\*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

(\*\*) Effective Expected Positive Exposure.

(\*\*\*) Net Present Value (valeur actuelle nette).

Actualisation du tableau n° 63 du Document de référence 2018 p. 389.

## ► VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE DE CONTREPARTIE BILATÉRAL EN APPROCHE IRBA (EU CCR4)

		30 juin 2019						
En millions d'euros	Fourchette de PD	a	b	c	d	e	f	g
		Valeur exposée au risque	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	Actifs pondérés	RW moyen
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15 %	36 477	0,02 %	100 à 1 000	1 %	2	140	0 %
	0,15 à < 0,25 %	46	0,20 %	0 à 100	44 %	1	15	34 %
	0,25 à < 0,50 %	77	0,29 %	0 à 100	50 %	1	30	39 %
	0,50 à < 0,75 %	492	0,69 %	0 à 100	31 %	0	196	40 %
	0,75 à < 2,50 %	1	1,13 %	0 à 100	48 %	1	1	88 %
	2,50 à < 10,0 %	182	3,09 %	0 à 100	50 %	5	345	189 %
	10,0 à < 100 %	-	-	-	-	-	-	-
	100 % (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>37 275</b>	<b>0,05 %</b>		<b>2 %</b>	<b>2</b>	<b>727</b>	<b>2 %</b>
Etablissements	0,00 à < 0,15 %	29 460	0,05 %	1 000 à 10 000	23 %	1	2 991	10 %
	0,15 à < 0,25 %	1 135	0,18 %	100 à 1 000	38 %	1	356	31 %
	0,25 à < 0,50 %	1 252	0,37 %	100 à 1 000	48 %	1	779	62 %
	0,50 à < 0,75 %	112	0,69 %	0 à 100	49 %	1	94	84 %
	0,75 à < 2,50 %	522	1,31 %	100 à 1 000	38 %	1	411	79 %
	2,50 à < 10,0 %	215	4,60 %	100 à 1 000	56 %	1	411	191 %
	10,0 à < 100 %	0	13,74 %	0 à 100	69 %	1	1	349 %
	100 % (défaut)	2	100,00 %	0 à 100	-	-	0	2 %
	<b>Sous-total</b>	<b>32 699</b>	<b>0,12 %</b>		<b>25 %</b>	<b>1</b>	<b>5 044</b>	<b>15 %</b>
Entreprises	0,00 à < 0,15 %	63 253	0,05 %	1 000 à 10 000	31 %	1	7 775	12 %
	0,15 à < 0,25 %	5 701	0,17 %	1 000 à 10 000	37 %	2	1 718	30 %
	0,25 à < 0,50 %	4 523	0,36 %	1 000 à 10 000	37 %	2	2 021	45 %
	0,50 à < 0,75 %	1 205	0,69 %	100 à 1 000	37 %	3	880	73 %
	0,75 à < 2,50 %	3 429	1,32 %	1 000 à 10 000	53 %	2	4 147	121 %
	2,50 à < 10,0 %	1 544	4,34 %	1 000 à 10 000	51 %	2	2 580	167 %
	10,0 à < 100 %	142	19,23 %	100 à 1 000	49 %	2	370	260 %
	100 % (défaut)	143	100,00 %	0 à 100	-	-	0	0 %
	<b>Sous-total</b>	<b>79 940</b>	<b>0,44 %</b>		<b>33 %</b>	<b>1</b>	<b>19 491</b>	<b>24 %</b>
Clientèle de détail	<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>n.s.</b>		<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>	<b>0</b>	<b>n.s.</b>
<b>TOTAL</b>		<b>149 915</b>	<b>0,27 %</b>		<b>24 %</b>	<b>1</b>	<b>25 262</b>	<b>17 %</b>

		31 décembre 2018						
En millions d'euros	Fourchette de PD	a	b	c	d	e	f	g
		Valeur exposée au risque	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	Actifs pondérés	RW moyen
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15 %	25 247	0,03 %	100 à 1 000	1 %	3	116	0 %
	0,15 à < 0,25 %	18	0,17 %	0 à 100	26 %	2	5	26 %
	0,25 à < 0,50 %	36	0,33 %	0 à 100	49 %	2	20	55 %
	0,50 à < 0,75 %	9	0,69 %	0 à 100	50 %	2	7	85 %
	0,75 à < 2,50 %	0	1,13 %	0 à 100	39 %	2	0	81 %
	2,50 à < 10,0 %	1	4,39 %	0 à 100	68 %	1	1	205 %
	10,0 à < 100 %	83	13,52 %	0 à 100	60 %	3	262	318 %
	100 % (défaut)	-	-	-	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>25 393</b>	<b>0,07 %</b>		<b>2 %</b>	<b>3</b>	<b>412</b>	<b>2 %</b>
Etablissements	0,00 à < 0,15 %	18 675	0,05 %	1 000 à 10 000	22 %	1	1 471	8 %
	0,15 à < 0,25 %	1 254	0,19 %	100 à 1 000	45 %	1	451	36 %
	0,25 à < 0,50 %	1 120	0,35 %	100 à 1 000	50 %	1	660	59 %
	0,50 à < 0,75 %	222	0,69 %	100 à 1 000	50 %	1	202	91 %
	0,75 à < 2,50 %	180	1,27 %	100 à 1 000	51 %	2	199	111 %
	2,50 à < 10,0 %	181	3,91 %	100 à 1 000	57 %	1	338	187 %
	10,0 à < 100 %	16	11,44 %	0 à 100	19 %	1	14	86 %
	100 % (défaut)	1	100,00 %	0 à 100	-	-	-	0 %
	<b>Sous-total</b>	<b>21 649</b>	<b>0,13 %</b>		<b>26 %</b>	<b>1</b>	<b>3 336</b>	<b>15 %</b>
Entreprises	0,00 à < 0,15 %	43 038	0,06 %	1 000 à 10 000	32 %	1	6 257	15 %
	0,15 à < 0,25 %	4 850	0,17 %	1 000 à 10 000	37 %	2	1 499	31 %
	0,25 à < 0,50 %	3 284	0,36 %	1 000 à 10 000	41 %	2	1 674	51 %
	0,50 à < 0,75 %	1 128	0,69 %	100 à 1 000	31 %	3	665	59 %
	0,75 à < 2,50 %	2 974	1,30 %	1 000 à 10 000	52 %	2	3 488	117 %
	2,50 à < 10,0 %	1 141	4,33 %	1 000 à 10 000	55 %	2	2 044	179 %
	10,0 à < 100 %	154	17,75 %	100 à 1 000	46 %	2	373	242 %
	100 % (défaut)	88	100,00 %	0 à 100	-	-	0	0 %
	<b>Sous-total</b>	<b>56 656</b>	<b>0,45 %</b>		<b>34 %</b>	<b>1</b>	<b>15 999</b>	<b>28 %</b>
Clientèle de détail	<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>n.s.</b>		<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>	<b>0</b>	<b>n.s.</b>
<b>TOTAL</b>		<b>103 699</b>	<b>0,29 %</b>		<b>24 %</b>	<b>2</b>	<b>19 747</b>	<b>19 %</b>

Actualisation du tableau n° 64 du Document de référence 2018 p. 391.

### ► VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE DE CONTREPARTIE BILATÉRAL PONDÉRÉE EN APPROCHE STANDARD (EU CCR3)

En millions d'euros	30 juin 2019										
	Taux de pondération	Valeur exposée au risque								Actifs pondérés	
		0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total		dont non notés <sup>(*)</sup>
Administrations centrales et banques centrales	-	-	-	2	-	0	-	-	2	-	1
Etablissements	-	250	-	24	-	21	-	-	295	0	83
Entreprises	-	5	0	8	-	1 026	4	-	1 043	877	1 038
Clientèle de détail	-	-	-	-	8	-	-	-	8	8	6
<b>TOTAL</b>	-	<b>255</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>8</b>	<b>1 048</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1 348</b>	<b>885</b>	<b>1 128</b>

(\*) Expositions sur des contreparties ne faisant pas l'objet d'évaluation de crédit par les agences ou organismes de notation externes.

En millions d'euros	31 décembre 2018										
	Taux de pondération	Valeur exposée au risque								Actifs pondérés	
		0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total		dont non notés <sup>(*)</sup>
Administrations centrales et banques centrales	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	2
Etablissements	-	319	-	59	-	11	-	-	390	0	104
Entreprises	-	-	0	7	-	838	1	-	846	819	843
Clientèle de détail	-	-	-	-	5	-	-	-	5	5	4
<b>TOTAL</b>	-	<b>319</b>	<b>0</b>	<b>66</b>	<b>5</b>	<b>851</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1 243</b>	<b>824</b>	<b>953</b>

(\*) Expositions sur des contreparties ne faisant pas l'objet d'évaluation de crédit par les agences ou organismes de notation externes.

Actualisation du tableau n° 66 du Document de référence 2018 p. 392.

### ► EXPOSITIONS SUR CONTREPARTIES CENTRALES (CCP) (EU CCR8)

En millions d'euros	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés
<b>Expositions sur les CCP éligibles</b>		<b>3 223</b>		<b>2 621</b>
Expositions sur les opérations auprès de CCP éligibles (hors marge initiale et contributions aux fonds de défaillance)	28 710	1 562	26 735	1 235
dont dérivés de gré à gré	2 863	57	3 748	75
dont dérivés listés	23 790	1 460	22 384	1 145
dont SFT <sup>(*)</sup>	2 058	45	603	15
Marge initiale non ségréguée <sup>(**)</sup>	11 164	275	9 873	261
Contributions préfinancées aux fonds de défaillance	3 509	1 339	3 099	1 069
Méthode alternative		46		56
dont expositions sur les opérations auprès de CCP éligibles	218	11	139	10
dont marge initiale ségréguée	174	3	311	6
dont marge initiale non ségréguée <sup>(**)</sup>	192	23	211	38
dont contributions préfinancées aux fonds de défaillance	34	9	32	1
<b>Expositions sur les CCP non éligibles</b>		-		<b>222</b>
Expositions sur les opérations auprès de CCP non éligibles (hors marge initiale et contributions aux fonds de défaillance)	-	-	1	1
dont dérivés de gré à gré	-	-	1	1
Marge initiale non ségréguée <sup>(**)</sup>	-	-	3	3
Contributions préfinancées aux fonds de défaillance	-	-	4	55
Contributions non financées aux fonds de défaillance	-	-	11	164
<b>TOTAL</b>	<b>44 001</b>	<b>3 222</b>	<b>40 419</b>	<b>2 843</b>

(\*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

(\*\*) "Ne jouissant pas d'une réelle autonomie patrimoniale" au sens de l'article 300.1 du Règlement (UE) n° 575/2013.

Actualisation du tableau n° 67 du Document de référence 2018 p. 393.

### ► VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE ET ACTIFS PONDÉRÉS POUR RISQUE SUR CVA (EU CCR2)

En millions d'euros	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés
<b>Méthode avancée</b>	<b>58 881</b>	<b>2 406</b>	<b>51 688</b>	<b>2 676</b>
VaR sur CVA		362		427
VaR stressée sur CVA		2 044		2 249
<b>Méthode standard</b>	<b>666</b>	<b>655</b>	<b>653</b>	<b>414</b>
<b>TOTAL</b>	<b>59 547</b>	<b>3 062</b>	<b>52 341</b>	<b>3 090</b>

Actualisation du tableau n° 68 du Document de référence 2018 p. 394.

### ► COMPOSITION DU COLLATÉRAL POSTÉ ET REÇU (EU CCR5-B)

En millions d'euros	30 juin 2019			
	Collatéral utilisé dans les contrats dérivés		Collatéral utilisé dans les SFT <sup>(*)</sup>	
	Juste valeur du collatéral reçu	Juste valeur du collatéral posté	Juste valeur du collatéral reçu	Juste valeur du collatéral posté
Cash - euro	30 583	42 366	175 183	181 911
Cash - autres devises	19 216	19 560	324 184	300 810
Dettes souveraines - euro	5 218	9 533	229 085	221 208
Dettes souveraines - autres devises	3 416	4 610	308 235	324 485
Dettes entreprises et institutionnelles	12 326	7 036	80 786	100 924
Actions	1 157	-	76 557	75 452
Autres	53	249	225	120
<b>TOTAL</b>	<b>71 968</b>	<b>83 355</b>	<b>1 194 255</b>	<b>1 204 910</b>

(\*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

En millions d'euros	31 décembre 2018			
	Collatéral utilisé dans les contrats dérivés		Collatéral utilisé dans les SFT <sup>(*)</sup>	
	Juste valeur du collatéral reçu	Juste valeur du collatéral posté	Juste valeur du collatéral reçu	Juste valeur du collatéral posté
Cash - euro	28 121	31 484	109 329	132 595
Cash - autres devises	16 936	21 439	193 962	159 840
Dettes souveraines - euro	2 908	4 436	81 068	110 872
Dettes souveraines - autres devises	3 933	4 454	58 884	101 304
Dettes entreprises et institutionnelles	6 148	5 033	156 448	141 375
Actions	230	-	106 304	142 327
Autres	78	-	-	118
<b>TOTAL</b>	<b>58 353</b>	<b>66 846</b>	<b>705 995</b>	<b>788 432</b>

(\*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

Actualisation du tableau n° 69 du Document de référence 2018 p. 394.

## ► EXPOSITION SUR DÉRIVÉS DE CRÉDIT (EU CCR6)

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2019			
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit		Autres dérivés de crédit	
	Protections achetées	Protections vendues	Protections achetées	Protections vendues
<b>Montant notionnel</b>	<b>5 599</b>	<b>1 041</b>	<b>475 003</b>	<b>428 277</b>
CDS à signature unique	3 047	494	221 145	208 349
CDS indiciels	2 552	547	194 069	164 861
Contrat d'échange sur rendement global	-	-	3 360	-
Options de crédit	-	-	56 048	55 067
Autres dérivés de crédit	-	-	380	-
<b>Valeur de marché</b>	<b>(108)</b>	<b>19</b>	<b>(6 245)</b>	<b>5 833</b>
Valeur de marché positive (actif)	16	21	1 260	7 359
Valeur de marché négative (passif)	(124)	(1)	(7 505)	(1 525)

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2018			
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit		Autres dérivés de crédit	
	Protections achetées	Protections vendues	Protections achetées	Protections vendues
<b>Montant notionnel</b>	<b>4 614</b>	<b>1 104</b>	<b>446 447</b>	<b>421 177</b>
CDS à signature unique	2 728	503	203 252	203 229
CDS indiciels	1 386	601	183 693	175 199
Contrat d'échange sur rendement global	-	-	23 654	-
Options de crédit	500	-	35 124	42 749
Autres dérivés de crédit	-	-	725	-
<b>Valeur de marché</b>	<b>(31)</b>	<b>10</b>	<b>(2 150)</b>	<b>1 956</b>
Valeur de marché positive (actif)	20	11	2 431	4 411
Valeur de marché négative (passif)	(51)	(2)	(4 581)	(2 455)

## RISQUE DE MARCHÉ

Actualisation du tableau n° 75 du Document de référence 2018 p. 398.

### ► VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE MARCHÉ PAR TYPE D'EFFETS (EU MR2-B)

En millions d'euros	VaR	SVaR	IRC <sup>(*)</sup>	CRM <sup>(**)</sup>	Approche standard	Total actifs pondérés	Total exigences de fonds propres
<b>31 décembre 2018</b>	<b>5 488</b>	<b>9 323</b>	<b>2 436</b>	<b>479</b>	<b>2 222</b>	<b>19 948</b>	<b>1 596</b>
Volume des actifs	(672)	2 870	1 425	(80)	(132)	3 410	273
Qualité des actifs	(291)	(641)	(210)	44	(13)	(1 111)	(89)
Modèle	(758)	(1 652)	(3)	-	-	(2 413)	(193)
Méthodologies	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	(110)	(255)	(54)	-	-	(419)	(34)
Change	-	-	-	-	-	-	-
Autres	47	221	13	0	288	570	46
<b>30 JUIN 2019</b>	<b>3 704</b>	<b>9 867</b>	<b>3 606</b>	<b>443</b>	<b>2 365</b>	<b>19 985</b>	<b>1 599</b>

(\*) Incremental Risk Charge.

(\*\*) Comprehensive Risk Measure.

Actualisation du tableau n° 73 du Document de référence 2018 p. 397.

### ► RISQUE DE MARCHÉ – APPROCHE DU MODÈLE INTERNE (EU MR2-A)

En millions d'euros	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres
<b>VaR<sup>(*)</sup></b> (maximum 1.a et 1.b)	<b>3 704</b>	<b>296</b>	<b>5 488</b>	<b>439</b>
VaR du jour précédent		88		124
Moyenne des VaR quotidiennes sur chacun des 60 jours ouvrables précédents x coefficient multiplicateur		296		439
<b>SVaR<sup>(*)</sup></b> (maximum entre 2.a et 2.b)	<b>9 867</b>	<b>789</b>	<b>9 323</b>	<b>746</b>
Dernière SVaR disponible		230		212
Moyenne des SVaR quotidiennes sur chacun des 60 jours ouvrables précédents x coefficient multiplicateur		789		746
<b>IRC<sup>(**)</sup></b> (maximum entre 3.a et 3.b)	<b>3 606</b>	<b>289</b>	<b>2 436</b>	<b>195</b>
Dernière mesure		241		177
Moyenne de la valeur d'IRC sur les 12 semaines précédentes		289		195
<b>CRM<sup>(***)</sup></b> (maximum entre 4.a, 4.b et 4.c)	<b>443</b>	<b>35</b>	<b>479</b>	<b>38</b>
Dernière mesure		30		35
Moyenne de la valeur de CRM sur les 12 semaines précédentes		35		38
8 % de l'exigence de fonds propres en approche standard sur la valeur de CRM la plus récente		27		30
<b>TOTAL</b>	<b>17 620</b>	<b>1 410</b>	<b>17 726</b>	<b>1 418</b>

(\*) Les chiffres de VaR, de SVaR et d'IRC intègrent l'ensemble des éléments pris en compte dans le calcul des actifs pondérés.

(\*\*) Incremental Risk Charge.

(\*\*\*) Comprehensive Risk Measure.

Actualisation du tableau n° 74 du Document de référence 2018 p. 397.

► **RISQUE DE MARCHÉ – APPROCHE STANDARD (EU MR1)**

En millions d'euros	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres
<b>Contrats fermes</b>				
Risque sur taux d'intérêt (général et spécifique)	293	23	260	21
Risque sur actions (général et spécifique)	0	0	0	0
Risque de change	1 784	143	1 513	121
<b>Options</b>				
Méthode par scénarios	18	1	7	1
<b>Positions de titrisations (risque spécifique)</b>	<b>270</b>	<b>22</b>	<b>442</b>	<b>35</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 365</b>	<b>189</b>	<b>2 222</b>	<b>178</b>

Actualisation du tableau n° 79 du Document de référence 2018 p. 406.

► **VALEURS DES PARAMÈTRES UTILISÉS EN MODÈLE INTERNE (EU MR3)**

En millions d'euros	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>VaR (10 jours, 99 %)</b>		
Maximum	102	118
Moyenne	68	79
Minimum	52	56
Dernière mesure	69	94
<b>SVaR (10 jours, 99 %)</b>		
Maximum	239	247
Moyenne	195	151
Minimum	150	94
Dernière mesure	204	201
<b>IRC<sup>(*)</sup> (99,9 %)</b>		
Maximum	397	367
Moyenne	249	190
Minimum	145	92
Dernière mesure	198	135
<b>CRM<sup>(**)</sup> (99,9 %)</b>		
Maximum	56	63
Moyenne	39	44
Minimum	20	27
Dernière mesure	30	35

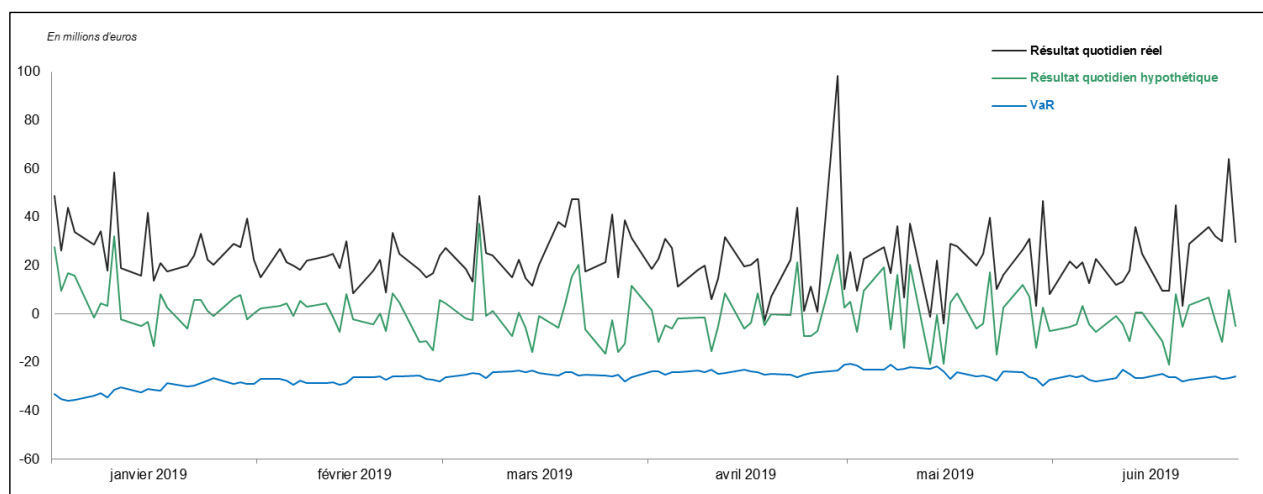
(\*) Incremental Risk Charge.

(\*\*) Comprehensive Risk Measure.



Actualisation du graphique n° 10 du Document de référence 2018 p. 403.

### ► COMPARAISON ENTRE LA VaR (1 JOUR, 99 %) ET LE RÉSULTAT QUOTIDIEN DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (EU MR4)



Ce backtesting consiste à comparer la VaR quotidienne du portefeuille de négociation avec le résultat réel généré. Conformément à la réglementation, BNP Paribas complète ce dispositif (« backtesting réel ») par une comparaison de la VaR quotidienne et du résultat « hypothétique » généré par le portefeuille de négociation (« backtesting hypothétique »). Le résultat « hypothétique » reprend l'ensemble des composantes du résultat réel à l'exception du résultat intra-journalier, des frais et des commissions. Un événement de backtesting est déclaré lorsqu'une perte, réelle ou hypothétique, dépasse le montant de VaR quotidienne. L'intervalle de confiance retenu pour le calcul de la VaR quotidienne est de 99 %, ce qui correspond d'un point de vue théorique, à l'observation de deux à trois événements par an.

En 2019, aucun événement de backtesting réel ou hypothétique n'a été observé.

## RATIO DE LEVIER

Actualisation du tableau n° 22 du Document de référence 2018 p. 320.

### ► RATIO DE LEVIER - DÉTAIL

#### ► Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier (LRSum)

En milliards d'euros		30 juin 2019	31 décembre 2018
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	2 373	2 041
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation réglementaire	(232)	(215)
4	Ajustements pour instruments financiers dérivés	(106)	(80)
5	Ajustement pour les opérations de financement sur titres - SFT <sup>(*)</sup>	3	(5)
6	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	166	160
EU-6b	(Ajustement pour expositions exemptées de la mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier au titre de l'article 429, paragraphe 14, du règlement (UE) n° 575/2013)	(15)	(17)
7	Autres ajustements	(18)	(18)
<b>8</b>	<b>MESURE TOTALE DE L'EXPOSITION AUX FINS DU RATIO DE LEVIER</b>	<b>2 171</b>	<b>1 864</b>

(\*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

► *Ratio de levier - déclaration commune (LRCom)*

<i>En milliards d'euros</i>		30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>Expositions au bilan (excepté dérivés et SFT<sup>(*)</sup>)</b>			
1	Éléments du bilan (dérivés, SFT <sup>(*)</sup> et actifs fiduciaires exclus, mais sûretés incluses)	1 530	1 397
2	(Actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	(15)	(15)
<b>3</b>	<b>Total des expositions au bilan (dérivés, SFT<sup>(*)</sup> et actifs fiduciaires exclus) (somme des lignes 1 et 2)</b>	<b>1 515</b>	<b>1 381</b>
<b>Expositions sur dérivés</b>			
4	Coût de remplacement de toutes les transactions dérivées (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	44	42
5	Montant supplémentaire pour les expositions futures potentielles associées à toutes les transactions sur dérivés (évaluation au prix du marché)	163	144
7	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(40)	(30)
8	(Jambe CCP exemptée des expositions pour transactions compensées par le client)	(22)	(18)
9	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	481	450
10	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(460)	(424)
<b>11</b>	<b>Total des expositions sur dérivés (somme des lignes 4 à 10)</b>	<b>166</b>	<b>162</b>
<b>Expositions sur SFT<sup>(*)</sup></b>			
12	Actifs SFT <sup>(*)</sup> bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	470	284
13	(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs SFT <sup>(*)</sup> bruts)	(140)	(112)
14	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs SFT <sup>(*)</sup>	8	7
<b>16</b>	<b>Total des expositions sur opérations de financement sur titres (somme des lignes 12 à 14)</b>	<b>338</b>	<b>179</b>
<b>Autres expositions de hors bilan</b>			
17	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	410	401
18	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(244)	(241)
<b>19</b>	<b>Autres expositions de hors bilan (somme des lignes 17 et 18)</b>	<b>166</b>	<b>160</b>
<b>Expositions exemptées au titre de l'article 429, paragraphes 7 et 14, du règlement (UE) n° 575/2013 (expositions au bilan et hors bilan)</b>			
EU-19b	(Expositions exemptées au titre de l'article 429, paragraphe 14, du règlement (UE) n° 575/2013 (expositions au bilan et hors bilan))	(15)	(17)
<b>Fonds propres et mesure de l'exposition totale</b>			
<b>20</b>	<b>Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) plein<sup>(**)</sup></b>	<b>89</b>	<b>85</b>
<b>21</b>	<b>Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier (somme des lignes 3, 11, 16, 19)</b>	<b>2 171</b>	<b>1 864</b>
<b>22</b>	<b>RATIO DE LEVIER</b>	<b>4,1 %</b>	<b>4,5 %</b>
<b>Choix en matière de dispositions transitoires et montant des actifs fiduciaires décomptabilisés</b>			
EU-23	Choix en matière de dispositions transitoires pour la définition de la mesure des fonds propres	Plein <sup>(**)</sup>	Plein <sup>(**)</sup>

(\*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

(\*\*) Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 applicables en 2019.

Le ratio de levier s'élève à 4,1 % au 30 juin 2019 contre 4,5 % au 31 décembre 2018. Cette variation est principalement liée à l'augmentation des opérations de pension.

► Ventilation des expositions au bilan excepté dérivés, SFT<sup>(\*)</sup> et expositions exemptées (LRSpl)

<i>En milliards d'euros</i>		30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>EU-1</b>	<b>Total des expositions au bilan (excepté dérivés, SFT<sup>(*)</sup> et expositions exemptées), dont :</b>	<b>1 515</b>	<b>1 381</b>
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation	193	117
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont :	1 322	1 264
EU-5	Expositions considérées comme souveraines	312	310
EU-6	Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	32	30
EU-7	Établissements	37	32
EU-8	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	189	195
EU-9	Expositions sur la clientèle de détail	224	212
EU-10	Entreprises	317	294
EU-11	Expositions en défaut	15	15
EU-12	Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	196	175

(\*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

## RATIO DE LIQUIDITE A COURT TERME

---

Actualisation du tableau n° 90 du Document de référence 2018 p. 420.

## ► RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR)

<i>En milliards d'euros</i>	Valeur pondérée			
	30 juin 2019	31 mars 2019	31 décembre 2018	30 septembre 2018
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes <sup>(*)</sup>	12	12	12	12
Coussin de liquidité	304	300	298	299
Sorties nettes de trésorerie	256	254	256	258
<b>RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)</b>	<b>119 %</b>	<b>118 %</b>	<b>117 %</b>	<b>116 %</b>

(\*) L'ensemble des données présentées sont calculées comme la moyenne glissante des 12 dernières mesures de fin de mois.

## ANNEXE : FONDS PROPRES – DETAIL

Le tableau ci-après est publié selon le format de l'annexe VI du Règlement d'exécution (UE) n° 1423/2013 du 20 décembre 2013.

### ► FONDS PROPRES PRUDENTIELS SELON L'ANNEXE VI DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 1423/2013

En millions d'euros	30 juin 2019	31 décembre 2018		Référence au tableau n° 9	Notes
		Phasé	Dispositions transitoires <sup>(1)</sup>		
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : instruments et réserves</b>					
1 Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	27 133	27 133	-	6	
<i>dont actions ordinaires</i>	27 133	27 133	-		
2 Bénéfices non distribués	62 174	58 968	-		
3 Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et les pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	1 510	503	-	8	
3a Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-		
4 Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 3, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des CET1	-	-	-		
Injections de capitaux publics éligibles jusqu'au 1er janvier 2018 en vertu de droits antérieurs	-	-	-		
5 Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	1 878	1 781	-	10	(1)
5a Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	2 091	3 387	-	9	(2)
<b>6 Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires</b>	<b>94 786</b>	<b>91 772</b>	-		
<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires</b>					
7 Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	(1 074)	(892)	-		
8 Immobilisations incorporelles (nets des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	(11 237)	(12 162)	-	3	(3)
9 Ensemble vide dans l'UE	-	-	-		
10 Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies) (montant négatif)	(488)	(527)	98		
11 Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie	(1 039)	(825)	-		
12 Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(274)	(242)	-		
13 Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)	-	-	-		
14 Pertes ou les gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	91	126	-		
15 Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	(196)	(224)	-		(3)
16 Détentions directes ou indirectes, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)	(46)	(140)	-		
17 Détentions d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	-	-		
18 Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-	-		
19 Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-	-		
20 Ensemble vide dans l'UE	-	-	-		
20a Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1250%, lorsque l'établissement a opté pour la déduction	(213)	(192)	-		
20bdont : participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)	-	-	-		
20cdont : positions de titrisations (montant négatif)	(213)	(192)	-		
20ddont : positions de négociation non dénouées (montant négatif)	-	-	-		
21 Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies) (montant négatif)	-	-	-		
22 Montant au-dessus du seuil de 17,65% (montant négatif)	-	-	-		
23 dont : détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important	-	-	-		
24 Ensemble vide dans l'UE	-	-	-		
25 dont : actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles	-	-	-		
25a Résultats négatifs de l'exercice en cours (montant négatif)	-	-	-		
25b Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1 (montant négatif)	-	-	-		
26 Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de base de catégorie 1 eu égard aux montants soumis à un traitement pré-CRR	(578)	(465)	-		
26a Ajustements réglementaires relatifs aux gains et pertes non réalisés en application des articles 467 et 468	-	-	-		

	<i>dont : Gains non réalisés (phase out)</i>	-	-	-	
	<i>dont : Pertes non réalisées (phase out)</i>	-	-	-	
	<i>dont : Gains non réalisés qui sont liés à des expositions sur les administrations centrales (phase out)</i>	-	-	-	
	<i>dont : Pertes non réalisées qui sont liées à des expositions sur les administrations centrales (phase out)</i>	-	-	-	
26b	Montant à déduire ou à ajouter aux fonds propres de base de catégorie 1 en ce qui concerne les filtres et déductions additionnels prévus par les dispositions pré-CRR	-	-	-	
27	Déductions AT1 éligibles dépassant les fonds propres AT1 de l'établissement (montant négatif)	-	-	-	
<b>28</b>	<b>Total des ajustements réglementaires aux fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)</b>	<b>(15 053)</b>	<b>(15 542)</b>	<b>98</b>	
<b>29</b>	<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)</b>	<b>79 733</b>	<b>76 230</b>	<b>98</b>	
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments</b>					
30	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	6 733	5 429	-	
31	<i>dont : classés en tant que capitaux propres en vertu du référentiel comptable applicable</i>	6 733	5 429	-	7
32	<i>dont : classés en tant que passifs en vertu du référentiel comptable applicable</i>	-	-	-	
33	Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 4, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des AT1	2 761	2 801	41	7
	Injections de capitaux publics éligibles jusqu'au 1er janvier 2018 en vertu de droits antérieurs	-	-	-	
34	Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers	571	500	4	
35	<i>dont : instruments émis par des filiales qui seront progressivement exclus</i>	274	278	4	4 (4)
<b>36</b>	<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements réglementaires</b>	<b>10 065</b>	<b>8 731</b>	<b>45</b>	
<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements réglementaires</b>					
37	Détentions directes ou indirectes, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)	(26)	(44)	-	
38	Détentions d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	-	-	
39	Détentions directes et indirectes d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-	-	
40	Détentions directes et indirectes d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(450)	-	-	
41	Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard aux montants faisant l'objet d'un traitement pré-CRR et de traitements transitoires et qui seront progressivement exclus conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 575/2013	-	-	-	
41a	Montants résiduels déduits des fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard à la déduction des fonds propres de base de catégorie 1 au cours de la période de transition conformément à l'article 472 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-	-	
41b	Montants résiduels déduits des fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard à la déduction des fonds propres de catégorie 2 au cours de la période de transition conformément à l'article 475 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-	-	
41c	Montant à déduire ou à ajouter aux fonds propres additionnels de catégorie 1 en ce qui concerne les filtres et déductions additionnels prévus par les dispositions pré-CRR	-	-	-	
42	Déductions T2 éligibles dépassant les fonds propres T2 de l'établissement (montant négatif)	-	-	-	
<b>43</b>	<b>Total des ajustements réglementaires aux fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)</b>	<b>(476)</b>	<b>(44)</b>	<b>-</b>	
<b>44</b>	<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)</b>	<b>9 590</b>	<b>8 687</b>	<b>45</b>	
<b>45</b>	<b>Fonds propres de catégorie 1 (T1=CET1+AT1)</b>	<b>89 323</b>	<b>84 916</b>	<b>143</b>	
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions</b>					
46	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	15 425	14 857	-	5 (5)
47	Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 5, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des T2	94	50	(41)	5 (5)
	Injections de capitaux publics éligibles jusqu'au 1er janvier 2018 en vertu de droits antérieurs	-	-	-	
48	Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers	588	604	(4)	5 (5)
49	<i>dont : instruments émis par des filiales qui seront progressivement exclus</i>	203	81	(4)	
50	Ajustements pour risque de crédit	-	-	-	

<b>51 Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires</b>	<b>16 107</b>	<b>15 511</b>	<b>(45)</b>	
<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements réglementaires</b>				
52 Détentions directes et indirectes, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)	(124)	(138)	-	
53 Détentions d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	-	-	
54 Détentions directes et indirectes d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-	-	
54a dont nouvelles detentions non soumises aux dispositions transitoires	-	-	-	
54b dont detentions existant avant le 1er janvier 2013 soumises aux dispositions transitoires	-	-	-	
55 Détentions directes et indirectes d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(3 437)	(3 317)	-	1
56 Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 eu égard aux montants faisant l'objet d'un traitement pré-CRR et de traitements transitoires et qui seront progressivement exclus conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 575/2013	-	-	-	
56a Montants résiduels déduits des fonds propres de catégorie 2 eu égard à la déduction des fonds propres de base de catégorie 1 au cours de la période de transition conformément à l'article 472 du règlement (UE) n° 575/2013	169	222	-	
56b Montants résiduels déduits des fonds propres de catégorie 2 eu égard à la déduction des fonds propres additionnels de catégorie 1 au cours de la période de transition conformément à l'article 475 du règlement (UE) n° 575/2013	-	-	-	
56c Montants à déduire ou à ajouter aux fonds propres de catégorie 2 en ce qui concerne les filtres et déductions additionnels prévus par les dispositions pré-CRR	-	-	-	
<b>57 Total des ajustements réglementaires aux fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	<b>(3 392)</b>	<b>(3 233)</b>	<b>-</b>	
<b>58 Fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	<b>12 715</b>	<b>12 278</b>	<b>(45)</b>	
<b>59 Total des fonds propres (TC=T1+T2)</b>	<b>102 038</b>	<b>97 194</b>	<b>98</b>	
59a Actifs pondérés eu égard aux montants faisant l'objet d'un traitement pré-CRR et de traitements transitoires et qui seront progressivement exclus conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 575/2013 (montants résiduels CRR)	-	-	-	
dont : "Instruments CET1 d'entités du secteur financier" non déduits des CET1 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	-	-	-	
dont : "Actifs d'impôt différé déductibles dépendant de bénéfices futurs et résultant de différences temporelles" non déduits des CET1 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	-	-	-	
dont : "Instruments AT1 d'entités du secteur financier" non déduits des AT1 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	-	-	-	
dont : "Instruments T2 d'entités du secteur financier" non déduits des éléments T2 (règlement (UE) n° 575/2013, montants résiduels)	-	-	-	
<b>60 Total des actifs pondérés</b>	<b>669 488</b>	<b>647 001</b>	<b>-</b>	
<b>Ratios de fonds propres et coussins</b>				
61 Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	11,9%	11,8%	0,0%	
62 Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	13,3%	13,1%	0,0%	
63 Total des fonds propres (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	15,2%	15,0%	0,0%	
64 Exigence de coussin spécifique à l'établissement (exigence de CET1 conformément à l'article 92, paragraphe 1, point a), plus exigences de coussin de conservation de fonds propres et contracyclique, plus coussin pour le risque systémique, plus coussin pour établissement d'importance systémique, exprimée en pourcentage du montant d'exposition au risque)	4,08%	3,445%	0,625%	
65 dont : exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%	1,875%	0,625%	
66 dont : exigence de coussin contracyclique	0,08%	0,07%	0,0%	
67 dont : exigence de coussin pour le risque systémique	0,00%	0,00%	0,0%	
67a dont : coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,50%	1,50%	0,0%	
68 Fonds propres de base de catégorie 1 disponibles pour satisfaire aux exigences de coussins (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	7,8%	7,3%	0,0%	
69 [sans objet dans la réglementation de l'UE]				
70 [sans objet dans la réglementation de l'UE]				
71 [sans objet dans la réglementation de l'UE]				
<b>Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)</b>				
72 Détentions directes et indirectes de fonds propres d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)	3 337	2 564	-	2 (6)
73 Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)	2 957	3 353	-	1 (6)
74 Ensemble vide dans l'UE				
75 Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies)	3 247	3 265	-	

<b>Plafonds applicables lors de l'inclusion de provisions dans les fonds propres de catégorie 2</b>				
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	-	-	-
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	3 045	2 983	-
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	169	222	-
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	1 621	1 546	-
<b>Instruments de fonds propres soumis à l'exclusion progressive (applicable entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2022 uniquement)</b>				
80	Plafond actuel applicable aux instruments des CET1 soumis à exclusion progressive	-	-	-
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	-	-
82	Plafond actuel applicable aux instruments des AT1 soumis à exclusion progressive	3 035	4 046	1 012
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	49	-	-
84	Plafond actuel applicable aux instruments des T2 soumis à exclusion progressive	556	742	185
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	-	-

(\*) Montant soumis à traitement préréglément ou montant résiduel en vertu du règlement (UE) n° 575/2013, conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered des fonds propres additionnels de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2 applicables en 2019.

(1) Les intérêts minoritaires comptables sont écartés du surplus de capitalisation des entités régulées. Pour les autres entités, les intérêts minoritaires ne sont pas reconnus.

(2) Le résultat comptable de l'exercice est principalement diminué du projet de distribution de dividende.

(3) La déduction des immobilisations incorporelles s'effectue nette d'impôts différés passifs.

(4) Les instruments de fonds propres de catégorie 1 émis par des filiales comprennent des dettes subordonnées, ainsi que des actions de préférence comptabilisées en capitaux propres.

(5) Une décote prudentielle est appliquée aux instruments de fonds propres de catégorie 2 de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

(6) Les détentions d'instruments de fonds propres d'entités financières proviennent du portefeuille bancaire, détaillé dans le tableau de passage du bilan comptable consolidé au bilan prudentiel, ainsi que du portefeuille de négociation.

*Page laissée intentionnellement vierge*



## 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 4.a. Composition de l'actionnariat au 30 juin 2019

Dates	30/06/2018			30/06/2019		
	Nombre d'actions (en millions)	% du capital	% des DDV	Nombre d'actions (en millions)	% du capital	% des DDV
<b>Actionnaires</b>						
<b>SFPI<sup>(1)</sup></b>	<b>96,55<sup>(2)</sup></b>	<b>7,7%</b>	<b>7,7%</b>	<b>96,55<sup>(2)</sup></b>	<b>7,7%</b>	<b>7,7%</b>
<b>BlackRock Inc.</b>	<b>63,22<sup>(3)</sup></b>	<b>5,1%</b>	<b>5,1%</b>	<b>62,76<sup>(4)</sup></b>	<b>5,0%</b>	<b>5,0%</b>
<b>Gd Duché de Luxembourg</b>	<b>12,87</b>	<b>1,0 %</b>	<b>1,0%</b>	<b>12,87</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>
<b>Salariés</b>	<b>51,54</b>	<b>4,1 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>54,54</b>	<b>4,4%</b>	<b>4,4%</b>
• dont FCPE <sup>(5)</sup> Groupe	37,74	3,0 %	3,0 %	40,82	3,3%	3,3%
• dont détention directe	13,80	1,1 %	1,1 %	13,72	1,1%	1,1%
<b>Mandataires sociaux</b>	<b>0,16</b>	<b>NS</b>	<b>NS</b>	<b>0,19</b>	<b>NS</b>	<b>NS</b>
<b>Titres détenus par le Groupe<sup>(6)</sup></b>	<b>1,30</b>	<b>0,1%</b>	<b>-</b>	<b>1,18</b>	<b>0,1%</b>	<b>-</b>
<b>Actionnaires Individuels</b>	<b>45,30</b>	<b>3,6%</b>	<b>3,6%</b>	<b>48,70</b>	<b>3,9%</b>	<b>3,9%</b>
<b>Inv. institutionnels</b>	<b>967,12</b>	<b>77,4%</b>	<b>77,5%</b>	<b>941,26</b>	<b>75,3%</b>	<b>75,4%</b>
• Européens	578,01	46,3%	46,3%	551,51	44,1%	44,2%
• Non Europ.	389,11	31,1%	31,2%	389,75	31,2%	31,2%
<b>Autres et non identifiés</b>	<b>11,74</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>31,75</b>	<b>2,6%</b>	<b>2,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 249,80</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>1 249,80</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Société Fédérale de Participations et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'État belge.

<sup>(2)</sup> Selon déclaration par la SFPI, Document AMF n° 217C1156 daté du 6 juin 2017.

<sup>(3)</sup> Selon déclaration par BlackRock, Document AMF n° 217C0939 daté du 9 mai 2017.

<sup>(4)</sup> Selon déclaration par BlackRock, Document AMF n° 219C0988 daté du 19 juin 2019.

<sup>(5)</sup> Les droits de vote du FCPE sont exercés, après décision prise par son Conseil de Surveillance, par le Président de ce dernier.

<sup>(6)</sup> Hors positions de travail des tables de trading.

### 4.b. Accessibilité de l'actualisation du Document de référence au public

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de BNP Paribas : 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet :

- de l'Autorité des Marchés financiers : ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et,
- de BNP Paribas ([www.invest.bnpparibas.com](http://www.invest.bnpparibas.com)).

### 4.c. Incorporation par référence du Document de Référence déposé avant le 21 juillet 2019 et ses éventuelles actualisations :

Le document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 mars 2019 sous le numéro D.19-0114 et sa première actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mai 2019 sous le numéro D.19-0114-A01 peuvent être consultés sur le site internet de BNP Paribas, à la section concernée :

<https://invest.bnpparibas.com/documents-de-reference>

#### **4.d. Changements significatifs**

Aucun changement significatif de la situation financière du Groupe BNP Paribas, autre que ceux mentionnés dans le présent document, n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.

#### **4.e. Tendances**

Se reporter à la rubrique 10 de la table de concordance figurant au chapitre 7 du présent document.

## 5. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

<b>Deloitte &amp; Associés</b>	<b>PricewaterhouseCoopers Audit</b>	<b>Mazars</b>
6, place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie

– Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006. Deloitte & Associés est représenté par Laurence Dubois

*Suppléant :*

Société BEAS, 195, avenue Charles de Gaulle, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

– PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Patrice Morot

*Suppléant :*

Jean-Baptiste Deschryver, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

– Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000. Mazars est représenté par Virginie Chauvin

*Suppléant :*

Charles de Boisriou, 28 rue Fernand Forest, 92150 Suresnes (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

## **6. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL**

### **PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL**

M. Jean-Laurent BONNAFÉ, Directeur Général

### **ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité qu'il contient aux pages 4 à 71 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 31 juillet 2019,

Le Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFÉ

## 7. TABLES DE CONCORDANCE

### 7.a. Rubriques de l'annexe I du règlement européen n°2017/1129

	Document d'enregistrement universel au 30 juin 2019	1 <sup>ère</sup> actualisation du Document de référence déposée auprès de l'AMF le 2 mai 2019	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 5 mars 2019
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>			
1.1 Personne responsable du document de référence	244	101	596
1.2 Approbation de l'Autorité compétente	2	2	1
<b>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	243	100	594
<b>3. FACTEURS DE RISQUE</b>	<b>74 ; 200-240</b>	<b>73 ; 75 - 77</b>	<b>277-464</b>
<b>4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>			585 ; 606
<b>5. APERÇU DES ACTIVITÉS</b>			
5.1. Principales activités	3	3	6-15 ; 196-199 ; 578-584
5.2. Principaux marchés			6-15 ; 196-199 ; 578-584
5.3. Événements exceptionnels			5 ; 114-115 ; 127 ; 148
5.4 Stratégie et objectifs			136-137
5.5. Dépendance éventuelle			576
5.6. Eléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle			6-15 ; 114-127
5.7. Investissements			135 ; 249-253 ; 502 ; 554-560 ; 577
<b>6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE</b>			
6.1. Description sommaire	3	3	4 ; 6
6.2. Liste des filiales importantes	173-197		261-268 ; 496-501 ; 578-584
<b>7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>			
7.1. Situation financière	4-71	4-69	152 ; 154 ; 466-467
7.2. Résultat d'exploitation	60-71	59-69	114 ; 116-127 ; 133-134 ; 140-146 ; 152 ; 466
<b>8. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>			
8.1. Capitaux de l'émetteur	54-55 ; 79 ; 81-82 ; 161-164 ; 200-201	54 ; 55 ; 72 ; 75-77	156-157 ; 491
8.2. Source et montant des flux de trésorerie	80		155
8.3. Conditions d'emprunt et structure financière	15 ; 22	15 ; 16	138 ; 414-427
8.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur			N/A
8.5. Sources de financement attendues			N/A
<b>9. ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE</b>			<b>279 ; 284-285</b>
<b>10. INFORMATION SUR LES TENDANCES</b>	<b>242</b>		<b>136-138</b>
<b>11. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>			<b>N/A</b>
<b>12. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>			
12.1. Organes d'administration et de direction			31-45 ; 49-50 ; 63-64 ; 98
12.2. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction			N/A
<b>13. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>			
13.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature		78-96	74-97 ; 236-244
13.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du		78-96	74-94 ; 236-244

	Document d'enregistrement universel au 30 juin 2019	1 <sup>ère</sup> actualisation du Document de référence déposée auprès de l'AMF le 2 mai 2019	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 5 mars 2019
versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages			
<b><u>14. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u></b>			
14.1. Date d'expiration des mandats actuels			31-44
14.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration			N/A
14.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations			53-60
14.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur			46-51
14.5 Evolutions significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise			31-44
<b><u>15. SALARIÉS</u></b>			
15.1. Nombre de salariés	3	3	4 ; 535-536
15.2. Participation et stock-options			74-94 ; 175-176 ; 540-542
15.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur			540
<b><u>16. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u></b>			
16.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	241		16-17
16.2. Existence de droits de vote différents			16
16.3. Contrôle de l'émetteur			16-17
16.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle			17
<b><u>17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES</u></b>			<b>74-94 ; 258-259 ; 590-591</b>
<b><u>18. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</u></b>			
18.1. Informations financières historiques, y compris <u>Etats financiers</u>	4-71 ; 75-197	4-69 ; 72	113-269 ; 466-502
18.2. Informations financières intermédiaires et autres	4-71 ; 75-197	4-69 ; 72	N/A
18.3. Vérification des informations historiques annuelles			270-276. 503-508
18.4. Informations financières pro-forma	15		138-281
18.5. Politique de distribution des dividendes			20 ; 23-24 ; 115 ; 494
18.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	165-166	97-98	248-249
18.7. Changement significatif de la situation financière	242		577
<b><u>19. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</u></b>			
19.1. Capital social			16 ; 245-247 ; 485-487 ; 585
19.2. Acte constitutif et statuts			585-589
<b><u>20. CONTRATS IMPORTANTS</u></b>			<b>576</b>
<b><u>21. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u></b>	<b>241</b>	<b>99</b>	<b>576</b>

## 7.b. Rapport financier annuel

En application de l'annexe I du règlement européen n°2017/1129, les éléments suivants sont inclus par référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2018, présentés respectivement aux pages 149 à 269 et 270 à 276 du Document de référence n° D.19-0114 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 mars 2019. L'information est disponible sur le lien suivant : [https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2018-bnp\\_paribas-fr.pdf](https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2018-bnp_paribas-fr.pdf) ;
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2017, présentés respectivement aux pages 137 à 236 et 237 à 242 du Document de référence n° D.18-0101 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mars 2018. L'information est disponible sur le lien suivant : [https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2017\\_bnp\\_paribas\\_fr.pdf](https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2017_bnp_paribas_fr.pdf)
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2016, présentés respectivement aux pages 131 à 231 et 232 à 233 du Document de référence n° D.17-0132 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2017. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2016vdef.pdf>

## 7.c. Rapport financier semestriel

Les comptes semestriels consolidés condensés 2019 et le rapport d'examen limité au 30 juin 2019 des Commissaires aux comptes sont présentés respectivement aux pages 75 à 197 et 198 à 199.

## 7.d. Rapport de gestion

La table de concordance ci-après permet d'identifier dans le **Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 mars 2019 sous le numéro D.19-0114**, les informations qui constituent le Rapport de gestion de la Société (incluant le Rapport sur le gouvernement d'entreprise) et le Rapport de gestion consolidé, telles que requises par les dispositions légales et réglementaires.

### I. Situation et activité de la Société et du Groupe

#### Informations (textes de référence)

■ Situation de la Société et du Groupe durant l'exercice écoulé (L.232-1 II et L.233-26 du Code de commerce)	114-138 ; 152-268 ; 466-502
■ Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe (L.225-100-1 du Code de commerce)	114-138 ; 152-268 ; 466-502
■ Indicateurs clés de performance de nature financière et, le cas échéant, non financière de la Société et du Groupe (L.225-100-1 du Code de commerce)	114-148 ; 513 ; 518
■ Evolution prévisible de la Société et du Groupe (L.232-1 II et L.233-26 du Code de commerce)	136-138
■ Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du Rapport de gestion (L.232-1 II et L.233-26 du Code de commerce)	577
■ Activité en matière de recherche et développement de la Société et du Groupe (L.232-1 II et L.233-26 du Code de commerce)	N/A
■ Prises de participation ou prises de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France (L. 233-6 et L.247-1 du Code de commerce)	502
■ Activité et résultats de l'ensemble de la Société, des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité (L.233-6 du Code de commerce)	6-15 ; 114-134
■ Succursales existantes de la Société (L.232-1 II du Code de commerce)	578-584
■ Informations sur les implantations et les activités de la Société (L.511-45 et R.511-16-4 du Code monétaire et financier)	261-268 ; 578-584

**II. Facteurs de risques et caractéristiques des procédures de contrôle interne****Informations (textes de référence)**

■ Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés (L.225-100-1 du Code de commerce)	283-295
■ Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et mesures prises par la Société et le Groupe pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de leurs activités (L.225-100-1 du Code de commerce)	106
■ Objectifs et politique en matière de couverture de chaque catégorie principale de transactions de la Société et du Groupe (L.225-100-1 du Code de commerce)	410-413
■ Exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie de la Société et du Groupe (L.225-100-1 du Code de commerce)	331-427
■ Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et le Groupe relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière (L.225-100-1 du Code de commerce)	108-112

**III. Informations concernant le capital social****Informations (textes de référence)**

■ Nom des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital social ou des droits de vote et modifications intervenues au cours de l'exercice (L.233-13 du Code de commerce)	16-17
■ Nom des sociétés contrôlées et part du capital de la Société qu'elles détiennent (L.233-13 du Code de commerce)	261-268
■ Etat de la participation des salariés au capital social (L.225-102 du Code de commerce)	16-17
■ Titres acquis par les salariés dans le cadre d'une opération de rachat d'une entreprise (L.225-102 du Code de commerce)	N/A
■ Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées (L.233-29, R.233-19 du Code de commerce)	N/A
■ Informations relatives aux opérations de rachat par la Société de ses propres actions (L.225-211 du Code de commerce)	94-97 ; 245
■ Ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital (L.225-181, L.228-99, R.225-137, R.228-91 du Code de commerce)	N/A
■ Etat récapitulatif des opérations réalisées par les mandataires sociaux, les dirigeants, certains cadres de la société et des personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels étroits au cours du dernier exercice (223-26 du règlement général de l'AMF, L.621-18-2 et R.621-43-1 du Code monétaire et financier)	93

**IV. Autres informations comptables, financières et juridiques****Informations (textes de référence)**

■ Informations sur les délais de paiement (L.441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce)	483
■ Montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices et montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % (243 bis du Code général des impôts)	20



■ Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles (L.464-2 du Code de commerce)	N/A
■ Informations sur les instruments financiers dont le sous-jacent est constitué d'une matière première agricole et moyens mis en œuvre par la Société afin d'éviter d'exercer un effet significatif sur le cours des matières premières agricoles (L. 511-4-2 du Code monétaire et financier)	529
■ Montant et caractéristiques des prêts financés ou distribués par la Société ou qu'ils distribuent tels que définis au III de l'article 80 de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et bénéficiant à ce titre de garanties publiques. (L.511-4-1 du Code monétaire et financier)	N/A
■ Rendement des actifs de la Société (R. 511-16-1 du Code monétaire et financier)	322

## V. Déclaration de performance extra-financière et plan de vigilance

### Informations (textes de référence)

■ Informations sur les conséquences sociales et environnementales relatives à la Société, aux filiales et aux sociétés contrôlées (L.225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	510-571
■ Informations sur les effets de l'activité de la Société quant au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale (L.225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	522 ; 557-562
■ Informations concernant la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et relatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ aux conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services produits,</li> <li>■ aux engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable,</li> <li>■ aux actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités (L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)</li> </ul>	511-574
■ Accords collectifs conclus dans la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et leurs impacts sur la performance économique de la Société, des filiales et des sociétés contrôlées ainsi que sur les conditions de travail des salariés (L.225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	531-545
■ Informations pour les sociétés exploitant au moins une installation figurant sur la liste prévue à l'article L.515-36 du Code de l'environnement (L.225-102-2 du Code de commerce)	N/A
■ Modèle d'affaires de la Société (R. 225-105 du Code de commerce)	4 ; 6-15
■ Informations sociales, environnementales et sociétales pertinentes au regard des principaux risques et politiques de la société, de ses filiales et sociétés contrôlées (R. 225-105 II du Code de commerce)	Chapitre 7
■ Plan de vigilance (L.225-102-4 du Code de commerce)	557-561

## VI. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

### Informations (textes de référence)

■ Information sur la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (L.225-37-2 du Code de commerce)	74-78
■ Rémunération totale et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social de la Société par la Société, les sociétés qu'elle contrôle ou la société qui la contrôle (L.225-37-3 du Code de commerce)	78-93
■ Engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux (L.225-37-3 du Code de commerce)	78 ; 81-93
■ Conditions de conservation des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux (L.225-197-1 du Code de commerce)	N/A

■ Conditions de levées et de conservations des options attribuées aux mandataires sociaux (L.225-185 du Code de commerce)	82
■ Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice (L.225-37-4 1° du Code de commerce)	31-45
■ Conventions conclues entre l'un des mandataires sociaux de la Société et une filiale de la Société (L.225-37-4 2° du Code de commerce)	46
■ Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital (L.225-37-4 3° du Code de commerce)	94-97
■ Modalités d'exercice de la direction générale (L.225-37-4 4° du Code de commerce)	48
■ Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil (L.225-37-4 5° du Code de commerce)	31-44 ; 53-60
■ Description de la politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'administration ainsi que des objectifs, modalités de mise en œuvre et résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé (L.225-37-4 6° du Code de commerce)	50-51 ; 67-73
■ Informations sur la recherche d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes et résultats en matière de mixité dans les 10 % de postes à plus forte responsabilité (L.225-37-4 6° du Code de commerce)	30 ; 534 ; 558
■ Eventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général (L.225-37-4 7° du Code de commerce)	48
■ Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises auquel la Société se réfère (L.225-37-4 8° du Code de commerce)	46
■ Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale (L.225-37-4 9° du Code de commerce)	25-27
■ Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L.225-37-5° du Code de commerce)	97

## Annexes

■ Tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (R.225-102 du Code de commerce)	495
■ Avis de l'organisme tiers indépendant chargé de vérifier les informations sociales et environnementales fournies dans le Rapport de gestion (L. 225-102-1 alinéa 3 et R.225-105-2 du Code de commerce)	572-574
■ Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise (I. 225-235 du Code du commerce).	98

## États financiers Annuels

■ Comptes annuels	465-502
■ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	503-508
■ Comptes consolidés	149-269
■ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	270-276